Revue anthropologique

FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE

PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS



VINGT-HUITIÈME ANNÉE, 1918

AVEC 103 FIGURES

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

Revue anthropologique

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

Revue anthropologique

FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE

PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS



VINGT-HUITIÈME ANNÉE, 1918

AVEC 103 FIGURES

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

(ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE)

MEMBRES D'HONNEUR

M. G. CAPELLINI, sénateur du royaume d'Italie, professeur à l'Université, Bologne (Italie).

M. GOBLET D'ALVIELLA, ministre d'État du royaume de Belgique.

M. B. MACHADO, ancien président de la République portugaise, ancien professeur d'Anthropologie à Coimbra (Portugal).

M. SOLVAY, fondateur de l'Institut Solvay, à Bruxelles (Belgique).

† Sir E. B. TYLOR, professeur d'Anthropologie à l'Université d'Oxford (Angleterre).

MEMBRES ACTIFS

MM. ALCAN (Félix), O. ✻, éditeur (E.).

ANTHONY (Dr R.), directeur adjoint de Laboratoire à l'École des Hautes-Études, assistant au Muséum, professeur à l'École d'Anthropologie (F.).

AULT DU MESNIL (G. d'), vice-président de la Commission des Monuments historiques (section préhistorique), ancien président de la Société d'Anthropologie (E.).

BIANCHI (Mme), (FD.).

BLANCHARD (Dr Raphaël), O. ✻, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine (E.).

CAPITAN (Dr L.), ✻, professeur au Collège de France et à l'École d'Anthropologie, membre de l'Académie de Médecine (F.).

DRON (Dr G.), sénateur (E.).

ECHÉRAC (A. d'), ✻, ancien secrétaire général de l'Assistance Publique, ancien président de la Société d'Anthropologie (E.).

HERVÉ (Dr Georges), homme de lettres, professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie (F.).

HOVELACQUE (Mme Abel), (FD.).

HOVELACQUE (Dr André), (F.).

HUGUET (Dr J.), ✻, membre de l'Institut des recherches scientifiques marocaines (F.).

LANESSAN (J.-L. de), ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, ancien ministre de la Marine, professeur agrégé à la Faculté de Médecine (E.).

F, membre fondateur; FD, membre fondateur-donateur; E, membre élu.

LEFORT (J.), I. ✪, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation (E.).

MAHOUDEAU (P.-G.), professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie (F.).

MANOUVRIER (Dr L.), ✻, directeur du Laboratoire d'Anthropologie de l'École des Hautes-Études, professeur à l'École d'Anthropologie, secrétaire général de la Société d'Anthropologie (F.).

MORTILLET (Adrien de), président d'honneur de la Société Préhistorique de France, professeur à l'École d'Anthropologie (F.).

PAPILLAULT (Dr G.), directeur adjoint du Laboratoire d'Anthropologie de l'École des Hautes-Études, professeur à l'École d'Anthropologie (F.).

POZZI (Dr S.), G.-O. ✻, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine (E.).

RATIER (Antony), sénateur, ancien ministre de la Justice (E.).

ROCHE (Jules), G.-C. ✠, député, ancien ministre du Commerce et des Colonies (E.).

RONDEAU (Dr P.), chef adjoint honoraire des travaux de physiologie à la Faculté de Médecine de Paris, trésorier honoraire de l'École d'Anthropologie (F.).

ROTHSCHILD (baron Edmond de), membre de l'Institut (F.).

SCHRADER (F.), O. ✻, directeur du Bureau cartographique de la librairie Hachette, ancien président de la Commission centrale de la Société de Géographie, professeur à l'École d'Anthropologie (F.).

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS (F.), représentée par M. JULIEN VINSON.

WEISGERBER (Mme Édouard), (FD.).

WEISGERBER (Dr Henri), sous-directeur de l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie (F.).

WILSON (Daniel), (F.).

YVES-GUYOT, ancien ministre des Travaux publics, ancien président de la Société d'Anthropologie, directeur de l'École d'Anthropologie (F.).

ZABOROWSKI (S.), professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie (F.).

CORRESPONDANTS

BALLIOT (L.), instituteur, à Jonchery (Haute-Marne).

BELLUCCI (Professeur G.), ✪, recteur de l'Université, à Pérouse (Italie).

BLIN (Charles), ✪, ethnographe, à Asnières (Seine).

BOILLEY (Émile), ✠, ✪, receveur des Finances, ancien vice-président du Conseil Général du Jura, à Arbois (Jura).

BOSSAVY, inspecteur des postes et télégraphes, à Versailles (Seine-et-Oise).

BOSTEAUX-PARIS (Pierre-Charles), I. ✪, président de la Société Archéologique champenoise, à Cernay-lès-Reims (Marne).

BREUIL (Abbé Henri), professeur d'ethnographie préhistorique à l'Institut de Paléontologie humaine, à Paris.

CAPART (Jean), conservateur au Musée d'histoire naturelle, à Bruxelles (Belgique).
CASTELFRANCO (Pompeo), ✠, inspecteur des fouilles et des monuments de l'arrondissement de Milan, à Milan (Italie).
CHANTRE (Ernest), directeur honoraire du Muséum, à Lyon (Rhône).
COLLIN (Émile), I. ✿, philanthrope, à Paris.
COROT (Henry), archéologue, à Savoisy (Côte-d'Or).
COSTA FERREIRA (A. Da), professeur de pédologie à l'École normale, directeur de la Casa Pia, à Lisbonne (Portugal).
COURTY (Georges), I. ✿, professeur de géologie à l'École spéciale des Travaux publics, à Paris.
COUTIL (Léon), archéologue, à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure).
DANJOU (Dr G.), ✻, vice-président du Comité départemental de l'Union des Sociétés de préparation militaire, à Nice (Alpes-Maritimes).
DARWIN (Major Leonard), président de la Société eugénique, à Londres (Angleterre).
DELAGE (Franck), ✿, agrégé des lettres, professeur de Première au lycée, à Limoges (Haute-Vienne).
DELEVOY (Léon), ✠, à Genval près Bruxelles (Belgique).
DEVOIR (A.), capitaine de frégate, à Brest (Finistère).
DHARVENT (Isaïe), à Béthune (Pas-de-Calais).
DIXON (Roland B.), professeur d'anthropologie, Harvard University, à Cambridge (États-Unis).
DOLLO (L.), conservateur au Musée d'histoire naturelle, à Bruxelles (Belgique).
DUBREUIL-CHAMBARDEL (Dr Louis), à Tours (Indre-et-Loire).
DUBOIS (Dr Eugène), docteur ès sciences, professeur de géologie et de paléontologie à l'Université d'Amsterdam, à Haarlem (Hollande).
ELLIOT SMITH (G.), professeur d'anatomie à l'Université, à Manchester (Angleterre).
ENGERRAND, professeur d'anthropologie au Muséum de Mexico, à Biloxi (États-Unis).
EVANS (Arthur), professeur d'anthropologie préhistorique à l'Université, à Oxford (Angleterre).
FAVRAUD (Alexis), I. ✿, inspecteur primaire en retraite, à Angoulême (Charente).
FRAIPONT (Charles), docteur en paléontologie, conservateur à l'Université, à Liége (Belgique).
GAILLY DE TAURINE, homme de lettres, à Paris.
GIRAUX (Louis), palethnologue, à Saint-Mandé (Seine).
GIUFFRIDA RUGGERI, professeur d'anthropologie à l'Université, à Naples (Italie).
GOBY (Paul), ✿, vice-président de la Société Archéologique de Provence, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Grasse (Alpes-Maritimes).
GOLDSCHMIDT (Dr), à Paris.
GOY (de), à Bourges (Cher).

Hinkovič (Hinko), avocat, à Zagreb (Croatie).

Holbé (Dr), à Saïgon (Cochinchine).

Houzé (Dr), professeur d'anthropologie à l'Université, à Bruxelles (Belgique).

Hrdlicka (Dr Alès), sous-directeur du Laboratoire d'anthropologie, U. S. Museum, à Washington (États-Unis).

Jacques (Dr V.), professeur à l'Université, à Bruxelles (Belgique).

Jorge (Ricardo), professeur à la Faculté de Médecine, à Lisbonne (Portugal).

Keith (G.), conservateur au Musée du Collège des chirurgiens, à Londres (Angleterre).

Kromer (abbé H.), ancien missionnaire en Birmanie, à Grendelbruch (Alsace).

Landor (Henry Savage), explorateur, à Londres (Angleterre).

Laval (Dr Edouard), I. ✿, médecin de la maison de santé de Saint-Jean-de-Dieu, à Paris.

Leboucq (Dr H.), professeur d'anatomie à l'Université, à Gand (Belgique).

Loé (baron Alfred de), I. ✿, conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles (Belgique).

Mac Curdy (G. Grant), professeur d'anthropologie à l'Université de Yale, à Newhaven (États-Unis).

Magni (Dr M. Antonio), ✠, inspecteur royal des fouilles, à Milan (Italie).

Marett, professeur d'anthropologie à l'Université, à Oxford (Angleterre).

Martin (Dr Henri), ✠, ancien président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

Mascaraux (Félix), receveur des Contributions indirectes, à Saint-Martin-de-Seignaux (Landes).

Mercier (André), administrateur colonial.

Minovici (Nicolas), directeur adjoint de l'Institut médico-légal, à Bucarest (Roumanie).

Moorehead (Warren K.), conservateur du département d'archéologie américaine, Philipps Academy, à Andover (États-Unis).

Mortillet (Paul de), I. ✿, correspondant de la Commission des monuments historiques de Seine-et-Oise, ancien vice-président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

Osborne (Fairfield), conservateur au Musée d'histoire naturelle, à New York (États-Unis).

Outes (Félix), professeur à l'Université, à Buenos Aires (République Argentine).

Pauw (Louis-François), ✠, I. ✿, naturaliste, conservateur général des collections de l'Université libre, à Bruxelles (Belgique).

Peabody (Charles,) professeur d'archéologie européenne à l'Université, à Cambridge (États-Unis).

Peyrony (Denis), I. ✿, instituteur en congé, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, aux Eyzies (Dordogne).

Pierpont (Edouard de), ✠, président de la Société Archéologique de Namur, au château de Rivière, par Lustin (Belgique).

PIGORINI (Louis), ✠, sénateur, professeur de palethnologie à l'Université, directeur du Musée préhistorique et ethnographique, à Rome (Italie).

PITTARD (Eugène), docteur ès sciences, professeur d'anthropologie à l'Université, conservateur du Musée ethnographique et directeur de l'Institut suisse d'anthropologie générale, à Genève (Suisse).

POISSON (G.), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

PUYDT (Marcel de), à Liége (Belgique).

REBER (Burkhard), conservateur du Musée épigraphique, privat-docent à l'Université de Genève pour l'Archéologie préhistorique de la Suisse, à Genève (Suisse).

RIDGEWAY (W.), professeur d'archéologie à l'Université, à Cambridge (Angleterre).

RIVAUD (Albert), professeur à l'Université, à Poitiers (Vienne).

ROMAIN (Georges), ✿, archéologue, au Havre (Seine-Inférieure).

RUTOT (A.), conservateur au Musée d'histoire naturelle, à Bruxelles (Belgique).

SAVILLE (Marshall), directeur du Musée d'histoire naturelle, à New York (États-Unis).

SCHMIT (Émile), I. ✿, archéologue, correspondant pour le département de la Marne de la Commission des Monuments historiques (section préhistorique), à Châlons-sur-Marne (Marne).

SERGI (Giuseppe), directeur de l'Institut anthropologique, à Rome (Italie).

SIEGLER, ingénieur en chef de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, à Paris.

SIFFRE (Dr Achille), ✱, I. ✿, directeur honoraire de l'École dentaire, vice-président de la Société d'anthropologie, à Paris.

STOLYHWO (K.), directeur du Laboratoire d'anthropologie au Musée de l'Industrie, à Varsovie (Pologne).

TATÉ (Louis), I. ✿, archéologue, ancien vice-président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

TESTUT (Dr Léo), ✱, professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Lyon, associé national de l'Académie de Médecine, à Lyon (Rhône).

THOMSON (Arthur), professeur d'anatomie à l'Université, à Oxford (Angleterre).

TORII (R.), professeur d'anthropologie à l'Université, à Tokyo (Japon).

TRUCHET (Florimond), ✱, I. ✿, pharmacien, président de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).

VAN DEN BROECK (Ernest), ✠, ✱, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, ancien vice-président de la Société Géologique de France, à Bruxelles (Belgique).

VOLKOV (T.), professeur d'anthropologie, conservateur au Musée d'ethnographie Alexandre III, à Pétrograd (Russie).

WAELE (O. DE), ingénieur, à Bruxelles (Belgique).

Quelques mégalithes des régions envahies

II. — Département du Pas-de-Calais

Par Adrien de MORTILLET

Nous avons décrit, dans un premier article[1], plusieurs monuments mégalithiques du département du Nord, situés dans la partie de ce département actuellement occupée par l'ennemi.

Passons maintenant dans le département du Pas-de-Calais, où un dolmen, des menhirs et un très curieux cromlech, d'âge indéterminé, vont nous retenir quelques instants. Le Pas-de-Calais est à présen presque entièrement libéré. Une faible portion de son territoire seulement reste encore aux mains des envahisseurs. C'est dans cette région, appelée à devenir le théâtre de prochains combats, que se trouvent deux des quatre monuments que nous allons examiner, le menhir d'Oisy-le-Verger et le cromlech de Sailly-en-Ostrevent. Ils sont compris dans le bassin de la Sensée et voisins de quelques-uns des mégalithes du département du Nord dont il a été question dans notre précédent travail, le dolmen de Hamel et le menhir de L'Écluse. Les deux autres monuments, le dolmen de Fresnicourt et les menhirs jumeaux de Mont-Saint-Éloi, sont en pays reconquis depuis un certain temps.

Il est, malheureusement, fort à craindre que ces vieilles pierres, qui ont échappé par miracle à tant de causes de destruction, ne soient, si elles ne l'ont déjà été, victimes de quelques actes stupides de vandalisme, ou, pour parler plus exactement, d'*allemanisme*, de *germanisme*. Car, en dépit de leur détestable réputation, les Vandales sont loin d'avoir commis des déprédations comparables à celles auxquelles se livrent les fidèles sujets de Guillaume II. Nombre

1. *Revue anthropologique*, t. XXVII, nos 7-8, juillet-août 1917.

de monuments préhistoriques et romains se trouvant sur leur passage ont été épargnés par eux. Ils ont laissé aux fiers Allemands du xxe siècle la triste gloire de les faire disparaître, et l'on sait avec quelle remarquable méthode ces rustres orgueilleux s'en acquittent. « Ces gens-là, a très justement dit un critique militaire neutre, ruinent les ruines et déshonorent le déshonneur lui-même. »

I. — Dolmen de Fresnicourt.
(*Canton de Houdain, arrondissement de Béthune.*)

Un groupe important de mégalithes aurait existé sur le territoire de la commune de Fresnicourt. Cité à différentes reprises dans les publications des sociétés savantes du Pas-de-Calais[1], cet ensemble, dont il n'est resté que quelques débris, a été exploré et décrit avec soin, en 1855, par Lequien, alors sous-préfet de Béthune. Le mieux que nous puissions faire est de reproduire, sans y rien changer, le *Procès-verbal d'exploration* qu'il a laissé et de donner un *fac-similé* de la planche qui l'accompagne (fig. 1).

« Dans un site magnifique, dit Lequien, on peut reconnaître encore quatre tertres, sur lesquels étaient posés quatre autels composés de pierres colossales. Ces quatre tertres, de figure ovale dans la partie supérieure, étaient surmontés chacun d'un autel druidique.

« Sur le plus élevé de ces tertres se dresse l'autel encore aujourd'hui existant et vulgairement désigné sous le nom de *Table des Fées*. Six pierres de grande dimension le composent; cinq d'entre elles servent de support; une plus large dans le fond est posée d'équerre contre les pierres latérales; deux de ces dernières forment les appuis du côté droit, deux autres, ceux du côté gauche; la sixième superposée constitue la table de l'autel. Plus grande et plus lourde que les autres, elle a 3 m. 30 de long, 2 m. 30 de large et 9 m. 70 de circonférence sur 0 m. 80 d'épaisseur. On remarque à sa superficie

1. *Bulletin de la Commission des antiquités départementales*, Pas-de-Calais, t. I, 1846-1847, Arras, p. 21. — A. Terninck, *Étude sur l'Atrébatie avant le VIe siècle*, 1866. — A. Terninck, Étude sur l'époque dite préhistorique, *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2e série, t. XI, 1879. — A. Terninck, Sur le dolmen de Fresnicourt, *Bulletin de la Commission des antiquités départementales*, t. V, 1879-1884. — Van Drival, *Note sur la restauration du dolmen de Fresnicourt*. Id., t. V, 1879-1884. — Louis Cavrois, *Sur une excursion archéologique à Fresnicourt et au château d'Olhain*, Id., t. V, 1879-1884.



Fig. 1. — Monuments mégalithiques de Fresnicourt, d'après le relevé de Lequien.

des cavités qui, au premier abord, paraissent naturelles, mais qu'un examen plus attentif permet de supposer avoir été taillées pour que la victime put y être plus facilement étendue et attachée.

« Deux bassins, en effet, semblent avoir été creusés, l'un pour recevoir la tête de la victime faisant face à l'orient, l'autre pour qu'on y plaçât son dos et ses reins. Quelques autres cavités moins importantes paraissent avoir eu aussi leur destination spéciale. Des trous pratiqués dans l'épaisseur de la pierre l'ont été probablement pour y sceller des anneaux où des liens devaient être attachés.

« Sur le second tertre, à côté du premier, était érigé un autre dolmen composé de quatre pierres de support et d'une table d'autel. Des pierres de soutènement, deux étaient rangées à droite, deux à gauche. Toutes étaient couvertes par une grande pierre plate de 6 m. 20 de long sur 3 m. de large; c'était la table de l'autel. Elle n'offre comme particularité qu'une inclinaison et un double rebord vers le centre, taillé en forme de gouttière de haut en bas. Ce second dolmen était éloigné de 37 m. du premier.

« A une pareille distance de ce second dolmen, au centre d'un tertre plus petit, érigé entre le premier et le deuxième tertre, et en regard du premier dolmen, s'élevait un troisième autel druidique, dont la table consiste en une pierre de 3 m. 10 de long sur 1 m. 70 de large et d'une épaisseur de 30 à 70 cm. Sa surface présente vers le centre une particularité analogue à celle de la table du premier dolmen, c'est-à-dire une figure géométrique taillée en creux, mais qui est ovale au lieu d'être hexagone. Sur la tranche de cette table et dans ses parties les plus épaisses se remarquent également des cavités pratiquées pour y sceller des anneaux.

« Sur un quatrième tertre, et à un point distant de même de 37 m. du troisième et du premier dolmen, était dressé un quatrième autel druidique; il se composait, comme les autres, de pierres de soutènement placées de champ et d'une table aujourd'hui brisée, dont il ne reste que la moitié.

« Ce vaste monument de l'ancienne religion celtique, composé dans son ensemble de quatre autels de pierre, devait présenter à peu près la forme d'un losange couché horizontalement, dont les deux extrémités auraient été arrondies. Du côté de l'ouest, à l'angle obtus qui constitue la partie supérieure du losange couché, se trouve le dolmen encore aujourd'hui existant. En face, à l'angle

obtus et à l'est, se trouvait le troisième dolmen indiqué ci-dessus.

« A droite et à gauche, au sud et au nord du premier dolmen, aux extrémités des angles aigus du losange, surgissaient un troisième et un quatrième tertres également surmontés d'un troisième et d'un quatrième dolmens, dont les pierres étaient disposées de la même manière.

« Dans les intervalles de ces quatre autels, des pierres disséminées à la surface du sol, ou signalées par des fouilles ou des sondages, portent à penser que chacun de ces dolmens était relié aux autres par des pierres levées qui décrivaient une espèce d'ovale et formaient l'enceinte sacrée.

« Mais ce n'est pas tout encore. A droite du premier dolmen dont nous avons parlé se révèle un autre monument non moins remarquable. C'est un double galgal, ou tumulus géminé formé de deux galgals reliés entre eux par une sorte de galerie ou de grotte souterraine.

« Le premier de ces galgals, composés de grès amoncelés et superposés de l'est à l'ouest, présente l'aspect d'une espèce de dôme écrasé, d'un développement de 26 m. à sa base circulaire et d'une élévation de 1 m. 60. Les principaux blocs de ce monticule, au nombre de dix-sept à sa surface extérieure, étaient soigneusement rejoints les uns aux autres sans aucun ciment ni mortier. Dans les interstices étaient enchassés des éclats de grès de toutes dimensions. Les blocs qu'on a pu soulever en ont laissé entrevoir d'autres arrangés de même. Le premier galgal accédait à l'entrée d'une espèce de grotte fermée par d'énormes pierres, et dans laquelle il a été impossible de pénétrer. Il se reliait à cette entrée par un bloc de 3 m. de long, qui paraissait recouvrir le couloir par lequel on arrivait de cette grotte dans le centre du tumulus.

« Au nord et à l'est de cette même grotte se rattachait un deuxième galgal, que les fouilles ont fait apparaître. C'est un amas plus important encore de blocs de grès affectant également la forme d'un dôme écrasé, d'un développement de 50 m. à sa base et d'une élévation de 2 m.

« Cet amas se compose généralement de larges pierres plates soigneusement superposées de l'est à l'ouest, de manière à former une sorte de couverture. Du côté nord, vers l'entrée de la grotte, les pierres paraissent figurer un escalier dont trois marches ont été rendues apparentes.

« Dans les fouilles de ce double monument que relie l'entrée commune de la grotte, et qui paraît ainsi constituer un double galgal ou tumulus géminé construit en pierre, se sont trouvés plusieurs fragments de briques et poteries grossièrement façonnées.

« Enfin au sud du losange un menhir se dressait, tandis que, au nord, des groupes de pierres éparses çà et là semblaient les restes

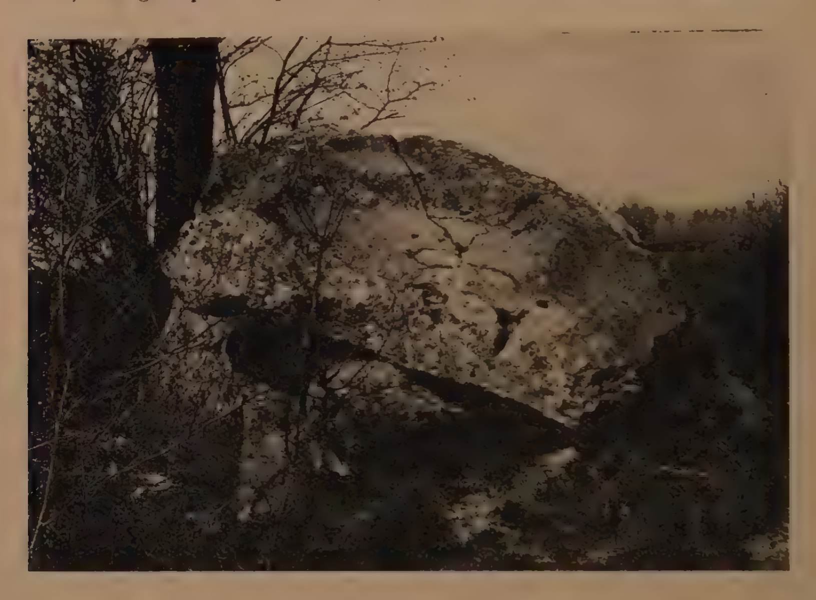


Fig. 2. — Dolmen de Fresnicourt, vu du sud-est.

de monuments détruits et se multipliaient près d'une fontaine, entourée, elle aussi, de pierres non travaillées. »

D'après le relevé de Lequien (fig. 1), il y avait, en outre, dans l'intérieur du losange une enceinte formée aussi de pierres levées et entourant un menhir. Elle était cintrée vers l'ouest et coupée à l'est par une ligne légèrement courbe, ayant comme avant corps quatre pierres dressées. Au nord, parmi les pierres éparses dans la direction de la fontaine légendaire dont il vient d'être question, plusieurs étaient encore debout.

« Tel était encore il y a vingt-cinq ans, dit en 1880 Auguste Terninck dans un mémoire manuscrit sur les monuments mégalithiques du Pas-de-Calais, le monument de Fresnicourt, l'un des plus com-

plets et des plus curieux de notre pays; mais depuis lors les ouvriers carriers se sont attachés autour de lui et lui ont fait subir bien des détériorations. »

L'ayant examiné à cette époque avec une délégation de la Commission des antiquités du Pas-de-Calais, Terninck a donné sur l'état dans lequel il l'a trouvé les renseignements qui suivent :



Fig. 3. — Dolmen de Fresnicourt, vu du nord-nord-ouest.

« Des quatre dolmens, un seul, celui de l'ouest, est resté debout; cependant on a cherché à briser sa table et on l'a culbutée sur ses supports opposés, où elle s'est arrêtée contre le pied d'un arbre. Cette opération a causé vers le milieu de la table une fente transversale, qui ne s'étend heureusement que sur les deux tiers de sa largeur.

« Des trois autres tumulus, deux sont encore apparents, celui du nord et celui de l'est, mais leurs dolmens ont été brisés et il n'en reste plus que des fragments peu importants.

« Du dolmen sud on retrouve deux supports qui ne sont que les sommets de roches naturelles. La moitié à peine de sa table existe encore et a été rejetée dans une excavation profonde pratiquée par les extracteurs de grès.

« Les galgals, les pierres levées et le menhir du sud semblent encore conservés, mais ils sont fortement enterrés et on n'en voit plus que les sommets.

« On a trouvé, ajoute Terninck, dans l'enceinte et autour d'elle diverses monnaies gauloises. »

Sans nous arrêter à réfuter les interprétations fantaisistes de Lequien, qui, adoptant les idées courantes de son temps, a une forte tendance à voir partout des autels druidiques et des pierres à sacrifices sur lesquelles étaient immolées les victimes d'un culte sanguinaire, il nous paraît bien difficile d'avoir pleine et entière confiance dans sa description, car l'imagination semble tenir sur divers points plus de place que la stricte observation, dans le rapport qu'il a rédigé.

Fig. 4. — Dolmen de Fresnicourt. Plan. Échelle : 1/100. *Légende* : S, supports. T, table. P, fragments de dalles.

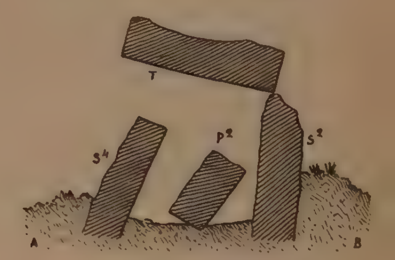


Fig. 5. — Dolmen de Fresnicourt. Coupe verticale suivant AB du plan. Échelle : 1/100.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, lorsque je suis passé à Fresnicourt, en 1894, il ne m'a été possible de reconnaître avec quelque certitude qu'un seul dolmen. Des gros blocs ou des dalles de grès gisaient sans ordre apparent au nord de cet unique monument. A l'est se trouvait une table de grès à fleur de terre. Au sud, il ne restait qu'une excavation avec une pointe de rocher en grès émergeant. Enfin de nombreux trous d'extraction de grès se voyaient tout autour du dolmen.

Ce dolmen est situé sur le point culminant d'une hauteur qui domine tout le pays environnant et contre le versant occidental de laquelle s'étage le village de Fresnicourt. Il se trouve à 400 m. à l'est de l'église du village et à une centaine de mètres à droite du chemin de Fresnicourt à Verdrel, hameau dépendant de la commune de Fresnicourt. Il appartenait en 1894 à Alphonse Beauvois, propriétaire, demeurant à Estrée-Cauchy, commune voisine.

Les terres sur lesquelles il s'élève font partie du bassin de l'Escaut. Elles versent leurs eaux dans la Lawe, affluent de la Lys.

Toutes les pierres qui composent le monument ont été choisies parmi les nombreux blocs de grès tertiaire qui devaient anciennement affleurer sur place.

L'endroit est appelé : *les Bises-Pierres*, mais le dolmen lui-même est généralement désigné sous le nom de *la Table-des-Fées*. On dit aussi : *la Grise-Pierre*.

Loin d'avoir été érigé au sommet d'un tumulus comme le croyait Lequien, absorbé par l'idée que ce devait être un autel, il a, au contraire, été autrefois recouvert d'un tumulus, dont il subsiste des traces et dans les restes duquel il était encore enfoui, il y a vingt-trois ans, à une profondeur d'environ 50 cm.

Quatre supports (n°s 1, 2, 3 et 4 du plan, fig. 4), encore à peu près à leur place primitive bien que plus ou moins penchés, forment une chambre qui devait avoir au moins 3 m. de longueur, sur 1 m. 60 de largeur à l'entrée et 1 m. 67 au fond, avec une hauteur d'environ 1 m. 70.

La table qui la recouvrait a glissé. Elle est fortement inclinée vers le nord-est. Ses dimensions sont : 3 m. 50 dans sa plus grande longueur (de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est), environ 2 m. 50 dans sa plus grande largeur (du sud au nord), et 0 m. 60 à 0 m. 65 d'épaisseur.

Des quatre supports, deux (n°s 1 et 2) forment la paroi nord-nord-est de la chambre; un (n° 3), légèrement déplacé, ferme le fond de la chambre à l'ouest-nord-ouest; et le dernier (n° 4), plus long, forme à lui seul la paroi sud-sud-ouest. Ils mesurent :

	Longueur.	Épaisseur.
	—	—
N° 1.	1 m.	0 m. 40
2.	2 m. 63	0 m. 59 à 0 m. 58
3.	2 m. 15	0 m. 48
4.	3 m. 25	0 m. 35 à 0 m. 45

Le support n° 2 s'élève à 1 m. 68 au-dessus du sol de la chambre, mais sa hauteur n'est plus que de 1 m. extérieurement. Le support n° 4, fortement penché vers l'intérieur, émerge seulement de 1 m. 30.

La chambre est ouverte à l'est-sud-est.

Au devant de l'entrée, à 0 m. 35 du support n° 4, se voient deux autres supports (n°s 5 et 6), parfaitement alignés dans la direction du nord-nord-ouest au sud-sud-est et séparés entre eux par un espace vide de 1 m. 10, peut-être occupé jadis par une troisième pierre. Le premier de ces supports (n° 5) n'a que 0 m. 82 de longueur, mais le second (n° 6), beaucoup plus important, ne mesure pas moins de 3 m. 50 de longueur sur une épaisseur de 0 m. 38 à 0 m. 40. Sa hauteur visible est de 1 m. 20. Ces deux dernières pierres semblent avoir fait partie d'une allée coudée longue d'au moins 6 m. conduisant à la chambre du dolmen.

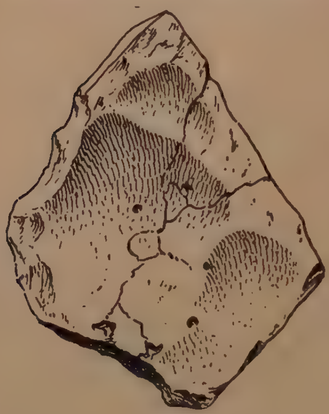


Fig. 6. — Table du dolmen de Fresnicourt. Face supérieure. Échelle : 1/66.

Dans l'intérieur de la chambre se trouvent deux blocs (P^1 et P^2), débris de table ou de supports. L'un d'eux (P^1) a 1 m. 75 de long sur 0 m. 90 de large; l'autre (P^2), dont la pointe s'appuie contre le support n° 2, a 1 m. 40 de long sur 0 m. 53 d'épaisseur.

Bien que la dalle qui recouvre la chambre présente encore d'imposantes dimensions, elle paraît avoir été fortement ébréchée. Elle est fendue sur presque toute sa longueur.

Les grandes excavations, les cupules, les trous et les rigoles que l'on observe sur sa face supérieure (fig. 6), et qui ont donné lieu à de terrifiantes légendes, ne sont que des jeux de la nature.

II. — Menhir d'Oisy-le-Verger.

(*Canton de Marquion, arrondissement d'Arras.*)

A 1 800 m. à l'ouest de l'église du village d'Oisy-le-Verger et à 600 m. au nord-nord-ouest du moulin de Brichambault, sur

la rive gauche de l'Agache, petit affluent de la Sensée, s'élève un menhir d'assez belle apparence, connu sous le nom du *Gros-Caillou* du *Vieux-Marais*. On l'aperçoit à une centaine de mètres à droite du chemin d'Oisy à Ecourt-Saint-Quentin par le marais, peu après avoir



Fig. 7. — Menhir d'Oisy-le-Verger, vu du sud-ouest.

traversé le ruisseau qui alimente le moulin, dans une partie actuellement asséchée du marais, dépendant de la commune d'Oisy.

C'est un pilier brut de forme vaguement quadrangulaire, un peu plus épais dans le bas que dans le haut. La coupe prise à la base (fig. 11) représente un quadrilatère ayant les mesures suivantes : grand côté nord-ouest, 1 m. 10; grand côté sud-est, 1 m. 06; petit côté nord est, 0 m. 80; petit côté sud-ouest, 0 m. 70.

Sa hauteur au-dessus du sol est de 2 m. 90. Mais, au dire des gens

du pays, la longueur du bloc serait beaucoup plus considérable. Ils ont la conviction qu'il est à présent très profondément enfoncé dans le marais tourbeux. Ce prétendu effondrement pourrait, suivant Terninck[1], provenir soit de l'affaissement de la tourbe, soit de l'exhaussement du sol.

De son côté, Bréan[2] suppose que « le monument plonge à travers



Fig. 8. — Menhir d'Oisy-le-Verger, vu du nord-est.

la tourbe jusqu'au fond du marais que l'on rencontre, d'après les dires les plus modérés, à 8 m. au-dessous du niveau des eaux. Selon une tradition plus que suspecte, ce menhir aurait été autrefois entièrement recouvert par les eaux ».

1. A. Terninck, *Monuments mégalithiques du Pas-de-Calais* (Manuscrit). 1880.
2 Bréan, Exploration du tumulus dit les Sept-Bonnettes (Extr. des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai*, 2e série, t. XIII, 1874-1876).

Il est plus que probable qu'il y a dans tout cela plus de rêve que de réalité. Si la pierre avait, ainsi que le présume Bréan, une longueur totale d'au moins 11 m., sa partie inférieure se trouverait par suite très profondément engagée dans la tourbe et, malgré le

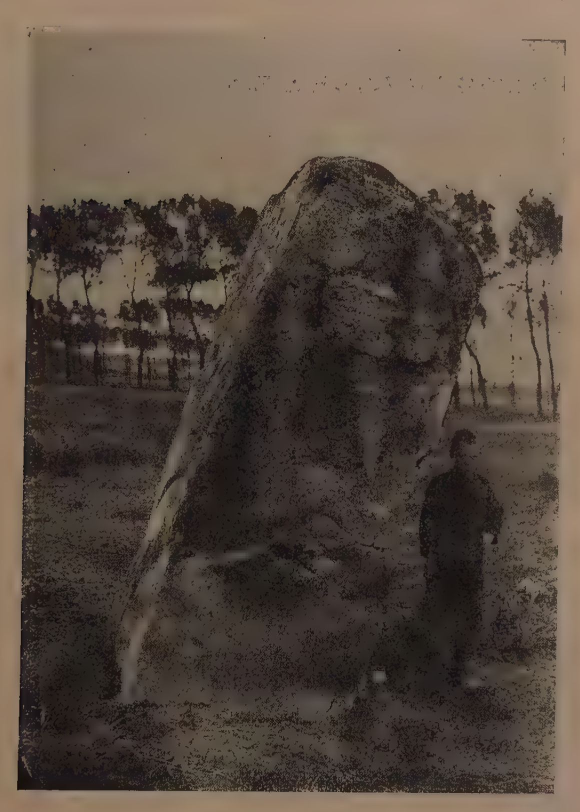


Fig. 9. — Menhir d'Oisy-le-Verger, vu du nord-ouest.

peu de solidité du terrain, elle ne se serait pas inclinée, comme elle l'est, vers le sud.

Un habitant du voisinage m'a dit qu'il y avait jadis, à côté du menhir, une autre pierre, plus petite, qui passait dans le pays pour le *Gendre* de la grosse pierre. Elle aurait été enterrée à 1 ou 2 m. de profondeur.

On raconte, au sujet du *Gros-Caillou*, diverses histoires plus ou moins invraisemblables. Les uns croient qu'il pousse et grandit

insensiblement. D'autres, au contraire, prétendent qu'il s'enfonce



Fig. 10. — Menhir d'Oisy-le-Verger, vu du sud-est.

petit à petit et qu'il finira par disparaître complètement dans le

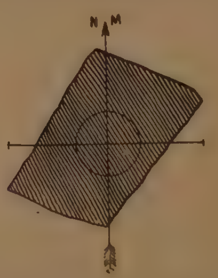


Fig. 11. — Menhir d'Oisy-le-Verger, coupe horizontale à la base Échelle : 1/50.

marais. Suivant ces derniers; il aurait été autrefois plus élevé.

Le menhir d'Oisy est en grès siliceux des sables éocènes du

Quesnoy, que l'on exploite pour la fabrication des pavés à 1 200 m. au nord-est, dans le bois du Quesnoy.

Sur la grande face regardant le sud-est, près du petit côté sud-ouest, à un peu plus de 1 m. de la base, on remarque un creux de forme circulaire, dont le fond mesure environ 50 cm. de diamètre (fig. 10). La profondeur en est très inégale. Quoique son contour soit d'une régularité presque parfaite, cette cavité peut être regardée comme le résultat d'un éclatement naturel.

III. — Menhirs de Mont-Saint-Eloi.

(*Canton de Vimy, arrondissement d'Arras.*)

Deux menhirs, généralement désignés sous les noms de *Pierres-Jumelles* ou *Pierres d'Acq*, mais qui ont également reçu ceux de *Pierres-Droites* et de *Pierres du Diable*, se dressent à 1 200 m. à l'ouest-sud-ouest de l'église de Mont-Saint-Eloi, à 1 600 m. à l'est de celle d'Acq, et à 400 m. au nord-nord-ouest du petit village d'Ecoivres, qui dépend de la commune de Mont-Saint-Eloi.

C'est par erreur qu'ils ont parfois été indiqués comme se trouvant sur la commune voisine d'Acq, et même sur celle beaucoup plus éloignée d'Ecoivres, canton et arrondissement de Saint-Pol. Il y a eu, dans ce dernier cas, confusion entre le hameau d'Ecoivres et la commune portant le même nom.

Ces menhirs sont situés au milieu de champs cultivés appartenant au hameau d'Ecoivres, sur la plaine dominant au nord le vallon où coule la Scarpe, à 600 m. de cette rivière et à moins d'une centaine de mètres à gauche du chemin qui, montant d'Ecoivres, se dirige vers le Bois de Saint-Eloi. A environ 100 m. est un vieux moulin à vent, qui est marqué sur la carte de l'État-Major.

Les deux pierres sont distantes l'une de l'autre de 8 m. 92 et alignées à peu près du nord-ouest au sud-est (fig. 14).

La plus petite (N° 1, fig. 15), qui occupe le nord-ouest, est dirigée dans sa largeur de l'ouest à l'est. Elle est très sensiblement inclinée vers le nord-ouest. Sa hauteur au-dessus du sol est de 3 m. du côté sud, et de 2 m. 70 seulement du côté nord à cause de son inclinaison et d'un léger relèvement du terrain. Sa coupe, à la base, a les dimensions suivantes : face sud, 1 m. 60; face nord, 1 m. 52; petit

côté est, 0 m. 68 ; petit côté ouest, 0 m. 34. Au sommet, sa largeur est de 1 m. 48 et elle n'a plus que 0 m. 50 et 0 m. 24 d'épaisseur.

La plus grande pierre (N° 2, fig. 16), celle du sud-est, également inclinée, mais moins fortement, vers le nord, mesure 3 m. 30 de hauteur. Elle est orientée dans sa largeur du nord-ouest au sud-est. Sa coupe, à la base, a comme dimensions : face nord-est, 1 m. 52 ; face



Fig. 12. — Menhirs de Mont-Saint-Éloi, vus de l'est.

sud-ouest, 1 m. 28 ; petit côté sud-est, 1 m. 05 ; petit côté nord-ouest, 0 m. 72. Sa largeur, qui va en diminuant de bas en haut, est sur la face sud-ouest (fig. 16) de 1 m. 08 à 1 m. 60 au-dessus du sol et elle n'a plus que 0 m. 38 à 0 m. 40 au sommet.

Plusieurs auteurs ont mentionné ces menhirs. Nous nous contenterons de citer les principaux : Quenson[1], L. de Givenchy[2], Achmet d'Héricourt[3] et Terninck[4].

1. Quenson, Notice historique sur quelques monuments des environs d'Arras, Pierres d'Acques, *Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord*, Douai, t. III, 1829-1830.

2. L. de Givenchy, Notice sur quelques monumens celtiques, romains et du moyen âge existant dans la Morinie (Extr. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, Saint-Omer, t. II, 2e partie, 1834).

3. Achmet d'Héricourt, Bauduin de fer, comte de Flandre, et les pierres d'Acq, *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, t. XXXIII, 1861.

4. Auguste Terninck, Notice sur les pierres d'Acq (*Mémoires de la Société des*

Terninck donne à l'un d'eux 3 m. et à l'autre 4 m. de hauteur. Selon L. de Givenchy leur hauteur serait de 12 à 15 pieds, soit de 3 m. 90 à 4 m. 87. Mais ces chiffres sont, ainsi que nous venons de le voir, quelque peu exagérés. L'absence de fractions



Fig. 13. — Menhirs de Mont-Saint-Éloi, vus du sud-est.

prouve d'ailleurs que les pierres n'ont pas été mesurées d'une façon précise. Les indications publiées, d'après l'abbé Leblond, dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule, Époque celtique*, ne sont pas plus exactes. Suivant elles, les deux menhirs se trouveraient sur la commune d'Ecoivres et ils ne seraient éloignés l'un de l'autre que de 5 m.

Antiquaires de la Morinie, Saint-Omer, t. V, 2e partie, 1839-1840). — *Étude sur l'Atrébatie avant le VIe siècle*, 1866. — Étude sur l'époque dite préhistorique (*Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2e série, t. XI, 1879).

On croit généralement qu'ils sont enfoncés en terre d'une longueur à peu près égale à celle qui dépasse le sol, mais cela est peu probable. Leur inclinaison semble le démentir.

Les *Pierres d'Acq*, qui seraient mieux nommées les *Pierres d'Ecoivres*, sont en grès tertiaire du pays et reposent sur la craie. Toutes deux portent des cupules, qui ne sont que des trous naturels. Ces cupules sont plus nombreuses sur la grande pierre, principalement sur sa face tournée vers le sud-ouest (fig. 16). Certaines d'entre elles ont jusqu'à 4 cm. de profondeur; leur diamètre varie de



Fig. 14. — Menhirs de Mont-Saint-Éloi. Coupe horizontale à la base. Échelle : 1 100.

2 à 10 cm. La face nord-est du même bloc est curieusement *fouillée*.

Ces menhirs ont aussi leurs légendes. D'après une tradition locale, accréditée par les Chroniques de l'Abbaye de Saint-Éloi, ils auraient été dressés en 862 par Baudouin dit *Bras-de-fer*, forestier de Flandre, pour perpétuer le souvenir des deux victoires qu'il remporta en ce lieu sur le roi de France, Charles le Chauve. Baudouin ayant enlevé Judith, fille du roi Charles, dont il voulait faire son épouse, le père irrité prit les armes pour se venger; mais, vaincu, il finit par condescendre aux désirs du Flamand. Il lui accorda sa fille et érigea en sa faveur la Flandre en comté.

Il aurait aussi existé une autre légende, d'un caractère plus populaire et sans doute plus ancienne, dans laquelle il était question du Diable.

Quant à la tradition historique, ce qui semblait lui donner un certain poids ce sont les trouvailles faites sur l'emplacement même qu'occupent les menhirs. Vers 1820, suivant Terninck, ou plus anciennement, vers la fin du XVIII[e] siècle, suivant Leblond, le comte de Brandt de Galametz, propriétaire du terrain, aurait fait exécuter auprès de ceux-ci des recherches qui amenèrent la découverte de plusieurs tombes. On aurait notamment rencontré, entre les deux pierres plantées, un grand tombeau en grès bruts, dont on aurait

retiré des armes en fer. Terninck pense qu'il s'agit de sépultures mérovingiennes.

Le même auteur a, en outre, signalé la présence, dans les bois de la commune de Mont-Saint-Éloi, d'énormes blocs de 15 à 20 mètres cubes posés sur le sol ou un peu enterrés. Plusieurs de ceux que l'on a brisés recouvraient des ossements humains, parfois, lui a-t-on



Fig. 15. — Menhir n° 1 de Mont-Saint-Éloi. Face sud.



Fig. 16. — Menhir n° 2 de Mont-Saint-Éloi. Face sud-ouest.

assuré, accompagnés d'un vase « incuit ». Mais il ne dit pas si ces pierres reposaient sur des supports.

Les champs qui entourent les Pierres-Jumelles renferment de nombreux éclats de silex, dont quelques-uns portent des traces de travail intentionnel.

Les hautes tours de l'ancienne Abbaye de Saint-Éloi qui couronnent le mont Saint-Éloi ont, comme on le sait, été presque totalement détruites par les projectiles ennemis. Il est très probable que les menhirs, qui, bien que placés dans une position moins élevée, sont cependant complètement à découvert et visibles de très loin, ont eux aussi servi de cible à l'artillerie des brutes allemandes.

IV. — Tumulus de Sailly-en-Ostrevent.

(*Canton de Vitry, arrondissement d'Arras.*)

Le tumulus des *Sept-Bonnettes*, du haut duquel l'œil embrasse un vaste horizon, repose sur une légère éminence. Il est situé entre

Sailly-en-Ostrevent et Boiry-Notre-Dame, à 1 900 m. au sud-ouest du premier de ces villages et à 2 200 m. à l'est-nord-est du second, à 900 m. au nord-ouest de la rivière la Sensée. Le point culminant sur lequel il s'élève, marqué sur la carte de l'État-Major au 80 000ᵉ, fait partie de la commune de Sailly, et non de celle de Boiry, comme on l'a parfois indiqué. Un cromlech de forme singulière, tout à fait unique en son genre, couronne le tertre artificiel.

Cet étrange monument a été signalé dès 1811 par Sébastien Bottin[1]. Il a été depuis décrit par L. de Givenchy[2], en 1834; par Tailliar, qui en a donné une figure en lithographie dans son *Essai sur l'histoire du régime municipal romain*, imprimé à Douai en 1852; par Auguste Terninck[3], qui en a également donné, en 1866, un petit dessin lithographique assez médiocre dans son *Étude sur l'Atrébatie avant le VIᵉ siècle*; par Bréan[4], qui a dirigé les fouilles qui y ont été entreprises vers 1876; ainsi que par un certain nombre d'autres auteurs, qui n'ont guère fait que répéter que ce qui avait été écrit avant eux.

Le tumulus des Sept-Bonnettes devait avoir anciennement la forme d'un cône tronqué à base ronde, mais, comme il a été sensiblement entamé sur deux de ses côtés par les travaux de culture, il a pris une forme ovalaire. Son plus grand diamètre, mesuré à la base, est de 38 m. 50, alors que son petit diamètre n'a que 28 m. 70.

Il se termine par une plate-forme s'élevant à environ 5 m. au-dessus du sol naturel et mesurant tout au plus une dizaine de mètres de diamètre. Sur cette plate-forme sont plantées six pierres disposées en cercle. L'espèce de cromlech qu'elles forment a un diamètre intérieur de 4 m. (fig. 19).

Les pierres qui le composent, assez régulièrement espacées, sont distantes l'une de l'autre d'un peu moins de 2 m. Les intervalles qui les séparent varient de 1 m. 72 à 1 m. 95. La hauteur des pierres,

1. Extrait d'un mémoire sur les monuments celtiques du département du Nord, *Société d'amateurs des sciences et arts de la ville de Lille*, 4ᵉ cahier, 1811-1812.

2. Notice sur quelques monumens celtiques, romains et du moyen âge existant dans la Morinie, *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. II, 2ᵉ partie, 1834.

3. Étude sur l'époque dite préhistorique. *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2ᵉ série, t. XI, 1879.

4. Exploration du tumulus dit les Sept-Bonnettes. Douai, 1877. Extr. des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai*, 2ᵉ série, t. XIII, 1874-1876.

au-dessus du sol de la plate-forme, oscille entre 0 m. 60 et 0 m. 80. Elles ont une largeur assez uniforme, dont les extrêmes sont 0 m. 27 et 0 m. 34, sur une épaisseur à peu près égale; mais elles sont un peu plus étroites du côté intérieur que du côté extérieur, et repré-

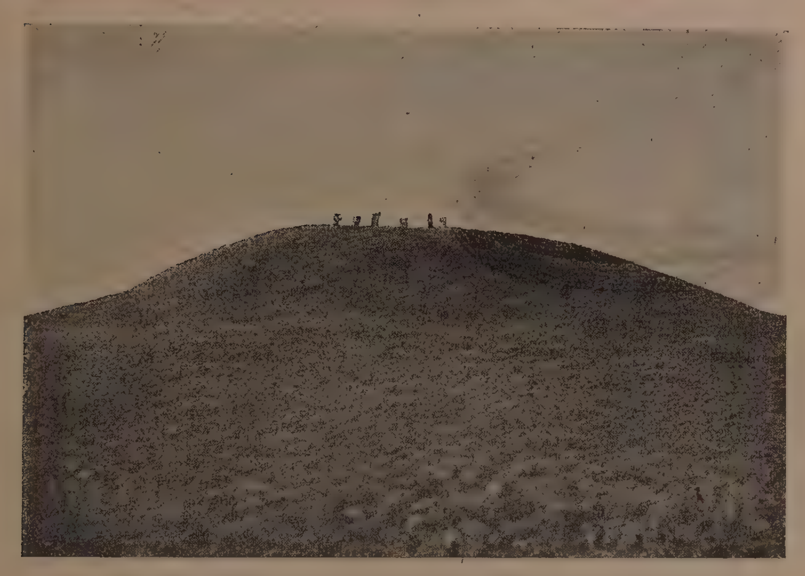


Fig. 17. — Tumulus des Sept-Bonnettes, à Sailly-en-Ostrevent.

sentent en coupe horizontale un trapèze régulier, dont la grande base est plus ou moins convexe (voir fig. 21).

Leur forme n'est pas facile à décrire, le dessin peut seul permettre de la bien faire comprendre. Comme on peut s'en rendre compte en jetant un coup d'œil sur les figures 20 et 21, la partie supérieure des pierres, plus ou moins arrondie, présente du côté qui regarde le centre du cromlech une sorte de talon, faisant saillie de 8 à 10 cm.

Dans la partie qui sort de terre, ces pierres sont grossièrement taillées à grands éclats sur toutes leurs faces, sauf cependant dans l'entaille qui se trouve au-dessous du talon et s'étend presque jusqu'au pied, où elles sont piquées avec soin et parfaitement aplanies (*a b c*, fig. 20).

La partie inférieure des pierres, profondément enfoncée dans le tumulus, est presque brute; elle mesure, d'après Bréan, 1 m. 40 de longueur, et elle est solidement calée au moyen de blocs de grès

superposés à sec. Les pierres ont, par conséquent, une longueur totale d'environ 2 m.

Au centre du cromlech, j'ai remarqué, en 1894, une excavation de 2 m. 20 de diamètre, n'ayant qu'une faible profondeur. Suivant L. de Givenchy, il y aurait eu là, vers 1834, un petit « tertre de gazon, en forme de cône tronqué, sur lequel était, dit-on, posée une



Fig. 18. — Partie du cromlech des Sept-Bonnettes.

pierre beaucoup plus élevée présentant la forme d'un pain de sucre renversé ». Pourtant Bottin, dans son mémoire qui est plus vieux de vingt-trois ans, ne parle pas de cette petite butte centrale. Il dit au contraire : « au milieu, on voit un trou peu profond, où les anciens du pays assurent qu'il y a eu une septième pierre, dont on ignore la forme ». D'autre part, Bréan rapporte en 1876 que : « les anciens du bourg sont unanimes pour affirmer qu'une septième pierre qui a disparu existait encore il y a soixante ans (par conséquent en 1816, c'est-à-dire à une date postérieure d'au moins cinq ans à la visite de Bottin) au centre du cercle. Suivant leurs dires cette septième pierre était circulaire et l'un d'eux affirme qu'elle portait une inscription composée de caractères indéchiffrables. »

Malgré les contradictions qu'on relève dans les passages que nous venons de citer, il ne saurait être mis en doute qu'il y ait eu anciennement, au milieu du cercle que dessinent les six pierres encore existantes, une septième pierre. Le nombre *sept* qui figure dans le

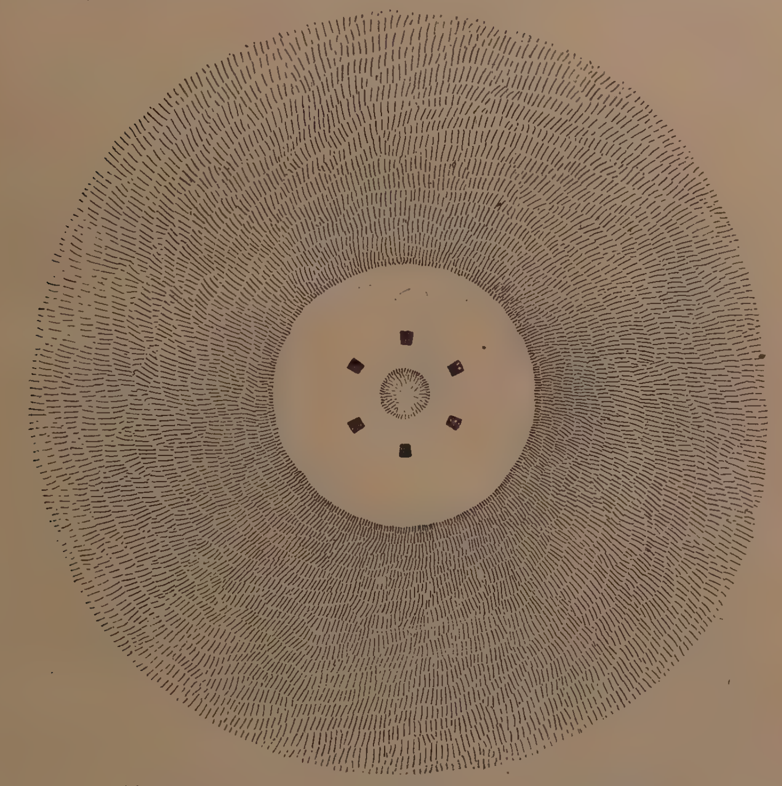


Fig. 19. — Tumulus des Sept-Bonnettes. Plan. Échelle : 1/300.

nom que porte le tumulus en fournit une preuve décisive. Il est, en outre, très probable que cette dernière pierre, plus haute et plus volumineuse, n'avait pas la même forme que les autres. On ne peut que regretter sa disparition, car elle aurait peut-être aidé à expliquer ce qu'est ce mystérieux monument.

Des fouilles ont été entreprises dans le tumulus, en 1876, à l'aide du produit d'une souscription due à l'initiative de la Commission d'archéologie et d'ethnographie du Musée de Douai et de la Société des sciences et des arts de Douai. Bréan fut chargé de les diriger.

Mais ces fouilles, bien que exécutées avec un très grand soin, n'ont pas apporté beaucoup de lumière sur l'origine et la destination du cromlech.

Une tranchée ouverte sur toute la longueur du tertre artificiel, a montré qu'il était composé de terre sablonneuse mélangée de cendres et de débris de charbon, recouverte d'une couche d'argile de 0 m. 70 d'épaisseur et, au-dessus, d'une couche de terre végétale, épaisse de 0 m. 30. Dans la terre sablonneuse du fond, on a recueilli des fragments de poterie grossière, des percuteurs et des silex finement taillés : lames, grattoirs, pointes de flèches, etc. Ces objets ont été remis au Musée de Douai. Cela semble indiquer que le tumulus a une origine fort ancienne, mais les curieuses pierres auxquelles il sert de base sont certainement beaucoup plus récentes.

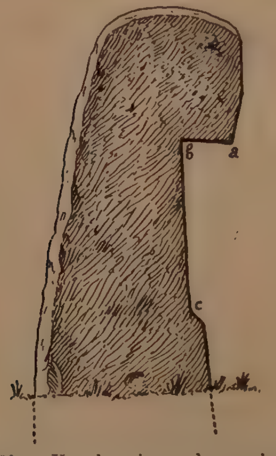


Fig. 20. — Une des pierres du cromlech des Sept-Bonnettes, vue de profil. Échelle : 1/15.



Fig. 21. — Coupe horizontale de la pierre représentée figure 20. E, côté extérieur. I, côté intérieur. Échelle : 1/15.

Faut-il voir dans ces dernières la carcasse en pierre du soubassement d'un vieux moulin à vent, ou les restes d'un très ancien poste de télégraphie optique? Nous nous garderons bien de trancher la question, car ce sont là de simples suppositions ne reposant sur aucune preuve suffisante. Notons, cependant, que Bottin dit, dans le mémoire qu'il a publié en 1811, que le cromlech est appelé, sur une carte dressée il y a plus de trois cents ans, le *Signal aux Feux*.

S'appuyant sur cette dénomination, également donnée par d'anciennes traditions au Mont de Vimy, qui peut être vu du tumulus de Sailly dont il est distant d'environ 16 km., et sur ce que dit César de la rapidité avec laquelle les Gaulois transmettaient des nouvelles

à distance très éloignée, au moyen de signaux de feu placés sur les hauteurs et correspondant entre eux, L. de Givenchy penche pour la seconde des hypothèses ci-dessus émises. Il regarde le monument qui nous occupe comme une sorte d'antique sémaphore.

Mais Bottin ajoute que, de son temps, celui-ci n'était plus connu que sous le nom de *Mont des Sept-Bonnettes*, des *Sept-Fillettes* ou des *Sept-Marconnettes*. Le mot « Bonnette » a probablement ici la signification de *Bornette*, petite borne. Il en est de même du mot « Marconnette », qui n'est sans doute qu'un diminutif de *Marc*, marque, qui a aussi le sens de limite ou de borne, et dont les dérivés : Marcail, Marquois, Marquage, Marquelot, etc., se retrouvent fréquemment dans les noms de lieux du Pas-de-Calais.

Le cromlech des Sept-Bonnettes est l'objet de diverses légendes. Suivant une tradition locale rapportée par Bréan : six jeunes filles réunies sur la plate-forme du tumulus pour se livrer au plaisir de la danse, un dimanche, à l'heure où l'on célébrait le service divin, ont été métamorphosées en pierres, ainsi que le ménétrier qui, placé au milieu de la ronde, les accompagnait.

Tailliar raconte que l'on croit aussi dans le pays qu'à une époque qui se perd dans la nuit des temps, une grande bataille aurait été livrée en cet endroit, et que le monticule avec les pierres auraient été élevés en mémoire de cet événement.

Une autre histoire populaire, recueillie par Terninck, veut que les pierres du cromlech représentent des vedettes placées là par un corps d'armée pour surveiller les mouvements de l'ennemi, vedettes que l'on aurait remplacées par des blocs de grès pendant que l'armée se retirait en secret.

Au dire de Bréan, à la base du tumulus existait autrefois une fontaine, qui a été reportée plus loin. Le même auteur nous apprend en outre qu'il y avait vers 1860, non loin de la colline sur laquelle il se trouve, un second tumulus de grande dimension, qui a été détruit depuis. Le tumulus des Sept-Bonnettes est établi sur une couche d'argile éocène, reposant sur la craie. Les blocs de grès dur, de couleur gris clair, dans lesquels ont été taillées les pierres du cromlech doivent provenir des sables éocènes du Quesnoy, dont on retrouve des lambeaux à un peu plus de 3 km. au nord-est et au sud-ouest.

Notes eugéniques[1]

Par le Dr E. LANDAU
Professeur à l'Université de Berne

Tandis que, dans notre première étude eugénique, nous avons exposé les données biologiques qui montrent que, pour l'homme normal, l'amour et le désir de l'enfant sont des sentiments naturels, nous mentionnerons dans cette seconde note les principes et les conditions nécessaires au point de vue biologique pour l'établissement d'une famille saine et normale.

Notre observation nous amène à dire qu'à l'heure actuelle, où la vie humaine civilisée se complique sans cesse, les mariages s'organisent avec, comme préoccupation constante et primordiale, l'équilibre des fortunes, des situations, des noms et que les questions de santé, de bonne conformation des jeunes gens, pourtant de toute première importance, passent au second plan.

A notre avis, on doit s'occuper non seulement de la santé des fondateurs de la famille en général (rechercher les traces des maladies héréditaires dont l'influence sur le développement de l'enfant est reconnue comme grave par la science, tuberculose, syphilis, alcoolisme, maladies mentales, épilepsie, hémophilie, etc.), mais aussi de la santé des époux en particulier. Nous regrettons que cette conception consistant dans le grand danger des maladies héréditaires, ne soit pas suffisamment prise en considération par les autorités compétentes.

C'est ainsi que, dans son étude *Le Problème de la dépopulation*, M. J. Bertillon affirme que, d'après l'avis d'un docteur, l'alcoolisme n'amène pas la stérilité puisqu'il n'est pas rare de rencontrer les familles les plus nombreuses avec des parents alcooliques. Cette observation est juste, mais, ce qu'il faut dire aussi et ce que Bertillon n'a pas mentionné, c'est que, de tous ces enfants nés de parents alcooliques, la plus grande majorité meurt jeune et ceux qui réussissent à vivre portent presque toujours de graves stigmates de dégénérescence et sont ou nuisibles ou improductifs pour leur pays.

1. Voir *Rev. Anthropologique*, nos 7-8, Juillet-Août 1916.

Quant aux autres maladies, mentionnées tout à l'heure, nous savons quels événements malheureux elles amènent dans les familles.

Il serait donc à souhaiter que, dans une large mesure, s'établissent la coutume que les parents des jeunes époux prennent les uns vis-à-vis des autres des garanties sur la bonne santé de leurs enfants, sans que cette demande soit blessante ou douloureuse. Le jeune homme, de lui-même, spontanément, devrait désirer montrer qu'il est capable de donner la vie à des êtres sains et vigoureux, et qu'il n'apporte à la jeune fille aucun symptôme de maladies vénériennes. La jeune fille, elle-même, devrait aussi accepter avec bonne volonté un examen qui serait une simple constatation de bonne conformation; les deux examens seraient faits naturellement de la plus discrète manière parce qu'un mariage ne doit rien perdre de sa poésie.

Donc nous insistons avant tout sur l'établissement d'une loi qui existe déjà pour l'homme dans quelques états de l'Amérique du Nord et d'après laquelle les jeunes gens devraient être munis pour le mariage de certificats : lui sur une réaction de Wassermann et sur une préparation bactériologique de Gramm; elle d'un certificat, d'une « potentia gestandi ». Il est possible que cette proposition donne lieu à des critiques. Elle peut offusquer la pruderie mais elle n'offensera ni la pureté d'une jeune fille sérieuse ni l'amour-propre d'un homme consciencieux.

Nous nous demandons si l'homme qui a abusé de ses forces dans sa jeunesse a, au moment de son mariage, le désir naturel de l'enfant suffisamment intense; mais nous sommes pleinement convaincu que chaque jeune fille normalement développée désire un enfant de l'homme qu'elle aime, car c'est un besoin naturel que lui impose le fonctionnement même de son organisme. Et si la jeune femme moderne retarde souvent l'arrivée de son premier enfant, cela est dû à diverses causes. D'abord aux idées ridiculement établies que la maternité amène avec elle un cortège de soucis, de peines matérielles, de responsabilités et diminue les charmes de la jeunesse. Mais c'est aussi et surtout parce que, dès le premier jour du mariage, les deux époux ne se considèrent pas comme équivalents; c'est l'homme qui pose et résout les conditions, et la femme qui les accepte peut-être souvent contre ses désirs intimes et ses espoirs de jeune fille. Il est presque certain que cette inégalité dans la conception de la vie est la conséquence d'une éducation différente.

Sans vouloir nous occuper de la question des droits d'une femme dans la vie sociale d'un état moderne, il est évident que, dans la fondation de la famille, elle doit avoir les mêmes désirs et les mêmes droits que l'homme. Mais par le fait que son éducation n'est pas suffisamment large, celle qu'elle donne à ses enfants est aussi étroite. Elle élève différemment son fils et sa fille; à celui-ci elle permet une organisation de vie qu'elle ne peut pas tolérer à celle-là; et le père même, qui est d'avis de donner au garçon une éducation large et libérale, ne s'oppose pas à une éducation étroite et mystique de sa fille.

Il est vraiment très à regretter que, dans l'éducation des enfants, même

dans les pays les plus avancés et civilisés, le même personnage qu'un psychiâtre trouve et accepte avec une conviction naturelle qu'un paradygme d'idées délirantes mégalomaniques et mystiques soit donné à sa fille comme exemple de modestie, de bonté, de moralité et de divinité supérieure. Il est non moins à regretter que, par la faute de l'homme, la mère qui a la plus grande influence sur l'éducation des enfants, fille ou garçon, ne reçoive pas dans sa jeunesse un développement suffisant pour l'élargissement de ses idées sur une base biologique.

En résumant, nous demandons donc :

1° Une garantie eugénique pour l'organisme des individus;

2° Un élargissement de l'éducation et des droits de la femme dans les questions de la famille.

Ces deux conditions réalisées, nous sommes certains de pouvoir dire que la vie de la majorité des ménages sera embellie par la venue d'un enfant. Mais, comme nous l'avons mentionné déjà, des motifs absurdes et condamnables annihilent ce désir de maternité.

Très souvent, la femme riche ne désire pas l'enfant, afin de ne pas être arrêtée, dans sa vie mondaine, par l'obligation qu'elle aurait de soigner et de ménager sa santé dans l'intérêt même de l'être auquel elle doit donner naissance. Il lui est pénible de ne plus partager avec son mari, les distractions hors du foyer, et elle accepte mal qu'il cherche seul, souvent grâce aux ressources qu'elle a apportées dans leur ménage, les dérivatifs au labeur quotidien.

Il est d'ailleurs bien à remarquer, et les statistiques le prouvent, que lorsqu'on étudie la répartition de la natalité dans divers pays, on s'aperçoit vite que le nombre des naissances est d'autant plus faible que le pays est plus riche.

Pour la femme pauvre, le motif est tout autre : c'est une raison économique. L'homme n'a souvent pas un point de vue juste des devoirs du mari et de la femme; il ne comprend pas que c'est pour lui, non une largesse personnelle, mais un strict devoir biologique de porter les responsabilités et d'assurer la vie matérielle de sa famille; il reproche à sa femme l'existence tranquille qu'elle passe auprès de ses enfants. C'est lui qui gagne l'argent et qui a par conséquent seul le droit d'en disposer à sa guise, et de la façon qui lui est agréable. Ainsi les ressources qui devraient servir à faciliter la vie de toute la famille, s'épuisent de la plus malheureuse manière. Et dans un pays où les cafés, les restaurants, les tavernes, les buvettes, les bars sont la plus grande attraction de la majorité des hommes, et restent ouverts le soir alors que les magasins d'alimentation, les pharmacies, etc., se ferment, il est bien difficile que chez un individu insuffisamment consciencieux les conceptions de ses devoirs familiaux prennent corps.

La femme est donc obligée de quitter le logis pour gagner aussi la vie de la famille, et de ce fait les maternités sont très compromises, car rien n'est plus contraire à la bonne santé de la femme qu'un séjour prolongé

dans les usines, les ateliers, les magasins, où elle respire un air vicié et où elle est presque constamment debout.

Tant que le mari ne comprendra pas et n'acceptera pas en principe que son gain appartient à la famille en commun et non à lui personnellement, tant qu'il ne comprendra pas que le beau rôle de la femme n'est pas dans la recherche du travail au dehors, mais de rester à son foyer, les nombreuses familles se raréfieront. Et il faut admettre leur diminution comme inévitable surtout dans les grandes villes, où les logements sont difficiles à obtenir, non seulement à cause du prix élevé des loyers, mais aussi à cause des difficultés que soulèvent les voisins dont l'égoïsme ne supporte ni le bruit ni la gaieté des enfants. Nous insistons donc sur la nécessité, pour la mère, de ne pas être obligée de laisser sa maison, d'abandonner ses enfants pour aller au dehors gagner sa vie. Si l'homme n'a pourtant pas un emploi suffisamment rémunéré pour subvenir aux dépenses du ménage, que faut-il faire?

Aider. — Mais nous ne croyons pas que les primes en argent dont on parle beaucoup à l'heure actuelle soient une aide efficace et arrêteront la dépopulation d'un pays. L'argent est une épée à deux tranchants; il n'est pas du tout sûr qu'il soit employé pour couvrir les dépenses occasionnées par la naissance d'un nouvel enfant, mais bien pour donner un inutile confort à la famille. Les primes en nature auraient plus de chance d'arriver à un résultat. Comme il existe à l'heure actuelle des écoles où on donne aux enfants l'instruction gratuite, il faut qu'il existe dans un pays, non seulement des magasins d'approvisionnements de toutes sortes, non seulement des pharmacies où les malades recevront gratuitement leurs remèdes, mais aussi des médecins de quartiers mais fonctionnaires d'État et chargés de répondre au besoin de la population. On nous dira que tout cela existe déjà sous diverses formes, orphelinats, crèches, dispensaires, hôpitaux, ouvroirs, maternités, coopératives, etc. Mais ceci présente un caractère de charité qui blesse la susceptibilité de beaucoup de gens.

A notre avis, l'État devrait prendre à sa charge, comme Platon l'avait proposé dans sa *Politicæ*, cette organisation d'entr'aide, œuvre nationale.

Il ne faut pas non plus espérer arriver à augmenter la population d'un pays par des mesures draconiennes prises contre les malheureuses qui n'ont pas le courage d'accepter les conséquences d'un amour illégal ou la possibilité ou le désir d'augmenter leur famille. Ce sont là des mesures préventives, mais il faut avant tout songer à sauver et à placer dans des conditions favorables à un bon développement les enfants qui naissent. Il faudrait arriver à la suppression de ces taudis ouvriers, où la famille est dans une promiscuité malsaine, où l'hygiène est déplorable, où les maladies contagieuses sont en permanence, où le mari, sa journée de travail finie, ne trouve aucun coin agréable pour se reposer.

C'est le devoir d'un gouvernement et des sociétés philanthropiques de s'occuper, non des cas séparés, mais du principe général qui consiste à faciliter l'organisation des logements hygiéniques à chaque ménage qui

en aura besoin. On pourrait, par exemple, avec l'appui du gouvernement, établir des quartiers entiers où il serait possible de bâtir des maisons ouvrières, non comme elles existent actuellement (casernes anti-hygiéniques), mais de petites maisons avec jardin où la vie serait attrayante, agréable, confortable et saine. Les heures y seraient pour tous des heures de délassement et de joie et les enfants aussi nombreux qu'ils soient s'y éleveraient sans des difficultés trop grandes.

Dans un article du Dr Van Roye (*Paris Médical*, 26 mai 1917, n° 21), nous relevons l'idée suivante : « Trouver un remède à la diminution de la natalité est chose difficile. Celle-ci dépend de facteurs sociaux qui ont des causes profondes contre lesquelles toute lutte est impossible. »

Les causes sont profondes sans doute, mais la lutte n'est pas impossible. Il nous semble seulement qu'elle doit être faite avec une bonne orientation.

Luttons contre ce mal social, non au moyen des primes en argent et des lois draconiennes, mais par une éducation saine et élargie sur la base biologique, par une hygiène sociale, par une diminution possible de l'alcool, par une aide efficace aux familles nombreuses. Nous sommes complètement de l'avis du Dr Boulay qui dit dans sa thèse (Paris, 1915, page 52) :

« Il faut avoir à cœur de dire surtout que ce ne sont pas les lois, ni les règlements de police qui rendront la jeunesse plus pure, le foyer conjugal plus digne, plus respecté, l'enfant plus vivement désiré. On ne réalisera cette tâche qu'à coups de vertu. »

Livres et Revues

Fr. Sarasin. — *Étude anthropologique sur les Néo-Calédoniens et les Loyaltiens. Les caractères extérieurs.* (Extr. des *Archives suisses d'Anthr. gén*, 1916-17.)

Nous extrayons de ce mémoire des renseignements scientifiques de la plus fraîche date et issus de la plus importante étude qui ait paru sur les caractères physiques des indigènes depuis celle du Dr Bourgarel (1865). Avec le Dr Roux, en 1911-12, M. F. Sarasin a visité la plupart des tribus calédoniennes et loyaltiennes. Plus de 350 individus ont été mesurés et photographiés; en outre bon nombre d'échantillons de la chevelure, environ 200 crânes et beaucoup de squelettes ont été collectionnés. M. Sarasin s'est proposé d'ailleurs de faire une monographie anthropologique dont il n'a publié que l'aperçu initial ici utilisé qui envisage seulement les caractères extérieurs.

D'après les renseignements fournis par M. L. Martin, chef du bureau des Affaires indigènes à Nouméa, le chiffre total des indigènes de la Calédonie, d'après le recensement de 1911, s'élève à 16 902 âmes. Ce qui fait un indigène par kilomètre carré.

La proportion des sexes est très défavorable : 7 348 ♀ pour 9 554 ♂.

Le recensement de 1885 avait donné 25 975 indigènes. C'est une diminution de plus d'un tiers. Toutefois la rapidité de cette diminution paraît décroître depuis une dizaine d'années.

En tout, sans l'île des Pins, 283 villages indigènes dont 155 ont moins de 50 habitants et 6 plus de 150. La société est divisée en tribus gouvernées par un grand chef et se distinguant généralement par une langue spéciale. La plus grande tribu possède 1 857 membres, la plus faible 225. M. Leenhardt, missionnaire, compte 16 langues bien distinctes quoique possédant un fonds commun de racines.

Les petites îles Loyalty, à l'est, ont une population, environ 5 fois plus dense, de 11 173 habitants dont 5 294 pour le sexe féminin. La diminution de la population semble y être presque arrêtée, résultat dû, affirme M. Sarasin, au fait que les îles Loyalty ont été déclarées, depuis leur prise de possession par la France, en 1864, réserves indigènes.

La taille moyenne pour 250 hommes = 1 662 mm. et pour 65 femmes 1 566. Elle varie suivant les régions de l'île. Elle est plus grande sur la

côte que dans l'intérieur. La taille des Loyaltiens est à peu près la même. La longueur relative des jambes paraît être plutôt considérable.

Le mollet est fortement développé.

Le pied est long et puissant. Il s'élargit en éventail vers les orteils dont les deux premiers sont séparés fortement l'un de l'autre.

La poitrine des hommes est vigoureusement développée ainsi que la région mammaire. Chez la femme les mamelles ont une forme conique et se flétrissent très rapidement à l'extrême. L'indice céphalique moyen sur le vivant diffère énormément de l'indice craniométrique.

Vivant : 185 hommes = 76,5. — 50 femmes = 76,7.

Crânes : 102 hommes = 71,8. — 62 femmes = 71,2.

Cette différence est attribuée à l'épaisseur exceptionnelle des muscles temporaux et aussi de la peau des parties latérales de la tête.

L'indice paraît s'élever du nord au sud de la côte est. La moyenne pour le vivant, dans la moitié ouest de l'île, atteint 79,4 (55 hommes) sans qu'aucune déformation artificielle soit en jeu.

L'auteur signale bien que l'usage est très répandu, en Calédonie, de masser ou frotter la tête du nouveau-né le jour même de la naissance, cela probablement sans conséquence. Il affirme d'autre part que l'emploi de bandages ou autres moyens de déformation artificielle est inconnu en Calédonie et aux îles Loyalty.

Chez les Loyaltiens l'indice céphalique moyen s'abaisse beaucoup : 72,5 pour un groupe de 87 hommes des trois îles et 73,7 pour 38 femmes. Il y a plus d'homogénéité, en outre, qu'en Calédonie.

Chez les Calédoniens la glabelle et les bosses sourcilières sont très saillantes; chez les Loyaltiens également, mais le front est plus haut et moins incliné en arrière. La face est large et courte, plus longue aux Loyalty en raison de l'allongement de la région naso-mentonnière.

L'indice nasal moyen de 67 hommes néo-calédoniens = 102,2 et celui de 19 femmes 101,8. La largeur du nez dépasse donc sa hauteur. Aux Loyalty la platyrhinie est moins accentuée, 91,5 pour 87 hommes et 92,3 pour 38 femmes. La largeur de la bouche est également considérable.

Les lèvres sont d'un violet plus ou moins foncé, la supérieure plus pigmentée. Chez la femme la coloration est d'un ton violet clair ou violet rose, chez les enfants elle est rose plus ou moins claire. La coloration violette apparaît d'abord sur la lèvre supérieure. Les lèvres des adultes sont fortes et épaisses, surtout chez les gens du nord, mais pas renflées comme chez les nègres africains. La fente entre les deux lèvres est droite, ce qui contribue beaucoup à rendre l'expression brutale. Vues de profil les lèvres font saillie en forme de cône.

Chez les Loyaltiens les lèvres sont, en moyenne, d'une conformation plus fine. Les mâchoires et les dents sont très puissantes et le prognathisme énorme.

L'ouverture palpébrale est d'une largeur médiocre, souvent étroite. La couleur de l'iris est d'un brun plus foncé chez la femme et plus encore chez l'enfant.

Les sourcils sont très développés et donnent aux hommes, en raison de la saillie plus grande des arcades sourcilières, une expression sombre.

Les oreilles, surtout chez les enfants, s'écartent en général considérablement de la tête. Le lobule est adhérent en totalité dans la grande majorité des cas.

La couleur de la peau, étudiée avec un soin rare par M. Sarasin, présente de très grandes variations suivant les régions du corps, suivant le sexe et, naturellement, suivant l'âge. Elle varie entre les numéros 27 et 33 du tableau de Broca, c'est-à-dire du brun très foncé au brun clair et rosé. Elles ne pourront être bien décisives que dans les planches de la publication définitive de l'auteur. Sur la poitrine des hommes, belles nuances d'un brun médiocrement foncé et d'un brun rougeâtre, coloration plus foncée du ventre; brun noirâtre ou rougeâtre souvent enrichie par de beaux reflets purpurins. Le visage, surtout les joues et le nez sont au contraire beaucoup moins pigmentés que la poitrine. Le front est plus foncé que le reste du visage.

Les colorations sont beaucoup moins foncées en général chez les femmes, avec des variations de même ordre suivant les régions. Dans les deux sexes les parties régulièrement recouvertes par des habits montrent un affaiblissement de la coloration, fait qui nous semble être des plus intéressants au point de vue de la genèse des colorations.

Vers trois ou quatre ans, les enfants sont encore d'une couleur sensiblement plus claire que les adultes et ne présentent des tons foncés que vers cinq à sept ans, alors que la coloration de l'âge adulte serait atteinte, d'après divers auteurs, au bout de quelques semaines chez les enfants nègres africains, de quelques mois chez les Australiens.

La couleur de la peau et ses variations diffèrent peu chez les Loyaltiens.

Les cheveux étant en général coupés, il est difficile d'en apprécier la longueur naturelle. La plus grande observée était, chez un homme, de 25 à 28 cm. Leur couleur est aussi difficile à observer, étant altérée souvent par un traitement avec de la chaux. La couleur naturelle est d'un noir brunâtre. Les albinos avec une chevelure d'un blond de filasse ne sont pas très rares. Le grisonnement des cheveux survient, dans les deux sexes, fort régulièrement vers quarante-cinq à cinquante ans. Aucun cas de calvitie. Seulement raréfaction à un âge fort avancé avec recul de la limite frontale. Dans la description détaillée des cheveux, notons seulement qu'ils sont crépus et en spirale formant des flocons par leurs entrelacement. Ils présentent, vus à la loupe, une alternance de portions plus larges et plus étroites. La largeur des spirales varie beaucoup. Le cheveu est très aplati, en *ruban*. Pour classer les cheveux d'après leur indice de section, M. Sarasin propose provisoirement quatre groupes :

Hypertœniomorphes au-dessous de 45.

Tœniomorphes de 45 à 65.

Oomorphes de 66 à 85.

Cyclomorphes de 86 à 100.

Pour les classer suivant leur disposition, il propose :

Lissotriche (lisses), Cymotriche (ondés) et Hélicotriche (spiraux).

La barbe des Calédoniens est très bien fournie. On voit chez eux de belles et grandes barbes. Les poils de la barbe et aussi ceux du pubis sont très forts et très aplatis.

Le corps de l'homme adulte est très poilu : poitrine, milieu du ventre, dos, jambes, avant-bras. La femme n'est pas poilue.

Chez les enfants d'un an ou un an et demi, les cheveux sont presque lisses ou légèrement ondulés ou bouclés, de couleur brune ou brun clair, quelquefois même blonde. De deux à cinq ans, sur le front, les joues, les oreilles, la nuque, le dos, les bras, se développe une très jolie pilosité particulière, jaune, dorée au soleil, formant parfois, sur les joues, une espèce de barbe temporaire qui a été observée aussi chez les Australiens. Ces poils font place peu à peu aux poils définitifs. Nous passons surtout à ce sujet sur de nombreux et intéressants détails. Mais nous devons mentionner en terminant la remarque suivante :

Des cheveux fins, ondés ou bouclés, d'une forme arrondie et bruns ou même blonds au début, sont remplacés par des cheveux plus forts, aplatis et spiraux d'une couleur plus foncée, comme si les Calédoniens hélicotriches provenaient d'une souche cymotriche.

Des observations analogues ont été faites chez les nègres africains par Collignon, avec la différence que, dans ce cas la transformation s'accomplit beaucoup plus rapidement, au cours de quelques semaines ou mois et que la couleur des cheveux des nouveau-nés semble être aussi noire que celle des adultes. M. Sarasin croit possible d'en déduire que le nègre africain a acquis sa chevelure hélicoïde dans une période plus reculée que les Néo-Calédoniens. Je soupçonne par conséquent, dit-il, que les nègres d'Afrique et les Mélanésiens du Pacifique ont acquis indépendamment leur chevelure spirale et que le type originel de la chevelure humaine n'était pas d'un caractère hélicotriche, mais cymotriche, ou même lisse. Il faut mentionner, en rapport avec ces hypothèses, le fait, déjà souligné par d'autres auteurs, qu'aucun membre actuellement vivant du groupe des Primates ne possède des cheveux spiraux. Enfin la thèse qui se trouve dans le traité de R. Martin et ailleurs et qui déclare que le caractère de la chevelure des variétés humaines se manifeste toujours déjà chez les nouveau-nés, est rendue insoutenable par les faits constatés.

Nous venons de résumer un exposé qui n'est lui-même qu'un aperçu préliminaire du mémoire très étendu dans lequel seront exposées complètement les très nombreuses observations faites par M. Fritz Sarasin. On peut juger déjà de la valeur de cette importante monographie appuyée par des recherches originales, et en même temps d'une compétence assurée par les précédents travaux de l'auteur.

L. M.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

La civilisation, l'organisation et la guerre

par J.-L. de LANESSAN

Il m'est tombé sous les yeux, il y a quelques jours, une page d'un éminent écrivain anglais du XVIII[e] siècle, par laquelle je crois devoir ouvrir cette étude sur la guerre et la civilisation. Si quelques lecteurs étaient choqués par la brutalité shakespearienne qui s'y allie à l'humour britannique, je les prierais de porter leurs regards sur les horreurs criminelles dont les armées du kaiser donnent le spectacle, depuis plus de trois longues années, dans tous les points de l'Europe et de l'Asie où la supériorité de force dont elles jouissaient au début de la guerre leur a permis de poser le pied.

Samuel Johnson nous présente une vieille mère vautour dont les petits se disposent à prendre leur vol à travers les montagnes et les airs. Elle les a réunis autour d'elle, au sommet d'une haute roche dénudée, et elle leur adresse ses dernières recommandations.

« Mon discours sur l'art de pratiquer la vie des vautours, leur dit-elle, ne sera pas long, car vous avez eu sous les yeux l'exemple de ma conduite. Vous avez vu comment j'enlève une volaille de sa basse-cour, un lièvre de son gîte, un chevreau de son pâturage ; vous savez comment je les saisis avec mes serres et de quelle façon je balance mon vol en emportant mon fardeau. Je vous ai fait goûter la chair de maints êtres vivants et vous avez constaté que celle de l'homme est la plus délicieuse.

— Mère, interrompt un des jeunes vautours, dites-nous où l'on peut trouver l'homme et ce qui permet de le reconnaître. Sa chair est, sans nul doute, l'aliment naturel des vautours, mais pourquoi n'avez-vous jamais apporté un homme à notre nid ?

— Il est trop lourd, répond la mère; quand nous trouvons un homme, nous ne pouvons que déchirer sa chair et abandonner les os sur le sol.

— Puisqu'il est si gros, demande le petit, comment faites-vous pour le tuer, vous qui avez peur d'un loup ou d'un ours?

— Nous n'avons pas, répond la mère, la force de l'homme et je doute que nous ayons sa subtilité; aussi les vautours ne se régaleraient-ils jamais de sa chair si la nature ne l'avait doté d'une férocité qu'il est impossible de trouver chez aucun autre des êtres que la terre nourrit. Souvent deux troupeaux d'hommes se jettent l'un contre l'autre, couvrent la terre de bruit et emplissent l'air de feu. Lorsque vous entendrez ce fracas, lorsque vous verrez les flammes courir sur le sol, vous prendrez votre vol le plus rapide, car alors les hommes seront en train de s'entretuer, le sol fumera de leur sang et se couvrira de leurs cadavres tout démembrés pour les vautours.

— Comment se fait-il, demande un des petits, qu'après avoir tué leur proie les hommes ne la mangent pas? Lorsqu'un loup a mis à mort un mouton, il ne permet pas que le vautour y touche avant de s'être lui-même rassasié. L'homme n'est-il pas une sorte de loup?

— L'homme, réplique la mère, est le seul être qui tue ce qu'il ne dévorera pas, et c'est cette qualité qui en fait le pourvoyeur de notre espèce.

— Mais alors, poursuit le petit, je voudrais savoir pourquoi les hommes se tuent les uns les autres; je ne voudrais jamais tuer ce que je ne pourrais pas manger.

— A cette question, dit la mère, il m'est impossible de répondre, quoique je passe pour l'oiseau le plus subtil de nos montagnes. Lorsque j'étais jeune, je fréquentais l'aire d'un vieux vautour, habitant des rochers des Carpathes; il avait fait maintes observations, connaissait tous les lieux où l'on pouvait trouver des proies, tout autour de sa demeure, jusqu'à la plus grande distance où portent les plus fortes ailes entre le lever et le coucher du soleil et s'était nourri, années après années, des entrailles des hommes. Son opinion était que l'homme a seulement les apparences d'un animal et qu'il est, en réalité, un végétal doué de mouvement. De même qu'au vent d'un orage les branches d'un chêne s'entrechoquent et laissent tomber les glands dont s'engraissent les porcs, de même,

sous la poussée de quelque puissance inconnue, les hommes sont jetés les uns contre les autres jusqu'à ce qu'ils perdent le mouvement, ce qui permet aux vautours de s'en nourrir. D'autres pensent qu'il y a chez ces êtres malicieux une organisation. Ceux qui les ont survolés de plus près prétendent qu'il existe dans chacun de leurs troupeaux un individu qui imprime la direction à la masse et se délecte particulièrement aux immenses carnages. Nous ne savons pas ce qui lui donne une telle prééminence; il est rarement le plus gros, mais il montre, par son énergie et son activité, qu'il est plus qu'aucun autre l'ami des vautours. »

Dans cette page brutalement humoristique, Samuel Johnson ne faisait que traduire l'opinion émise sur la guerre et ses causes véritables, par tous les philosophes de l'antiquité grecque et latine et par les grands penseurs français de la Renaissance et du XVIIIe siècle.

§ I. — Les philosophes et la guerre.

Platon condamne la guerre entre les peuples de la Grèce, il ne la comprend que pour la défense de l'Hellade et de sa civilisation contre les Barbares. En vue de cette défense, il préconise la formation d'une classe sociale soigneusement sélectionnée, formée des jeunes gens les plus beaux, les plus forts et dont l'éducation sera dirigée en vue du rôle spécial qu'ils devront jouer dans la République. Car Platon, comme tous les philosophes hostiles au principe de la guerre, est un patriote ardent; il place la patrie au même rang que la famille.

Le plus illustre des disciples de l'École stoïcienne, le Latin Sénèque, a écrit sur les passions d'où la guerre surgissait de son temps des pages mémorables. « On voit, écrit-il à son ami Lucilius, beaucoup d'hommes porter la flamme dans les villes..., chasser devant eux des armées... et tout couverts du sang des peuples arriver jusqu'à l'océan. Mais ces mêmes hommes, avant de vaincre l'ennemi, avaient été vaincus par une passion. Nul n'a pu résister à leur attaque, mais eux-mêmes n'avaient résisté ni à l'ambition ni à la cruauté; et alors qu'ils semblaient chasser les populations devant eux, ces passions les chassaient devant elles. Il cédait, le malheureux Alexandre, à la passion dont il était possédé, lorsqu'il dévastait des contrées étrangères et cherchait des terres inconnues.... Il veut aller au delà

de l'Océan et du soleil.... Il ne peut s'arrêter, semblable aux corps lourds qui, une fois lancés, ne cessent d'aller que quand ils gisent sur la terre. Et Pompée lui-même, ce n'était ni le courage ni la raison qui lui conseillaient les guerres étrangères ou civiles ; c'était l'amour insensé d'une fausse grandeur.... Quel motif l'entraîna en Afrique et au Septentrion, et contre Mithridate et dans l'Arménie et dans tous les recoins de l'Asie? L'insatiable désir de s'agrandir, Pompée étant le seul à qui Pompée ne parut pas assez grand. Qui poussa César à sa perte et, en même temps à celle de la République? La vaine gloire, l'ambition, le désir immodéré de monter au plus haut rang. Et Marius? Marius guidait son armée, l'ambition guidait Marius. Tandis qu'ils bouleversaient le monde, ces hommes étaient bouleversés tout les premiers, semblables à ces tourbillons qui, faisant tourner ce qu'ils enlèvent, obéissent eux-mêmes à une force de rotation, en sorte que leur choc est d'autant plus violent qu'ils ne peuvent se maîtriser. Aussi, après avoir semé partout les désastres, ils subissent à leur tour la même influence qui a fait tant de mal. »

L'illustre disciple de Zénon ajoutait à ce tableau une observation que peut, aujourd'hui, méditer le promoteur criminel de l'affreuse guerre qui ensanglante le globe : « Ne croyez pas que personne trouve sa félicité dans le malheur d'autrui. » Puis, flétrissant le principe même de la guerre, il écrivait : « Les hommes que la nature a créés du caractère le plus doux parmi les animaux n'ont pas honte de se baigner dans le sang les uns des autres, tandis que les bêtes sauvages, privées de la parole, vivent entre elles en paix. »

A la suite des graves paroles de Sénèque, rappellerai-je les pages railleuses, mais si profondément philosophiques, consacrées par notre génial Rabelais aux projets de guerre de Picrochole. Pour quelques fouaces dérobées à ses marchands par des sujets de Grandgousier et quoique celui-ci propose de réparer le dommage, Picrochole fait envahir par ses soldats le territoire de son voisin et « de jour en jour poursuit sa furieuse entreprise avecques excès non tolérables à personnes liberes ». Encouragé par quelques succès, poussé par son entourage de féodaux et de guerriers belliqueux, il rêve de porter la guerre au delà du royaume de Grandgousier et de se rendre le maître du monde. « Cyre, declarent ses courtisans, nous

vous rendons le plus heureux, plus chevalereux prince qui oncques feust depuis la mort de Alexandre Macedo. Le moyen est tel : Vous laisserez icy quelque capitaine en garnison avec petite bande de gens pour garder la place.... Vostre armée partagerez en deux, comme trop mieux l'entendez. Une partie ira ruer sur ce Grandgousier et ses gens. Par icelle sera de prime abordée facilement desconfi. Là recouvrerez, argent à tas, car le vilain en a du comptant.... L'autre partie cependant tirera vers Onys, Sanctonge, Angoumoys et Gascoigne, ensemble Perigot, Medoc et Elauss. Sans résistance prendront villes, châteaux et forteresses. A Bayonne, à Saint-Jean-de-Luc et Fontarabie saysirez toutes les naufs, et coustoyant vers Galice et Portugal, pillerez tous les lieux maritimes jusques à Ulisbonne, où aurez renfort de tout équipage requis à un conquerent. Par le corbieu! Hespaigne se rendra, car ce ne sont que madourrez. Vous passerez par l'estroict de Sybile et là erigerez deux colonnes plus magnifiques que celles de Hercules, à perpetuelle memoire de vostre nom. Et sera nommé cestuy destroict la mer Picrocholine. » Puis, le courtisan déploie sous les yeux de son maître la carte des territoires immenses qu'il conquerra sur les deux rives de la Méditerranée et jusque dans les vallées de l'Euphrate et du Tigre. Il a tout prévu et tout préparé; aucun détail ne lui a échappé. Picrochole s'inquiétant de ce que l'on boira dans les vastes déserts africains et asiatiques, on lui répond : « Nous avons jà donné ordre à tout. Par la mer Siriace vous avez neuf mille quatorze grands naufs chargées de meilleurs vins du monde; elles arrivèrent à Japhes. Là se sont trouvez vingt et deux cens mille chameaux et seize cens éléphans, lesquels vous avez prinz à une chasse environ Sigeilmes.... »

Picrochole demande ce que fera, pendant ce temps, la partie de son armée envoyée contre Grandgousier. « Ils ne choment pas, lui répond-on; ilz vous ont pris Bretaigne, Normandie, Flandres », et c'est la carte entière de l'Europe jusqu'à Constantinople que les courtisans étalent devant Picrochole pour lui donner une idée des conquêtes faites par sa seconde armée. « Et, concluent les courtisans, vous donnerez leurs biens et terres à ceulx qui vous auront servi honnêtement. » « La raison le veult, répond avec générosité Picrochole, c'est équité », et il commence la distribution des territoires conquis.

Cependant, « là présent était un vieux gentilhomme éprouvé dans

divers hazars et vray routier de guerre, nommé Echephron, lequel ouyant ces popous dist : j'ay grand peur que toute ceste entreprise sera semblable à la farce du pot au laict, duquel un cordouannier se faisait riche par resverie; puis, le pot cassé, n'eut de quoy disner. Que prétendez-vous par ces belles conquestes? Quelle sera la fin de tant de travaulx et traverses? — Ce sera, dist Picrochole, que, nous retournez, repouserons à noz aises. — Dont, dist Echephron. Et si par cas jamais n'en retournez? Car le voyage est long et périlleux. N'est-ce mieux que dès maintenant nous repousons, sans nous mettre en ces hazards? » Les courtisans le conspuent et Picrochole s'écrie : « Passons oultre.... Sus! sus! qu'on despèche tout, et qui me ayme me suive! » Cependant, une inquiétude traverse son esprit : « Je ne crains, murmure-t-il, que ces diables de légions de Grandgousier; ce pendent que nous sommes en Mésopotamie, s'ilz nous donnoient sus la queue, quel remède. »

Sa crainte est justifiée : son armée est battue par les vaillantes troupes de Grandgousier, son château est pris, il est obligé lui-même de fuir, ses sujets le renient, le battent et le détroussent. « Ainsi s'en alla le pauvre cholérique; puis fut advisé par une vieille Lourpidon que son royaulme lui serait rendu à la venue des Cocquecigrues. Depuis ne sait-on qu'il est devenu. Toutesfois l'on m'a dict qu'il est de présent pauvre gaigne denier à Lyon, cholere comme davant, et toujours se quemente à tous estrangiers de la venue des Cocquecigrues. »

Son vainqueur, le pacifique Grandgousier, devant sa vaillante armée, tirait la philosophie de l'aventure en des termes qui semblent être une prédiction des formidables événements dont nous sommes aujourd'hui les témoins : « Le temps n'est plus, dit-il, d'ainsi conquester les royaulmes avecques dommaige de son prochain frère Christian; cette imitation des anciens Hercules, Alexandres, Hannibals, Scipions, Cesars et aultres telz, est contraire à la profession de l'Evangile.... Et, ce que les Sarazins et Barbares jadis appeloient prouesses, maintenant nous appelons briguanderies et meschancetez. Mieulx eust il faict soy contenir en sa maison, royalement la gouvernant, que insulter en la mienne, hostillement la pillant : car par bien la gouverner l'eust augmentée, par me piller sera destruict. »

Au XVIIIe siècle, tous les encyclopédistes combattent le principe de la guerre avec des arguments analogues à ceux que développaient les philosophes de l'antiquité. Ils regardent la guerre comme le résultat des passions humaines et, par conséquent, comme condamnable au nom de la raison dont le but doit être d'apaiser et éteindre les passions.

« La guerre[1], écrit Diderot est un fruit de la dépravation des hommes; c'est une maladie convulsive et violente du corps politique; il n'est en santé, c'est-à-dire dans son état naturel, que lorsqu'il jouit de la paix; c'est elle qui donne de la vigueur aux empires; elle maintient l'ordre parmi les citoyens; elle laisse aux lois la force qui leur est nécessaire; elle favorise la population, l'agriculture et le commerce; en un mot, elle procure aux peuples le bonheur qui est le but de toute société. La guerre, au contraire, dépeuple les États; elle y fait régner le désordre; les lois sont forcées de se taire à la vue de la licence qu'elle introduit; elle rend incertaine la liberté et la propriété des citoyens; elle trouble et fait négliger le commerce; les terres deviennent incultes et abandonnées.... Si la raison gouvernait les hommes, si elle avait sur les chefs des nations l'empire qui lui est dû, on ne les verrait point se livrer inconsidérément aux fureurs de la guerre; ils ne marqueraient point cet acharnement qui caractérise les bêtes féroces. (Nous verrons dans un instant qu'ici Diderot calomnie les bêtes féroces.)... Les souverains sentiraient que des conquêtes payées du sang de leurs sujets ne valent jamais le prix qu'elles ont coûté.... Les passions aveugles des princes les portent à étendre les bornes de leurs États; peu occupés du bien de leurs sujets, ils ne cherchent qu'à grossir le nombre des hommes qu'ils rendent malheureux. Ces passions, allumées ou entretenues par des ministres ambitieux ou par des guerriers dont la profession est incompatible avec le repos, ont eu dans tous les âges les effets les plus funestes pour l'humanité!... L'épuisement seul semble forcer les princes à la paix; ils s'aperçoivent toujours trop tard que le sang du citoyen s'est mêlé à celui de l'ennemi.... Les princes qui aiment leurs peuples savent que la guerre la plus nécessaire est toujours funeste, et que jamais elle

1. *Encyclopédie*, *Paix*.

n'est utile qu'autant qu'elle assure la paix. Dans ces empires établis autrefois par la force des armes, ou par un reste de barbarie, la guerre seule mène aux honneurs, à la considération, à la gloire; des princes ou des ministres pacifiques sont sans cesse exposés aux censures, au ridicule, à la haine d'un tas d'hommes de sang, que leur état intéresse au désordre.... Les partisans de la guerre ne manquent point de prétextes pour exciter le désordre, et pour faire écouter leurs voix intéressées : « C'est par la guerre, disent-ils, que les États s'affermissent; une nation s'amollit, se dégrade dans la paix; sa gloire l'engage à prendre part aux querelles des nations voisines; le parti du repos n'est que celui des faibles.... Et leur voix tumultueuse étouffe sans cesse le cri de la nation, dont le seul intérêt se trouve dans la tranquillité. »

Diderot mettait justement en lumière, dans ces lignes, la différence qui existe, au point de vue de la guerre, entre les classes dirigeantes et les masses populaires, les premières trouvant leur profit dans la guerre, les secondes ne faisant qu'en souffrir, même si la guerre est victorieuse. Mais il a existé, de tout temps, des écrivains pour vanter les conquérants, célébrer les hauts faits de la guerre et considérer celle-ci comme inévitable, sinon comme nécessaire. Presque tous les historiens des diverses époques ont accordé la première place dans leurs récits aux actions militaires et prodigué leurs louanges aux conquérants, en inculquant à la plupart de ceux qui les lisent la conviction que la guerre est un fait utile et que les victoires sont la consécration la plus haute du génie humain. Il s'est trouvé aussi, surtout dans les temps modernes, des métaphysiciens considérant la guerre comme l'une des conditions essentielles de la vie sociale. Parmi les défenseurs de cette théorie, les uns, dominés par la foi religieuse, voient dans les guerres des châtiments infligés à l'humanité par la divinité, soit en punition des mauvaises actions commises par les hommes, soit en vue du triomphe de la foi; les autres, versant dans un mysticisme matérialiste non moins dangereux que le mysticisme religieux, voient ou affectent de voir partout, dans la nature, le triomphe de la force et en concluent que la guerre est le résultat d'une loi naturelle à laquelle ni l'homme ni les animaux ne sauraient échapper.

Vers le temps où Diderot écrivait les remarquables observations rappelées plus haut, les milieux intellectuels étaient agités par les

théories du célèbre philosophe anglais Thomas Hobbes sur la guerre et l'autocratie. Hobbes pensait avec raison « que tout dans l'univers s'exécute par des lois mécaniques, et que c'était dans les propriétés seules de la matière et du mouvement qu'il fallait chercher la raison des phénomènes des corps bruts et des êtres organisés »; mais, ignorant la manière de vivre des animaux et n'ayant qu'une connaissance très imparfaite de l'évolution de l'humanité, il considérait les luttes individuelles et les guerres civiles ou internationales comme des phénomènes inévitables dans l'état de nature. Il croyait à la nécessité de la paix; mais il était persuadé que la guerre subsisterait tant que les sociétés humaines ne seraient pas soumises à une autorité assez puissante pour la faire cesser. Oubliant ou ignorant que la guerre fut toujours provoquée par les chefs des États, il demandait à l'autocratie d'imposer la paix à l'humanité. Dans son *Leviathan* il disait : « Point de sûreté sans la paix; point de paix sans pouvoir absolu; point de pouvoir absolu sans les armes. » Le pouvoir absolu d'un roi appuyé par les armes ne lui paraissant pas encore suffisant pour contraindre les peuples à vivre dans la paix, il ajoutait : « La crainte des armes n'établira point la paix, si une crainte plus terrible que celle de la mort n'excite les esprits; or, telle est la crainte de la damnation éternelle; un peuple sage commencera donc par convenir des choses nécessaires au salut. Tant qu'un peuple ne se met pas d'accord sur les choses qu'il faut croire pour gagner la félicité éternelle, la paix entre les citoyens est impossible. » L'accord religieux devait, du reste, dans sa doctrine, être imposé, comme toutes les autres conditions sociales, par un autocrate dont la puissance serait absolue.

Témoin de la révolution d'Angleterre et des violences qui s'y étaient produites, Hobbes en avait été tellement impressionné qu'il considérait les hommes comme naturellement méchants, belliqueux, nécessairement appelés à se combattre réciproquement et ne pouvant être rendus bons et pacifiques que par une puissance très supérieure : l'autocratie absolue et la divinité.

Ainsi que le faisait observer avec raison Diderot : « Il prit quelques accidents momentanés pour les règles invariables de la nature, et il devint l'agresseur de l'humanité et l'apologiste de la tyrannie. » Il paraissait, en outre, oublier que tous les tyrans dont l'histoire a conservé le souvenir furent belliqueux. Ils avaient besoin de la guerre.

Montesquieu, plus sagace observateur de la nature et des sociétés humaines que le philosophe anglais, écrivait : « Le désir que Hobbes donne d'abord aux hommes de se subjuguer les uns les autres n'est pas raisonnable.... J'ai dit que la crainte porterait (d'abord) les hommes à se fuir; mais les marques d'une crainte réciproque les engageraient bientôt à s'approcher : d'ailleurs ils y seraient portés par le plaisir qu'un animal sent à l'approche d'un animal de même espèce... et le désir de vivre en société est une loi naturelle. »

Montesquieu reconnaissait dans ces lignes la justesse des observations présentées par les philosophes anciens et les penseurs de la Renaissance au sujet de la vie sociale, mais il recula devant les conséquences que les philosophes grecs et latins avaient tirées de ces observations. Attachant, comme Hobbes, une valeur excessive aux luttes individuelles et aux guerres dont les sociétés humaines offrent le spectacle, il crut, lui aussi, que la guerre était une résultante de la vie sociale. « Sitôt, dit-il, que les hommes sont en société, ils perdent le sentiment de leur faiblesse; l'égalité qui était entre eux cesse et l'état de guerre commence. Chaque société particulière vient à sentir sa force, ce qui produit un état de guerre de nation à nation. Les particuliers, dans chaque société, commencent à sentir leur force; ils cherchent à tourner en leur faveur les principaux avantages de cette société : ce qui fait entre eux un état de guerre. Ces deux états de guerre font établir les lois parmi les hommes. »

Montesquieu, en somme, croyait avec Hobbes que la guerre est une conséquence inévitable de l'existence des sociétés humaines; il croyait, comme Hobbes, que la paix est nécessaire et il cherchait, à l'exemple de Hobbes, un moyen de la supprimer; mais plus sagace observateur de l'histoire que le philosophe anglais, il savait qu'il serait illusoire de compter sur l'autocratie pour faire disparaître la guerre. « Il n'y a que les monarques, disait-il, qui pensent à la guerre » et c'est au peuple, naturellement hostile à la guerre, qu'il demandait de faire les lois destinées à l'empêcher.

Il n'admettait comme légitimes que les guerres défensives. « La vie des États, faisait-il observer, est comme celle des hommes; ceux-ci ont le droit de tuer dans le cas de défense naturelle ; ceux-là ont le droit de faire la guerre pour leur propre conservation.... Si ceux qui dirigent la conscience et les conseils des princes ne se

tiennent pas là, tout est perdu; et, lorsqu'on se fondera sur des principes arbitraires de gloire, de bienséance, d'utilité, des flots de sang inonderont la terre. »

Comme les principes de gloire, de bienséance, d'utilité sont ceux qui dominent dans les monarchies, Montesquieu dit justement : « L'esprit de la monarchie est la guerre et l'agrandissement; l'esprit de la République est la paix et la modération. » A l'appui de cette observation, il montre tous les princes de l'Europe saisis d'une sorte de maladie qui « leur fait entretenir un nombre désordonné de troupes, chaque monarque tenant sur pied toutes les armées qu'il pourrait avoir si ses peuples étaient en danger d'être exterminés » et se livrant, pour avoir des soldats, à de telles dépenses que « l'Europe est si ruinée, que les particuliers qui seraient dans la situation où sont les trois puissances de cette partie du monde les plus opulentes, n'auraient pas de quoi vivre ».

Afin d'empêcher ces abus, Montesquieu, si partisan qu'il soit de la monarchie, entend limiter les pouvoirs du monarque et de ses ministres. Il interdit au pouvoir exécutif l'initiative des lois, lui refuse le droit de juger et fait dépendre l'existence de l'armée du pouvoir législatif constitué par les représentants élus de la nation. « Si, dit-il, on a un corps de troupes permanent, il faut que la puissance législative puisse le casser sitôt qu'elle le désire »; elle le pourra sans peine si les crédits nécessaires à l'existence de l'armée ne sont alloués au pouvoir exécutif que pour une année.

Montesquieu avait puisé ses idées sur la constitution des armées dans les milieux politiqnes anglais où, depuis la révolution militariste de Cromwell, on était très préoccupé de réduire la puissance et l'influence de l'armée. Mais ces idées ne pouvaient être appliquées dans aucun autre pays de l'Europe, car la conception de la monarchie autocratique était encore en honneur dans tous les États avec sa conséquence inévitable : la guerre en menace ou en fait.

Il importe d'insister sur ce que ni Hobbes, ni encore moins Montesquieu, n'étaient partisans de la guerre. Ils la croyaient inévitable dans l'état actuel des sociétés, mais ils cherchaient les moyens de changer les conditions d'existence de ces sociétés, de manière à en écarter les conflits sanglants. Cette manière de voir est celle qui domina parmi les philosophes pendant toute la première

moitié du XIXe siècle; même ceux qui se laissaient aller à vanter les grands conquérants reconnaissaient les vices de la guerre et célébraient les bienfaits de la paix. C'est seulement après la publication des théories de Charles Darwin sur le *Struggle for life* qu'un revivement se produisit parmi les savants et les philosophes. Les uns en exagérant la théorie de Darwin, les autres en la faussant, d'autres en ne la comprenant pas, lui firent dire que tous les progrès réalisés par les animaux et par les hommes étaient dus à la force et en conclurent non seulement que la guerre était inévitable, mais encore qu'elle était nécessaire et que l'intérêt des peuples était de s'organiser de manière à être toujours prêts à la faire dès qu'ils en pourraient espérer quelque profit. Allant plus loin encore, on érigea en principe que les peuples faibles devaient disparaître, absorbés par les grandes puissances et que la plus forte de ces dernières avait le devoir, au nom du progrès humain, d'imposer sa domination à toutes les autres.

Après avoir pris naissance en Allemagne, ces théories se répandirent à travers le monde, grâce aux masques scientifiques dont on avait soin de les affubler. Certains esprits en furent empoisonnés au point que, même depuis l'ouverture de l'affreuse guerre provoquée par les empires germaniques, il s'est trouvé des personnalités scientifiques assez aveugles pour ne pas voir que sa cause déterminante se trouve exclusivement dans les ambitions et les appétits des peuples de la Germanie. Un des membres de notre Institut[1] écrivait, en pleine guerre, à propos de quelques combats d'abeilles domestiques : « Nous le savons trop bien maintenant, la nature est féroce et la civilisation des abeilles est un des exemples les plus clairs de cette implacable férocité. » Il ajoutait : « Chez elles, ni pitié, ni secours, mais partout l'organisation, le travail, la ténacité, trois qualités que nous connaissons bien chez une certaine race d'hommes. » Et, comme pour souligner la pensée contenue dans cette dernière phrase, il ajoutait que la guerre « est le privilège des êtres qui sont à la fois, dans leur groupe zoologique, les plus intelligents et les mieux organisés en sociétés... parmi les vertébrés, les hommes; parmi les invertébrés, les abeilles ». La guerre serait, en conséquence, d'après notre académicien, caractéristique de la supériorité intellectuelle et de la perfection dans l'organisation sociale.

1. Gaston Bonnier, La guerre chez les abeilles, in *Revue hebdomadaire*, 19 août 1916.

Quant à la cause déterminante des guerres humaines, c'est encore dans la nature qu'il prétendait la trouver. « Chez les hommes, disait-il, la surpopulation et l'insuffisance de nourriture pour une nation donnée provoquent fatalement la guerre un jour ou l'autre. Et d'ailleurs, la surpopulation générale de l'humanité est une cause des luttes homicides.... Le nombre des hommes qui vivent sur le globe est depuis longtemps beaucoup trop grand. »

Cette assertion est si notoirement contraire aux faits, elle témoigne d'une telle ignorance des immenses territoires fertiles et exploitables sur lesquels les hommes font encore presque entièrement défaut, qu'il me paraît inutile de la discuter. Mais notre académicien en avait besoin pour étayer cette autre assertion, non moins inexacte, que les causes principales des guerres sont « la surpopulation et la disette des récoltes », causes auxquelles il attribue « l'appât du butin à conquérir chez les autres sociétés ». Je ne puis supposer que ces paradoxes aient pour objet d'atténuer la gravité du crime commis par l'empire germanique en provoquant l'affreuse guerre actuelle, mais il m'est impossible de ne pas noter le grave danger qu'ils offrent au point de vue de l'action exercée sur l'opinion publique. La tromper sciemment sur une question aussi grave serait une action contraire aux principes de la science ; se tromper soi-même quand on a la prétention de parler en savant n'est pas moins grave. Or tous les faits dont je vais avoir à faire l'exposé témoignent que ni la surpopulation ni la disette de récolte n'ont jamais joué aucun rôle dans les guerres de l'humanité, et mettent en lumière l'absence de la guerre parmi les animaux vivant à l'état libre, c'est-à-dire dans les conditions de la nature.

§ II. — Il n'y a de guerre ni chez les animaux, ni chez les préhistoriques, ni chez les primitifs.

L'observation des divers groupes d'animaux permet, en effet, de constater que, contrairement à l'opinion admise par la plupart des écrivains étrangers aux sciences naturelles, la guerre, c'est-à-dire la lutte violente jusqu'à la mort entre deux sociétés de même espèce, n'existe pas chez les animaux. Les actes de violence commis par ces derniers dans l'état de nature sont toujours individuels et n'ont pour objet que la satisfaction de besoins naturels. Le lion qui s'empare

d'un mouton pour le manger ne fait pas plus la guerre aux moutons que le boucher. De même que celui-ci tue exclusivement pour satisfaire le besoin d'aliments carnés de ses clients, le lion ne tue que pour assouvir sa faim. Dès qu'il est rassasié, il dort. Le mot prêté par Samuel Johnson au petit vautour exprime les mœurs de tous les carnassiers : « Ils ne tuent pas ce qu'il ne peuvent pas manger ».

Les grands carnassiers, du reste, ne pourraient pas guerroyer, soit entre eux, soit contre d'autres animaux, car ils ne forment jamais de sociétés. Chacun d'entre eux se constitue un terrain de chasse d'où il ne sort pas tant qu'il trouve à y satisfaire ses besoins et où nul de ses congénères ne tente de pénétrer. Il ne paraît même pas y avoir entre eux de lutte pour la conquête des femelles dont le nombre est supérieur à celui des mâles. Il n'y a pas non plus de lutte entre les divers membres d'une même famille, car celle-ci se dissout dès que les petits sont en état de se nourrir sans l'aide du père et de la mère.

Les grands oiseaux carnivores vivent également isolés sur des terrains de chasse parfois très étendus et se comportent comme les mammifères carnassiers. Ceux-là seuls qui vivent de matières mortes se montrent en sociétés plus ou moins nombreuses dans les lieux où ces matières abondent. On les voit, par exemple, en très grand nombre à Bombay, au voisinage de la « tour du Silence », tour ouverte par le haut, dans laquelle on dépose les cadavres des Parsis. Chaque fois que l'on y introduit un mort, des centaines de vautours accourent pour en déchirer les chairs et les entrailles. Chacun en emporte un lambeau, sans qu'il se produise entre eux aucune bataille.

Les oiseaux pêcheurs de la mer, des lacs ou des rivières forment habituellement des sociétés nombreuses, entre lesquelles nulle guerre n'existe jamais. Par contre, on voit souvent les membres d'une société unir leurs efforts pour obtenir une pêche plus fructueuse que si chacun d'eux opérait isolément. Si quelque grand oiseau carnivore apparaît sur le lieu où ces sociétés paisibles séjournent et pêchent, on voit un très grand nombre de leurs membres se réunir, se précipiter au-devant de l'ennemi en poussant des cris aigus et le mettre en fuite. Il y a là un acte de guerre défensive incontestable. Des actes de ce genre sont souvent accomplis par les sociétés animales les plus pacifiques. Aussi les carnassiers n'atta-

quent-ils d'ordinaire que des individus isolés et en procédant par surprise.

La plupart des espèces de singes, de mammifères herbivores et d'oiseaux granivores forment des sociétés plus ou moins nombreuses et trouvent dans la vie sociale une défense contre les carnassiers. La surveillance exercée par chacun des individus qui composent le corps social contribue puissamment à assurer la protection de tous les autres. Entre ces sociétés, il ne se produit jamais de guerre. Elles vivent assez à l'écart les unes des autres pour qu'aucune cause de conflit ne puisse surgir entre elles; et elles se divisent dès que le nombre de leurs membres est supérieur aux ressources du territoire sur lequel chacune d'entre elles étend ses excursions.

Les insectes qui vivent en sociétés présentent un phénomène analogue. Lorsque, par exemple, le nombre des essaims d'abeilles sauvages établis dans une région déterminée, devient supérieur à la quantité de fleurs nécessaires pour fournir le pollen et la cire dont ces animaux ont besoin, on voit un certain nombre d'entre eux quitter la région pour aller construire ses ruches dans un lieu plus favorable. Jamais entre ces essaims il ne se produit aucune guerre. Les abeilles ont pourtant été dotées par la nature d'une arme redoutable; mais elle ne s'en servent que pour se défendre contre les animaux ou les hommes qui les troublent dans leur travail.

On n'a observé de batailles entre des essaims d'abeilles que dans l'état de domestication, et ces batailles sont toujours déterminées par quelque maladresse de l'apiculteur. Si, par exemple, il donne, pendant l'hiver, aux habitantes d'une ruche, plus de sirop de sucre qu'à celles des autres ruches, on voit parfois une partie de ces dernières se ruer vers la ruche la plus favorisée, en forcer l'entrée en se livrant à une attaque violente des êtres qui la peuplent et exterminer un grand nombre de ces derniers en perdant de leur côté une forte proportion de combattants. Ce fait est le seul que les partisans de la guerre aient pu découvrir dans les sociétés animales pour étayer leur théorie. Or, vous n'avez pas de peine à constater qu'il appartient, non à l'ordre naturel des choses, mais à une intervention maladroite de l'homme, intervention qui trouble la marche normale de la nature.

Quelques partisans de la guerre ont invoqué un autre fait, emprunté à l'histoire des fourmis, dont je tiens à dire un mot. A la fin du

XVIIIe siècle, un naturaliste genevois, François Huber, très habile observateur des sociétés des insectes, découvrit un acte assez fréquemment accompli par de petites fourmis roussâtres, auquel il donna le nom de guerre, en qualifiant d'*Amazones* ou *légionnaires* les petits insectes qui s'y livrent. La fourmi roussâtre (*Polyergus rufescens*) vit dans le sol, mais ses mandibules sont si peu développées qu'elle est incapable de creuser son nid; elle ne pourrait même pas nourrir ses larves. Or, Huber et beaucoup d'autres naturalistes après lui, ont vu des colonnes de cette petite fourmi se diriger vers les nids de deux autres espèces, la fourmi brune (*Formica fusca*) ou la fourmi mineuse (*Formica cunicularia*), pénétrer jusque dans les profondeurs de ces nids, s'emparer des nymphes qu'ils contiennent et les transporter dans leurs propres nids. Ces nymphes, aussitôt après leur transformation en insectes parfaits, se mettent à creuser le sol, y construisent des chambres et des galeries où les fourmis roussâtres vont pondre. Les larves qui sortent de leurs œufs sont nourries par les fourmis brunes ou mineuses. Les naturalistes qui ont observé ces faits se sont plù à voir des actes de guerre dans l'enlèvement par les fourmis roussâtres des nymphes de fourmis brunes ou mineuses, et ont décrit les adultes qui sortent de ces nymphes comme des esclaves fournis par la guerre.

En examinant les faits avec attention, on s'aperçoit aisément qu'il n'y a, dans la conduite des trois espèces de fourmis nommées plus haut, ni actes de guerre ni état d'esclavage. D'une part, les fourmis roussâtres ne cherchent pas à détruire les fourmis brunes ou les fourmis mineuses; il n'y a aucune bataille entre les premières et les secondes; d'autre part, les adultes qui naissent des nymphes transportées dans les nids des fourmis rousâstres ne sont soumis d'aucune manière aux adultes roussâtres; ils font dans le nid de ces dernières ce qu'ils auraient fait dans le nid de leurs congénères et ils le font de la même manière. L'accord le plus parfait règne entre les individus des deux ou des trois espèces. Il s'est produit là un phénomène d'association analogue à ceux que présentent un grand nombre d'insectes d'espèces différentes. Chaque espèce, dans ces associations, trouve son intérêt. Celle que je viens de décrire dispense les fourmis brunes et les fourmis mineuses du soin très pénible de leurs nymphes, et elle permet aux fourmis roussâtres d'avoir des nids souterrains qu'elles seraient incapables de creuser.

Il est même probable que si leurs mandibules sont, aujourd'hui, incapables de faire ce travail, c'est parce qu'elles se sont atrophiées en cessant de fonctionner depuis que l'association s'est constituée entre les trois espèces nommées plus haut.

Toutes les fourmilières contiennent de petits coléoptères vivant dans les meilleurs termes avec les fourmis. Ils se nourrissent des détritus et ordures qui, sans eux, souilleraient et encombreraient la fourmilière et sont tolérés par les habitantes de cette dernière, en raison des services qu'ils rendent.

Les associations de fourmis et de pucerons sont plus intéressantes encore. Les pucerons sont pourvus de glandes abdominales d'où sort un liquide sucré très estimé des fourmis; aussi voit-on souvent ces dernières aller à la recherche des pucerons pour lécher le produit de leurs glandes. Il arrive même souvent que les habitantes d'une fourmilière y apportent et conservent des pucerons pour les avoir constamment à leur portée. Linné, qui connaissait ce fait, appelait les pucerons les « vaches » des fourmis.

Des associations de cette nature existent entre un grand nombre d'espèces animales distinctes et l'on n'a pas de peine à se convaincre que l'association joue dans l'existence et dans l'évolution des animaux un rôle beaucoup plus considérable que celui de la force. Celle-ci sert aux individus pour assurer leur nutrition, mais elle n'est que fort peu utile aux espèees pour leur conservation ou leur progression. Tous les grands carnassiers des temps passés ont disparu et ceux de notre époque sont en train de disparaître. Il en est de même de la plupart des grands herbivores. Par contre, de petites espèces entièrement dépourvues de toute force, mais constituant des sociétés nombreuses, ont traversé toutes les périodes géologiques pour arriver jusqu'à nous.

En résumé, nous ne constatons, chez les animaux vivant à l'état libre, aucun cas de guerre, tandis qu'ils nous offrent d'innombrables exemples d'associations qui contribuent puissamment à assurer l'existence des individus et la perpétuation des espèces.

Il est facile de découvrir les raisons de ces faits. En premier lieu, l'idée de la conservation est assez développée, chez les animaux, pour contre-balancer l'égoïsme en vertu duquel chacun serait porté à user de la force pour arracher aux autres ce dont il a besoin. En second lieu, tous les animaux ont, comme les hommes, les idées qui naissent

des besoins naturels et tous recherchent, comme les hommes, le plaisir procuré par la satisfaction de ces besoins; mais ils n'ont pas les passions qui, chez les hommes, naissent de la recherche excessive des plaisirs procurés par la satisfaction des besoins naturels. Ils mangent quand ils ont faim, boivent quand ils ont soif, usent du plaisir génésique lorsque le désir les y provoque, marchent, volent, s'agitent, jouent lorsque le besoin d'activité les y sollicite; mais il n'y a parmi eux, dans l'état de nature, ni gourmands, ni ivrognes, ni débauchés, ni surtout de cupides, d'ambitieux et de mystiques. Ils ne connaissent pas, en un mot, les passions qui engendrent les vices humains, et il en est ainsi parce que l'éducation qu'ils se transmettent de génération en génération est basée exclusivement sur les besoins naturels. Enfin, les animaux, même lorsqu'ils vivent en sociétés, n'ont pas de maîtres. Ils reconnaissent la supériorité de l'intelligence ou de la force de certains individus et se laissent guider par eux, mais ils ne suivent ce guide que dans la mesure où ils s'y croient intéressés. Chez les animaux il n'y a ni esclaves, ni valets, ni courtisans. Les animaux, en somme, n'ont ni les idées, ni les passions, ni les vices, ni l'organisation d'où naissent les conflits entre les sociétés humaines. Voilà pourquoi ils ne connaissent pas la guerre.

Les hommes de la période préhistorique paraissent avoir, comme les animaux, ignoré la guerre. Leurs familles ou leurs tribus encore rudimentaires se sont répandues dans le monde à la suite des troupeaux de bœufs, de chevaux, etc., dont elles se nourrissaient, s'ignorant les unes les autres comme les bandes d'herbivores et n'ayant ni les prétextes ni les passions qui devaient, plus tard, jeter leurs descendants dans les conflits d'où naissent les guerres.

On ne constate pas non plus l'existence de guerres entre les peuples primitifs n'ayant encore aucune organisation politique. Leurs tribus n'étant constituées que par un petit nombre de familles, tous leurs membres se connaissent; ils sont liés par les relations quotidiennes et la communauté des occupations autant que par la parenté, et vivent en bonne harmonie, sans lois ni gouvernement. J'ai observé moi-même, jadis, sur la côte occidentale de l'Afrique, des populations qui n'avaient pas la moindre idée d'organisation politique ou administrative. Chaque village était formé des membres d'une même famille polygame et tous ses habitants reconnaissaient

l'autorité morale du plus âgé d'entre eux. Les moindres affaires étaient traitées au sein de longs palabres auxquels assistaient tous les adultes et dont les décisions étaient exécutées par tout le monde. Les crimes y étaient à peu près inconnus et les délits extrêmement rares. Il est fort possible que l'introduction dans cette région de notre régime fiscal et de nos soldats ait déterminé une modification des mœurs dont j'admirais la douceur il y a cinquante ans. On parlait alors, sur les bords du lac Abi et de la lagune d'Assinie, d'attaques dont certains villages avaient été naguère l'objet de la part des tribus de l'intérieur et l'on voyait avec plaisir notre pavillon parce qu'on le considérait comme une protection contre des attaques nouvelles, mais il ne serait venu à l'idée de personne de provoquer des représailles contre les tribus dont on avait eu à se plaindre.

Il est fort probable que dans le passé toutes les tribus sédentaires vécurent pendant de longs siècles dans l'état d'anarchie paisible et de concorde que je viens de décrire. On sait que le même état est présenté encore aujourd'hui par certaines tribus errantes des steppes des grands plateaux asiatiques et des déserts de l'Asie occidentale ou de l'Afrique. D'une façon générale, ces tribus évitent d'entrer en contact les unes avec les autres; chacune s'attribue une région dans laquelle s'opèrent ses déplacements, où elle fait paître ses chevaux, ses moutons, ses chameaux et ses chèvres, et sur laquelle les caravanes ne peuvent passer qu'en payant un impôt. Elles-mêmes, du reste, subissent une charge fiscale lorsqu'elles pénètrent sur le territoire de quelque agglomération sédentaire. Entre elles la guerre est d'autant plus rare qu'elles sont moins organisées.

§ III. — La guerre apparaît avec l'organisation politique et la formation des classes dirigeantes.

Dans l'histoire des sociétés humaines, on ne voit la guerre devenir fréquente qu'à partir du jour où ces sociétés commencent à se donner des chefs, des lois et une police, tandis que certaines familles se consacrent spécialement au maniement des armes ou à la direction des consciences.

Alors se développent très rapidement, chez les chefs et dans les familles dirigeantes, deux sentiments qui existent en germe chez tous les hommes et même chez les animaux : le désir de dominer et

l'envie de posséder. Exacerbés par la possibilité d'être satisfaits sans grand effort, ces deux sentiments deviennent de véritables passions. Le désir de dominer se transforme en ambition, l'envie de posséder donne naissance à la cupidité.

Dès ce moment, l'évolution de la société est dominée par ces deux passions. Poussés par elles, les dirigeants organisent la société en vue de l'accroissement de leur domination et de leur fortune. Le régime monarchique ou aristocratique servira les intérêts des familles les plus riches; la création d'une caste militaire assurera l'influence des individus les plus audacieux et de leurs familles; l'institution d'une religion officielle permettra aux prêtres d'acquérir une autorité morale si considérable que, dans bien des sociétés, le pouvoir civil devra s'incliner devant la puissance religieuse. Et, bientôt, la création de ces organismes rendra inévitable la guerre avec les sociétés voisines, car la guerre paraîtra le moyen le plus efficace de satisfaire l'ambition et les appétits des castes dirigeantes.

Indifférente d'abord à l'organisation de la société, parce qu'elle ne prend aucune part ni à la confection des lois, ni à la formation et à la conduite du gouvernement, ni même, chez certains peuples, aux opérations militaires, la masse sociale ne tarde pas à constater l'infériorité dans laquelle la conduite des classes dirigeantes la place, au double point de vue de la satisfaction de ses besoins et de l'exercice de ses libertés naturelles. La guerre, notamment, par laquelle les oligarchies s'enrichissent, ne lui procure que misère et souffrances. Afin d'améliorer son sort matériel et de conquérir les libertés dont elle a été dépouillée, elle entame la lutte contre les classes dirigeantes et cherche à conquérir les pouvoirs auxquels ces dernières doivent leur fortune et leur supériorité.

L'histoire des cités grecques et latines est remplie du récit des dissensions, des guerres civiles et des conflits internationaux issus de la lutte de la démocratie contre l'aristocratie ou la monarchie. Elle étale aussi en pleine lumière, sous les yeux du philosophe attentif, la différence profonde qui a existé de tout temps entre l'organisation des sociétés et leur civilisation, c'est-à-dire entre deux éléments sociaux que l'on a l'habitude de confondre et entre lesquels pourtant des différences profondes apparaissent quand on les étudie avec quelque soin.

§ IV. — L'ORGANISATION ET LA CIVILISATION.

Par organisation j'entends, comme tout le monde, les institutions politiques, administratives, économiques, sociales, etc., et les lois qui régissent un peuple. Cette organisation peut varier et a varié, en fait, à l'infini, depuis qu'il y a des sociétés humaines, car chacune se donne les institutions les plus conformes à sa composition sociale, à ses croyances religieuses, au milieu cosmique dans lequel elle se développe, au caractère des autres sociétés dont elle est entourée, etc. Souvent elle varie, dans une même société, selon que telle ou telle partie du corps social acquiert la prépondérance sur les autres. Il n'y a guère de cités grecques qui n'aient passé tour à tour par la monarchie, le régime aristocratique, le régime démocratique et la tyrannie absolue d'un homme, et il en est beaucoup dans lesquelles ces différents régimes alternèrent avec plus ou moins de rapidité. Rome a connu successivement la monarchie tempérée par une assemblée patricienne, la république oligarchique, la république démocratique, la dictature militariste, l'impérialisme et enfin l'anarchie. L'organisation, en un mot, est un élément entièrement variable de la vie sociale, ne reposant, en général, que sur les intérêts matériels de ceux qui la créent.

La civilisation est tout autre chose. S'il m'était possible de résumer ma pensée dans une formule concise, je dirais qu'une société civilisée est une société dans laquelle la morale privée et la morale publique ont atteint un assez haut degré de développement pour que chaque membre du corps social respecte spontanément, sans y être contraint, la vie, les biens et les libertés de tous les autres, tandis que la société elle-même se montre, en toutes circonstances, respectueuse de l'indépendance de toutes les autres sociétés humaines.

L'organisation peut se développer en dehors des principes de la morale et même contrairement à ces principes; la civilisation, au contraire, est nécessairement fondée sur la morale privée et publique. Des peuples très fortement organisés peuvent n'être que fort peu civilisés, tandis que la civilisation existe souvent chez des peuples incomplètement ou même pas du tout organisés. Les peuplades primitives auxquelles j'ai fait allusion plus haut, chez lesquelles il n'y avait ni gouvernement ni administration, mais qui

s'attachaient à vivre en paix avec leurs voisins et dont tous les individus se respectaient assez réciproquement pour que les délits et les crimes fussent à peine connus, étaient, sans conteste, plus civilisés que certains peuples modernes dont l'organisation est conçue en vue de la subordination de tout le corps social à des pouvoirs autocratiques, et de la domination des autres peuples par la force. La société idéale serait, de toute évidence, celle dont l'organisation évoluerait parallèlement à la civilisation.

§ V. — L'organisation et la civilisation dans les États de l'antiquité.

L'examen attentif de l'histoire des grandes sociétés antiques permet de croire que cet idéal fut, inconsciemment, celui de la masse sociale de la plupart de ces sociétés, et consciemment, celui des penseurs qui parlèrent au nom de cette masse. Mais il révèle aussi que l'évolution de toutes les sociétés anciennes vers la civilisation véritable fut presque constamment entravée par les passions des classes dirigeantes et par l'organisation que celles-ci instituèrent.

Les Assyriens, avec un monarque revêtu d'un pouvoir politique et d'une puissance religieuse allant jusqu'à l'absolu, sont traités paternellement ou opprimés jusqu'à l'esclavage, suivant que le roi est doux ou brutal; ils sont tour à tour pacifiques et belliqueux, selon que le souverain aime la paix ou recherche la guerre; ils sont, en un mot, à la discrétion des vertus ou des vices d'un homme.

En Israël, avec des familles sacerdotales puissantes et une organisation fondée exclusivement sur la religion, le peuple resta presque entièrement étranger aux progrès économiques réalisés par ses voisins de la Phénicie dont les institutions avaient été inspirées par des dirigeants ayant le goût du commerce, de l'industrie, de la navigation.

En Grèce, l'organisation d'Athènes et celle de Sparte déterminent des évolutions tout à fait distinctes. Par le triomphe des principes libéraux incarnés dans une démocratie relativement instruite, Athènes devient l'une des villes les plus commerçantes, les plus industrieuses, les plus artistiques, les plus élégantes et les plus intellectuelles qui aient existé en aucun temps; tandis que Sparte, dominée par une oligarchie autocratique, égoïste et brutale,

vit dans le culte de la force, dédaigneuse des arts, des lettres, de la science, ne pensant qu'à la guerre et n'élevant ses enfants que pour la guerre.

A Rome, l'organisation républicaine et l'organisation impérialiste qui lui fut substituée à la veille de notre ère, déterminèrent des formes d'évolution tout à fait distinctes. Sous la première de ces organisations, les guerres offensives sont rares, les mœurs sont austères. Les classes dirigeantes sont dures et très attachées à leurs pouvoirs ou privilèges, mais elles sont dévouées à l'intérêt public et soucieuses du bon renom de la République dont les affaires sont gérées avec honnêteté, patriotisme et désintéressement. La masse sociale préoccupée surtout d'accroître ses libertés et ses droits, de mériter les pouvoirs dont elle poursuit la conquête, se montre indépendante et honnête dans l'exercice des fonctions qui lui incombent. Ce fut la grande période de l'évolution morale des Romains, celle qui, en marchant vers la civilisation, aboutit à l'organisation de la démocratie ou, du moins, à l'accession des plébéiens à l'exercice d'une partie des pouvoirs publics et à la promulgation de la loi relativement libérale des Douze-Tables, dont les principes venaient d'Athènes.

Pendant cette période, comme les armées étaient formées exclusivement de citoyens, le peuple de Rome se montra relativement pacifique. Les soldats avaient toujours, il est vrai, leur part du butin amassé par les généraux vainqueurs (et la guerre, par conséquent, n'était pas sans profiter à ceux qui la faisaient), mais le peuple trouvait sans doute que les risques à courir dans les guerres étaient supérieurs aux profits qu'il en pouvait tirer.

L'ère des grandes guerres de conquêtes ne s'ouvrit que le jour où le Sénat autorisa le recrutement des armées parmi les peuples dont Rome avait entrepris la colonisation; mais elle avait été préparée par la corruption politique des diverses classes sociales.

Tandis que, dans les premiers temps de la République, le Sénat, c'est-à-dire l'oligarchie dirigeante, n'était formé que des chefs des anciennes familles, personnages simples, honnêtes, austères même et rudes, profondément attachés par tradition et par éducation à la République dont ils géraient les affaires comme leurs propriétés personnelles, on y introduisit peu à peu des hommes sans traditions et sans éducation, guidés uniquement par l'ambition personnelle ou

par le désir de chercher dans la gestion des affaires publiques un moyen de servir leurs intérêts personnels. La haute assemblée perdit dès lors les vertus qui avaient fait sa puissance, et le respect dont le peuple l'entourait.

Au-dessous du Sénat, le corps des chevaliers subit, pour des motifs analogues, une corruption égale. De fermé qu'il avait été d'abord, il s'ouvrit à tous les ambitieux assez riches pour oser y solliciter leur entrée. Avec la respectabilité, il perdit toute l'autorité politique et morale dont il avait joui dans le passé.

Enfin, le peuple lui-même fut gagné par la corruption des hautes classes. Comme toutes les fonctions publiques étaient distribuées au moyen de l'élection et représentaient pour les titulaires des avantages matériels considérables, les candidats substituèrent ou ajoutèrent, petit à petit, à leurs titres intellectuels et moraux, des distributions d'aliments ou d'argent dont l'importance s'accrut avec une extrême rapidité par le fait de la concurrence. Des comités se constituèrent au moyen desquels, clandestinement d'abord, publiquement ensuite, les candidats achetaient les voix des électeurs, les justiciables achetaient les juges, les hommes d'affaires achetaient les sénateurs. Et tout le monde haussait les épaules lorsque le vieux Caton faisait entendre ses lamentations sur la corruption des mœurs.

Ce fut en exploitant cette corruption que César devint, tour à tour, souverain pontife, préteur et proconsul de l'Espagne ultérieure. Parvenu à chacune de ces fonctions par l'argent, il profitait de chacune d'elles pour combler les plébéiens de faveurs qui lui facilitaient l'occasion de la suivante. Les jeux qu'il prodiguait au peuple et les distributions d'argent faites par ses comités étaient si considérables, que le jour où il reçut le gouvernement de l'Espagne, ses dettes s'élevaient à plus de 38 millions de notre monnaie. Mais, après un court séjour en Espagne, il revenait assez riche pour payer ses dettes et acheter de nouveaux suffrages. Son armée, gorgée de butin, l'avait proclamé *imperator*. Quant aux populations espagnoles, elles étaient ruinées, décimées ou transformées en esclaves que les marchands achetaient aux vainqueurs.

L'énorme popularité dont jouit alors César auprès du peuple romain offre pour le philosophe un intérêt capital, parce qu'elle permet de comprendre pourquoi, à de certaines heures de l'histoire de quelques peuples, on a vu la masse sociale paraître oublier son

attachement traditionnel et logique pour la paix et se montrer favorable à la guerre comme les classes dirigeantes.

Gagné par les victoires que César avait remportées en Espagne et surtout par les générosités que sa nouvelle fortune lui permettait de répandre, le peuple impose sa nomination au consulat. Il en est récompensé par d'abondantes distributions de blé et par la répartition des terres de la Campanie entre 20 000 plébéiens. Le nouveau consul s'acquiert en même temps la sympathie des chevaliers en leur accordant une part des impôts; puis il se fait nommer proconsul des Gaules. Pendant huit ans il y accumule butin sur butin, vend esclaves après esclaves et voit grandir encore sa popularité. La conquête de cette Gaule sur laquelle Rome avait toujours jeté un regard inquiet, car elle en redoutait les belliqueux habitants, provoqua dans toutes les parties de la population romaine un enthousiasme d'autant plus ardent que le vainqueur prodiguait l'or et l'argent dérobés aux Gaulois, payait les dettes de ses officiers et les plaisirs de ses soldats, multipliait les jeux pour la plèbe, élevait des constructions magnifiques, faisait, en un mot, profiter le peuple et l'armée des dépouilles de la Gaule.

Quelques mois plus tard, le favori du peuple franchissait avec son armée le Rubicon, malgré l'interdiction des lois, entrait en vainqueur dans Rome d'où s'étaient enfuis la plupart des détenteurs de l'autorité, s'emparait du trésor de l'État, instituait sa dictature sur les ruines des institutions républicaines et substituait son omnipotence aux droits politiques que le peuple avait mis sept siècles à conquérir. Le triomphe de l'homme de guerre et la glorification de la guerre par la démocratie marquait la déchéance du peuple et l'éclipse des principes démocratiques.

Sous le régime impérialiste que César inaugure, l'organisation politique, administrative, judiciaire et financière de l'empire romain prendra un tel développement et une telle force qu'elle survivra à l'empire lui-même; mais partout la cupidité, l'ambition personnelle, la corruption sont substituées à l'honnêteté qui avait fait la grandeur de la République. La civilisation est en voie de régression.

On ne voit celle-ci se relever que pendant les soixante-dix années du IIe siècle de notre ère, qui virent se succéder sur le trône les empereurs philosophes : Antonin, Marc-Aurèle, Trajan, etc.

Leur programme de gouvernement n'était pas nouveau, c'était celui des philosophes grecs des ve et ive siècles de l'ère antique, celui de Zénon, de Platon, d'Aristote, d'Epicure, transmis de la Grèce à Cicéron, à Sénèque, à tous les penseurs des derniers temps de la République romaine; c'était celui dont la réalisation assurera quelque jour le triomphe de la civilisation sur la pure organisation. Il était fondé sur la sociabilité des hommes et sur le respect des libertés naturelles. Non seulement il condamnait la guerre comme contraire aux intérêts des peuples et à la fraternité par laquelle leur origine commune les lie, mais encore il préconisait l'amour de l'homme pour l'homme, quelle que soit sa condition, la suppression des barrières dressées entre les nations et le rapprochement des peuples sous une même et unique loi, celle que la nature a inscrite dans tous les êtres en les organisant et créant leurs besoins.

Zénon voulait, d'après les souvenirs conservés par Plutarque, « que nous, c'est-à-dire les hommes en général, ne vivions point par villes, peuples et nations, estant tous séparés par loix, droits et coustumes particulières, ains que nous estimions tous hommes noz bourgeois et noz citoiens; et qu'il n'y ait que une sorte de vie, comme il n'y a que un monde, ni plus ni moins que si ce fust un mesme trouppeau paissant sous mesme berger en pastis commun ».

Quatre siècles plus tard, Sénèque, un Latin, ministre de Néron, témoin des horreurs et des misères qui toujours accompagnent la guerre et spectateur des luttes sociales où les hommes dépensent la meilleure partie de leurs forces, écrit à son ami Lucilius : « Comment faut-il agir envers les hommes? Qu'entendons-nous par là? Quels sont les préceptes que nous donnons? D'épargner le sang humain? N'est-ce pas bien peu que de ne pas vous rendre nuisible quand vous devriez être utile? La belle gloire pour un homme d'être humain envers un autre homme! Ordonnons de tendre la main au naufragé, de montrer le chemin au voyageur égaré, de partager son pain avec celui qui a faim. Mais pourquoi m'arrêterais-je au détail de ce qu'il faut faire ou éviter, quand je puis, en peu de mots, rédiger la formule générale des devoirs de l'humanité? Cet univers est un; nous sommes les membres d'un grand corps. La nature, en nous formant des mêmes éléments et pour les mêmes fins, nous a créés parents; c'est elle qui nous a liés les uns aux autres par un attachement mutuel et nous a fait sociables; elle qui

a établi la justice et l'équité; c'est la vertu de ses lois qu'il est plus fâcheux de faire que de recevoir du mal; c'est d'après son ordre que nos mains doivent toujours être prêtes à seconder nos semblables. Ayons toujours dans le cœur et à la bouche cette maxime : homme, je ne puis regarder comme étranger rien de ce qui touche les hommes. Pénétrons-nous en; nous sommes certainement faits pour vivre en commun. Notre société ressemble à une voûte qui tomberait si ses diverses parties ne se prêtaient un support mutuel. »

Il condamne la guerre offensive au même titre que l'homicide : « Nous réprimons, dit-il, le meurtre individuel; mais qu'est-ce que la guerre, et ce crime glorieux qui consiste à égorger des nations entières.... Des cruautés se commettent au nom de sénatus-consultes et de plébiscites; l'autorité publique commande ce qui est défendu aux particuliers. » D'autre part, il félicite son ami Lucilius de traiter ses esclaves en amis, en membres de sa famille. « Ils sont esclaves! ajoute-il, mais ils sont hommes.... Ils sont nés de la même semence que vous, ils jouissent du même ciel, respirent le même air, et, comme vous, vivent et meurent. Ils peuvent vous voir esclave comme vous pouvez les voir libres.... Le père commun, c'est le monde. Par des degrés ou brillants ou obscurs, chacun de nous remonte à cette origine première.... Qu'est-ce que ces mots : chevalier romain, esclave, affranchi? Des noms créés par l'ambition. Nul n'est plus noble qu'un autre, s'il n'a l'esprit plus droit et plus propre à la vertu. »

Ces principes, Sénèque s'efforça d'en faire la règle de conduite de Néron et paya de sa vie cette tentative hardie. On ne saurait lire sans une saine émotion le programme admirable que, par une habile fiction, il place dans la bouche de son impérial élève et maître. Néron étale la toute-puissance dont il est revêtu : « Je suis, déclare-t-il, pour le genre humain entier, l'arbitre de la vie et de la mort. Le sort et l'état des hommes sont remis entre mes mains; ce que la fortune veut donner à chaque individu, elle le déclare par ma bouche. Ces milliers de glaives retenus dans le fourreau par la paix que je maintiens, je puis d'un signe les en faire sortir. Il m'appartient de décider quelles nations seront anéanties, transportées dans d'autres lieux, affranchies ou réduites en servitude; quels rois deviendront esclaves, quels fronts seront ceints du diadème, quelles villes doivent tomber ou s'élever. » Ce pouvoir

absolu, Sénèque indique, par la bouche même de Néron, l'usage qui doit en être fait. Ni la fougue de la jeunesse, ni la colère, ni la témérité ou l'obstination, ni « la vanité cruelle trop commune chez les dominateurs des nations » ne dirigeront la conduite du prince. Chez lui, « le glaive est enfermé ou plutôt captif », tant il est « avare du sang, même le plus vil ». Il suffira d'être homme pour trouver grâce et faveur auprès de lui. Il réglera sa conduite sur les lois, et si les dieux « lui demandaient compte du genre humain qu'ils lui ont confié, il serait toujours prêt à le leur rendre ». Lorsqu'il eût violé tous ces principes, Néron fit mourir son mentor.

Sénèque avait, trop tôt pour sa sécurité, développé les règles de conduite d'un monarque absolu, qui aurait pour but le progrès de la civilisation parmi ses sujets.

Antonin, Marc-Aurèle et les autres empereurs dits philosophes s'efforcèrent d'être des monarques de cette sorte. Parvenu à l'apogée de la puissance dont un homme peut être revêtu, Marc-Aurèle écrit modestement : « Je remercie les dieux de m'avoir donné de bons aïeux, de bons parents, une bonne sœur, de bons maîtres, et, dans mon entourage, dans mes proches, dans mes amis, des gens presque tous remplis de bonté. » Il ajoute que, grâce à son maître de rhétorique Fronton, il a senti « tout ce qu'il y a dans un tyran d'envie, de duplicité, d'hypocrisie et combien il y a peu de sentiments affectueux chez ces hommes que nous appelons patriciens ». Il remercie ceux qui « lui ont fait concevoir l'idée de ce que c'est qu'un État libre, où la règle est l'égalité naturelle de tous les citoyens et l'égalité de leurs droits », et celle « d'une royauté qui place avant tous les devoirs le respect de la liberté des citoyens ».

L'histoire nous a transmis avec les décrets et les actes de ces empereurs philosophes, la preuve qu'ils s'étaient efforcés de mettre en pratique les principes de liberté qu'ils avaient puisés dans l'enseignement des penseurs de l'Hellade. Par eux, les droits des citoyens sont étendus, la situation de la femme et des enfants est améliorée dans la voie de leur émancipation, le sort des esclaves est profondément modifié par des mesures qui les protègent contre les abus commis par les maîtres et tendent à les introduire dans la famille. De nombreuses écoles sont créées en vue de l'instruction des enfants du peuple; des hôpitaux et des services d'assistance sont institués; de nombreuses sociétés sont créées en faveur des jeunes

filles et des orphelins; les classes dirigeantes s'humanisent au spectacle de l'humanité des détenteurs du pouvoir suprême et tout est fait par ces derniers pour éviter les horreurs de la guerre.

On peut résumer l'œuvre des empereurs philosophes en disant que l'organisation donnée par eux à l'empire avait pour but et eut pour résultat d'améliorer le sort matériel de la société romaine, d'accroître la puissance de l'empire, tout en faisant progresser la morale privée et publique.

Par ce dernier progrès, les empereurs philosophes travaillèrent réellement au profit de ce que je considère comme la civilisation véritable. L'autocratie violente des empereurs syriens qui leur succédèrent eut vite fait de réveiller les ambitions et les appétits des classes dirigeantes et les passions de l'armée, tandis que les peuples mécontents, ruinés par la guerre, pressurés par le fisc, se tournaient vers le christianisme, dans lequel ils espéraient trouver un sauveur.

(*A suivre.*)

Les flèches empoisonnées
Analyses de poisons

Par le Dr REUTTER
Professeur agrégé à l'Université de Genève.

V. — FLÈCHE EN BRONZE DES ILES PAGHEH.

Cette flèche fait partie de la collection ethnographique de M. Reber, à Genève. C'est une lame ovale en bronze, fixée à un roseau de 0 m. 70 de long; M. le Dr Wunder, assistant de M. le professeur Duparc, de Genève, en a fait, ainsi que moi-même, l'analyse quantitative :

Cuivre	69,06
Zinc	30,10
Fer	0,69
Bismuth	0,09
Manganèse	0,06

Ce mélange donne un laiton de couleur jaune pâle, possédant une dureté et une flexibilité relativement très grandes; on peut le plier sans le casser. Il est recouvert d'un enduit gris verdâtre en grande partie soluble dans l'eau froide et dans l'eau bouillante à laquelle il abandonne de la strophantine identifiée par ses réactions caractéristiques, puis un corps mucilagineux précipitable à l'aide d'alcool.

Ces solutions aqueuses, additionnées de toutes les parties de cet extrait sagittaire insolubles dans l'eau, sont acidifiées puis évaporées sous forme d'extrait sirupeux. Le résidu ainsi obtenu se dissout en partie dans l'éther, dans l'alcool, dans le chloroforme et dans l'eau bouillante, abandonnant un dépôt constitué par des matières organiques non analysables.

I. — *Sa solution éthérée*, jaune doré, ne forme pas d'anneaux caractéristiques à la ligne de contact des deux liquides par addition d'acide sulfurique, d'acide nitrique et d'acide chlorhydrique. Elle ne renferme pas d'acide cinnamique, mais des traces d'acide benzoïque. Le brome, le perchlorure de fer n'y donnent, eux aussi, aucune réaction caractéristique et le résidu de la solution éthérée évaporée ne se colore pas en rouge par addition d'acide sulfurique. Il ne donne pas non plus, repris par de l'eau acidulée, de réactions positives quant à la présence d'alcaloïdes. Il se colore par contre en jaune verdâtre par addition d'acide sulfurique

additionné d'une trace de perchlorure de fer, en jaune puis en jaune orange par addition d'acide nitrique.

II. — *Sa solution chloroformique* jaune pâle donne les mêmes réactions que la solution précédente, mais, évaporée, son résidu se colore en brun violacé par le réactif de Frœhde.

III. — *Sa solution alcoolique*, jaune brunâtre, forme à la ligne de contact des deux liquides un anneau vert par addition d'acide nitrique, blanc par celle d'acide chlorhydrique, blanc par celle d'une solution aqueuse d'hypochlorite de soude, mais on n'obtient aucune réaction par celle d'acide sulfurique. Évaporée, elle abandonne un résidu jaune brunâtre ne donnant, repris par de l'eau acidulée, aucune des réactions caractéristiques aux alcaloïdes; mais ce dernier, chauffé avec de l'eau, donne une solution qui réduit le Fehling, preuve de la présence de glucosides. Cette solution alcoolique se précipite en un dépôt jaune brunâtre par addition de perchlorure de fer, grisâtre par celle d'acétate de plomb, et jaunâtre par celle de bichromate de potasse, preuve de la présence de résinotannols.

IV. — *Sa solution aqueuse* se précipite par addition des divers réactifs spécifiques aux alcaloïdes; traitée par de la potasse caustique, puis agitée avec de l'éther et du chloroforme, elle leur abandonne des traces d'alcaloïdes donnant les réactions suivantes :

	Résidu de la solution éthérée.	Résidu de la solution chloroformique.
	—	—
Acide sulfurique.	Incolore.	Incolore.
Acide sulfurique + bichromate de potasse.	Jaune orange.	Jaune orange.
Acide sulfurique + perchlorure de fer.	Jaune verdâtre.	Jaune verdâtre.
Réactif de Froehde	Jaune, jaune verdâtre, jaune brunâtre.	Jaune brunâtre.
Acide nitrique.	Incolore.	Incolore.
Réactif d'Erdmann.	Jaune, jaune brunâtre.	Jaune brunâtre.
Réactif de Marmé	Pas de changement.	Pas de changement.

Il y a donc présence d'alcaloïdes non définissables qui ne peuvent être ni de la Strychnine, ni de la Brucine, ni de la Physostigmine, etc. Cette solution aqueuse renferme en outre du glucose et des corps tanniques.

Conclusions. — Nous pouvons donc présumer que ce laiton avait été rendu toxique par un extrait de graines de Strophanthus, de plantes renfermant certains glucosides et alcaloïdes non définissables et rendu plus adhérent par addition d'une résine et d'un suc renfermant de l'acide benzoïque (benjoin?).

Livres et Revues

Dr Raphaël Dubois, professeur de Physiologie générale et comparée, à l'Université de Lyon. — *Les Origines naturelles de la guerre. — Influences cosmiques. — Théorie anticinétique. — La Paix par la Science.* Lyon, H. Georg, 1916.

Les circonstances solennelles et terribles que nous traversons ramènent les hommes qui pensent vers les hautes questions qui depuis quarante, cinquante ou cent siècles courbent l'humanité devant le mystère des choses et des êtres; tantôt pour lui suggérer l'étude du réel d'où sort la connaissance, tantôt pour lui inspirer la soumission aux idées *préjugées* ou aux doctrines dépourvues de base, d'où sort la prolongation de l'inquiétude humaine.

L'œuvre que je voudrais analyser ici, et dont je n'accepte pas toutes les conclusions, est du nombre de celles qui nous orientent vers la recherche de la vérité. Et je voudrais faire partager à mes lecteurs l'impression saine et forte que j'ai éprouvée à la lecture des pages que M. le Dr Raphaël Dubois consacre à cette question profonde et poignante entre toutes : « Les guerres, et en particulier la plus affreuse de tous les temps, qui se déroule sous nos yeux, sont-elles le résultat de volontés arbitraires (divines ou humaines, c'est tout un) ou sont-elles en rapport avec des lois naturelles ou des influences universelles, et la science de ces lois peut-elle nous indiquer le chemin de la paix, de l'harmonie, de l'unité future des choses et de la vie?

« Il y a près de deux mille cinq cents ans, nous dit M. R. Dubois au début de son avant-propos, vivait un sage dont le nom est encore de nos jours universellement connu. Il s'appelait Pythagore et enseignait que le corps humain est dans une dépendance intime de l'ordre général et que les actions de la vie, ainsi que tous les phénomènes de la nature, sont réglés par les qualités et les proportions des nombres.

« Aujourd'hui, pas un biologiste digne de ce nom, et indépendant, n'oserait soutenir de bonne foi une opinion contraire. Tous connaissent ou s'efforcent de connaître les relations nécessaires de l'être vivant avec le milieu cosmique; tous cherchent avec ardeur quelles influences sur tout ce qui vit ont bien pu exercer le *milieu extérieur* actuel, le *milieu antérieur* et le *milieu intérieur*. »

COURS D'ANTHROPOLOGIE ZOOLOGIQUE

Les primitives conceptions sur la Mutabilité des Êtres Vivants

Par Pierre-G. MAHOUDEAU.

L'idée que les Êtres organisés peuvent se modifier au point de changer de forme, si invraisemblable de prime abord, devenue notion scientifique seulement depuis un peu plus d'un demi-siècle, remonte cependant si loin, dans le passé des temps historiques, qu'elle apparait comme un legs des époques antérieures à toute histoire.

Ce fut, il est vrai, au début, et pendant fort longtemps, une conception entièrement imaginative. Les transformations les plus impossibles ne faisaient alors aucun doute; toutes les métamorphoses étaient admises comme choses absolument naturelles; il en résulte que les plus primitives façons de concevoir la Mutabilité des Êtres vivants sont d'ordre mythologique.

Un fait frappe lorsqu'on compare les documents réunis à ce sujet : malgré leur diversité, ces conceptions paraissent provenir d'une croyance très archaïque, celle qui attribuait aux Hommes des Animaux comme primitifs ancêtres.

L'Ethnographie comparée indique, en effet, d'une façon précise, qu'antérieure à toutes les cosmogonies narrant la création de l'Homme, des Animaux et des Plantes par des êtres divins, la croyance aux Animaux-Ancêtres a dû être très répandue, sinon universelle, car elle se retrouve, plus ou moins nettement exprimée, dans toutes les plus archaïques légendes aussi bien dans l'Ancien que dans le Nouveau Continent.

Considérer l'Homme comme un Animal transformé paraît donc avoir été une des primordiales manifestations de l'évolution men-

tale chez les populations anciennes, puisque cette croyance subsiste encore de nos jours chez nombre de populations sauvages ou arriérées.

Nous aurons, dans ces conditions, à distinguer deux phases principales dans l'étude des conceptions relatives à la Mutabilité des Êtres vivants : d'abord une phase mythologique, d'une durée excessivement longue et comprenant un nombre considérable de légendes, ensuite une phase scientifique qui, beaucoup plus récente, commença pourtant à se manifester durant les premiers temps de l'antiquité historique.

On aurait pu croire que le désir de savoir qui nous sommes, d'où nous venons ; le besoin de connaître quelles modifications morphologiques avaient dû subir nos aïeux, avant de revêtir la forme humaine, faisaient seulement partie de ces importantes questions scientifiques dont seules des sociétés parvenues à un haut degré de culture intellectuelle aiment à s'occuper. Il n'en est rien, les faits établissent, au contraire, que la recherche de notre origine a été une des premières choses qui aient attiré l'attention des hommes chez lesquels la vie intellectuelle, même sous sa forme la plus rudimentaire, commença à se manifester. Car on constate, fait bien curieux, que les traditions les plus anciennes des grands groupes sociaux connus dans l'antiquité et les légendes actuelles des plus archaïques peuplades arriérées sont toutes d'accord pour attribuer à l'homme une provenance exclusivement zoologique, c'est-à-dire pour considérer l'homme comme une forme animale modifiée, lui donnant comme ancêtre primordial un type zoologique habitant en général la même région que la population qui se prétend issue de lui. Si l'animal considéré comme ancêtre ne se trouve pas dans le voisinage, c'est l'indice que la tribu s'est déplacée, qu'elle a émigré depuis une époque postérieure à la formation de la légende.

C'est donc sous la forme de croyance aux Animaux-Ancêtres que la conception de la Mutabilité des Êtres vivants apparaît pour la première fois dans les manifestations de l'intelligence humaine. La question de la modification des formes organiques n'est donc point une question exclusivement scientifique, et de date récente ; aucune, en Histoire Naturelle, n'est, au contraire, plus ancienne. Seulement, jadis l'imagination seule se chargea de la résoudre, tandis que maintenant sa solution est recherchée à l'aide de faits fournis par

des observations, chaque jour plus exactes et plus nombreuses; faits qui, pour la plupart, reproduits et ainsi corroborés par la méthode expérimentale, ont acquis désormais une précision aussi rigoureuse que celle des autres notions physico-chimiques.

A quelle cause semble-t-il possible d'attribuer cette presque universalité de la croyance aux Animaux transformés en Hommes? — Une cause paraît très vraisemblable : les Hominiens à l'état sauvage, se trouvant en contact immédiat et continuel avec des Animaux, alors très nombreux et de formes très variées, forcés d'observer et de connaître les mœurs de ceux qui étaient souvent pour eux des ennemis redoutables, purent constater facilement que ces animaux montraient dans leur façon d'agir des sentiments semblables aux leurs; ce qui les conduisit, toujours et partout, à conclure, d'une façon assurément logique, qu'entre eux et les Animaux il n'y avait de différente que la forme extérieure, les manifestations intellectuelles étant les mêmes. Ces primitifs humains furent donc entraînés à considérer les animaux comme doués de sentiments identiques à ceux qu'ils possédaient eux-mêmes.

En réalité l'erreur, si erreur il y a, n'était pas grande et ces hommes sauvages, sans culture intellectuelle, admettant cette similitude entre leur mentalité et celle de leurs compatriotes animaux, étaient beaucoup plus près de la réalité physiologique, donc naturelle, que ne le sont, de nos jours encore les philosophes et tous les spiritualistes qui osent affirmer, malgré la raison, contre l'évidence, qu'il existe un fossé infranchissable entre ce qu'ils appellent l'âme humaine et ce qu'ils qualifient d'instinct animal. C'est ainsi que des observations faites sur nature et non dans le silence d'un cabinet, par des peuplades primitives et sauvages, peuvent être plus exactes que d'ingénieux raisonnements, dont toute la brillante littérature des métaphysiciens ne parviendra jamais à faire autre chose que du surnaturel.

De la similitude d'actions, que les primitifs humains constataient entre eux et les animaux, devait surgir l'idée de parenté possible. A cette idée s'opposait assurément la dissemblance morphologique, mais cette difficulté ne semble pas avoir beaucoup arrêté les conceptions des peuplades sauvages puisque, partout, nous les voyons considérer des formes animales, les plus diverses, comme ayant fourni des ancêtres aux Hommes.

L'idée de fixité des espèces ne se trouve nulle part, car elle n'a donné lieu à aucune légende, tandis que celle de la Mutabilité des Êtres vivants par transformation, plus ou moins rapide, d'animaux d'une forme quelconque en animaux d'une autre forme, parut si simple, si véritable qu'elle constitue le fond de toutes les traditions et de toutes les mythologies.

De cette croyance en la Mutabilité des Êtres vivants, il résulte que, pendant de nombreux milléniaires, les peuplades sauvages ne trouvèrent ni impossible d'être apparentées aux animaux leurs contemporains, ni indigne d'elles de descendre directement de formes zoologiques.

Tout au contraire, être parent de certains animaux remarquables par leur force ou par leur intelligence, faire partie de leur famille, être issu de leur race, fut considéré comme un grand honneur. En conséquence, les individus, les familles, les clans et même les plus puissantes tribus trouvèrent très glorieux de porter le nom qui leur servait à désigner l'animal considéré comme leur ancêtre.

L'évolution des mythes relatifs à la primitive explication de la Mutabilité des Êtres vivants semble comprendre au moins deux périodes principales, l'une très ancienne, l'autre plus récente; mais il est parfois difficile de rétablir la forme primitive des légendes tant elles ont subi de modifications durant le cours des siècles.

La comparaison des documents fournis par les traditions ethnographiques paraît indiquer que, au tout primitif début de la formation des légendes, à des époques assurément de beaucoup antérieures à l'aurore des plus archaïques civilisations, l'idée de la descendance directe de l'Homme, considéré comme issu d'une forme zoologique, fut générale et admise sans contestation.

L'Homme reconnaissait pour son progéniteur un animal vivant dans le voisinage de la tribu; telle fut, sans doute, la croyance primitive. Cette période, la plus ancienne au point de vue mythologique, succédait, très probablement, à des époques durant lesquelles la mentalité hominienne, encore trop rudimentaire, ne s'était jamais préoccupée de savoir d'où l'Homme provenait, si même il avait des ancêtres quelconques. Les conceptions relatives aux Animaux-Ancêtres furent donc très primordiales; certaines peuplades n'en possédaient pas d'autres lorsque les Européens entrèrent en contact avec elles.

A des époques, certainement très différentes, mais beaucoup plus récentes que celles qui virent éclore et se développer la croyance aux Animaux-Ancêtres, des manifestations mentales nouvelles vinrent modifier graduellement la primitive conception; les légendes n'attribuèrent plus à une seule forme zoologique l'origine de la tribu, on la fit provenir de l'union féconde d'un animal et d'une femme.

Il semble que, dans ces cas, qui sont nombreux, on ait adjoint à l'animal, primitif ancêtre, une forme humaine, afin d'augmenter le prestige de la tribu, en lui procurant une origine plus relevée, plus noble. Cette modification paraît indiquer le début de la tendance à faire disparaître de la généalogie de l'Homme l'ancien procréateur animal, tendance qui, en s'accentuant, amena, après bien des tâtonnements, l'intelligence à remplacer les êtres et les choses de la nature par l'action de personnages fictifs, auxquels on attribua le modelage de l'homme avec de l'argile : boue de la cataracte du Nil, en Égypte; terre rouge empruntée au sol, en Mésopotamie. Des transitions lentes et insensibles firent passer, en effet, la mentalité humaine de la primitive conception d'un Ancêtre-Animal à celle d'un créateur surnaturel ayant la forme humaine, c'est-à-dire anthropomorphisé.

L'Animal considéré comme ancêtre était un être réel, il existait, il était visible et connu de tous, seulement les liens de parenté qu'on lui attribuait avec l'Homme étaient fictifs. Or il est évident que la mentalité qui permettait d'admettre, sans contestation, une descendance impossible à constater, devait forcément faire négliger l'observation de faits naturels pour y substituer la croyance aux choses surnaturelles.

Quelques exemples vont nous permettre de nous rendre compte de la manière dont le cerveau humain devait concevoir, aux temps préhistoriques et au début des époques historiques, la Mutabilité des Êtres vivants : ce qui revient à dire la descendance animale de l'Homme.

Dans les régions de l'Amérique du Nord, jadis occupées par les Peaux-Rouges, on désignait sous le nom de *totem* un dessin représentant un animal considéré à la fois comme ancêtre et comme protecteur de la tribu. Ces Animaux-Ancêtres protecteurs ou *totems*, variant d'une tribu à une autre, donnaient à la tribu son nom

patronymique. « Son importance significative, dit Schoolcraft, réside en ce fait que chaque individu n'hésite pas à y faire remonter sa généalogie. Quel que soit le nom qu'un individu porte pendant sa vie, c'est son *totem* et non son nom propre, qu'on inscrit sur la planche ou *adjédatig*, qui indique le lieu de sa tombe. On retrouve ainsi les familles après qu'elles se sont développées en groupes ou en tribus dont la multiplication dans l'Amérique du Nord a été considérable. La Tortue, l'Ours et le Loup semblent avoir été les premiers *totems* et les plus honorés ; ils occupent une place importante dans les traditions des Iroquois, des Lenapes et des Delawares ; les familles qui portent ces *totems* semblent avoir une certaine prééminence dans les généalogies de toutes les tribus organisées d'après le principe du *totem*. »

« Chez les Algonquins, dit Girard de Rialle, chaque clan porte le nom d'un animal, tel que l'Ours, le Loup, la Tortue, le Daim, le Lapin, etc..., et chaque homme de cette tribu est désigné comme un Ours, un Loup, une Tortue, etc..., et en porte la figure peinte sur lui comme des armoiries de famille ; or, l'animal du *totem* est considéré comme le protecteur spécial de l'homme et du clan qui porte son nom. D'autre part, le même animal est considéré comme le lointain et vénérable ancêtre ; pour les Delawares c'était l'Aigle, pour les Tonkaways le Loup, pour d'autres le Corbeau ;..... les Kayuses, les Nez-Percés, les Wallawalla et quelques autres tribus se donnaient pour issus des divers membres du Castor. »

La même conception des Animaux-Ancêtres se retrouve dans l'Amérique du Sud ; les différentes tribus péruviennes se croyaient issues les unes d'un Puma, les autres d'un Jaguar, d'un Aigle ou d'un Vautour.

Il en est de même en Afrique : chez les Cafres, dans la nation des Béchouanas, les différents clans ont chacun leur ancêtre différent ; les Bakouenas assurent descendre du Crocodile, les Batlapis ont pour progéniteur un poisson, d'autres tels les Bataung se disent fils du Lion ; il en est même comme les Ouanikas pour lesquels l'Hyène est un aïeul incontestable. — L'Animal-Ancêtre étant considéré comme un protecteur sacré, les hommes de la tribu lui doivent une grande vénération ; « nul ne doit et n'ose manger de la chair de l'animal dont il est le descendant, dit Girard de Rialle, il ne doit pas se vêtir de sa peau, et si l'on ne peut éviter de le tuer, quand

c'est une bête féroce, on ne le fait qu'en lui demandant pardon et en se soumettant à une cérémonie expiatoire ».

En Asie mêmes conceptions : les diverses tribus des Khonds de l'Inde reconnaissent pour progéniteurs l'Ours, le Hibou, le Daim. D'autres peuplades, tels les Kols du Chota-Nagpour, se subdivisent en tribus du Faucon, du Corbeau, du Héron ou de l'Anguille et se gardent bien de tuer ou de manger les représentants de leurs Ancêtres-Animaux.

En Malaisie, certaines familles souveraines se considèrent comme issues du Crocodile; aussi est-ce un crime, puni de mort, que de tuer sur leurs domaines un de ces antiques parents.

La même croyance aux Animaux-Ancêtres et le même respect de leurs représentants actuels existe dans le Nord de l'Asie; on la constate chez les Yakoutes de la Sibérie.

Par une liaison d'idées, facile à comprendre, les tribus qui respectent ainsi leurs Animaux-Ancêtres se figurent que ces Animaux doivent avoir les mêmes égards envers leurs personnes.

Ainsi en Malaisie certains pirates, les Orang-laut, « hommes de la mer », affirment que les Requins ne les attaquent jamais, parce que, disent-ils, ce sont leurs frères, et comme argument formel, ils ajoutent que les Requins sont comme eux des pirates ou voleurs de mer; mais que les Tigres, avec lesquels ils n'ont aucun lien de parenté et qui sont des pirates de terre, ne se font aucun scrupule de les manger.

Une mentalité absolument identique se constate chez les Nègres d'Afrique; en Sénégambie certaines familles se disent, elles aussi, apparentées aux Requins. Le Nègre se garde bien de tuer ou de manger la chair de l'Animal dont il se croit le descendant, et il croit non moins fermement que le Requin lui doit le même respect. Aussi lorsqu'un nègre, nageant dans les eaux où pullulent les Requins, n'est pas dévoré, ses compatriotes disent avec la plus sincère conviction : « Li di la famille ». Seulement si dans une autre circonstance le même individu devient la proie du pirate de la mer, les nègres ne s'émeuvent pas pour cela : « Li brouillé avec famille », disent-ils et leur conviction n'est point ébranlée, car la crédulité est la base de toutes les croyances.

Ainsi partout, toutes les traditions relatives aux Animaux-Ancêtres reproduisent les mêmes conceptions; elles ont toutes pour origine

l'idée que l'Homme est un animal transformé. Telle est donc la forme la plus primitive, la plus archaïque de la Mutabilité des Êtres vivants.

S'il est, du moins pour notre mentalité actuelle, assez difficile de se figurer exactement de quelle manière les peuplades sauvages ont pu admettre qu'elles descendaient d'Êtres aussi différents du type humain que des Ours, des Lions, des Tortues, des Requins, etc..., il est, au contraire, très facile de concevoir la formation des légendes qui assignèrent à certaines peuplades sauvages des Singes pour Ancêtres. Tel est le cas de la tribu des Orang-Benoua, en Malaisie, qui se considère comme issue de Singes blancs. Peut-être pourrait-il se faire, quoique nous ne possédions pas de documents établissant le fait, que les plus primordiales légendes des Ancêtres-Animaux soient originaires des régions où vivaient soit des Singes, soit des Anthropoïdes, et que dès lors elles remontent aux époques où l'aire d'habitat des Simiens était plus étendue que de nos jours. En Amérique les Singes arrivent actuellement jusque vers le 23° de latitude Nord; en Afrique il sont répandus sur tout le continent; en Asie ils remontent encore jusque vers le 41° de latitude Nord, dans l'île de Nippon.

Au Quaternaire moyen ou Pleistocène, le Macaque Magot vivait dans les contrées de l'Europe occidentale.

Or, comme l'Homme est, lui aussi, originaire des pays chauds et que ce n'est qu'à des époques en réalité récentes qu'il a pu, grâce à son industrie, se répandre dans les contrées septentrionales et s'y acclimater, il n'y aurait rien d'impossible à ce que l'idée de l'Ancêtre-Animal ne doive son origine première à la promiscuité des peuplades primitives avec les Singes. Ensuite cette conception se serait modifiée; chaque groupe, pour se différencier des autres, se serait attribué un Ancêtre protecteur particulier, qu'on aurait choisi parmi les Animaux les plus connus et surtout parmi ceux que l'imagination des populations sauvages dotait de qualités remarquables.

Les légendes qui attribuent à certaines populations des Ancêtres Simiens sont actuellement assez rares, il semble qu'elles aient disparu, absorbées ou fusionnées avec des légendes plus récentes. D'après les Annales chinoises, l'Homme serait issu d'un Singe nommé Pao. La Mutabilité de la forme simienne en forme humaine fut donc admise chez les populations les plus évoluées de l'Extrême-

Orient longtemps avant que cette idée ne fît son apparition dans la science; on ne saurait par conséquent accuser la mentalité chinoise d'être en retard sur la nôtre. Sans doute la légende du Pao chinois n'a point un caractère scientifique, elle a pour base l'imagination seule, mais dans ce cas l'imagination pourrait presque s'appeler intuition. La même conception se retrouve au Thibet, dont les habitants se croient les descendants directs, quoique modifiés, d'un Singe et d'une Guenon.

La légende thibétaine fait intervenir deux progéniteurs, un mâle, l'autre femelle; il semble qu'il y ait là l'indice du passage à la seconde série des légendes sur la Mutabilité des formes : celles où, à un animal d'un type unique considéré comme ancêtre, se substituent les légendes dans lesquelles l'union de l'Homme et d'un Animal est devenue nécessaire pour donner naissance à une population.

L'Animal-Ancêtre va donc désormais commencer à jouer un rôle de moindre importance; il n'est plus seul le créateur d'une peuplade, un être humain y participe et dès lors s'ouvre la seconde phase de la mythologie relative à la Mutabilité.

Cette nouvelle forme de mentalité a dû faire disparaître le plus grand nombre des légendes archaïques, car « l'accouplement primordial d'une femme et d'un animal, est, dit Girard de Rialle, une légende répandue presque sur toute la surface de la terre ». Il y aurait donc eu remplacement d'une conception exclusivement zoologique par une conception intermédiaire, dont les éléments sont empruntés également aux animaux et aux hommes.

Les traditions des Eskimaux, narrant leur origine, comprennent deux récits témoignant de mentalités différentes; l'un appartenant, selon toute vraisemblance, à la première période mythologique, conserve la forme archaïque qui est celle de la descendance exclusivement animale. Il y est raconté en effet, que sur la grande mer il y avait une île, dans cette île le Castor créa deux Hommes : ces Hommes vinrent sur le rivage à la chasse des Coqs de Bruyère. Ils se battirent pour les avoir et alors se séparèrent. L'un fut le père des Eskimaux; l'autre devint celui des Souffleurs (Cétacés) d'où sortirent les Européens. Le second récit fait intervenir l'accouplement d'une femme et d'un animal. D'après cette légende, une Femme avait un Chien pour mari; elle eut dix enfants. Quand ils

furent devenus grands la mère leur commanda de manger leur père. Ensuite elle les divisa en deux groupes en leur disant de trouver eux-mêmes leur nourriture. Cinq d'entre eux demeurèrent au Groënland et furent les ancêtres des Eskimaux. Les cinq autres montèrent sur un bateau, et se dirigeant vers le Sud, ils devinrent la souche des Européens. Cette seconde légende est assurément de forme beaucoup plus récente que la première puisqu'elle a pour base l'union d'une Femme et d'un Chien. Ces deux traditions ont un point commun assez curieux pour être signalé au moins au passage : toutes les deux indiquent une parenté des Eskimaux avec les Européens et ne parlent ni des Américains ni des Asiatiques. Sans vouloir attribuer à de pareilles légendes plus d'importance qu'elles n'en méritent, on ne peut cependant s'empêcher de constater que cette curieuse indication est assez d'accord avec les données ethnologiques qui tendent à considérer les Eskimaux comme les descendants des anciens Magdaléniens, ayant vécu dans nos pays à la fin du Quaternaire moyen ou Pleistocène. Ces Magdaléniens, nettement caractérisés par leur crâne à indice très dolichocéphale, auraient, pense-t-on, suivi le Renne, gibier qui les faisait vivre, lorsque le retrait des derniers glaciers Wurmiens rendit libres les terres du Nord-Ouest Européen. Les Rennes seraient passés d'Europe en Amérique en traversant les régions britanniques alors, sans doute, reliées au Groënland par un isthme dont les hauts-fonds dits de Wilvie Thompson indiquent encore la direction.

La légende des Aïnos de Iesso, population antérieure aux Japonais, habitant au nord du Japon, présente une conception analogue, car d'après elle le premier être humain était une Femme qui vivait seule dans une île. Un Chien y aborda et n'en sortit plus. S'étant uni à la Femme ils eurent pour enfants les premiers Aïnos.

D'autres populations s'attribuent une origine identique. Tels sont les Kirghises qui se prétendent issus de l'union d'un Chien rouge avec les quarante suivantes d'une princesse Tatare. De même les Ouïgours racontent qu'ils ont pour père un vieux loup uni à la fille d'un prince Hun.

Cet accouplement anormal de l'Homme et de l'Animal ne pouvait sembler naturel que grâce à la survivance des légendes relatives aux Animaux-Ancêtres. La Grèce même ne fut point exempte de ce genre de croyance et l'histoire du Minotaure, issu de Pasiphaé,

femme de Minos, et d'un taureau, en paraît une ultime réminiscence.

Les primitives modifications des Animaux en Hommes devaient avoir lieu spontanément, car les plus archaïques légendes ne parlent point d'une intervention étrangère quelconque, comme nécessaire pour transformer un Animal en Homme. Les dernières légendes, au contraire, tout en conservant l'idée ancienne d'animaux pouvant devenir des Hommes, attribuent cette métamorphose à des forces spéciales, toutes-puissantes, représentées par des dieux. Ainsi c'est à la prière d'Eaque, fils de Jupiter et d'Egine, que le maître de l'Olympe change les fourmis, qui grimpaient sur un chêne issu de celui de Dodone, en hommes qui prirent, de ce fait, le nom de Myrmidons.

Cette forme de légende constitue la transition entre la primitive croyance en la transformation naturelle d'animaux en hommes ou conception zoologique et la croyance, beaucoup plus récente, en des dieux créateurs, ou conception mythologique.

Dans la fable d'Eaque et des Myrmidons, la Mutabilité des Êtres vivants continue à être la base de la croyance; seulement la transformation, au lieu de s'opérer d'une façon spontanée, naturelle, est devenue l'œuvre d'entités surnaturelles.

Trois façons de comprendre la Mutabilité des Êtres organisés se présentèrent donc successivement à l'esprit des populations anciennes. Assurément ces conceptions ne relèvent d'aucune observation véritable; tout ce qu'on peut attribuer à la première est l'intuition de notre parenté avec les animaux, les autres sont purement du domaine de l'imagination; elles n'ont donc, ni les unes ni les autres, rien de scientifique : cependant, au point de vue historique, on ne pouvait les négliger car, tant est considérable la ténacité des anciennes mentalités, que la croyance en la possibilité d'animaux changés en hommes ou réciproquement a survécu jusqu'à nos jours; elle se retrouve dans toutes les légendes, les traditions, les contes de fées, etc. On peut même dire que cette croyance n'a commencé à sortir de la mentalité moderne que sous la pression du récit de la Genèse biblique qui semble préconiser la fixité des espèces, sans rien affirmer cependant à cet égard.

Les survivances de la conception des Animaux-Ancêtres : animaux changés en hommes ou en dieux, se retrouvent dans toutes les religions de l'antiquité.

Le personnage mythologique qui, selon les prêtres de la Chaldée, aurait, 473 000 ans avant l'arrivée d'Alexandre à Babylone, civilisé les sauvages tribus de la basse Mésopotamie, était moitié homme, moitié poisson : c'est le dieu Oannès. La primordiale légende des Sumirs et des Accads devait sans doute leur donner un poisson comme Animal-Ancêtre.

Éloignées des bords de la mer, les peuplades qui habitaient les hautes parties du Tigre et de l'Euphrate ne devaient point, *a priori*, s'attribuer le même progéniteur. C'étaient des populations primitivement nomades vivant du produit de leurs troupeaux, aussi ne faut-il pas s'étonner que pour elles l'Animal-Ancêtre ait été le Taureau. En sa qualité de mâle des Bovidés, le Taureau possède une importance économique considérable, c'est lui le progéniteur par excellence, il est le multiplicateur du troupeau; il en est, en même temps, le défenseur, le gardien. Or ces deux rôles : celui de créateur et celui de protecteur ont tellement frappé les Sémites de la haute Mésopotamie que les Assyriens, aussi bien que les Bênê-Israël leurs collatéraux, ont attribué une prépondérance absolue au Taureau. Leurs primitives conceptions mythologiques en fournissent nombre de traces.

Le Taureau qui, engendrant le troupeau, en était le vivificateur, d'abord Animal-Ancêtre de la tribu, se transforma, logiquement, en Créateur des Hommes; dont, sous le nom d'Ea, dieu assyrien, l'action fut ensuite assimilée à celle d'un ouvrier modeleur de terre, lorsque, à une époque plus récente, la conception de l'Homme tiré de l'argile, pétrie par une divinité, se substitua à l'antique légende de l'Animal-Ancêtre.

Chez les Bênê-Israël, Ea devint Ia, radical de Iaveh, qui d'abord taureau, ensuite créateur modeleur de l'homme, identifié à un dieu Solaire en Asie, à un dieu Lunaire peut-être en Afrique, tendit, grâce à ces mutations, à devenir dieu unique.

Le rôle de protecteur, de gardien du troupeau, se séparant peu à peu de celui de progéniteur, donna naissance, en Assyrie, à la conception des *Kérubs* ou *Kérubim*, vigoureux taureaux à tête humaine portant une tiare et possédant des ailes. A ces défenseurs du troupeau on confia la garde des palais et la protection des temples. De nos jours, dans des conceptions plus modernes, les *Kérubim* de Ninive sont devenus les *Chérubins*; leur rôle de protecteur n'a point changé

mais ils ont abandonné leurs corps de bovidés, et, gracieusement transformés en figures humaines pourvues d'ailes, ils constituent les troupes célestes de nos Anges Gardiens.

Nul exemple de la Mutabilité des Êtres ne saurait être plus démonstratif; seulement il ne s'agit pas ici d'organismes vivants mais d'entités mythologiques qui, si elles ne peuvent être invoquées comme preuve de la Mutabilité en Zoologie et en Botanique, témoignent au moins de la puissance des idées transformistes dans la mentalité humaine.

Cette Mutabilité des formes animales en formes humaines fit, pendant bien des millénaires, si profondément partie des croyances les plus répandues, les mieux admises, que toute la série des divinités de l'Ancienne Égypte n'en est, en quelque sorte, qu'une longue manifestation.

Aussi est-ce en Égypte que l'on saisit le plus nettement, et de la façon la plus évidente, les modifications qui marquent l'évolution mentale faisant passer de la conception primitive des Animaux-Ancêtres à celle des formes humaines divinisées qui lui succèdent.

Partout dans la vallée du Nil se révélait la survivance du culte des Animaux-Ancêtres. Dans la Basse-Égypte, le Taureau fut toujours directement adoré sous la forme animale; c'était le bœuf Hapis, qui devenu, à Héliopolis, une incarnation de Râ, témoignait ainsi de la transformation d'un Ancêtre-Animal en un dieu solaire.

Les divinités à formes humaines avaient, depuis longtemps, conquis la première place, qu'on vénérait cependant encore à Bubaste, le Chat; à Mendès, le Bouc; à Coptos, la Chèvre sauvage; à Pépramis, l'Hippopotame; à Philoe et à Thèbes, le Serpent cornu (*Cerastes*); à Buto, le Faucon; à Arsinoé, le Cynocéphale; à Thèbes et sur les rives du lac Moeris, le Crocodile; à Hermapolis, l'Ibis; sur les bords de la mer Rouge, la Tortue; etc.

On peut s'étonner de ne pas rencontrer, dans la longue série des animaux adorés en Égypte, le Cheval, cette « plus noble conquête que l'homme ait jamais faite », si digne, à tous égards, de figurer dans la liste des animaux auxquels on pouvait rendre un culte. La cause en est bien simple; non originaire des régions du Nil, le Cheval était inconnu aux plus archaïques habitants de l'Égypte; il ne fut donc pas, en Égypte du moins, un Animal-Ancêtre parce qu'il y fut amené à une époque beaucoup trop récente. En effet on ne le trouve

utilisé et attelé aux chars de guerre qu'au XVI[e] siècle avant notre ère.

Le procédé qui transforma des Animaux-Ancêtres en dieux à formes humaines se constate dans toute l'iconographie égyptienne; car presque tous les dieux, sinon tous, sont, dans nombre de circonstances, surtout aux époques les plus anciennes, représentés sous un aspect en partie humain et en partie animal, quelquefois même sous la forme exclusivement animale. Puis, lorsque la figuration humaine tendit à prédominer, les divinités conservèrent pendant longtemps encore, soit une tête animale, soit les caractères principaux de cette tête. Il est assez curieux de remarquer que, aussi bien en mythologie qu'en coutumes ethnographiques, ce sont les ornements de la tête, ou les modes de coiffures, comme en Bretagne, en Auvergne, à Arles, etc., qui se perpétuent le plus longtemps, qui semblent avoir le plus de peine à disparaître. Ainsi Hor ou Horus, quoique devenu un des aspects du Soleil, est presque toujours représenté avec une tête d'Épervier; c'est-à-dire conservant la tête de l'Animal-Ancêtre auquel il succède, dont il est le représentant anthropomorphisé. Il en est de même de Bastit, qui porte une tête de Chatte; d'Isis coiffée d'un diadème à cornes de vaches, ou même, sous le nom d'Isis-Hathor, possédant une tête complète de vache. Anubis conserve la tête du Chacal dont il est la forme archaïque modifiée. La déesse Sokhît porte fièrement une tête de Lionne. Thot, qui, regardé comme ayant appris aux hommes l'écriture et les arts, fut considéré comme le civilisateur des Égyptiens et l'auteur des révélations religieuses, est, fait suggestif au plus haut point, représenté le plus généralement avec une tête de Singe (Cynocéphale babouin). Cette forme est sans doute une des plus archaïques manifestations de la Mutabilité des Êtres vivants.

Il est des cas où le corps entier de l'Animal-Ancêtre est conservé, tandis que la tête seule est devenue humaine, ce qui a lieu chez les Sphinx. Enfin certaines divinités conservèrent complètement leur forme animale; ainsi le dieu Sobkou, du Fayoum, était adoré sous l'aspect d'un Crocodile, et la déesse Neith était souvent représentée sous la forme d'une Chouette.

Mais ce n'est pas seulement en Égypte que le passage de l'Animal-Ancêtre à l'Homme a pu être constaté. On le retrouve en Crète et en Grèce, pour ne parler que des civilisations classiques.

En Crète, Dyonisos ou Bakkos était, sous le nom de Zagreus, représenté avec une tête de Taureau. Aussi, quoique devenu dieu lumineux, avant d'être le dieu du vin, Dyonisos Bakkos est souvent qualifié de Taurocranos, de Tauroképhalos ou de Taurometopos. La Junon grecque, Héra, est appelée Boôpis, ce qui ne veut pas dire « Héra aux yeux de bœuf » mais signifie exactement « Héra face de Vache », parce que Héra était primitivement une Vache, tout comme Isis-Hathor en Égypte. — La déesse de la Sagesse, elle-même, est un Animal-Ancêtre modifié; Athéna dut son origine à la Chouette, emblème existant sur les anciennes monnaies athéniennes; son qualificatif de Glaucopis ne signifie point, comme une similitude de mots l'a fait souvent admettre, la déesse aux yeux bleus, mais simplement la déesse à la face de Chouette. Plus tard, lorsqu'elle fut complètement anthropomorphisée, la déesse de la Sagesse conserva a Chouette à côté d'elle, comme attribut, pensait-on, en réalité comme symbole de la forme primitive que la ténacité de la croyance populaire ne permettait pas d'éliminer, de faire totalement disparaître.

Les dernières survivances des conceptions mythologiques relatives à la Mutabilité des Êtres vivants se rencontrent dans les légendes qui, par un procédé inverse du mode de transformation précédent, admettent que des hommes pouvaient être changés en animaux. Tels : Lycaon, roi de Parrhasia, en Arcadie, qui fut changé en Loup par Jupiter; Arcas qui fut transformé en Ours; Térée en Épervier; Philomèle en Rossignol; Progné en Hirondelle; Itys en Faisan; Cycnos en Cygne; les compagnons d'Ulysse en Pourceaux; etc.

Dans la Bible, même conception, puisqu'on y voit Nabou-Koudour-Ousour changé en bête.

En conséquence, l'idée de la Mutabilité des Êtres vivants, loin d'être une conception scientifique récente, se présente, au contraire, comme la plus ancienne croyance de l'humanité.

La civilisation, l'organisation et la guerre

Par J.-L. de LANESSAN

(*suite*)[1].

§ VI. — L'organisation et la civilisation dans les sociétés du moyen age et modernes.

Lorsque l'empire s'écroula sous la poussée des barbares, il ne restait presque plus rien de la civilisation qui avait si rapidement progressé sous les empereurs philosophes et il n'y avait plus qu'une seule organisation : celle du christianisme.

Tandis que les envahisseurs francs, goths ou burgondes s'établissaient dans les campagnes et posaient les bases du régime anarchique de la féodalité, les évêques prenaient, dans les villes, la place des autorités impériales et la direction des municipes. Au VII[e] siècle, l'Église représentait une puissance énorme, consciente de sa force et résolue à imposer son autorité aux seigneurs, aux princes, aux rois ou empereurs comme aux peuples. Le moine Hildebrand, devenu Grégoire VII, excommunie l'empereur d'Allemagne, délie ses sujets de l'obéissance qu'ils lui doivent et sa parole a tant d'autorité qu'elle est immédiatement obéie. Abandonné même de ses plus vils courtisans, Henri IV est obligé d'aller seul, sans escorte, à Canossa, implorer le pardon du souverain pontife qui, avant de le recevoir, le contraint à rester pendant trois jours devant la porte du château, les pieds nus dans la neige et le corps couvert d'un silice. Menacé d'une excommunication analogue par le même chef de l'Église, le roi de France Philippe-Auguste s'incline humblement devant lui.

L'Église alors est vraiment toute-puissante, grâce à une organisation qui fait du successeur de Saint-Pierre un chef obéi par toute la hiérarchie ecclésiastique et respecté par les princes autant que par

1. Voir *Revue* de février.

les peuples. Dans l'anarchie féodale, son organisation lui donne une force dont jamais aucun empereur romain n'avait joui. Aussi n'est-on point étonné de voir, lors du jubilé de l'année 1300, le pape Boniface VIII recevoir les ambassadeurs de l'empire germanique et du royaume de France, une triple couronne sur la tête, le globe et l'épée en mains, par cette parole d'un incommensurable orgueil : « C'est moi qui suis César, c'est moi qui suis l'empereur ! »

La puissance de l'Église avait, en effet, à ce moment, atteint son apogée, mais elle était à la veille de sa ruine, parce que son organisation était en contradiction absolue avec les intérêts les plus essentiels de la masse sociale.

Dès le v[e] siècle, les évêques s'étaient emparés du monopole de l'enseignement; mais ils n'en avaient usé que pour supprimer les écoles créées sous les empereurs, interdire la lecture des auteurs grecs et latins et ne conserver dans les écoles épiscopales, seules autorisées, que l'enseignement de la religion. Leur hostilité à l'égard des lettres et de la science était telle que bientôt une partie notable des évêques croupissait dans une ignorance aussi absolue que celle des seigneurs les plus barbares.

L'Église s'était également emparée du monopole de l'assistance, mais elle l'avait transformée en un simple instrument de domination. Elle semblait s'efforcer d'encourager la misère afin d'accroître l'effectif de ses clients, car tous les pauvres, toutes les veuves, tous les orphelins, tous les vagabonds qu'elle secourait tombaient automatiquement sous sa juridiction, ne connaissaient plus d'autre autorité que la sienne. Dès le VII[e] siècle, la justice des évêques s'étendait sur une grande partie de la population des villes. Mais, tandis que le nombre des mendiants et des vagabonds s'accroissait, celui des travailleurs allait en diminuant. La charité intéressée créait la fainéantise et la misère. Quant au service des malades, il était au-dessous de tout ce que l'on peut imaginer : les moines remplaçaient les médecins et les hôpitaux n'étaient que de sordides lieux de contagion.

Lorsque le régime féodal fut constitué, on vit la plupart des évêques rivaliser avec les seigneurs en humeur belliqueuse, en autocratie et en dépravation. Un historien profondément religieux a tracé de la société au XI[e] siècle, c'est-à-dire à l'époque de la toute-puissance de l'Église, un tableau qui permet d'apprécier exactement la valeur

de l'organisation du christianisme, au point de vue du développement de la civilisation. « La force brutale, dit Lavallée[1], était l'unique maîtresse de la société et en perpétuait les misères et l'anarchie. Les rois et les princes ne songeaient qu'à assouvir sur les faibles leurs passions rapaces, féroces et impudiques. La guerre était toute l'existence des barons, qui couraient sans cesse par les chemins pour vider une querelle, chercher du butin, avoir des aventures. Le peuple des villains et des serfs était livré à des souffrances perpétuelles; les champs restaient incultes et déserts, et les famines étaient si affreuses « qu'il semblait, dit Glober, que ce fût un usage consacré que de manger de la chair humaine ». L'occident paraissait retourner à l'état sauvage; la civilisation y semblait anéantie : « Le mal déborde partout, écrivait Pierre Damien; le monde n'est plus qu'un abîme de méchanceté et d'impudicité. » L'Église elle-même devenue toute matérielle et féodale, plongée dans l'immoralité la plus profonde, était menacée de ruine.... La plupart des prêtres étaient mariés ou vivaient publiquement avec des concubines. Depuis que les évêchés et les abbayes étaient devenus de véritables souverainetés féodales, la liberté des élections n'existait plus, et la violence ou la corruption donnaient seules les dignités ecclésiastiques.... Avec ce clergé marié, simoniaque, vendu aux princes, composé presque entièrement d'hommes de sang et de débauche, l'Église était perdue et pour comble, la papauté se trouvait mise à l'encan comme les autres évêchés.... Les rois de Germanie nommaient directement les papes et exerçaient tout le pouvoir dans Rome. »

Il serait injuste de rendre l'Église responsable de l'anarchie, de l'immoralité et des misères exposées dans ce triste tableau; on peut même rappeler les efforts faits par certains papes pour les combattre; mais il est impossible de nier qu'ils y furent impuissants et que l'Église se laissa elle-même corrompre. C'est que son organisation, basée sur l'ignorance et l'absolutisme, ne permettait ni la lutte des idées, ni la concurrence des intérêts qui sont indispensables au progrès moral comme au progrès matériel.

Si le christianisme n'avait pas contribué au progrès de la civilisation, il avait, par contre, introduit dans le monde une cause nouvelle de guerres civiles et internationales.

1. *Histoire des Français*, I, p. 255.

Ainsi qu'il résulte des pages citées au début de cette causerie, les philosophes grecs et romains n'avaient signalé, comme causes déterminantes des guerres, que les deux passions de l'ambition et de la cupidité : le philosophe moderne est tenu d'y ajouter la passion religieuse.

L'antiquité n'a pas connu les guerres de religion. Chez les Grecs et les Latins, chaque famille avait son culte particulier, dont le père était le prêtre et dont personne n'aurait osé s'occuper. Chaque cité avait également sa religion particulière dont les autres n'avaient pas à connaître. On voit dans les épopées grecques ou latines, les dieux de chaque cité se battre avec ses soldats, mais l'histoire nous apprend que jamais le vainqueur ne tentait d'imposer sa religion aux vaincus. Seul, le petit peuple d'Israël offre des faits de ce genre. C'est que lui seul connut la passion religieuse. A Rome, tous les cultes de l'Orient et de l'Occident se pratiquaient publiquement. On ne demandait à leurs adeptes que de respecter la religion de la cité, comme les autorités de la cité respectaient les croyances les plus diverses. S'il y eut des sévices exercés contre les chrétiens, c'est uniquement parce qu'ils se montraient intolérants avec violence contre tous les cultes autres que celui du Christ et surtout contre le culte de la cité : *Romæ et Augusto.*

Logique avec lui-même, dès qu'il fut devenu le maître de l'empire, le christianisme s'attacha à la destruction non seulement des cultes païens, mais encore des hérésies chrétiennes. Et comme les persécutions ne suffisaient pas, l'Église eut recours à la guerre. Après avoir converti Clovis et les Francs, elle les lance contre les Burgondes et les Wisigoths, parce que ceux-ci ont adopté l'hérésie d'Arius. « Il me déplaît, déclare Clovis, que des hérétiques possèdent la plus grande partie de la Gaule. Marchons contre eux et avec l'aide de Dieu nous prendrons leur terre qui est bonne. » Et l'un des évêques qui ont provoqué cette guerre lui écrit : « Lorsque tu combats, c'est nous qui triomphons. » Deux siècles plus tard, si Pépin fait la guerre aux Lombards, c'est à la demande du Pape qui veut débarrasser l'Italie de ces hérétiques. Pépin remet au souverain pontife ses conquêtes qui constituent les premiers États pontificaux ; en échange de quoi le pape le sacre roi et institue la royauté de droit divin. Si Charlemagne conquiert la Saxe, c'est encore sous la poussée de l'Église, au nom de laquelle il impose à tous les habi-

tants l'obligation de se faire chrétiens et punit de mort ceux qui refusent de pratiquer le jeûne religieux. Et Charlemagne est sacré par le pape empereur d'Occident.

Au XIe siècle, c'est contre les musulmans, les hérétiques grecs et les juifs que la papauté soulève tous les princes et seigneurs de l'Occident. Pendant deux siècles, se prolonge, sous le nom bien significatif de « croisades », une ère de guerres religieuses rendues atroces par les massacres continuels de musulmans, de juifs, d'hérétiques grecs, auxquels l'Église romaine pousse par les prédications incessantes de ses évêques, de ses prêtres et de ses moines. Au XIIIe siècle, une nouvelle croisade, contre les Albigeois, ordonnée par la papauté, précipite les catholiques zélés et les chevaliers pillards du nord de la France contre les hérétiques du midi dont on brûle les villages ou les villes et que l'on massacre en masse. Et cela dure pendant plus de vingt années. Au XVIe siècle, l'éclosion d'une hérésie nouvelle, celle du protestantisme, est suivie de persécutions et de guerres religieuses qui se prolongèrent pendant près de deux siècles. Des flots de sang coulent, des centaines de villes sont détruites, des territoires immenses sont ruinés, des misères sans nombre sont déterminées par le seul fait que catholiques et protestants ne sont pas d'accord sur la présence du corps de Dieu dans l'hostie, sur la nécessité du baptême, sur la grâce et autres dogmes ou mystères que l'esprit humain est incapable de comprendre, mais avec lesquels les Églises surexcitent la passion religieuse jusqu'à la folie sanguinaire. Le plus grand crime politique des temps modernes, le massacre de la Saint-Barthélemy, ordonné par Charles IX, dans lequel vingt ou trente mille protestants furent égorgés à Paris, à Orléans, à Saumur, à Troyes, à Rouen, à Toulouse, etc., provoqua l'enthousiasme à la cour pontificale et fut célébré par les catholiques de tous les pays; le parlement de Paris ordonna qu'une procession annuelle en consacrerait le souvenir et le roi fut acclamé par un peuple immense lorsqu'il alla voir, à Montfaucon, le cadavre de l'amiral Coligny que l'on y avait pendu a un gibet infâmant. Faut-il rappeler que Philippe II, roi d'Espagne, écrivit à Charles IX pour le féliciter de « ce grand service à la gloire de Dieu et au bien uuiversel de la chrétienté? » Ce même Philippe ne provoqua-t-il pas guerres sur guerres, pendant trente années, parce qu'il avait formé, d'accord avec la papauté, le projet de détruire la Réforme? Un siècle plus

tard, les guerres par lesquelles Louis XIV troubla l'Europe pendant cinquante ans ne furent-elles point en grande partie occasionnées par le désir qu'il avait d'ajouter la puissance spirituelle à son autocratie temporelle?

Pendant la longue période de siècles qui s'écoula depuis le triomphe du christianisme sur l'empire romain jusqu'à notre grande révolution, les guerres incessantes qui ensanglantèrent l'Europe furent, comme celles des temps anciens, inspirées par l'ambition et la cupidité des seigneurs, des princes, des rois ou des empereurs; mais à ces deux passions s'en ajouta presque toujours une autre, inconnue de l'antiquité grecque et latine, née de la foi chrétienne : la passion religieuse. Cette dernière excita les peuples à un plus haut degré encore, peut-être, que les rois; et il n'y a pas lieu de s'en étonner, car elle est d'autant plus ardente chez les hommes qu'ils sont plus ignorants.

Tous les faits que je viens de rappeler, — aussi bien ceux de l'histoire que ceux de la biologie, — répondent, sans que j'aie besoin d'y insister, aux esprits mystiques dont notre temps lui-même n'est pas dépourvu, d'après lesquels la guerre serait due à des causes naturelles, comme la superpopulation, la disette des vivres, etc., qui la rendaient inévitable, nécessaire et même utile.

La connaissance de ces faits permet aussi de se rendre compte pourquoi, à toutes les époques de l'histoire de l'humanité, il s'est trouvé des hommes assez sages pour condamner la guerre, et pourquoi l'évolution de la mentalité à cet égard n'a pas suivi la même direction dans les masses sociales que dans les classes dirigeantes.

§ VII. — L'ÉVOLUTION DES MASSES SOCIALES VERS LA CIVILISATION EN FRANCE.

En France, plus que dans tous les autres pays de l'Europe, il est facile de saisir la différence qui se produisit, au cours des siècles, entre l'évolution mentale des dirigeants et celle du reste de la nation. A partir du v[e] siècle, les dirigeants, dans notre pays, sont, d'une part, les Germains devenus grands propriétaires en attendant qu'ils devinssent barons, seigneurs et princes; d'autre part, les

évêques dont la tendance était de se transformer en seigneurs et en princes. Les uns et les autres ne rêvant que de domination et de richesse, tombent fatalement dans la guerre qui a pour objet de procurer l'une et l'autre. Leurs moyens d'action sont identiques parce que leurs buts sont les mêmes; au xe siècle, ils ont atteint ce but, ils ont créé le régime féodal, « c'est-à-dire une nouvelle forme de l'État, une nouvelle constitution de la propriété et de la famille, le morcellement de la souveraineté et de la juridiction, tous les pouvoirs publics transformés en privilèges domaniaux, l'idée de noblesse attachée à l'exercice des armes, et celle d'ignobilité à l'industrie et au travail[1] ». De l'omnipotence de ces dirigeants résulte nécessairement leur corruption et tous les abus de pouvoir notés par les historiens. De là aussi résultent les guerres perpétuelles de seigneur à seigneur qui ensanglantent le territoire et réduisent les populations à la misère. Lorsque la royauté se sera élevée au-dessus des seigneurs, elle ne pourra les dominer qu'en les occupant à la guerre, car ils seront incapables de faire autre chose. A peine le sol de la France est-il débarrassé des Anglais, que Charles VIII ouvre l'ère des guerres de conquête auxquelles s'adonneront tour à tour François Ier, Louis XIV, Napoléon, chacun d'entre eux ruinant la France pour satisfaire ses ambitions et créant la misère pour acquérir la gloire. Tous glorifiés par le peuple tant qu'ils remportent des victoires; tous délaissés, abandonnés, reniés par ce même peuple lorsqu'ils sont vaincus. Et à tous s'applique très exactement le mot de Montesquieu rappelé plus haut : « L'esprit de la monarchie est la guerre et l'agrandissement ».

Les masses sociales se laissent facilement entraîner, griser même par cet esprit, à certaines époques, car elles ont été éduquées par la monarchie à vénérer « la guerre et l'agrandissement ». Mais en dehors de ces heures de griserie, elles évoluèrent, en France, constamment, dans une direction très différente de celle qui était suivie par la classe dirigeante. Tandis que cette dernière se préoccupait exclusivement d'accroître sa domination et sa richesse et recourait pour cela volontiers à la guerre, la masse sociale pensait surtout à améliorer sa situation matérielle que la guerre compromettait et tendait à s'émanciper de la classe dirigeante pour échapper aux conséquences de sa domination.

1. Aug. Thierry, *Hist. du Tiers Etat*, ch. I, p. 21.

Dans cette masse frappée d'ignobilité parce qu'elle était contrainte de travailler et qualifiée depuis le moyen âge de roture, des éléments très différents pouvaient être distingués, depuis l'esclave attaché à la personne, ou le serf lié à la terre, jusqu'aux hommes plus ou moins instruits et tout à fait libres qui exerçaient les fonctions publiques dans les villes ou pratiquaient les professions libérales. Ces derniers, en dépit de tous les efforts faits par l'Église pour supprimer la lecture des auteurs grecs et latins et l'étude des sciences, avaient toujours cherché à s'instruire; ils y étaient parvenus avec des facilités sans cesse croissantes au fur et à mesure que l'autorité de l'Église s'affaiblissait et que la foi chrétienne s'atténuait. Au XII[e] siècle, certains évêques, abbés, prêtres ou moines donnèrent eux-mêmes l'exemple de publications latines imitées des auteurs païens. Puis, les Arabes introduisirent dans notre pays les œuvres d'Aristote et le goût des auteurs grecs qui se répandit avec une extrême rapidité, comme il arrive, dans notre pays, pour tout ce qui est nouveau. Le désir qu'avait la royauté naissante de substituer sa justice à celle de l'Église contribua puissamment encore au progrès de l'instruction et au retour des esprits vers l'antiquité. On peut dire que dès le XII[e] siècle, grâce à la découverte des Pandectes de Justinien, à l'enseignement du droit romain et à l'esprit frondeur des vingt-cinq mille étudiants de l'Université de Paris, la période de la Renaissance fut ouverte dans notre pays.

Dès lors, tous ceux qui pensent vont chercher dans la philosophie grecque et latine des idées, des méthodes, des principes moraux et politiques. Il semble que l'histoire de notre société veuille reprendre le cours de celle de l'Athènes du IV[e] siècle et de la Rome des empereurs philosophes.

L'organisation de l'Église est impuissante à enrayer ce retour vers une civilisation qu'elle croyait avoir détruite pour toujours. Les peuples commencent à perdre la foi, tandis que les rois sont en lutte contre la puissance religieuse. L'Église détient encore le monopole de l'enseignement et de l'assistance, mais la fronde des professeurs et des élèves sape sa domination des esprits et la justice commence de lui échapper pour passer aux mains des juristes royaux. En 1296, lorsque le pape Boniface VIII interdit la pratique de la religion dans le royaume de France afin de punir Philippe le Bel de la répudiation de sa femme, les légistes de la couronne

répondent au souverain pontife que le gouvernement temporel appartient exclusivement au roi et que les clercs dépendent de lui en tant que citoyens de France. C'est la rupture entre la monarchie et l'Église, la première affirmant qu'elle règne, gouverne, parle et agit, comme la seconde, au nom de Dieu.

La réunion, en 1302, à Paris, dans l'église Notre-Dame, du parlement que l'on considère comme la première assemblée des États généraux de France, coïncide avec la rébellion de Philippe le Bel contre le souverain pontife et elle consacre cette rébellion. La noblesse et la roture sont d'accord pour condamner les prétentions de l'Église à l'autorité temporelle et affirmer que le roi « ne reconnaît de son temporel souverain en terre fors Dieu ». Boniface VIII ayant répliqué par une Bulle où il affirme que « l'Église a deux glaives, l'un spirituel, l'autre temporel » et que les rois sont soumis à la « volonté du pontife », Philippe le Bel réunit un nouveau parlement où les accusations les plus graves sont portées contre le souverain pontife. Celui-ci veut répliquer par une Bulle qui remet le royaume de France à l'empereur d'Autriche, mais la veille du jour où il doit apposer sa signature sur ce document, il est attaqué dans son palais d'Agnani par les gens du roi de France et maltraité au point qu'il en meurt, après quelques jours de perturbation mentale. Le roi très chrétien de France avait supprimé le dernier représentant de la monarchie théocratique en Europe. Désormais, les rois de France traiteront d'égal à égal avec le chef de l'Église romaine.

Libérée de l'autorité temporelle de l'Église par la royauté, la masse sociale, la roture, n'eut plus qu'une pensée héritée de la démocratie grecque : s'émanciper de l'aristocratie féodale et de l'autocratie royale, acquérir la jouissance des libertés que la nature attribue à tous les hommes, évoluer, en un mot, vers la civilisation.

Contre l'aristocratie féodale, la roture était déjà puissamment aidée par la royauté. Celle-ci avait favorisé le développement des communes en accordant à un grand nombre de villes des libertés et des droits qui les soustrayaient en même temps à l'autorité des seigneurs féodaux et à celle des évêques. Il en était résulté la formation d'une bourgeoisie instruite des affaires publiques, intelligente, active, laborieuse, devenue assez puissante, sinon pour imposer ses volontés, du moins pour les exprimer avec force et netteté dans

toutes les réunions des États généraux qui eurent lieu depuis celle de 1355 jusqu'à celle de 1789 d'où sortit notre grande révolution. Dès la première de ces réunions, la roture proclame le principe essentiel de la monarchie constitutionnelle, en affirmant que l'autorité doit être partagée entre le roi et les trois États (noblesse, clergé, tiers) représentant la nation. Dans la réunion de 1484, à Tours, elle déclare que « le peuple est formé par l'universalité des habitants du royaume », et que « les États généraux sont les dépositaires de la volonté commune », que « l'État est la chose du peuple », qui « dans l'origine créa les rois », que « la royauté est un office et non un héritage », que « la souveraineté n'appartient pas aux princes qui n'existent que par le peuple » et que, en conséquence « un fait ne prend force de loi que par la sanction des États » représentants de l'universalité du peuple.

Ce n'étaient là que des paroles, mais les rois les encourageaient parce qu'ils avaient besoin du Tiers État pour lutter contre les prétentions de la noblesse et de l'Église ; et, petit à petit, les deux grandes classes dirigeantes s'affaiblissaient tandis que la masse sociale conquérait des libertés, des droits, de la puissance, évoluait vers la civilisation telle que je l'ai définie plus haut. Elle devait nécessairement aboutir à la Déclaration des Droits de l'homme et à la destruction de la monarchie. Celle-ci, après avoir ruiné, de ses propres mains, les deux forces qui, en Angleterre, l'étayent encore en la modérant, selon l'expression très juste de Montesquieu, devait totalement s'effondrer le jour où le peuple serait assez fort pour imposer le principe démocratique comme fondement des pouvoirs publics.

Il était impossible qu'une aussi profonde transformation de notre société s'accomplit sans résistance de la part des organisations autocratiques, dont la civilisation fondée sur la liberté devait prendre la place. Mais, en dépit de ces résistances, un très grand pas a été fait, depuis un siècle, vers le but de civilisation véritable assigné à notre pays par tous nos penseurs de la Renaissance et du XVIII[e] siècle et par la Déclaration des Droits de l'homme. Dans le monde entier, on commence à comprendre que la liberté des individus et l'indépendance des nations sont les fondements indispensables des sociétés humaines et que sans elles il ne saurait y avoir de véritable civilisation.

§ VIII. — L'organisation de la force en Allemagne.

La lenteur des progrès réalisés par la mentalité humaine dans cette direction n'a pas été due seulement aux résistances des oligarchies qui prétendaient encore organiser la société à leur profit; elle a été déterminée aussi, dans une forte proportion, par la conduite de certaines autres nations.

Tandis que la France, l'Angleterre, l'Italie, les États-Unis, l'Amérique du Sud, le Japon et même la Chine, se dotant d'institutions libérales, évoluaient vers la civilisation véritable d'où résultent l'ordre intérieur et la paix internationale, l'empire germanique raillait l'idée de liberté et s'organisait exclusivement en vue de l'emploi de la force à l'intérieur comme à l'extérieur. Plus les grandes nations citées plus haut s'attachaient à la liberté et à la paix, plus l'Allemagne développait l'organisation de l'autorité dans toutes les parties de ses pouvoirs politiques et administratifs, plus aussi elle accroissait ses forces militaires et navales.

Dès sa naissance, l'empire germanique fut doté par son créateur, le prince Otto de Bismarck, d'une organisation entièrement inspirée par l'idée de la force. Au sommet un empereur autocrate affirmant lui-même tenir son pouvoir de Dieu et n'être responsable que devant Dieu; un chancelier et des ministres nommés par l'empereur, parlant et agissant au nom de l'empereur, responsables devant l'empereur seul; une Chambre élue dans des conditions telles que les plus riches doivent nécessairement y détenir la majorité; un état-major militaire et un corps d'officiers recrutés exclusivement dans la noblesse ou dans la classe riche, entourés d'honneurs et de privilèges qui les placent au sommet de la société; enfin une administration étroitement hiérarchisée et ne tenant son existence, comme l'armée, que de l'empereur. Au-dessous de l'empereur encore, une classe de grands propriétaires imbus de l'esprit féodal et une oligarchie d'industriels, de financiers, de commerçants dont le sort dépend de la volonté impériale. En bas, les bourgeois et la masse populaire ne pouvant faire entendre leur voix et connaître leurs besoins que par l'intermédiaire d'une presse dépourvue de liberté et de députés qui ne peuvent avoir aucune influence sur le gouvernement, car celui-ci n'est, à aucun titre, responsable devant eux.

Comme une pareille organisation devait inévitablement déterminer

la lutte de la masse sociale contre les classes privilégiées et le gouvernement, Bismarck eut soin d'inspirer aux populations de l'Allemagne le désir impérieux d'étendre leurs territoires et de s'enrichir au détriment des autres peuples.

A l'exemple des Alexandre, des César, des Philippe II, des Charles-Quint, des Louis XIV, des Napoléon, Bismarck tourna l'Allemagne vers la guerre, la conquête, la spoliation, afin de la détourner des libertés qu'elle aurait pu désirer. Et, comme ses devanciers, il y réussit avec d'autant plus de facilité que les voisins de l'empire germanique étaient assez riches pour exciter les convoitises et assez pacifiques pour encourager l'esprit de domination de la Germanie.

Pour atteindre son but, Bismarck usa de la force la plus puissante, sans nul doute, dont l'humanité puisse disposer : celle de l'éducation. Les populations sur lesquelles il devait agir étaient, d'ailleurs, admirablement préparées pour recevoir les idées dont il se proposait de les imprégner.

Les hobereaux, la caste militaire qui en est issue et les oligarchies ploutocratiques, exclusivement préoccupées de leurs intérêts, voyaient nécessairement dans la guerre un moyen de conserver leurs privilèges, d'accroître leur influence dans l'État et de détourner la masse sociale des préoccupations relatives à son émancipation. Ils appelaient donc la guerre de tous leurs vœux. Les officiers la préparaient avec un soin minutieux afin qu'elle fût aussi courte et, par suite, aussi peu meurtrière que possible pour ceux qui la dirigeraient. Pour la première fois peut-être depuis qu'il y a des armées, on vit l'instruction militaire allemande s'attacher à dresser les soldats en vue des ruses les plus déloyales que l'imagination puisse concevoir et des violences les plus criminelles. La guerre allemande n'aurait pas seulement pour but de combattre et détruire les troupes ennemies, elle étendrait encore son rôle de destruction à tous les êtres et à toutes les choses des pays dans lesquels les armées germaniques ou leurs engins de guerre pourraient pénétrer. On enseignait aux soldats, en même temps que les meilleurs moyens de se soustraire aux coups de l'ennemi, les procédés les plus sûrs et les plus rapides pour incendier les villages ou les villes, et les prétextes à invoquer pour massacrer les vieillards, les femmes, les enfants, ravager les campagnes et dévaliser les usines. Le principe essentiel de l'éduca-

tion donnée aux soldats allemands était : Tout piller, tout détruire et tout tuer, afin de faire place nette pour la Germanie.

Ce principe, les écrivains militaires allemands avaient soin d'en souligner le caractère soi-disant « scientifique », en s'appuyant sur l'enseignement des universités.

Les intellectuels allemands avaient accepté d'autant plus facilement la théorie de la force préconisée par Bismarck et les Hohenzollern, qu'ils avaient faussement interprété les publications de Darwin et de ses disciplines sur la lutte pour l'existence et que depuis plus d'un demi-siècle tous les écrivains de la Prusse avaient préconisé la fusion de tous les États allemands en une plus grande Allemagne. La révolution de 1848 avait été facilement détournée de son but par la promesse que fit à son peuple le roi de Prusse d'unifier l'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse. Après la défaite de l'Autriche à Sadowa et celle de la France, bien rares furent les intellectuels qui résistèrent aux directions données à l'opinion par le gouvernement impérial. On professa dans toutes les universités, collèges et écoles de la Germanie, que la force est l'élément essentiel de l'évolution de l'humanité, que tous les progrès ont été déterminés par la force, que la nature entière obéit aux directions de la force, que la bonté, la générosité, la fidélité à la parole donnée, etc., ne sont que des mots vides de sens et que l'on a le droit de faire tout ce que l'on a la force de réaliser, car la force crée le droit. L'une des personnalités les plus considérables de l'industrie allemande, le Dr Ratheneau, déclarait : « Les héros de Corneille ont sans cesse à la bouche des mots tels que « mon honneur, ma gloire, ma vertu »; vous ne trouverez rien de pareil dans notre littérature et c'est là ce qui dans la vôtre nous choque le plus. » Un autre nous prédisait que nous serions dépouillés et dévorés par l'Allemagne, parce que nous avions la sottise de tenir à l'humanité et à la paix. Tous les hommes, en un mot, qui, de l'autre côté du Rhin, avaient pour mission de créer ce que les Allemands appellent la « Kultur », travaillaient avec une inlassable et unanime ardeur à répandre dans les classes bourgeoises, sous une forme en apparence scientifique, les mêmes idées que les maîtres d'école inculquaient aux enfants du peuple : la suprématie de la force, la vanité de toutes les vertus humanitaires, le dédain de la liberté, la conviction que la race germanique est la plus parfaite des races et que ce titre lui crée le droit,

voire le devoir de subjuguer toutes les nations, de leur imposer l'organisation germanique et de les exploiter au profit de la Germanie.

Ces idées, des milliers de jeunes hommes élevés dans les gymnases ou les universités allemandes, les transportaient dans toutes les parties du globe, les enseignaient dans les chaires des deux mondes et, surtout, les appliquaient dans l'industrie, dans le commerce, dans la finance, créant partout une sorte d'hégémonie intellectuelle et morale de l'Allemagne, en attendant l'hégémonie matérielle que l'empire germanique établirait plus tard au moyen de la puissance de ses armes. Et l'on ne saurait nier que les succès de tous ces agents du germanisme fussent partout considérables. Bien rares, même parmi nos concitoyens, étaient les gens qui ne manifestaient pas la plus grande estime pour « l'organisation » et la « kultur » germaniques.

La masse sociale allemande était préparée par ses traditions à s'incliner devant la théorie de la force, à rêver de guerres comme les hobereaux, les militaires et les intellectuels. Pendant des siècles, les classes populaires des petits États allemands avaient fourni à toutes les armées de l'Europe des soldats mercenaires, vendus par leurs princes comme des esclaves et ne songeant, comme les esclaves, qu'à vivre le mieux possible en travaillant le moins possible. La guerre étant alors infiniment moins meurtrière que de nos jours, le métier de soldat n'exposait pas à beaucoup plus de risques que les autres métiers et il était beaucoup moins pénible. L'ivrognerie et la débauche pendant la paix, le viol et le vol au cours des campagnes, étaient les vices mignons des reîtres germaniques. On les leur pardonnait aisément par ce qu'ils se battaient bien et, selon le mot de Montluc, savaient retrouver le chemin de la caserne même quand leur cerveau était obscurci par les fumées du vin ou de la bière.

Les souvenirs de ce passé, perpétués dans les familles, furent aisément réveillés, dès la fondation de l'empire germanique, par les maîtres d'école qu'inspirait l'esprit bismarckien. Les enfants du peuple et leurs parents adoptèrent sans peine le catéchisme mystiquement matérialiste où la race allemande était représentée comme la race supérieure élue par Unser Got pour dominer toutes les autres et les faire travailler à son profit. Ouvriers et paysans, sous la conduite des instituteurs, s'agenouillèrent devant les autels du vieux

dieu germanique, dieu de la force, de la spoliation et du massacre, et tous attendirent avec impatience le jour où il plairait à l'empereur de déchaîner la guerre. A la veille de cette dernière, on racontait aux paysans qu'avec l'argent de la France on leur ferait des rentes et l'on déroulait devant les yeux des ouvriers les tableaux des salaires énormes qu'ils toucheraient lorsque, les industries des pays vaincus ayant été détruites, l'Allemagne aurait le monopole de la fabrication de tous les produits les plus utiles aux hommes. Les maîtres d'école, les journaux, les sociétés de toutes sortes qui pullulent de l'autre côté du Rhin, les ligues, les fonctionnaires et les élus ayant répandu partout ces idées et ces promesses pendant un demi-siècle, la masse sociale n'avait qu'une pensée : conserver le gouvernement très fort qui préparait la guerre, accepter tous ses actes comme nécessaires aux victoires promises et favoriser le développement du militarisme d'où sortirait la satisfaction de toutes les ambitions et de tous les appétits. Si la masse sociale allemande, si les socialistes allemands les plus avancés eux-mêmes se sont montrés non moins impérialistes et militaristes que les hobereaux, il n'en faut pas chercher le motif ailleurs que dans l'éducation à laquelle les populations de l'empire ont été soumises depuis un demi-siècle.

Tous ces faits fournissent l'exemple le plus remarquable qu'il soit possible de trouver dans l'histoire de la puissance de l'éducation. Par elle, en cinquante ans, un peuple tout entier a été transformé en millions d'êtres de proie, dépourvus de toute morale publique, n'usant de la science qu'au profit de la barbarie la plus criminelle et s'écartant d'autant plus de la civilisation véritable que leur organisation se développait davantage.

Sous l'influence de l'éblouissement produit par certains détails de cette organisation et par les progrès considérables réalisés par l'Allemagne dans l'industrie, le commerce, la navigation, etc., on admirait volontiers ce que l'on appelait le génie organisateur de l'empire germanique. Celui-ci ne se posait-il pas lui-même en modèle et n'affirmait-il pas sa résolution d'organiser le monde entier en lui imposant sa Kultur? On vantait l'admirable discipline du peuple allemand, son respect des lois, de la police, sa puissance militaire et maritime, son expansion sur le globe, etc., et l'on repré-

sentait son organisation comme un idéal vers lequel il était infiniment regrettable que l'esprit de notre peuple ne fût pas dirigé.

Il ne paraissait pas que personne vît la différence profonde qui existe entre les deux idées contenues dans les termes *organisation* et *civilisation*. Certes, l'empire germanique était fort bien organisé : sans parler de l'omnipotence de l'empereur devant laquelle le peuple entier s'inclinait docilement, ni de la hiérarchisation des diverses classes sociales les unes par rapport aux autres et de la discipline observée par tous les individus dans l'intérieur de chacune de ces classes, il n'est point contestable que les services publics étaient conçus de manière à fonctionner avec une parfaite harmonie. Les institutions de retraites, d'assurances, d'épargne, d'assistance publique, etc., méritaient sinon entièrement, du moins en grande partie les éloges qui leur étaient généralement adressés. J'en dirai autant de l'instruction publique et de l'armée ou de la marine. Je ne contesterai pas que la police était exercée avec une rigueur inconnue dans la plupart des pays occidentaux de l'Europe. Je consentirai même à reconnaître que la façon de faire circuler les gens et les voitures dans les grandes villes n'était point dépourvue d'avantages. Mais en tout cela je ne vois que certains éléments de la civilisation et non la civilisation elle-même.

Si l'on tient compte de l'esprit qui présida à l'organisation de l'empire germanique, on peut même affirmer que cette organisation était entièrement opposée à celle que comporte la vraie civilisation. La pensée qui présida à la création de toutes les institutions politiques, administratives, militaires, sociales et économiques allemandes, n'a été dissimulée par aucun des écrivains de l'autre côté du Rhin qui en ont traité : elle consistait à courber toutes les individualités sous la discipline rigide de la collectivité dont elles faisaient partie. Dans l'armée, tous les soldats sont condamnés à rester toujours soldats et à ne jamais agir, voire parler ou penser que conformément à la consigne donnée par le sous-officier. Celui-ci, de son côté, restera toujours sous-officier et ne pourra jamais agir que par l'ordre de l'officier. Ce dernier, en dépit de la haute considération attachée à ses galons, n'a pas plus d'indépendance et ne jouit pas de plus d'initiative que les sous-officiers ou les soldats. Il ne peut penser et parler que conformément aux intérêts de la caste militaire à laquelle il appartient et de la caste des hobereaux dont

il est sorti. Quant à ses actes, ils ne devront jamais être que l'effet de l'ordre donné par un supérieur. La plupart des témoins des combats et des batailles de la guerre actuelle se sont montrés étonnés de ce que les attaques allemandes se sont toujours faites par des masses de soldats et de sous-officiers tellement compactes que les projectiles y produisent des effets terribles. La vérité est que les soldats allemands seraient incapables de se battre en ordre dispersé, comme le font les soldats français; ils ont été éduqués de telle sorte qu'ils fuient ou se rendent dès qu'ils ne se sentent pas entourés, pressés de tous côtés par des camarades et ne sont pas sous les yeux de leurs sous-officiers. Quant aux officiers, ils ne sont sûrs de leurs hommes que s'ils les poussent devant eux, le révolver au poing et sous la menace d'être tués s'ils reculent. Le soldat allemand est très brave, mais il ne l'est que si chaque individualité est soutenue, poussée pour mieux dire, par la collectivité. L'organisation militaire allemande a tué l'initiative individuelle, elle a fait des soldats, des sous-officiers et des officiers des automates incapables d'agir s'ils ne sont mus par un ressort extérieur à chacun d'entre eux. Cette erreur d'organisation sera l'une des causes principales de la défaite finale à laquelle les armées allemandes sont condamnées.

La même erreur domine l'organisme de toutes les administrations publiques allemandes, ainsi que celle des usines, des maisons de commerce, et même des innombrables ligues ou sociétés dans lesquelles les Allemands aiment à se répartir. Comme si chacun était incapable de diriger lui-même sa vie, tous cherchent dans une hiérarchie étroite et une discipline rigoureuse la règle de leurs pensées, de leurs paroles et de leurs actes.

L'Allemagne, en somme, a été organisée par Bismarck et Guillaume II comme une immense caserne dont tous les habitants étaient soumis à une discipline de fer, où nulle initiative ne pouvait être prise par personne, où la vie de chacun dépendait de la collectivité dont il faisait partie et où toutes les collectivités, c'est-à-dire toutes les castes sociales, étaient soumises à l'autocratie du Kaiser. Que cette servitude générale fût volontaire, il n'est pas permis d'en douter depuis que l'on a vu se manifester, d'une part l'impérialisme des socialistes, d'autre part le militarisme des intellectuels. Et si elle était volontaire, c'est parce que toutes les classes sociales étaient d'accord pour attendre, du régime de force institué par les

Hohenzollern, la satisfaction des ambitions, des appétits surexcités, depuis un demi-siècle, par l'éducation distribuée à tous les enfants de l'empire.

§ IX. — La guerre de 1914. — Lutte entre l'organisation de la force et la civilisation.

L'Allemagne entière, entraînée par son organisation essentiellement autocratique et trompée par la fausse science de sa « kultur », finit par croire qu'il lui suffirait d'être plus forte que les autres nations pour arriver à les dominer toutes et faire de son Kaiser l'empereur du monde. La foi dans le triomphe de la force accumulée pendant cinquante ans paraissait d'autant plus légitime que les plus grands peuples du monde, évoluant dans une direction tout à fait différente de celle de l'empire germanique se montraient hostiles à l'emploi de la force, ne rêvaient que de paix, ne s'organisaient qu'en vue d'un accroissement incessant des libertés des individus et de l'indépendance des nations petites ou grandes. Tandis que l'empire germanique s'organisait, la France, l'Angleterre, l'Italie, les États-Unis se civilisaient. Par voie de conséquence, ces États s'affaiblissaient matériellement alors que l'Allemagne se renforçait sans cesse. En 1914, l'Angleterre n'avait que la « petite et misérable armée » dont Guillaume se moquait si imprudemment ; l'armée russe était inorganisée et totalement dépourvue de matériel de guerre ; la France n'avait qu'une armée très insuffisante numériquement et très imparfaitement outillée, avec des frontières ouvertes sur le point où elles devaient être attaquées. Alors, l'Allemagne entière, beaucoup mieux renseignée par ses innombrables espions sur la situation de l'Europe qu'on ne l'était sur la sienne, estima que l'heure était venue de provoquer le conflit d'où elle croyait pouvoir sortir rapidement victorieuse. N'était-elle pas convaincue de la supériorité de son organisation sur notre civilisation ?

Après trois longues années d'une guerre que les Allemands croyaient pouvoir gagner en trois mois, on peut, sans hésitation, affirmer que la victoire finale consacrera la supériorité de la civilisation sur la simple organisation. Et ce sont précisément les deux peuples les plus civilisés du monde qui auront, dès le début de la guerre, assuré cette victoire finale. La France n'aura-t-elle pas, aux

yeux de l'histoire, le mérite d'avoir, par la bataille de la Marne, réduit à néant tous les plans stratégiques de l'empire germanique? La France et l'Angleterre n'ont-elles pas, sur l'Yser, arrêté la marche des armées allemandes vers les ports d'où l'Allemagne aurait pu partir à la conquête des Iles britanniques? La France n'a-t-elle point, à Verdun, démontré, d'une indiscutable manière, la supériorité des soldats et du matériel de guerre français sur les soldats et le matériel germaniques? L'Angleterre et la France ne voient-elles point, en ce moment même, les meilleures troupes de l'Allemagne reculer sur tout le front occidental, devant les intrépides troupes anglaises et françaises? Les victoires des deux grandes puissances civilisées et civilisatrices ne sont-elles pas rendues plus glorieuses encore par l'anarchie qui réduit à l'impuissance les armées russes et par la trahison qui a contraint les armées italiennes de reculer en dedans de leurs frontières?

Si parfaite que fût l'organisation germanique, les armées allemandes reculent devant celles de la France et de l'Angleterre. Si parfait que soit le matériel de guerre des Germains, il est aujourd'hui dépassé par celui des armées françaises et anglaises. Demain, les soldats des États-Unis et le matériel de guerre de la grande république se montreront, sans nul doute, supérieurs aux soldats et au matériel de l'Allemagne.

Pourquoi en est-il ainsi? C'est par la réponse des faits à cette question que je veux terminer cette étude.

Les Allemands ont cru qu'ils étaient supérieurs à tous les peuples qui se vantent d'être les héritiers des principes de civilisation de la Grèce et de Rome, parce qu'ils rejetaient comme fausses et inutiles les idées relatives à la liberté des individus et à l'indépendance des nations; ils se sont imaginés être des surhommes parce qu'ils déchiraient les traités les plus solennels comme de simples chiffons de papier, parce qu'ils incendiaient sans motifs les villages ou les villes et massacraient ou brûlaient leurs habitants, parce qu'ils détruisaient, pour le plaisir de détruire, les monuments du passé les plus artistiques ou les plus sacrés, parce qu'ils coulaient les navires des neutres comme ceux des belligérants et noyaient les femmes ou les enfants pêle-mêle avec les matelots, parce qu'ils avaient inventé les liquides enflammés et les gaz asphyxiants; et ils croyaient, dans

leur sot orgueil, que l'humanité tout entière s'inclinerait devant leur barbarie scientifique.

Or, les actes sur lesquels ils comptaient pour terroriser les nations civilisées sont précisément ceux qui détermineront la défaite de la Germanie.

La violation de la Belgique devait fatalement entraîner la Grande-Bretagne dans le conflit; les exploits des sous-marins contre les paquebots portant des Américains devaient non moins fatalement contraindre les États-Unis à prendre parti contre l'empire qui avait ordonné ces crimes; les incendies de villages, de villes, de monuments publics et d'églises, aggravés par les massacres de femmes, d'enfants, de vieillards, de prêtres, ne pouvaient que provoquer, dans le monde entier, le mépris du nom allemand et la haine de l'Allemagne; les intrigues et les attentats des espions, répandus par le gouvernement de Berlin dans tous les pays du monde, étaient si contraires aux principes de loyauté, d'humanité, de respect de l'indépendance des peuples, que tous les pays civilisés ne pouvaient manquer de s'en indigner au point de rompre avec le gouvernement qui provoquait ces criminelles atteintes à la sécurité et à la dignité des nations.

Les Allemands n'avaient rien prévu de tout cela. Faussé par l'éducation que les Hohenzollern lui ont donnée, l'esprit germanique ne pouvait concevoir qu'il y eût encore des hommes et des gouvernements assez dépourvus de « kultur » pour attacher quelque prix à la dignité, à l'honneur et à la liberté. Il n'avait pas compris la différence qui existe entre l'organisation et la civilisation. C'est pour cela que l'Allemagne sera vaincue.

Elle a provoqué par ses crimes l'indignation et l'hostilité de tous les peuples qui, évoluant vers la civilisation, attachent à la justice, à la liberté des individus et à l'indépendance des nations tout le prix qu'elles valent. Contre les menaces dont ils étaient l'objet de la part d'un empire qui proclamait son intention d'imposer par la force son hégémonie au monde entier, ces peuples se sont soulevés, les uns après les autres. Seuls, quatre ou cinq petits États contigus à l'empire germanique et trop faibles pour empêcher la violation de leurs territoires, sont condamnés à une neutralité humiliée et misérable.

Tout le reste de l'humanité est divisé en deux grands partis qui

ne pourront déposer les armes avant que l'un ou l'autre soit écrasé. Le président Wilson traduisait la pensée de tous les peuples libres lorsqu'il disait, dans son message d'avril 1917 : « Être neutre n'est plus possible ni désirable quand la paix du monde entier et la félicité des peuples sont en jeu, et que la menace contre cette paix et cette liberté vient de l'existence de gouvernements autocratiques appuyés sur la force et qui imposent leur volonté sans tenir compte de la volonté des peuples.... Cette guerre allemande a été décidée comme les vieilles querelles d'autrefois, alors que la lutte avait lieu dans l'intérêt de la dynastie et d'un petit groupe d'ambitieux.... Seuls, les peuples libres peuvent préférer les intérêts de l'humanité à leurs propres intérêts. »

Envisageant les redoutables obligations auxquelles les États-Unis se soumettaient en déclarant la guerre à l'empire germanique, mais élevant en face de ces obligations le devoir imposé à ses compatriotes par la défense de la civilisation contre l'organisation de la force brutale, M. Wilson ajoutait justement : « Le droit est une chose plus précieuse que la paix et nous combattons pour les choses qui ont été toujours les plus chères à notre cœur, pour la démocratie, pour assurer à ceux qui sont soumis à une autorité le droit d'avoir une voix dans leur gouvernement, pour les droits et les libertés des petites nations, pour l'établissement universel de la justice par une association des nations libres, qui rendront la paix et la sécurité à toutes les nations, et feront le monde lui-même libre enfin. »

Précisant le but de la grande république américaine au moment de son entrée dans la lutte, le président Wilson disait encore : « Notre but est la défense des principes de paix et de justice contre les puissances autocratiques et égoïstes, en même temps que l'établissement parmi les peuples vraiment libres et se gouvernant eux-mêmes, de l'unité d'objectif et de moyen qui assurera à jamais le respect de ces principes. »

Dans les lignes reproduites ci-dessus et dans certains de ses discours ou messages, le président Wilson affectait de penser que les autorités dirigeantes de l'empire germanique étaient seules responsables de la guerre et des crimes commis par les armées ou les sous-marins allemands. On sait ce qu'il en faut réellement penser. Certes, c'est toujours aux gouvernants qu'incombent en premier

lieu les responsabilités des actes essentiellement gouvernementaux, tels que le maintien de la paix ou le déchaînement de la guerre, et ce sont bien les Hohenzollern, les hobereaux, la caste militaire qui doivent être considérés comme particulièrement coupables dans les événements actuels; leur culpabilité est d'autant plus grande qu'ils ont perverti l'esprit des peuples d'Allemagne par l'éducation. Mais ces peuples eux-mêmes ne sauraient échapper aux responsabilités assumées par leurs maîtres. Ne sait-on pas que depuis une dizaine d'années toutes les classes sociales de l'empire réclamaient avec la même violence la guerre qui les devait toutes enrichir? N'a-t-on pas vu les social-démocrates eux-mêmes protester contre la distinction que le président Wilson prétendait établir entre le Hohenzollern et ses sujets?

Il est possible, il est probable même que le jour où elle ne comptera plus sur la possibilité de vaincre, la masse sociale allemande renie ceux qu'elle acclamait au mois d'août 1914, ceux qu'elle respecte encore aujourd'hui. Tous les souverains vaincus ont connu ces sautes d'opinion. Mais en attendant que ce revirement se produise, les populations germaniques doivent supporter les responsabilités d'une guerre qu'elles ont toutes voulu, parce qu'elles comptaient s'y enrichir.

La lutte n'existe donc pas seulement entre l'autocratie des Hohenzollern et la démocratie des puissances unies contre l'empire germanique; elle est aussi entre la « kultur » édifiée sur le principe de la force et l'éducation libérale qui a répandu les idées de justice, de liberté individuelle et d'indépendance des nations parmi les peuples que l'Allemagne prétendait conquérir ou plier sous son hégémonie.

Elle est, par conséquent, aussi, entre la morale représentée par les peuples héritiers des principes d'humanité, de sociabilité, de fraternité, formulés par nos grands ancêtres de la Grèce et de Rome et l'immoralité profonde que la théorie de la force adoptée, professée, appliquée, dans la vie privée comme dans la vie publique par les populations de la Germanie. La lutte, enfin, est entre la civilisation et la barbarie organisée, entre le génie humain épanoui dans la liberté et l'esprit dévoyé d'un peuple volontairement soumis au despotisme d'un autocrate criminel.

La fin nécessaire de cette lutte est révélée par le fait que, depuis trois ans, le libre génie de la France et de l'Angleterre a réalisé plus de progrès dans la création des armées et la fabrication du matériel de guerre que tous les généraux et ingénieurs de l'Allemagne en un demi-siècle.

La civilisation triomphera parce qu'elle représente la science en même temps que la morale et la vérité. Et de son triomphe sortira nécessairement une forme nouvelle d'organisation, fondée sur l'association des peuples pour la défense de leur indépendance et sur l'union fraternelle des individus pour le plein exercice de leurs libertés. La guerre qui devait asservir le monde tuera la guerre et aura puissamment servi la civilisation.

Tranchets-lissoirs néolithiques des Plateaux de Corent et de Gergovia (Puy-de-Dôme)

Par A. AYMAR et Dr G. CHARVILHAT
(Clermont-Ferrand).

En 1912, au Congrès préhistorique d'Angoulême, notre confrère, M. Pagès-Allary, s'attachait à faire ressortir que tous les outils néolithiques, que l'on englobait sous le nom de *Haches*, n'étaient pas destinés à travailler au choc, c'est-à-dire à être maniés comme une hache; que beaucoup d'entre eux étaient utilisés pour le travail à la pression, c'est-à-dire comme tranchets.

Il est incontestable que ces outils avaient des affectations variées, parce qu'ils se prêtaient par leur forme à de multiples usages. Et c'est en raison même de cette utilité étendue qu'on leur a donné le nom de *hache*, instrument tenant à la fois de l'arme et de l'outil, pouvant être employé aussi bien pour frapper que pour couper, aussi bien comme marteau que comme couperet ou couteau. Telle est l'origine de leur exceptionnelle abondance.

Un fait qu'on ne saurait jamais assez mettre en relief est la remarquable appropriation de l'outillage néolithique à la pluralité des besoins.

Ainsi, dans la préparation des peaux servant de vêtements, il fallait un tranchant pour couper la pièce ou le lien, faire des incisions, etc., et une surface plane pour assouplir le cuir, le lisser, pour rabattre les coutures, les rendre moins saillantes. De là, le *tranchet*, type analogue à celui de la hache polie, mais recevant parfois une accommodation spéciale en vue de la facilité de la préhension: de là, le lissoir, outil à formes et à dimensions variables possédant une surface polie, tantôt sur les faces, tantôt sur les côtés, souvent sur toutes les parties.

Le besoin, cette source d'invention par excellence, ne dut pas tarder à faire comprendre les avantages de la réunion des deux instruments en un seul et, par conséquent, à créer un outil spécial que nous dénommerons *tranchet-lissoir*.

Cet outil a été surtout rencontré dans le Puy-de-Dôme sur les plateaux de Gergovia et de Corent.

Le plateau de Gergovia, formé par une table basaltique reposant sur un socle calcaire, est situé non loin de Clermont-Ferrand, à 7 km. environ en ligne droite. (Longueur : 1 500 m.; largeur : 500 m.; altitude 744 m.).

C'est là que s'élevait l'oppidum Gaulois dont Vercingétorix fut l'héroïque défenseur au temps de la conquête romaine. Les grands souvenirs qui s'attachent à ce fait historique nous dispensent de plus longs détails, de même qu'ils augmentent l'intérêt de trouvailles, nombreuses, il y a peu de temps encore, et bien rares aujourd'hui. Les vestiges d'occupation les plus anciens remontent au Néolithique.

Le puy de Corent, 620 m. d'altitude, est également un oppidum Gaulois, Il domine la vallée de l'Allier et se trouve aussi sur la rive gauche, au sud de Clermont-Ferrand, à une vingtaine de kilomètres de cette ville, près de la station du chemin de fer de Vic-le-Comte. Constitué par une table basaltique recouvrant un puissant dépôt calcaire, il surplombe, à l'est, le chef-lieu de la commune qui s'abrite à ses pieds.

La culture met souvent à découvert des restes de constructions et ramène au jour les objets les plus variés, appartenant aux mêmes civilisations que ceux de Gergovia. Nous ne connaissons pas d'endroit plus propice que ces plateaux à l'établissement d'un camp retranché. Il n'est pas étonnant, dès lors, que l'on y ait trouvé d'irrécusables et abondants témoignages d'un habitat prolongé. Nos collections renferment de nombreux et curieux objets en provenant, notamment les *tranchets-lissoirs* qui font l'objet de cette communication.

Ces outils, de toutes formes et de petites dimensions en général, se composent d'un *coupant* à chaque extrémité ou bien d'un talon et d'un coupant à l'extrémité opposée; les faces et les côtés, tantôt séparément, tantôt simultanément, présentent une partie plane et polie destinée au lissage.

Les spécimens figurés sur la planche annexée permettront de s'en faire une idée exacte :

N° 1. — Cet instrument recueilli dans les environs d'Ambert, a été offert à l'un de nous par l'aimable et regretté poète auvergnat Michalias.

Nous le donnons comme échantillon de type moderne permettant de se rendre compte que les tranchets-lissoirs ont été utilisés à toutes les époques. Il s'agit, en effet, d'un outil spécial aux anciens cartiers, utilisé par eux pour rogner et glacer les cartes. Ne différant des suivants que par sa forme rectangulaire, beaucoup plus symétrique, il était destiné aux mêmes fins.

La présence de cet instrument dans la région du Puy-de-Dôme ne doit pas étonner, car la ville de Thiers eut plusieurs fabriques de cartes à jouer qui ont été longtemps (jusqu'au début du XVIII[e] siècle environ) les plus importantes de France.

N° 2. — Outil en fibrolite blanche, avec veinules rouges sur une face.

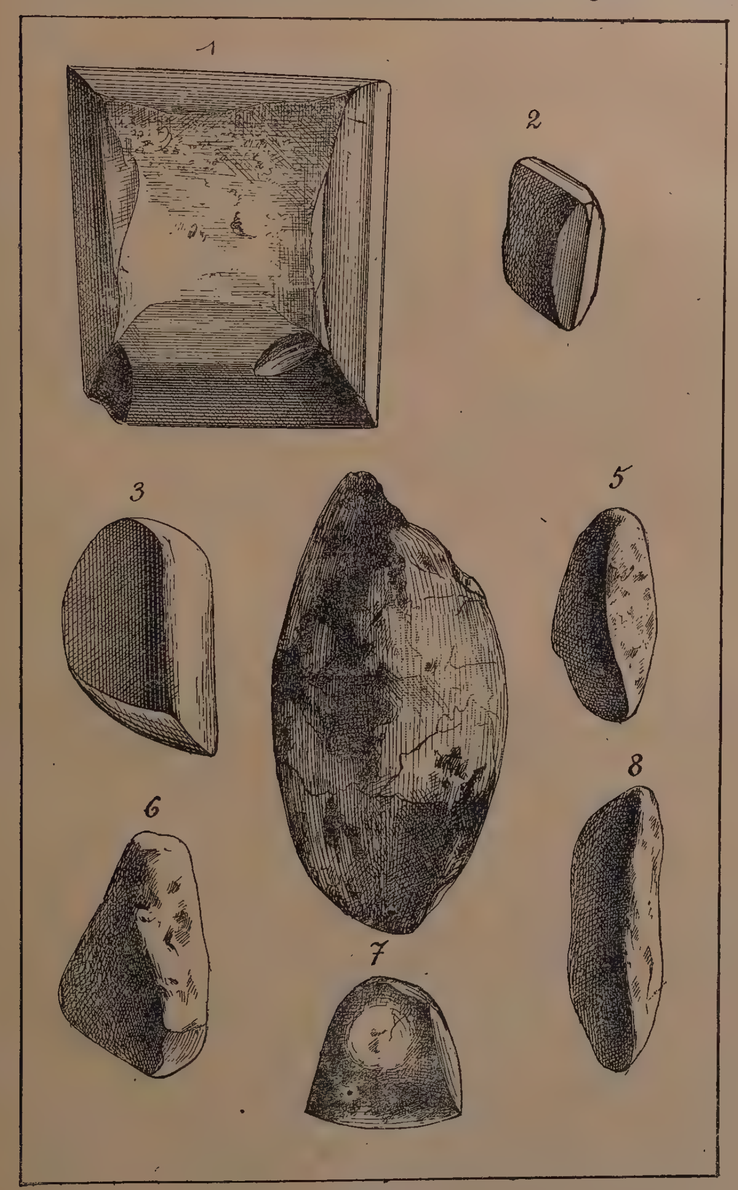


Fig. 1. — Tranchets-lissoirs néolithiques, Puy-de-Dôme. — 2/3 gr. nat.

Se rapproche beaucoup du précédent par sa forme et son allure. Un

seul tranchant. Surface plane et polie sur les trois autres côtés. — Provenance : Gergovia.

N° 3. — Outil en jaspe gris foncé (roche locale), sans coupant. Tout le pourtour et toutes les faces sont polies. Forme le type le plus commun des lissoirs néolithiques du Puy-de-Dôme. Nous le donnons comme terme de comparaison. — Provenance : Corent.

N° 4. — Outil en fibrolite grisâtre, avec plaques noires et rouges. Aplati à la face inférieure; bombé à la face supérieure qui servait à polir. Tranchant à l'extrémité inférieure. — Provenance : Gergovia.

N° 5. — Outil en fibrolite grise. Surface plane sur tout un côté. Tranchant à l'extrémité inférieure. — Provenance : Gergovia.

N° 6. — Outil en fibrolite grise, tachée de plaques noires. Forme générale de la hache. Surface polie sur un côté. Tranchant à la base, avec petit méplat poli à une extrémité. — Provenance : Corent.

N° 7. — Outil en fibrolite avec veinules rouges et taches marron foncé. Forme de la hache. Tranchant à la base. Les faces et les autres côtés ont servi à polir. — Provenance : Gergovia.

N° 8. — Outil en fibrolite, avec larges plaques de couleur jaune. Taillant à la partie inférieure. Les faces et un côté ont été utilisés pour le polissage. — Provenance : Corent.

L'usage d'outils si nettement caractérisés ne peut laisser aucun doute. Si la division du travail existait à une époque aussi reculée, nous dirions, pour bien traduire notre pensée, que nous nous trouvons en présence d'un véritable matériel de tailleur. D'autre part, beaucoup de hachettes ont dû avoir une affectation semblable et, par comparaison, nos tranchets-lissoirs paraissent de nature à projeter un peu de lumière sur leur rôle toujours incertain.

Livres et Revues

William Ridgeway. Sc. D., F. B. A. Pr à l'Université de Cambridge, membre correspondant de l'École d'Anthropologie. — *The Dramas and dramatics dances of non european races, in special reference to the origin of greek tragedy. With an appendix on the origin of greek comedy.*
448 p. University Press., Cambridge, 1915.

Ce livre semble, par son titre, ne viser que quelques questions très spéciales; mais son auteur est un esprit trop philosophique pour s'en tenir au petit côté des choses. Les Danses dramatiques ont, tout comme la tragédie grecque, une origine religieuse qu'il a fallu approfondir en accumulant tous les faits que peut réunir l'érudition la mieux renseignée, et en faisant une critique aiguë des théories courantes. Si bien que cet ouvrage représente, en réalité, une *revision générale de nos connaissances sur les origines de la magie et de la religion.*

C'est une œuvre de haute portée, dont je salue avec joie l'apparition.

On le comprendra facilement en lisant les principales thèses de l'auteur, et en se rappelant les tentatives que j'ai faites plusieurs fois dans cette revue pour débarrasser la Sociologie des théories fumeuses qu'elle devait à la science allemande, importée chez nous par ses admirateurs. Ces théories « made in Germany » avaient aussi envahi l'Angleterre; suivant une phrase célèbre, les eaux du Rhin avaient contaminé depuis longtemps les eaux de la Tamise; mais le côté irrémédiablement faux de cette science n'avait pas échappé à la critique si claire et si admirablement renseignée de notre collègue et ami le Pr Ridgeway, et il vient de lui porter un coup dont elle ne se relèvera pas. Les lecteurs m'excuseront si un résumé succinct donne une idée imparfaite du livre; je leur conseille vivement de lire le texte original : ils y trouveront une solidité d'érudition, une clarté d'exposition, une courtoisie dans la discussion qui prouvent de suite que l'inspiration ne vient pas d'Allemagne; peut-être même, derrière une vigueur toute anglaise, percevront-ils une qualité particulière dans le style, un tour indéfinissable dans l'esprit qui leur paraîtront plus familiers, plus prochains d'eux.... Qu'ils ne s'étonnent pas : l'auteur répète volontiers qu'il a du sang français dans les veines.

Comment l'étude des origines du drame et des danses a-t-elle conduit à aborder tant de questions? on s'en apercevra en suivant la série des conclusions que l'auteur a résumées à la fin de son volume, et que je transcris en ajoutant les développements les plus indispensables, pris dans le corps de l'ouvrage.

En Perse, en Hindoustan, en Birmanie, en Chine, au Japon, les représentations dramatiques ont manifestement comme origine la propitiation et l'adoration du mort. Dans toutes ces régions, à part l'Asie occidentale, ces cérémonies funéraires ont abouti à une représentation dramatique et à la tragédie. Celles-ci forment ainsi une partie importante des cérémonies funéraires, et commencent même parfois avant l'inhumation, comme dans l'ancienne Italie. Chez les Tanckuls, les Birmans, les Chinois et les Japonais, l'acteur qui joue ces drames est plus qu'un simple acteur : il *est le médium du mort*, dont il représente le personnage ; et il est évident que les acteurs brahmaniques, dans l'Inde, passent pour incorporer les Dieux ou les Héros qu'ils personnifient.

Les danses dramatiques sacrées d'une foule de peuples barbares en Nouvelle-Guinée, Ceram, détroits de Torres, Australie, Iles de la Mélanésie et de la Polynésie, Afrique occidentale, Amérique du Nord et du Sud *sont primitivement faites pour le culte des morts.*

Les personnes qui portent les masques des êtres représentés passent pour être l'incarnation de leurs esprits durant la représentation. Par suite les croyances de toutes ces races sont semblables à celles des nations civilisées du continent asiatique, et même chez quelques-unes d'entre elles, telles que les habitants du détroit de Torrès, la danse de la mort, ou *Tai*, s'est développée en un véritable drame, tout comme la danse ancienne *Kagura* du Japon.

Les masques et costumes portés par les acteurs et danseurs dans ce drame *Tai*, et dans toutes les cérémonies analogues, étant la représentation du mort, il est logique d'inférer que les masques blancs employés par Thespis étaient supposés représenter les esprits; c'est une nouvelle preuve ajoutée à toutes celles qu'a réunies l'auteur, que la *Tragédie en Grèce*, comme dans le reste du monde, est *issue du culte des morts.*

Tous ces faits permettent de conclure que la tragédie et le drame sérieux, partout où on peut les découvrir, ont leur *racine* dans la *croyance universelle que l'âme continue à exister après la mort du corps*. C'est donc bien l'*animisme* qui est à l'origine de toutes ces cérémonies religieuses.

Ici M. R. rencontre des théories très différentes qu'il a été obligé de réfuter, et que nous ne connaissons que trop en France, où elles ont été répétées sur tous les tons depuis une quinzaine d'années. On en trouve les origines chez Max Muller, puis chez Mannhardt, trop suivi par Frazer dans son livre célèbre le *Rameau d'Or*, puis chez les D[rs] von Wilamowitz-Mœllendorf et Bethe; ils ont eu ensuite une longue file de disciples parmi lesquels l'auteur cite miss Harrison, le P[r] Murray, le D[r] Marett, MM. Durkheim, Hubert et Mauss. Pour ces auteurs, la tribu a *une conscience collective* [1] qui projette ses sentiments collectifs toujours très vagues, très confus,

1. J'ai signalé ailleurs que cette théorie (manifestation animiste elle-même chez ses auteurs) appartenait à toute la philosophie allemande : *in Science française, Scolastique allemande*, Alcan, Paris, 1917, p. 142.

dans des puissances vaguement panthéistes comme la *mana*, force magique qui se concentre tout particulièrement dans les *choses sacrées*, dans les objets ou les êtres tabous, et les rend extrêmement redoutables. Un grand nombre des cérémonies dont nous avons parlé plus haut seraient des actes magiques ayant pour but d'agir sur la mana, constituant ainsi une religion pré-animiste. Les autres s'adresseraient à des phénomènes naturels très généraux, tels que l'année avec sa naissance et sa fin, l'été, l'hiver, la moisson, « et autres abstractions de végétation ». Et les cérémonies dont nous avons parlé, et surtout les mystères d'Éleusis d'où serait sorti le drame grec, ne seraient pas en rapport avec la légende d'un héros, le culte rendu à son âme toujours persistante; ce seraient des tentatives magiques pour agir sur les forces naturelles qui font revivre et mourir avec les saisons de l'année la végétation et surtout la moisson.

M. R. s'élève de toutes ses forces contre cette métaphysique nébuleuse qu'on prête aux populations les plus diverses du globe, les plus primitives comme les plus évoluées. S'il y a, pourrait-on dire, projection quelconque d'une âme collective, c'est bien cette théorie qui ne pouvait naître que chez des disciples de Kant et du magicien philosophe Jacob Boehm! Est-ce qu'on peut admettre que les peuplades barbares aient commencé les cultes et les rituels en les adressant à des abstractions pareilles? L'esprit humain ne commence-t-il pas toujours et partout par le concret? Et ici, le concret, c'est la personnalité humaine avec ses sentiments, ses passions, ses idées, ses actes habituels, qu'on ne peut croire à jamais anéantis au moment où cette personnalité devient cadavre inanimé, et que l'on continue à vénérer après sa disparition et à invoquer, si c'est l'âme d'un chef. Ainsi se forment *les héros et les saints, dont le culte est le simple prolongement des sentiments qu'ils inspiraient pendant leur vie*. Il n'y a là-dedans ni âme collective, ni projection, ni mana; il y a simplement des émotions à peu près semblables chez des individus naturellement grégaires.

Pour appuyer leurs étranges théories, les Allemands et leurs élèves ont torturé les textes anciens, en ont inventé, quand il n'y avait pas de textes, et surtout ont fait subir aux populations peu civilisées des interrogatoires tendancieux qui leur ont fait dire ce qu'on a voulu. Que l'on confesse de la sorte un paysan de France ou un ouvrier ignorant, et je prends l'engagement d'en tirer aussi facilement des idées panthéistes ou bouddhistes, ou chrétiennes, ou scientifiques, au choix des amateurs!

Qu'on se rappelle maintenant les lourds et pédants exposés qu'on nous faisait en France, en ces dernières années, de la magie, du totémisme, etc., auxquels tout était rapporté; ou plutôt qu'on oublie à jamais ces traités prétentieux et confus où l'on célébrait à chaque paragraphe les résultats mirifiques de la science allemande, et qui étaient écrits avec un esprit, je dirais même avec un accent d'outre-Rhin qui perçait jusque dans le style! La magie, non seulement était primitive, antérieure à tous les cultes, mais c'était elle qui avait préparé la science, qui en avait anticipé l'esprit! Les choses se sont passées ainsi, il faut

l'avouer, en Allemagne, où les esprits ont été pétris avec les idées de Paracelse et autres théurges du même acabit; mais on sait que cette belle éducation magique les a conduits tout simplement aux théories phlogistiques, aux noumènes de Kant et à la philosophie de la nature, prolongements directs de la magie. Je ne vois pas de magiciens chez les créateurs de la Science grecque; je n'en vois pas chez nous davantage!

M. R. nous assure un appui inestimable pour lutter contre cette simili-science. Connaissant à fond l'antiquité classique, il n'a pas de peine à réfuter toutes ces erreurs sur les cérémonies religieuses de Grèce et d'Egypte, et à confondre « the solar mythologists and the Vegetationists ». Toutes ces abstractions sont secondaires; ce sont souvent même de véritables déformations apparaissant *dans des milieux sociaux en profonde dégénérescence*. Le point de départ est le culte des héros et des héroïnes, des dieux et des déesses, manifestations immédiates de cette *universal necrolatry* qu'a si justement mise en relief Sir Alfred Lyall dans ses Asiatic Researches...

Tous les grands jeux de Grèce se font en l'honneur d'un mort, par des célébrations périodiques sur leur tombe. Le même phénomène eut lieu à Eleusis; ses rites ont été des rites mortuaires envers deux héros, Triptolème d'abord, auquel on associe son frère Eubulus, puis Eumolpus venu de Thrace. Les rites funéraires de Demeter viennent s'y ajouter, une grande famille ayant déjà ses Dieux; puis, au cours des âges, d'autres cultes encore sont venus se superposer. Les *Dithyrambes* en l'honneur de l'esprit toujours présent du héros, puis en l'honneur des divinités qui lui furent associées, sont les chants d'où est sorti le drame antique.

De même, en Égypte, Osiris et Isis ont été d'abord des personnages réels. Quelles qualités ont-ils possédées pour être déifiés? La déification populaire a pour origine des sentiments très variables, mais toujours empreints de fortes émotions. Souvent ce sont des personnages en vue, qui ont une fin tragique, horrible ou lamentable, par suicide, par assassinat, par les bêtes sauvages, etc. Leurs actes ont puissamment ému par leur grandeur, ou par leur ascétisme. Dans ces dernières années Frazer fut d'ailleurs très frappé par les arguments de son collègue et ami de Cambridge, et il reconnut que Adonis, Attis, Osiris et peut-être même Dionysos, ont des cérémonies qui se ressemblent étrangement. On le comprend bien si toutes ces cérémonies ont une même origine funéraire. (Rappelons ici que le regretté Amélineau affirmait avoir découvert le tombeau d'Osiris. Il m'apporta même à examiner un crâne qui lui aurait appartenu. Le crâne était anormal; on ne pouvait pas exiger autre chose d'un personnage divin.)

Abordons maintenant les esprits de la végétation, de la moisson, des arbres, sur lesquels on a tant disserté, ainsi que ceux des rochers, des montagnes, des rivières Ce ne sont pas là des croyances *primitives* comme on l'affirme, pour cette puérile raison, sans doute, qu'on les rencontre chez des peuples sauvages qu'on appelle *primitifs*. Ce sont, comme toutes les *croyances totémiques*, des phénomènes secondaires. Les hommes ont

invoqué l'esprit des morts et non des forces ou des esprits abstraits, et leur ont demandé de la pluie, de bonnes moissons, de bonnes cueillettes, des chasses magnifiques. Ils leur ont offert les premiers fruits; et c'est bien plus tard qu'ils ont animé peu à peu des abstractions en y transfusant, pour ainsi dire, l'esprit du mort. Alors apparaissent les grandes divinités, les déesses mères de la végétation, du blé, du maïs, etc.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans le détail de ses démonstrations. Il passe en revue tous les peuples où fleurissent les croyances totémiques. Il constate que leurs dieux tribaux, tout comme les dieux locaux des Chinois et des Japonais, n'étaient rien autre chose que des ancêtres décédés et invoqués pour obtenir de leur esprit tout-puissant les différents biens de la terre. Il faut y ajouter non seulement la croyance que l'âme des grands ancêtres persiste avec la puissance supérieure qu'elle possédait, mais encore que cette âme peut pénétrer, non seulement dans le corps des acteurs comme nous l'avons vu, mais dans celui de n'importe quel être. *Tout le totémisme sort de cette croyance à la migration des âmes.* Les maisons d'hommes, les sociétés secrètes, les « marais » des Polynésiens, les danses masquées, les cérémonies dites magiques des Australiens, ont la même origine.

Animisme, nécrolâtrie et transmigration des âmes, telles seraient donc les croyances religieuses fondamentales de l'esprit humain. L'homme a d'abord invoqué des esprits, *individuels* comme lui-même et comme ses compagnons; et lorsqu'il eut formé des concepts généraux, d'origine physique ou sociale, il anima et individualisa ces abstractions en leur prêtant l'âme individuelle, dont le culte lui était déjà familier. Telle est la thèse de M. Ridgeway; à quelques nuances près, elle appuie et complète les idées que j'ai exposées sur l'animisme dans mon ouvrage cité plus haut, particulièrement p. 75 et suiv. et p. 95 et suiv. Elles font disparaître des théories que j'ai combattues en apportant une masse énorme de faits nouveaux, de démonstrations convaincantes, de critiques irréfutables. On devine avec quelle joie je signale aux lecteurs français ce rude compagnon de lutte contre la métaphysique d'outre-Rhin.

Je veux signaler encore, avant de clore ce résumé bien trop restreint, l'appendice qui est consacré aux origines de la comédie grecque. Ici encore l'auteur déborde son sujet et écrit en vingt pages une étude profonde de sociologie sur la démocratie athénienne. Avez-vous lu l'admirable petit traité d'Aristote, découvert récemment et traduit par Th. Reinach, sur les constitutions d'Athènes et leur histoire? Aristote était un incomparable génie, mais c'était un héros prudent. Il tenait à épargner à la démocratie athénienne un nouveau crime à ses dépens comme celui qui avait frappé Socrate, et il sut émousser avec soin ses critiques. Mais on sent qu'il condamne. Supposez qu'il ait écrit en cachette les réflexions qu'il faisait sûrement *in petto*, et que nous devinons entre les lignes de son traité : voilà ce que nous rend l'appendice de M. Ridgeway. Qu'est-ce essentiellement que la comédie grecque? c'est

une moquerie des dithyrambes chantés en l'honneur des dieux, c'est le burlesque aristophanesque du drame religieux et sérieux, c'est la raillerie du culte des héros. Elle ne pouvait se produire qu'avec une profonde dégénérescence de l'organisation sociale. Elle constitue une de ces manifestations éclatantes de l'esprit humain que l'on paye avec la ruine d'une civilisation; mais qui, quelquefois, en prépare une nouvelle.

Elle est née en Sicile, où la population fine et subtile avait inventé la rhétorique sophistique, et elle met du temps à pénétrer à Athènes où elle se dissimula d'abord sous des formes plus bénignes. Mais la gloire d'Epicharme triomphe, et la comédie, railleuse de toute croyance, apparaît brusquement. La cause en est politique et sociale. M. R. insiste avec raison sur la haute tenue politique qui était due précédemment à l'Aréopage, rappelant par sa constitution et ses fonctions le Senatus de Rome et la Gerousia de Sparte. Quand Athènes, déjà profondément pénétrée par la démagogie, se trouva en présence de l'attaque formidable des Perses, elle eut le bon sens de s'en remettre au vieil Aréopage déjà sapé dans ses fondements. Elle n'avait pas le choix d'ailleurs, car les généraux démagogiques s'étaient éclipsés devant l'ennemi. L'Aréopage sauva Athènes qui l'en récompensa, moins de vingt ans après, en le démolissant d'une façon définitive. Périclès, que M. R. compare spirituellement à Gladstone, profita des trésors moraux et matériels amassés par les ancêtres et brilla d'un éclat éblouissant, comme il arrive parfois à ceux qui gaspillent en quelques années les biens qu'il a fallu des siècles pour créer. C'est à cette période qu'apparaît la comédie, profitant du relâchement général. Je conseille de lire les pages où l'auteur nous montre les démagogues essayant de museler cette comédie qui les attaque comme tout le reste, et faisant tous leurs efforts pour mettre un frein à la liberté licencieuse quand ils n'en profitent plus et quand elle se retourne contre eux.

Mais ici nous sortons de la comédie grecque pour entrer dans l'éternelle comédie sociale.

Dr G. PAPILLAULT.

C.-MARIUS BARBEAU. — *Contes populaires canadiens.* (*The Journal of American Folk-Lore.* Jan.-March 1916, n° CXI.)

Le journal du folk-lore américain a publié un important fascicule entièrement rédigé en français, préparé par les soins de la section d'Anthropologie, Musée Victoria, Ottawa, et qui sera suivi, chaque année d'un fascicule analogue. Ce journal édité par Fr. Boas et un comité est publié par la Société de même nom, organisée en 1888, qui compte parmi ses membres un grand nombre de personnalités éminentes de la science ethnographique.

Ce fascicule peut être lu avec le plus grand intérêt en France, non

seulement par les folk-loristes qualifiés, mais aussi, à divers titres, par des psychologues, des linguistes, des historiens, etc. Il est même à signaler aux simples amateurs de vieux contes qui peuvent trouver un grand plaisir à lire ces récits tels que *Cendrillon*, le *Petit Poucet*, la *Bête à sept têtes* et cent autres moins répandus qui charmèrent tant de millions de petits Français et qui, chose curieuse, paraissent être conservés et fleurir dans les familles canadiennes d'origine française beaucoup mieux qu'en France. Une comparaison soigneuse à ce sujet serait, à divers points de vue, intéressante.

« Il y a près de deux ans, dit M. Marius Barbeau dans sa préface, le Dr Franz Boas, de Columbia University, New-York, nous posait la question suivante : « Les Canadiens français ont-ils conservé leurs anciennes tra- « ditions orales ? Y a-t-il encore, en Canada, des anciennes chansons, des « contes, des légendes et des croyances populaires ? » Il n'était pas facile, à brûle-pourpoint, de répondre à cette question. Mais une conclusion affirmative résulta de recherches subséquentes, faites parmi des paysans des environs de Québec. Il devint même évident que les ressources du folklore canadien sont apparemment inépuisables. Quarante contes populaires recueillis en 1914, dans les comtés de Beauce et de Québec, P. Q., démontrèrent que les anciens récits oraux de France se sont conservés intacts. Peu après, on nous signala l'existence de traditions semblables dans les comtés de la Prairie, de Valleyfied, de Joliette, d'Archabasca, de Dorchester, de l'Islet, de Kamarouska, de Rimouski, et à la rive nord du Saint-Laurent. En 1915, une nouvelle série de soixante contes et légendes fut recueillie à Sainte-Anne, Kamarouska ; et quelques récits additionnels nous furent communiqués par Mlle Evelyn Bolduc, de la Bauce, et par M. Gustave Lanctôt, originaire de la Prairie.

Ces résultats avaient d'ailleurs été prévus par M. Boas et certains folk-loristes. On avait depuis longtemps remarqué l'existence d'un nombre considérable de contes et de facéties d'origine française parmi les Indiens des régions parcourues par les pionniers et les coureurs des bois. Il devenait naturel de déduire que la source même de cette abondante littérature orale ne s'était pas si tôt tarie, là où les circonstances premières favorisaient sa préservation.

Comprenant l'importance et la richesse du folk-lore canadien, M. Boas et la société de Folk-lore américain décidèrent, à la séance annuelle de 1914, d'encourager efficacement l'initiative individuelle de tout Canadien désireux d'étudier et de publier les anciennes traditions locales françaises. Afin de faciliter la publication périodique de ces matériaux inédits, à mesure qu'on les obtient parmi le peuple, la Société offrit de disposer annuellement d'un numéro entier de sa revue, *The Journal of American Folk-Lore*, moyennant l'appui d'une section canadienne. Cette section vient de s'organiser grâce à l'aide d'un certain nombre d'abonnés, de sir Lorner Gouin, au nom du gouvernement de Québec, et au concours de M. Victor Morin.

Et chaque année à partir de 1916, un numéro français de la revue devra contenir, soit des contes et des légendes populaires, des ballades et des chansons ou d'autres pièces du folk-lore des Français d'Amérique, particulièrement des Canadiens. On espère, d'ailleurs, que les littérateurs désintéressés collaboreront bientôt à notre œuvre. Une ample série de traditions populaires sera ainsi, d'année en année, transmise à la postérité. Tandis que les écrivains y trouveront sans doute une veine féconde et régénératrice, les savants se contenteront d'y découvrir, libre de tout alliage et dans sa pureté relative, le folk-lore de la France au temps de Richelieu. Car, depuis le jour où la France abandonna le Canada à ses destinées, les traditions populaires ancestrales se sont fixées, ou ont suivi un cours indépendant de celles de l'Europe.

Le présent numéro de la revue contient plus de quarante contes et légendes obtenus dans la province de Québec. Il s'y trouve aussi des formules et quelques pièces rimées ou à retours. Tandis que la plupart de ces récits ont été recueillis et préparés par l'auteur, quelques-uns lui ont été communiqués par Mlle Evelyn Balduc et M. Gustave Lanctôt. Ces derniers récits sont publiés séparément, et précédés du nom des auteurs. Une note accompagnant chaque pièce en indique la source, le nom du conteur, quelquefois même une origine plus éloignée, la date et la localité.

Les conteurs cités ici sont les suivants : 1° Paul Patrie, de Saint-Victor, Beauce, âgé de quatre-vingt-deux ans (1914), vieux cultivateur illettré, résidant au milieu de sa famille sur une ferme isolée; remarquablement doué, comme la plupart de ses parents, les Coulombe et les Couture, qui passent pour des conteurs émérites; 2° Achille Fournier, surnommé « Titi-Chille », journalier illettré de soixante-quatre ans, né et résidant à Sainte-Anne, Kamarouska, qui a appris des contes un peu partout autour de lui; 3° Prudent Sioni, sa femme (née Picard), et David Sioni, des Canadiens hurons, illettrés, de la jeune Lorette, Québec, tous âgés de plus de cinquante ans; 4° Narcisse Thiboutat, artisan, âgé de vingt-cinq ans (1915), et résidant à Sainte-Anne, Kamarouska, qui a bien conservé les contes souvent récités par son oncle Charles Francœur, de la Rivière-Ouelle; 5° Gustave Lanctôt, homme de lettres, âgé de plus de trente ans, qui a retenu quelques contes appris dans son enfance à Saint-Constant, la Prairie; 6° Antoinette Leduc, jeune servante à Valleyfield, P. Q., de qui M. Lanctôt a recueilli quelques contes et chansons.

Quant à la méthode, il va de soi que l'exactitude historique doit être ici le seul guide. Enregistrer mot à mot la dictée du conteur est un idéal que tous ne peuvent atteindre. Il est indispensable, néanmoins, de rapprocher le plus fidèlement possible toutes les locutions du conteur, et de ne négliger ni récits, ni épisodes, alors même qu'ils paraissent anodins ou saugrenus. Rien n'est indigne de l'attention de l'historien-ethnographe; et un jugement prématuré sur le choix ou l'exclusion de certains matériaux de nature douteuse ne peut que nuire aux fins préposées. Le même scrupule doit présider à la préparation des textes. On peut sans doute

donner une forme grammaticale aux tournures incorrectes et retrancher les répétitions inutiles, mais la simplicité n'en doit jamais être altérée; et le langage curieux du conteur ne fait qu'ajouter à la valeur du texte, surtout au point de vue de la linguistique.

L'auteur a recueilli les contes suivants à la sténographie, sous la dictée courante des conteurs. La transcription en a été faite avec la plus grande fidélité possible. Des mots archaïques ou familiers et des néologismes populaires ont été indiqués en italiques, à titre d'exemples seulement. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que nos conteurs parlaient tous le langage des paysans illettrés, et y mêlaient souvent des expressions grossières et bannies de toute autre société, en Canada. Notre devoir d'historien était, cependant, de tout enregistrer, sans omission ni contrefacon; et le lecteur éclairé ne nous en voudra pas d'avoir suivi la méthode strictement scientifique.

A un Parisien ou même à un Canadien peu versé dans l'étude de la langue française, certains termes paraîtront étranges, incorrects et nouveaux. Une étude tant soit peu approfondie, toutefois, dissipera cette illusion et révélera qu'à peu près tous les éléments lexicologiques apparemment formés en Canada se retrouvent dans les provinces de France, et sont indiqués dans les grands lexiques français.

Plus tard seront étudiées des versions parallèles antérieurement recueillies en Europe ou parmi les Indiens d'Amérique qui les ont de bonne heure empruntées des coureurs des bois.

L'origine et la formation d'une grande partie de cette littérature orale remonte à des temps reculés. Quand la composition d'un récit est relativement moderne, les sources, les thèmes et le modèle en sont souvent anciens. Il va de soi que ces récits, en passant de bouche en bouche, sont sujets à une décadence et à une rénovation graduelles, au cours des transmissions séculaires. La mémoire des conteurs a souvent fait défaut; ou encore certains traits appartenant d'abord à un récit se glissent dans d'autres.

Les moyens de style, les noms des personnages, les thèmes mythologiques, les épisodes, les incidents et maints traits caractéristiques s'échangent et font place à d'autres. Ce procédé opère souvent sans que les conteurs eux-mêmes s'en rendent compte. Il ne faut pas toutefois s'exagérer l'étendue de ces variations qui ne troublent que légèrement la remarquable fixité des textes traditionnels. Les centaines de versions peu divergentes de nombreux contes populaires, que les folkloristes compilateurs ont retrouvées dans toutes les parties de l'Europe et au delà, démontrent la fidélité étonnante de la mémoire collective. »

Ce remarquable et très intéressant exposé de M. C.-M. Barbeau nous paraît rendre superflue toute addition.

L. M.

Giornale per la Morfologia dell'Uomo e dei Primati, diretto e publicato dal Prof. G. Sera. — Pavia, n° 1, 1917.

Saluons la courageuse publication d'un nouveau journal d'Anthropologie. Notre collègue Sera expose ses projets dans une préface que nous ne pouvons qu'approuver. Il pense que la morphologie humaine est assez développée actuellement pour constituer une technique indépendante; c'est une vérité qu'il saura, nous l'espérons, prouver par sa publication elle-même. Il pense que cette science est trop dispersée dans les périodiques d'Anthropologie, et qu'elle est mal préparée par les anatomistes purs, qui prennent des variations très intéressantes pour des accidents individuels. Il pense aussi que les anthropologistes se limitent trop souvent à de la craniométrie pure, et il nous promet d'éviter avec soin le *feticismo della misura*. J'en prends note et je lui adresse toutes mes félicitations et tous mes encouragements. Je lui rappellerai ce que j'ai écrit dans un des derniers bulletins de la Société Eugénique; il verra que, si j'ai sacrifié autrefois au « fétichisme de la mensuration », j'en suis revenu depuis longtemps :

L'Anthropologie physique subit actuellement une crise grave; ses vieilles méthodes n'ont pas donné les résultats qu'on en attendait. La classification du type humain en espèces et sous-espèces est toujours à faire, car les caractères spécifiques et distinctifs n'ont pas encore été suffisamment mis en lumière. On a mesuré ce qui était commode à mesurer, ce qui montrait des points de repère faciles à trouver; et c'est avec cela qu'on a établi des « races ». Il faut d'abord rechercher quels sont les *unit character* comme disait Galton, qui sont transmissibles héréditairement, et que j'ai appelés les *atomes biologiques*. Ensuite on aura les critères pour mener à bien la classification humaine.

Dr G. Papillault.

J.-L. de Lanessan. — *La Tunisie* (2e édition). — Alcan, 1917.

Signalons la nouvelle édition de cet ouvrage où le lecteur pourra trouver les renseignements les plus précis sur notre Protectorat, ses multiples ressources et son organisation. Le chapitre I traite du sol, du climat et de la population, questions qui intéressent particulièrement nos études.

Dr G. P.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

SUR

UNE COLLECTION D'AMULETTES CHINOISES

PAR

RAPHAEL BLANCHARD
Professeur à la Faculté de Médecine
de Paris,
Membre de l'Académie de Médecine.

et

BUI VAN QUY
Médecin colonial de l'Université de Paris,
Médecin à l'Hôpital consulaire
français de Yunnan-Fou.

DESSINS DE M[lle] GILBERTE ZABOROWSKA

INTRODUCTION

M. Bui Van Quy, diplômé de notre École de médecine de Hanoï, est venu à Paris pour se perfectionner dans diverses branches de la médecine. Élève de l'Institut de Médecine coloniale, fondé par moi en 1902, il a suivi les cours de la neuvième session (octobre-décembre 1910); il en est sorti second avec la note *très bien*, sur une promotion de 35 élèves. Il a continué, pendant l'année 1911, à travailler sous ma direction, au Laboratoire de Parasitologie. Sa vive intelligence, sa parfaite connaissance de la langue française et de la mentalité européenne, si différente de celle des peuples d'Extrême-Orient, me donnèrent l'idée d'entreprendre avec lui des recherches sur les croyances et superstitions médicales de la Chine méridionale et du Tonkin.

Je connaissais l'existence d'amulettes métalliques, auxquelles le populaire attribue la faculté de chasser les mauvais esprits, d'écarter les maladies et les calamités, de rendre favorables les éléments et la divinité. J'avais vu des pièces de ce genre au Musée Guimet, à Paris, et dans les riches collections de M. Henry Wellcome, à Londres[1].

1. J'avais eu la faveur de visiter ces collections sans égales, bien avant qu'elles ne fussent rassemblées dans le Musée historique médical installé à Londres en 1913, à l'occasion du Congrès international de médecine.

Vivement intéressé par la numismatique médicale et possesseur d'une importante collection de ce genre, je savais que différents auteurs, et notamment Lockhart, à Hong Kong, et Stuart, aux Indes Néerlandaises, avaient déjà porté leur attention sur cette catégorie spéciale de pièces métalliques. J'avais même en ma possession deux récentes publications de Ramsden, sur les amulettes coréennes et chinoises. Dans les deux brochures en question se trouvaient représentées des pièces si curieuses, si intéressantes et si variées, qu'elles me confirmèrent dans la croyance que cette mine était loin d'être épuisée. Il me parut nécessaire de l'exploiter autant que possible.

M. Bui Van Quy comprit fort bien l'intérêt de telles études, aux différents points de vue qu'elles peuvent suggérer. Il me promit de faire la chasse aux amulettes, dès qu'il serait de retour au Tonkin, et il ne tarda pas à m'écrire que la récolte serait probablement importante. Après un assez court séjour à Hanoï, il fut nommé médecin à l'Hôpital consulaire français de Yunnan-Fou.

C'est de cette ville qu'il m'expédia la collection que nous allons décrire. Elle me parvint le 10 juin 1912. Elle contenait 53 pièces en cuivre ou en bronze réparties en 35 lots : j'y reconnus aussitôt 46 types différents. La collection était donc nombreuse : son étude m'en a révélé l'importance, un bon nombre de pièces étant inédites.

Cette étude n'était pas exempte de difficultés : j'ignore les langues d'Extrême-Orient et M. Bui Van Quy n'avait à sa disposition, à Yunnan-Fou, que des ouvrages en langue chinoise. J'ai donc dû me livrer, à Paris, à toutes les autres recherches bibliographiques et me charger de la rédaction du mémoire.

La tâche a été assez ardue, vu la nouveauté pour moi de telles études; je l'ai poursuivie avec un réel plaisir, en raison du grand intérêt qu'elle m'offrait. Si cette notice a quelque mérite, il en revient une bonne part à Mlle Gilberte Zaborowska, dont on appréciera les dessins aussi exacts qu'élégants. Je lui exprime ici mes meilleurs remerciements, ainsi qu'à M. le Dr G. Gieseler, de Paris, qui, grâce à sa grande connaissance de la sinologie, a pris la peine de revoir mes épreuves et a pu me donner de très utiles indications.

Professeur R. Blanchard.

Au début de cette étude, je donnerai la description d'une amulette chinoise en argent, de forme octogonale, qui fait partie de mes collections. Elle n'appartient pas à la série que nous allons étudier, mais elle va nous initier à des connaissances qui nous sont indispensables. Elle est moderne et n'a qu'une valeur peu considérable. Ses deux faces sont constituées chacune par une lame mince, entourée d'un large listel et présentant des figures ou des ornements en reliefs, obtenus par estampage. Elles sont réunies l'une à l'autre par un anneau octogonal, haut de 1 cm. environ et percé d'orifices décoratifs. L'objet est creux; il a une largeur de 54 millimètres.

L'une des faces représente les animaux du zodiaque chinois (fig. 1); l'autre la *table de Tai Ki* et le *tableau des pa koua* (fig. 2). Voyons en quoi cela consiste.

LE ZODIAQUE CHINOIS

L'une des faces de mon amulette (fig. 1) présente un curieux assemblage d'animaux, disposés en cercle autour d'un groupe central. La plupart ne sont pas d'une détermination facile, mais ce qui va suivre nous permet de les identifier.


Fig. 1.

En partant du haut et en tournant vers la droite, on voit d'abord le Dragon au milieu des nuages, puis le Rat dans une pagode, le Bœuf, le Coq, le Porc devant un baquet que le Chien vient flairer aussi, la Chèvre, le Tigre et le Lièvre dans son gîte. Au milieu se dresse un pic montagneux; le Serpent s'enroule autour du sommet; à la base, le Singe à califourchon sur un Cheval caparaçonné (reconnaissable malgré ses pieds fourchus) et tirant à lui le Bœuf par le licol.

Ces douze animaux correspondent aux divisions du zodiaque

(*thâp nhi chi*, 十二支) auxquelles ils servent de signes. En outre, chacun d'eux donne son nom à une année, le calendrier chinois (*cheu eull tcheu* ou *ti tcheu* 地支 : branches de la terre) étant basé sur le cycle duodénaire. Leur combinaison avec une autre série de dix caractères appelés *tien kan* 天干 (troncs du ciel) donne soixante noms de deux syllabes, dits *kia tzeu* 甲子, qui désignent à la fois les années, les mois, les jours et les heures. Les noms des douze animaux, employés seuls, servent également à désigner les années d'un cycle de douze ans, survivance d'un très ancien calendrier basé sur la révolution de Jupiter en douze ans.

Voici la série des dix caractères *tien kan* :

1.	甲	cha	6.	巳	chi
2.	乙	gi	7.	庚	can
3.	内	ping	8.	辛	sinh
4.	丁	tinh	9.	壬	nhan
5.	戊	ou	10.	癸	quay

Il est d'usage de disposer en cercle ces animaux ou les caractères qui les désignent. Chacun d'eux acquiert ainsi une certaine valeur topographique. Le Rat se place en haut et équivaut au nord; le Cheval est en bas et correspond au sud; le Chat désigne l'ouest et le Coq l'est, la lecture du cercle se faisant dans le sens opposé à la marche des aiguilles d'une montre.

La pièce n° 32, décrite plus loin, nous offre les douze animaux en question dans leur ordre naturel; la ressemblance laisse parfois à désirer, mais on ne peut pas se tromper sur leur identification, puisque chacun d'eux est accompagné d'un caractère indiquant son nom. La lecture se fait ici comme sur une montre, en sorte que les positions de l'est et de l'ouest sont inversées. Mais faut-il vraiment attacher quelque importance directrice à la position des animaux ou des caractères qui les désignent? Voici ces caractères, leur transcription d'après les prononciations annamite et chinoise, puis leur traduction française :

1.	子	Ti	ou Tzeu	Rat	Nord
2.	丑	Suu	ou Tcheou	Bœuf	
3.	寅	Dan	ou Yin	Tigre	Est
4.	卯	Meo	ou Mao	Lièvre	
5.	辰	Thin	ou Chen	Dragon	

6.	巳	Ti	ou Seu	Serpent	
7.	午	Ngo	ou Ou	Cheval	Sud
8.	未	Vi	ou Wei	Mouton	
9.	申	Thân	ou Chen	Singe	
10.	酉	Dâu	ou You	Coq	Ouest
11.	戌	Tuat	ou Su	Chien	
12.	亥	Hoi	ou Hai	Cochon	Nord

LA TABLE DE TAI KI

Examinons maintenant l'autre face de notre amulette (fig. 2). Nous



Fig. 2.

y distinguons deux parties : au centre, la *table de Tai Ki*[1]; au pourtour, le *tableau des pa koua.*

La *table de Thái Cúc* ou *Tai Ki* 太極圖 (ciel et terre) comprend :

1° Un cercle divisé transversalement en deux parties égales par une ligne formant deux inflexions en demi-cercle.

On dirait deux têtards pressés l'un contre l'autre et disposés tête-bêche ou encore, plus exactement, les deux sporozoïtes avec leur noyau à l'intérieur d'un sporoblaste de Coccidie. La moitié supérieure est noire, l'inférieure est blanche; parfois aussi, l'une est verte et l'autre rouge. Dans l'un et l'autre cas, les couleurs adoptées sont

1. *Taï ki tou*, tableau de la loi suprême, mère des deux principes *yn* et *ayng*.

complémentaires l'une de l'autre : on peut se demander si elles n'ont pas été choisies intentionnellement, si quelque symbolisme occulte ne s'y trouve pas attaché. Je crois tout simplement qu'on les adopte de préférence à toute autre, parce qu'elles sont harmonieuses et agréables à l'œil.

Cette figure, dite *yn yang* en chinois et *futatsu domoe* en japonais, symbolise la création du monde ou l'univers [1]. Le Dr J. Regnlatu nous en explique clairement la théorie :

Tout l'ordre de l'univers résulte de l'équilibre des deux principes : actif ou positif *yang*, et passif ou négatif *yn*, qui proviennent l'un et l'autre du grand absolu *Tai Ki*.

L'équilibre de ces deux principes dans l'ensemble du monde constitue l'harmonie de l'Univers (*yn-yang*) ; leur équilibre dans l'organisme humain constitue la santé.

Les deux principes vitaux, actif et passif, ont été appelés par divers traducteurs : *chaleur radicale* et *humide radicale* ; ce sont les deux grandes puissances de la nature reconnues des anciens Orientaux et des Grecs ; ce sont Osiris et Isis, le mâle et la femelle, l'*un* et le *deux* de Pythagore, la force et la matière, les fluides positif et négatif ou, plus exactement, les électrons et les ions ; ils représentent les principes de tous les systèmes dualistes.

Si nous rapprochons les idées chinoises des croyances de l'antiquité classique, c'est qu'il y a non seulement identité entre les principes, mais encore analogie dans le symbolisme.

2° Deux cercles concentriques, à contour ondulé, contenant le précédent et représentant le soleil ;

3° Huit masses ellipsoïdes, festonnées, représentant des nuages.

LE TABLEAU DES PA KOUA

Le *tableau des pa koua* 八卦圖 est disposé en dehors de la table de Tai Ki, décrite plus haut. Il est formé de huit trigrammes, c'est-à-dire de huit groupes de trois lignes parallèles, ou continues

1. Cf. *Atlas* de Schrœder, pl. I, fig. E. — « L'univers est formé de deux principes éternels, distincts, mais inséparables *Li* 理, principe d'activité, de mouvement, d'ordre dans la nature, et *Ki* 氣, masse gazeuse, aériforme.... L'action combinée du ciel et de la terre donne naissance à tous les êtres. »

Cette figure symbolique a été adoptée comme marque distinctive ou de propriété par la Compagnie du chemin de fer américain Northern Pacific, les deux moitiés étant placées dans le sens vertical, la blanche à gauche, la noire à droite.

(*yang*) ou brisées (*yn*). La figure ainsi constituée représente les *bát quái* (prononciation annamite) ou *pa koua* (prononciation chinoise). Pour éviter les lettres accentuées, nous adopterons cette dernière forme. L'importance symbolique de cette figure est considérable.

D'après le *Y king* et le *Tcheou yi*, le tableau mystérieux des *pa koua* a été inventé par Fou Hi, le premier empereur chinois [1]. Ayant vu sortir du Fleuve Jaune un animal fabuleux, le *Long mâ* (Cheval-Dragon), qui avait le dos orné de semblables signes (*hà dô*), il combina ceux-ci de manière à obtenir les huit figures en question; il les adopta pour symbole de son administration.

Quelques milliers d'années plus tard (1122 av. J.-C.), Tcheou Kong, homme politique et poète du royaume de Lou et frère de Ou Wang, fondateur de la dynastie Tcheou, reprit l'étude des signes magiques et basa sur eux les principes de la divination. Confucius (550) s'en occupa aussi vers la fin de sa vie. De là le charme attribué à ces signes pour chasser les diables, les fantômes et les mauvais génies. Ils tiennent ce pouvoir du fait d'avoir été inventés par les grands hommes, dont les actes sont doués de la propriété de mettre en fuite les diables. Ils le tiennent aussi de ce qu'ils sont l'image du ciel, de la terre, du tonnerre, du feu, etc., éléments jouissant de la même propriété précieuse.

Telle est la légende; la vérité est plus simple. La *Représentation des dessins* (*Tou wen*) dit que l'animal sortant du fleuve avec des dessins sur son dos était une Tortue. Parmi les dix espèces connues, elle la classe au cinquième rang sous le nom de *Tortue ornée de dessins* (*wen kouei*).

Nous considérons cette interprétation comme exacte. En effet, la carapace de certaines Tortues est ornée de lignes parallèles, souvent au nombre de trois, sombres sur fond plus clair, qui circonscrivent les écailles. Ces lignes sont plus ou moins marquées et parfois interrompues. Bref, il y a là tous les éléments des *pa koua*. Partant de cette observation initiale, l'esprit rêveur des philosophes ou des magiciens s'est donné libre carrière; il a recherché toutes les combinaisons possibles des trois lignes parallèles et a abouti fatalement, car aucune autre n'est réalisable, à la combinaison présentée par les *pa koua*.

1. Deux mille huit cent cinquante-deux ans avant l'ère chrétienne, d'après Schrœder.

Celui-ci, étant de structure définie, acquiert de ce chef un caractère magique. Donc, les lignes qui entrent dans sa composition ont aussi un caractère magique, tout en étant de signification contraire ou opposée, suivant qu'elles sont pleines ou divisées en leur milieu. Schrœder (p. 44) donne à cet égard l'explication suivante :

Les deux principes qui entrent dans la composition des *pa koua* sont :
—— Symbole du principe mâle ou lumineux, *dương nghi*; ligne entière, pour cercle brillant, ○, comme le soleil;
— — Symbole du principe femelle ou ténébreux, *âm nghi*; ligne divisée, pour le cercle obscur, ●, comme la lune, pour former :

☰	K'ien	Ciel	Sud
☱	Toei	Eau pure	
☲	Li	Feu	Est
☳	Tchen	Tonnerre	
☷	K'ouen	Terre	Nord
☶	Ken	Montagne	
☵	K'an	Eau	Ouest
☴	Suan	Vent	

Ces huit trigrammes, étant répétés ou superposés deux à deux, produisent soixante-quatre symboles doubles ou hexagrammes appelés *tchong koua*.

Si nous nous reportons aux amulettes n°s 32 et 42, étudiées plus loin, nous constatons que leur revers porte, en dedans des trigrammes eux-mêmes, les caractères indiquant leur nom, plus ou moins exactement tracés, plus ou moins usés par le temps. Les deux pièces sont très dissemblables, mais leurs trigrammes sont disposés dans le même ordre, celui-ci différant d'ailleurs de la série de Schrœder. Conservons l'ordre adopté par cet auteur, pour faciliter la comparaison avec sa série, et reproduisons ici les caractères avec leur prononciation variée, suivant qu'ils sont lus par un annamite ou par un chinois :

1. ☰ 乾 *Càn* ou *Sien*, ciel (*thien* 天). En outre, suivant les cas : sud, mâle, père, roi, rouge vif, bon Cheval.

2. ☱ 兌 *Doài* ou *Tui*, eau stagnante (*cho* 洋). En outre : ouest, bouche, Chèvre.

3. ☲ 離 *Ly*, feu (*ho* 火). En outre : est, éclair, œil, Paon.

4. ☳ 震 *Chân*, tonnerre (*lui* 雷). En outre : est, jaune, pied, Dragon.

5. ☷ 坤 *Khôn* ou *khuan*, terre (*ti* 地). En outre : nord, femelle, mère, noir, ventre, Buffle.

6. ☶ 艮 *Cân*, montagne (*san* 山). En outre : bras, Chien.

7. ☵ 坎 *Khâm* ou *khan*, eau courante (*suoi* 水). En outre : ouest, oreille, Porc.

8. ☴ 巽 *Tôn* ou *sinh*, vent (*fong* 風). En outre : sud-est, air, bois, blanc, jambe.

Le Pr J. Regnault donne de très intéressants commentaires, à l'égard de la signification symbolique des trigrammes :

Le ciel est figuré par trois traits entiers, il est *yang*[3]; la terre est figurée par trois traits interrompus ou doubles, elle est *yn*[3]; les six autres trigrammes représentent d'autres éléments dans chacun desquels domine l'un des principes.

Le tonnerre est représenté par un trait complet (*yang*) sous deux traits interrompus (*yn*[2]); ce sont, en effet, les efforts de la force (*yang*) pour se dégager des étreintes de la matière (*yn*) qui produisent le tonnerre.

L'eau courante et les eaux célestes (pluie, fleuves) sont représentées, avec la lune, par un trait entier entre deux traits interrompus, pour indiquer que ces eaux sont dans le ciel et sur la terre et qu'elles sont soutenues dans le ciel par le principe *yang* (chaleur). L'eau stagnante est figurée par un trait interrompu placé au-dessus de deux traits entiers; les montagnes par un trait entier au-dessus de deux traits interrompus.

Le feu, avec le soleil et la lumière, sont bien figurés par un trait interrompu placé entre deux traits entiers, comme si la matière (*yn*) était étouffée et masquée par la force (*yang*).

Le vent a été représenté, en même temps que l'air et le bois, par deux traits entiers surmontant un trait interrompu; on veut voir là une analogie avec le vent soulevant la poussière : le *yn* secoue le *yang* qui pèse sur lui.

Les signes 1 et 5, représentant le ciel et la terre, déterminent l'orientation du tableau des *pa koua*. Le premier doit être en haut, le second en bas. C'est bien cette position réciproque qui s'observe sur notre amulette[1], dans la série de Schrœder, sur les figures 592 et 593 de son *Atlas*, sur une figure de J. Regnault et sur notre pièce n° 47.

1. Si on la tourne d'une face à l'autre comme une médaille ou comme les feuillets d'un livre, le signe ☰ occupe le sommet; si on la fait pivoter de haut en bas, comme une monnaie française, il est à la base.

C'est celle aussi qu'on voit sur les boussoles, où les *pa koua* sont souvent représentés, le signe *ken* au sud et le signe *k'ouen* au nord.

En revanche, la position réciproque de ces deux signes est vicieuse sur les figures 594, 595 et 596 de ce même *Atlas*, dans les trois figures d'amulettes coréennes données par Ramsden, ainsi que dans celles de nos amulettes décrites ci-après sous les numéros 11, 32 et 42.

Les signes 3 et 7, représentant l'est et l'ouest, occupent, dans la série de Schrœder, une position correspondant à leur valeur géographique; il en est de même pour les figures 592 et 593 de son *Atlas*, ainsi que pour celle de Regnault. Dans tous les autres cas cités dans ce travail, il en est tout autrement, les figures étant disposées sans ordre logique.

Puisque les quatre signes fondamentaux, dont la position devrait être fixe, présentent de si fréquentes irrégularités, on ne sera pas surpris de constater qu'il en est de même pour les quatre autres. En effet, la série que Schrœder considère comme normale subit les plus grandes variations. Pour nous en assurer, examinons diverses pièces portant le *pa quai*, en ayant soin de toujours considérer comme inférieure la ligne la plus externe et comme supérieure celle qui est la plus interne.

1° Mon amulette présente la série suivante :

1 — 8 — 4 — 7 — 5 — 2 — 6 — 3

2° *Atlas* de Schrœder, figures 592 et 593 :

1 — 8 — 7 — 6 — 5 — 4 — 3 — 2

3° Même ouvrage, figures 594 et 595 :

1 — 3 — 4 — 6 — 2 — 7 — 5 — 8

4° Même ouvrage, figure 596 :

1 — 7 — 4 — 6 — 2 — 3 — 5 — 8

5° *Corean coin charms and amulets*, par H. A. Ramsden, figure 1, face :

1 — 7 — 6 — 4 — 8 — 3 — 5 — 2

6° Même figure, revers, en sens inverse :

1 — 2 — 5 — 3 — 8 — 4 — 6 — 7

7° Même ouvrage, figure 77 :

1 — 7 — 4 — 6 — 2 — 3 — 5 — 8

8° Travail de J. Regnault sur la climatologie, p. 76 :

1 — 4 — 7 — 2 — 5 — 6 — 3 — 8

Les pièces figurées plus loin (n°s 11, 32 et 42) présentent la même disposition que la figure 1, côté face, de l'ouvrage de Ramsden. Le n° 47 nous offre une disposition nouvelle :

1 — 2 — 7 — 6 — 5 — 8 — 4 — 3

La disposition présentée par le n° 30 est également nouvelle ; elle comporte une erreur qui nous oblige à en reporter plus loin la description.

Les huit signes du tableau des *pa koua* sont toujours disposés en rond ou en octogone. La figure qu'ils forment est un porte-bonheur très efficace ; elle jouit au plus haut point du pouvoir d'éloigner les mauvais esprits. Elle intervient donc dans les circonstances les plus variées. On la sculpte ou on la peint sur la charpente, à l'intérieur des maisons et des pagodes. Cela se fait au moment même où la poutre maîtresse vient d'être posée ; le propriétaire de la maison assiste à cette cérémonie, de caractère religieux.

On inscrit encore les huit signes sur des bandes d'étoffe rouge, qu'on laisse flotter dans l'air. Si la maison d'en face présente une surface murale, on y peint également les *pa koua* ou bien on y fixe une assiette ou un miroir sur lesquels ils sont tracés. On les inscrit enfin sur des amulettes en cuivre ou en bronze, comme celles qui font l'objet de notre étude.

MONNAIES, MÉDAILLES ET AMULETTES

Dans les pays chinois et annamites, monnaies et médailles se confondent et portent une seule et même dénomination, *tiên* ; elles ont toujours un fort listel à leur circonférence et autour du trou central, qui est carré ou rond ; elles portent sur leur avers deux caractères indiquant le nom du règne et deux autres caractères, dits *tong pao* 通寶 leur donnant la qualité de monnaie légale. Les médailles circulent, en effet, au même titre que la monnaie ; elles

sont frappées dans les mêmes circonstances que chez nous et sont ordinairement d'un haut intérêt artistique ou philosophique.

Aucune de nos pièces ne présente les caractères susdits; aucune n'est donc, à proprement parler, une monnaie ou une médaille. Toutes, en revanche, portent des inscriptions exprimant des vœux, des formules magiques ou des compositions artistiques ayant généralement une signification emblématique ou symbolique. Ce sont, en un mot, de véritables amulettes.

L'usage de semblables pièces est très répandu dans les pays d'Extrême-Orient, comme je l'ai déjà indiqué plus haut. Schrœder leur consacre un chapitre que je crois intéressant de reproduire ici, malgré sa longueur (p. 191-192) :

« Les amulettes ne portant aucun titre de règne, il est par suite impossible de fixer une date à leur émission: mais elles sont du plus haut intérêt au point de vue des mœurs et coutumes. Les amulettes ont été inventées par les astrologues et géomanciens à connaissances chimériques, qui les ont facilement imposées dans l'esprit des crédules et des superstitieux qui en attendent de grands effets. Par destination, elles expriment des vœux. Le plus généralement ces souhaits se manifestent par une inscription, c'est-à-dire par des mots; cependant, quelquefois c'est un symbole qui donne le sens par associations d'idées, comme un lingot d'or pour l'opulence, ou encore par réminiscence classique, historique ou légendaire. D'autres ont pour base le rébus dont les images suggèrent la prononciation de mots homophones; souvent d'ailleurs, dans ce dernier cas, la partie graphique ne répond pas à l'inscription, ou *vice versa*[1]. D'autres enfin reproduisent des personnages et leurs attributs, ou leurs seuls attributs.... »

« A diverses monnaies chinoises sont attachées aussi certaines superstitions; plus elles sont vieilles, plus grande est leur vertu. Par exemple, celles de *Vo dê* (502-550), marquées *ngu thù* 五 銖, lorsqu'elles sont suspendues au cou des femmes stériles, les rendent fécondes et leur assurent

1. Ed. Chavannes, De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois, dans *Journal asiatique*, 1901, p. 193. Ce très intéressant travail, que chacun estime trop court, sera lu avec le plus grand fruit. L'illustration des étiquettes de boites d'allumettes fabriquées au Japon fournit une riche collection de dessins dans lesquels les artistes se livrent à toute leur verve dans la représentation des rébus. Citons, par exemple, la marque bien connue et très populaire, même au Tonkin, des cinq enfants mâles classiques, liés deux à deux (ayant ainsi chacun une seule tête et deux corps), avec l'inscription rapportée par le savant auteur, p. 214, *liên sinh* (*sanh*) *qui tu* « puissiez-vous engendrer à la suite les uns des autres de nobles fils ! » Naturellement ces enfants tiennent en leurs mains : la fleur de lotus, *liên*; l'orgue à bouche, *sanh*; la branche de cannelier, *qué*; le lingot d'or, *dinh*; le sceptre, *nhu y*; attributs rappelant des homophones, d'où jeux de mots.

même la naissance de garçons; on appelle ces monnaies *nam tiên*. monnaie de garçons : *Vân phu nhân bôi chi, lang sinh nam da*. Les grandes monnaies au vocable *Châu* 周 ont le même pouvoir. Enfin les monnaies d'un autre *Vo dé* (140-86 A. C.), portant aussi la marque *ngû thú*, mais ayant le trou central carré plus petit, sont aussi recherchées par les indigènes, qui en font des amulettes pour les enfants; elles sont aussi prisées par les Japonais qui les emploient en guise de netsuke [1].

En général, on ne porte pas l'amulette sur soi. On en fait présent, on la suspend à un clou, on la pose sur un meuble ou dans le lit d'un enfant. En Chine pourtant, on en fait parfois porter aux enfants ou bien on coud à leur coiffure ou à leur vêtement des boutons en métal portant des caractères et destinés à les protéger (n° 26).

La lecture des inscriptions se fait suivant certaines règles qu'on peut schématiser au moyen des points cardinaux. Par exemple :

1° deux caractères (nos 1, 27, 28, 30) : de droite à gauche, E.O;

2° trois caractères : haut, droite et gauche, N.E.O.

3° quatre caractères (nos 2, 3, 4, etc.) : haut, bas, droite et gauche, N.S.E.O.

Quand le nombre des caractères dépasse quatre, ils sont disposés circulairement et se lisent à la suite, soit dans le sens de la marche des aiguilles d'une montre (nos 20, 25, 32, 42 et 43), soit en sens inverse (nos 27, 28, 29 et 31). Quand ils sont très nombreux (nos 42 et 46), ils sont disposés en colonnes verticales et se lisent en commençant par la droite, comme dans un livre.

Avec des sapèques vulgaires, on construit des épées auxquelles on attribue la propriété de chasser les démons et les fantômes. La lame est formée de deux rangées de sapèques à plat, imbriquées et solidement fixées par de la ficelle; la garde est de fabrication analogue; la poignée est formée de pièces empilées. Le tout est orné de pompons de soie versicolore; un cordonnet de soie suspend à l'extrémité de la poignée un ornement constitué par six sapèques à plat, l'une au centre, les autres entourant celle-ci.

Je possède deux épées de ce genre, ayant chacune 32 paires de sapèques dans la lame et une pile de 58 pièces dans la poignée.

1. Espèce de bouton, employé pour suspendre à la ceinture la poche à tabac ou l'inro à médicaments.

Le Musée militaire de l'Hôtel des Invalides en possède une aussi; elle figure dans la vitrine n° 11 de la salle Kléber (numéro de catalogue K. 1163[3]), au milieu d'armes chinoises. Rien n'indique qu'il s'agisse là d'une amulette.

1er Groupe. — Sapèques des paroles fastes.
Ki yu ts'ien 吉語錢

Les amulettes de ce groupe portent comme inscription des souhaits de bonheur, de réussite, de bonne santé, de bon voyage. Leur usage remonte à une haute antiquité; il en existe de nombreuses variétés. On pourra consulter à leur sujet les ouvrages suivants : *Si tsing kou kien* (*Tây thanh cô giám*), *Su chi so zinh* et *Pê fu thong*.



N° 1.

N° 1. — Un exemplaire en cuivre, module 29 mm. — Cf. n° 10.

Face. — Chinois : *Fou cheou k'ang ning*. Annamite : *Phúc tho khang ninh*. Bonheur, longue vie, santé résistante, calme.

Souhait à un nouveau-né.

Revers. — Chinois : *San touo*. Trois surabondamment. — Je vous souhaite les trois surabondances.

Ce vœu s'explique par l'usage qu'ont les Chinois de faire sur papier ou sur soie des dessins dits *San touo tou* 三多圖, représentant les trois surabondances, savoir : 1° avoir deux femmes et plusieurs enfants, 2° être un haut mandarin, 3° devenir très vieux.



N° 2.

N° 2. — Un exemplaire en cuivre, module 28 mm. — Cf. n° 11.

FACE. — Chinois : *Fing ngan zu i.* Calme tranquille comme volonté. — Soyez heureux comme vous le désirez.

REVERS. — Chinois : *Sang men ziu sinh.* Charitable porte (ou famille) posséder bonheur. — Une famille charitable possède le bonheur.



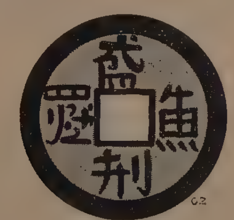
N° 3.

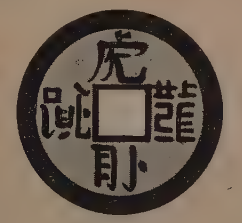
N° 3. — Un exemplaire en cuivre, module 26 mm.

FACE. — Chinois : *Cheou pi nan chan.* Annamite : *Tho ti nam són.* Longévité comme sud montagne. Devenez aussi âgé que les montagnes du sud.

REVERS. — Chinois : *Fou jou tong hai* 海. Bonheur comme orient mer. — Bonheur aussi grand que l'Océan de l'est (Océan Pacifique).

Souhaits qu'on adresse aux vieillards.





N° 4.

N° 4. — Un exemplaire en cuivre, module 27 mm.

FACE. — Chinois : *Yuen hing yu louo* 叉 鳥 羅. Annamite : *Thai phi ngú dúói.* Milan voler, Poisson danser. — Quand le Milan égorge sa proie, le Poisson frétille dans le filet.

REVERS. — Chinois : *Hou mien long t'iao* 龍 跳. Annamite : *Hò noga long khien.* Tigre coucher, Dragon danser. — Quand la constellation du Dragon est dans le ciel, celle du Tigre est couchée [1].

Souhaits aux lettrés, allusion aux grandes situations qui les attendent. Peut s'interpréter aussi en ce sens que ces grandes situations confèrent le pouvoir de calmer la férocité ou la sauvagerie des animaux.

1. Dans la cosmographie chinoise, les constellations du Dragon et du Tigre correspondent respectivement à celles du Scorpion et d'Orion de la cosmographie occidentale.

N° 5. — Un exemplaire en cuivre, module 40 mm. — Cf. n° 4.

Face. — Le Dragon et le Phénix.





N° 5.

Revers. — Chinois : *Long feng fong tchou*. Annamite : *long phi ngù dúóc*. Dragon voler, Phénix danser avec ses ailes..





N° 6.

N° 6. — Un exemplaire en cuivre, module 28 mm.

Face. — Chinois : *Yao tien Chouen jeu*. Annamite : *Nghiên thiên Thuan nhât*. Astronomie de (l'empereur) Yao, calendrier de (l'empereur) Chouen. — Jours de Chouen dans le ciel de Yao.

Yao, quatrième empereur de Chine, d'idées très libérales, abdiqua en faveur de Chouen, qui fut également le bienfaiteur du peuple. Leurs sujets étaient heureux; aussi peut-on souhaiter voir revenir des jours semblables.

Revers. — Chinois : *Yu ting Tang p'an*. Yu brûle-parfums, Tang plateau.

Yu, sixième empereur de Chine (2205-2198 av. J. C.), n'a pas suivi l'exemple de ses prédécesseurs qui abdiquaient en faveur d'un sage; il céda le trône à son fils et fit construire neuf immenses brûle-parfums ou marmites à trois pieds, en souvenir de son règne. Par la suite, Tang (1766-1754) substitua la dynastie de Chang-Yin à celle de Sa; il fit fabriquer d'immenses plateaux de cuivre. Ces deux dynasties ont duré respectivement 400 et 600 ans: elles sont les plus longues de l'histoire de la Chine, après celle de Chan, qui a duré huit siècles, mais elles ont sur cette dernière l'avantage d'avoir été très bienfaisantes pour le peuple. L'énumération des travaux les plus remarquables des anciens empereurs sert de porte-bonheur.

A propos de cette amulette, M. le Dr Gieseler m'a remis l'intéressante note que voici :

« Yao fut le premier empereur des temps historiques (2357 à 2286). Son règne correspond à une période de développement de l'astronomie chinoise. Dans le *Chou-King*, résumé d'annales historiques, attribué à Confucius, se trouvent deux chapitres très importants qui portent le noms de *Yao-tien* et *Chouen-tien*.

« Le *Yao-tien*, résumé des idées astronomiques au temps de Yao, renferme les débris d'un très vieux calendrier, qui remonte peut-être au delà du deuxième millénaire et nous prouve qu'à cette époque on se servait couramment du gnomon, du méridien et de la clepsydre, alors que le gnomon n'a été connu des Grecs que sous l'astronome Hipparque. Aussi, dès ce moment, les Chinois avaient pu fixer les lieux cardinaux du Soleil, c'est-à-dire les deux moments où la Terre dans sa course autour du Soleil descend le plus bas et monte le plus haut, au-dessous ou au-dessus de l'équateur céleste (solstices), et aussi les deux moments où elle passe en croix sur l'équateur céleste (équinoxes).

« Yao abdiqua en faveur de Chouen (2285-2256), qui donna ses soins à la confection du calendrier, à l'harmonisation du calendrier solaire avec le calendrier lunaire, grâce au mois intercalaire, etc.

« Yu (2205-2198) et Tang (1766-1754) sont respectivement les fondateurs de la dynastie des Hia (2357-1767) et des Chang-Yin (1766-1123). Yu est célèbre par la fonte de neuf chaudrons à trois pieds, pour offrir des offrandes aux ancêtres et sur lesquels il fit représenter les animaux qui étaient véritablement les formes revêtues par les esprits des ancêtres, les Chen, pour venir assister aux sacrifices de leurs descendants. Ces urnes devinrent le palladium de l'empire, mais, à la faveur des révolutions, elles passèrent de mains en mains et disparurent. Elles revinrent en faveur au commencement du Han, comme la haute antiquité elle-même, et la légende dit qu'il en fut retrouvé une dans la rivière Sen. Un des bas-reliefs des tombes de Wou-liang, représenté par le Professeur Chavannes dans son ouvrage, *La Sculpture sur pierre en Chine*, nous fait assister à la scène du repêchage de ce trépied; mais, au moment où on le hisse de l'eau, un Dragon (incarnation d'ancêtre) coupe la corde et le trépied est irrémédiablement perdu. Les ancêtres ne voulaient pas renforcer par ce palladium l'autorité de cette dynastie d'usurpateurs.

« Tang, pour s'exciter à la persévérance, fit graver des sentences sur les ustensiles à son usage; son bassin portait celle-ci : *puisque tu t'es renouvelé, renouvelle-toi chaque jour, renouvelle-toi sans cesse.* C'est là sans doute l'origine de la légende qui lui attribue la fonte de plusieurs plats ou bassins.

« Cette médaille rappelant les travaux des deux premiers empereurs historiques et des deux fondateurs des dynasties suivantes, était nécessairement un porte-bonheur. »

N° 7. — Un exemplaire en cuivre, module 27 mm.

Face. — Chinois : *Seu ki ping ngan*. Annamite : *tú ky binh an*. Quatre saisons, tranquille calme.

Revers. — Chinois : *Chou men kien hi*. Annamite : *suất môn kiến hý*



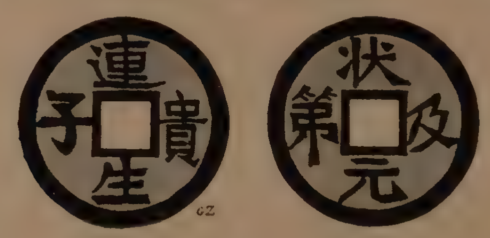
N° 7.

Sortir de la porte, trouver le bonheur. — Soyez en bonne santé toutes les quatre saisons et rencontrez le bonheur, chaque fois que vous sortirez.

Pour rendre le voyage favorable.

N° 8. — Un exemplaire en cuivre, module 28 mm. — Cf. n° 14.

Face. — Chinois : *Lien cheng koei tzeu*. Annamite : *liên sinh qúi tủ*. Suc-



N° 8.

cessivement naître noble enfant. — Qu'il vous naisse chaque année un fils (enfant de sexe noble).

Revers. — Chinois : *Tchoang yuan ki ti*. Annamite: *trang nguyên cấp đệ*. Le premier de la série obtient un degré dans les lettres.

Souhait exprimé à la mariée, pour qu'elle ait promptement des garçons et que ceux-ci passent avec succès l'examen des lettrés.

Schrœder décrit et figure (p. 504 et pl. CVI, n° 606) une amulette en cuivre, large de 47 mm. et ayant le même revers que celle-ci; la face est différente.

N° 9. — Un exemplaire en cuivre, module 45 mm.

Face. — Chinois : *I penn wan li*. Pour un capital de dix, mille d'intérêt. — Que votre capital vous donne un intérêt 10 000 fois plus grand.

Revers. — Chinois : *Chounn fong ta ki.* Favorable vent, grand bon



N° 9.

présage. — Naviguez avec un vent favorable et que le bonheur vous accompagne.

Se donne à un commerçant qui va sur mer.

N° 10. — Un exemplaire en cuivre, module 57 mm. — Cf. n° 1.

Les deux faces sont semblables; l'ornementation est disposée à la façon des monnaies; c'est-à-dire renversée d'une face à l'autre : disposition très



N° 10.

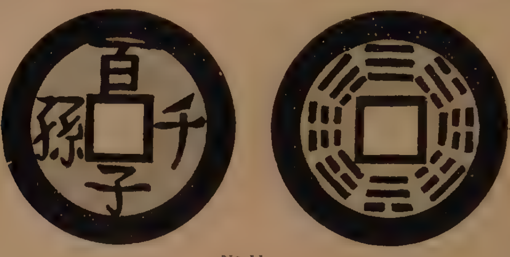
rare. L'écriture est modifiée, stylisée, dans une préoccupation artistique, comme chez nous l'écriture gothique.

Face et revers. — Chinois : *Fou fou cheou tcheou.* Annamite : *phùc tho hi.* Bonheur, haute solde, longévité, longévité.

Souhaits habituels des populations d'Extrême-Orient.

N° **11**. — Un exemplaire en cuivre, module 31 mm.

Face. — Chinois : *Pai tzeu ts'ien tsouen.* Cent fils, dix mille petits-fils.



N° 11.

Revers. — Le tableau des *pa koua*. Les trigrammes sont dans l'ordre suivant :

1 — 7 — 6 — 4 — 8 — 3 — 5 — 2.

N° **12**. — Un exemplaire en cuivre, module 28 mm.

Face. — Chinois : *Fou jong tzeu koei.* Annamite : *Phu vinh tú quý.*



N° 12.

Gloire du mari, haut rang des fils. — Que votre mari et votre fils soient anoblis.

Revers. — Chinois : *Tsoei kin tsi yu.* Entasser or, emmagasiner jade. — Entassez l'or, emmagasinez le jade.

Souhaits de succès et de richesse.

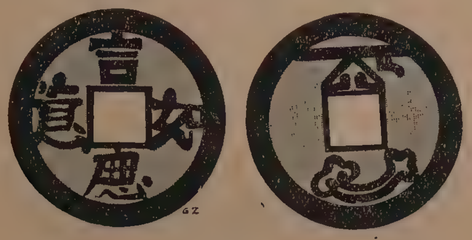
N° **13**. — Un exemplaire en cuivre, module 26 mm. Très usé.



N° 13.

Face. — Chinois : ... *tei cheou.* — ... pouvoir, longévité. Les deux premiers caractères sont indéchiffrables.

Revers. — Tableau des *pa koua*. Les trigrammes sont bien apparents et en bon état. Aucun d'eux n'a de lignes divisées.



N° 14.

N° 14. — Un exemplaire en cuivre, module 28 mm. — Cf. n° 2.

Face. — Chinois : *Ki* (吉) *sinh jou yi* (意). Annamite : *Cái kh... nhú ý.* — Bonheur tranquillité comme volonté. — Soyez heureux et tranquille comme je vous le souhaite, ou : comme vous le voulez.

Revers. — Deux objets précieux : sceptre de bon augure[1], nommé *jou yi*, et vase en jade. — Amphibologie sur les mots *jou yi*, qui ont ici deux sens différents.

Souhaits de bonheur et de richesse.

N° 15. — Un exemplaire en cuivre, module 29 mm. — Cf. n° 13.

Face. — Chinois : *Ping* (平) *ngan ki lin.* Annamite : *Binh an cái kha...* — Calme paix, bonheur bien doué. — Sois bien portant et heureux.



N° 15.

Revers. — Quatre objets précieux : 環, *hoan*, pendentif en jade ; 及金環 *ki kin hoan* (chinois) ou *sang kim hoan* (annamite), anneaux de métal enlacés ou deux sapèques enlacées ; 如 意, *jou yi*, sceptre porte-bonheur ; 珊 瑚, *chan hou*, arbre de Corail. — Symbole de richesse.

Souhaits de santé, de bonheur et de richesse. On les adresse spécialement aux voyageurs.

1. Appelé communément, mais à tort, sceptre ou bâton de commandement.

N° 16. — Un exemplaire en cuivre, module 27 mm. — Cf. n° 12.

FACE. — Chinois : *Yu* 玉 *tang fou koei*. Annamite : *Ngoc dùòng phù*



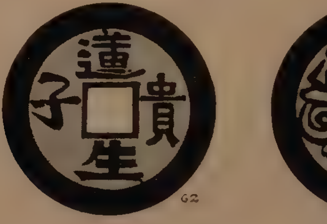
N° 16.

qúi. Jade (ou beau), palais, richesse, honneur. — Vous serez riche et noble, vous habiterez le palais de jade (allusion au préfet).

Souhait d'un beau palais avec richesses et honneurs.

REVERS. — Le même qu'au n° 15.

Souhaits à un lettré ou à un mandarin de grade inférieur.



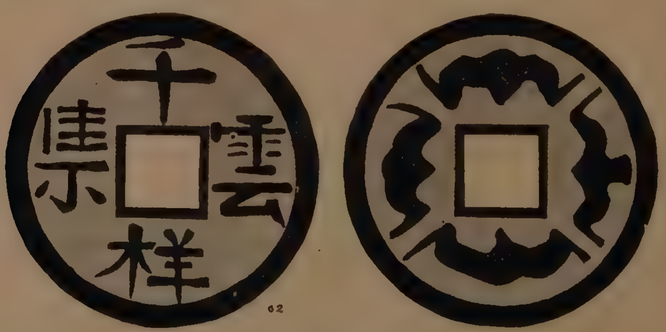
N° 17.

N° 17. — Un exemplaire en cuivre, module 28 mm.

FACE. — Identique à celle du n° 8. Chinois : *Lien cheng koei tzeu*. Naissances successives de nobles fils.

REVERS. — Quatre objets précieux : pendentif en jade, morceau de jade ciselé, bracelet, boucle d'oreille. — Symbole de richesse.

Souhaits de bonheur et de richesse.



N° 18.

N° 18. — Un exemplaire en cuivre, module 42 mm.

Face. — Chinois : *Ts'ien siang*. Annamite : *Thien tùóng van tam.* — Mille bons présages, logement encombrer. Que 10 000 bonheurs encombrent votre demeure.

Revers. — Quatre Chauves-souris, 蝙蝠, *Pien fou*, présage de bonheur.

Souhait de nouvel an. Ce souhait et d'autres analogues s'inscrivent aussi sur des feuilles de papier, qu'on affiche à sa porte ou qu'on donne à autrui. C'est donc, suivant les cas, pour soi-même ou pour les autres qu'on les exprime.

N° 19. — Un exemplaire en cuivre, module 34 mm.

Face. — Dragon stylisé, au milieu de dessins décoratifs.



N° 19.

Revers. — Chinois : *Yen nien yi cheu*. Annamite. — Plus année davantage longévité. — Plus on a d'années, plus la longévité augmente.

Souhait de longue vie. Le Dragon, animal fabuleux servant de monture au dieu, vit des milliers de siècles[1].

1. On admet généralement que le Dragon chinois, qui joue un si grand rôle dans l'art, les croyances et la vie sociale du Céleste Empire, est d'origine fabuleuse. On pourrait croire plutôt qu'il n'est que la survivance traditionnelle d'un Serpent gigantesque, long de 25 à 30 mètres et pourvu de quatre pattes très courtes, dont on a trouvé les squelettes, voilà deux ou trois ans, dans les immenses cavernes des gorges de l'Ichang, à Ping Shan Pa. — Cf. Les Dragons chinois ont-ils existé? *La Nature*, n° 2239, p. 2 de la couverture, 26 août 1916.

Bien que l'existence du grand Serpent de mer soit des plus contestables, on ne peut s'empêcher d'établir un rapprochement entre cet être problématique et le Serpent de très grande taille dont il vient d'être question. — Cf. R. Blanchard, Zoologie de l'Indo-Chine. *Bulletin du Comité de l'Asie française*, VI, p. 141-149, 1906.

En réalité, c'est dans un ordre d'idées très différent qu'il faut chercher l'origine de la légende du Dragon chinois : nos conceptions paléontologiques modernes ne peuvent être invoquées pour expliquer la mythologie des Chinois d'il y a quatre mille ans. Le Dr G. Gieseler m'a communiqué les épreuves d'un très important travail dans lequel il traite précisément de cette question spéciale, d'après les textes chinois. Il y démontre de la façon la plus convaincante qu'il s'agit d'un mythe astronomique : un Poisson de grande taille, l'Esturgeon, remonte le fleuve Hoang-ho à l'équinoxe du printemps, au moment où la constellation du Dragon (du Scorpion, pour les Occidentaux) monte elle-même dans le ciel. D'où l'idée de la transformation de l'Esturgeon en Dragon. G. Gieseler, Le mythe du Dragon en Chine. *Revue archéologique*, (5), VI, p. 104-170, 1918.

N° 20. — Un exemplaire en cuivre. Module 43 mm.

Face. — Le Cerf *lou* 鹿 et le Phénix *ho* 鶴 sous la ramure du Pin *pó* 柏. A leurs pieds, un autre Pin appelé *song* 松.

Emblème de la richesse et de la longévité. Le caractère *lou* (beaucoup



N° 20.

d'appointements) se prononce de même, mais s'écrit autrement que le nom du Cerf cité plus haut, d'où amphibologie voulue. L'Oiseau et les deux Pins vivent très longtemps.

Revers. — Se lit dans le sens de la marche des aiguilles d'un montre. — Chinois : *Yu kin man tang tch'ang ming fou koei.* — Jade or plein palais, longue vie bonheur noblesse. — Sois noble et riche, aie longue vie et bonne santé, avec du jade et de l'or plein ta maison.

En dehors du cercle des caractères, on voit, répétés deux fois, les monnaies (*tsien*) ou anneaux d'or couplés, une branche de jade sculpté, *fou* 福, et une Chauve-souris, dont le nom, *fou* 蝠, signifie aussi bonheur.



N° 21.

N° 21. — Un exemplaire en cuivre, module 43 mm.

Face. — Homme et enfant satisfaits, un autre enfant jouant dans un

paysage fertile, sous un beau ciel. Symbole de la prospérité et de la tranquillité du pays.

Revers. — Chinois : *Thuen ha thái binh.* — Sous le ciel très tranquille. Tout est très tranquille sous le ciel, ou encore : que la tranquillité règne sous le ciel, c'est-à-dire dans l'Empire chinois.

Invocation au ciel pour obtenir que la tranquillité règne dans le pays, très troublé précédemment (avant la dynastie des Sang, environ 400 ans après l'ère chrétienne).

Cette pièce peut aussi servir contre les fantômes, puisque s'y trouve le nom du ciel, dont la protection est très efficace.

Une petite pièce moderne en argent, à trou carré, module 23 mm., porte à l'une de ses faces cette même inscription ; l'autre face est lisse. Elle fait partie de ma collection.

N° 22. — Un exemplaire en cuivre, module 42 mm.

Face. — Quatre objets ayant la signification de porte-bonheur : 1° deux monnaies (*ts'ien*) se chevauchant; 2° sceptre ou *jou yi* 如 意, de bon



N° 22.

augure; 3° Chauve-souris (*fou*) homophone de bonheur (*fou*); 4° nœud indébrouillable, de bon augure.

Revers. — Chinois : *Ki siang jou yi.* Annamite : *Nhù y cai tùóng.* Comme volonté bon présage. — Tous les bonheurs que vous pouvez désirer. Que tout soit à votre désir.

Amphibologie portant sur le jade (*zu i*) et sur les deux premiers mots de l'inscription.

Schrœder[1] figure les deux anneaux couplés (*Atlas*, pl. I, fig. F). Il les décrit en ces termes (p. 81) :

« Les (deux) anneaux couplés, *viên liên hoàn*, appelés populairement les deux anneaux d'or, *song kim hoàn*.

« Représentent la période de formation de l'Homme. »

N° 23. — Un exemplaire en cuivre, module 33 mm.

Face. — Le Tien tang, palais céleste des Taoïstes, au milieu des nuages. En bas, le Tong hoa ou Phénix, principe yn.

Revers. — Chinois : *Jou yi*. Comme volonté. — Que tout soit conforme à votre volonté.



N° 23.

Inscription NS, au lieu de EO, disposition rare. Accompagnée de deux Dragons, principe yang.

N° 24. — Un exemplaire en cuivre, module 37 mm.
Face. — La même qu'au n° 23.
Revers. — Le même qu'au n° 3.

N° 25. — Un exemplaire en cuivre, module 44 mm.
Face. — Jonques naviguant sur une mer calme par un clair soleil avec de légers nuages favorables. A l'arrière, jonque peu chargée, voguant vers



N° 25.

des terres que l'on voit à gauche. Au premier plan, jonque très chargée, sur la voie du retour.

Revers. — Se lit dans le sens de la marche des aiguilles d'une montre. Chinois : 吉 滿 歸 風. Annamite : *Thuân phong dai cai qui nhi tai man*. Favorable vent grand bon-présage plein fardeau pour rentrer. — Qu'un vent favorable vous apporte le bonheur (pour le commerce sur mer) et que vous reveniez avec une pleine cargaison d'argent ou de marchandises.

N° 26. — Médaillons en cuivre estampé, unifaces.

A. — *Fou*, riche.
B. — *Koei*, noble.
C. — *Tch'ang*, longue.
D. — *Ming*, vie.

Ces pièces se cousent à la moustiquaire ou à la coiffure des enfants. Cet usage remonte à l'empereur Duê Tôn, de la dynastie des Duong. A la

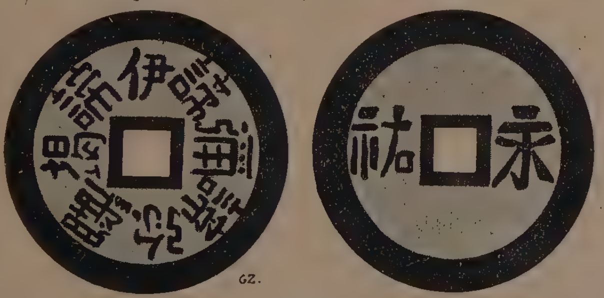


N° 26.

naissance de sa fille, la princesse Kinh Són, il en fit frapper de semblables, en or et en argent, pour les accrocher à sa moustiquaire. Depuis lors, l'exemple a été suivi.

2e Groupe. — Sapèques de caractère religieux.

N° 27. — Un exemplaire en cuivre, module 37 mm.



N° 27.

Face. — Se lit dans le sens opposé à la marche des aiguilles d'une montre. *Y si gi lo gi si gi si.*

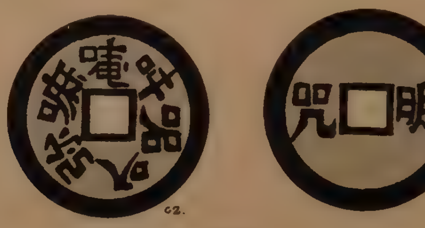
Mots sanscrits, transcrits en chinois et dont la signification semble perdue. Les bonzes les répètent comme prière, sans les comprendre.

Revers. — Chinois : *Yong you*. Éternelle protection.

La faveur d'une éternelle protection est accordée par Bouddha à quiconque porte ou possède cette amulette.

N° 28. — Un exemplaire en cuivre, module 26 mm.

Face. — Se lit dans le sens opposé à la marche des aiguilles d'une montre. Chinois : *An ma ly pac minh hông*. Annamite : *Om ma ni bát*



N° 28.

minh hûm. Le bonheur est dans les fleurs de Lotus (emblème de Bouddha). Mots sanscrits, transcrits en chinois et prononcés à la chinoise. Ils constituent une sorte de prière, d'usage courant dans la religion bouddhique et constamment proférée par les bonzes et les fidèles, qui n'en comprennent pas le sens. On leur attribue un pouvoir magique, notamment celui de faire fuir les diables. L'amulette où sont gravées ces paroles a le même pouvoir; elle est une protection efficace pour celui qui la porte ou pour la maison où elle est suspendue.

Revers. — Chinois : *Ming tcheou*. — Parfaite invocation, c'est-à-dire facilement écoutée par Bouddha.

Schrœder décrit et figure deux amulettes ayant l'inscription que la présente amulette porte sur sa face. Il donne les explications suivantes :

« **N° 611**, p. 505 et pl. CVI. Module 41 mm, cuivre.

Om mani padme hûm, formule mystique de prière, *dhârani*, extraite de la littérature des sutrâ ou écrits canoniques. Assemblage de quatre mots ou six syllabes sanscrites voulant dire : *ôm*, le joyau dans le lotus, *hûm*.

Cette formule est reproduite sur le rouleau ou moulin à prières tibétain, actionné à la main ou par l'eau; dans ce dernier cas, il tourne nuit et jour. Ce rouleau est couvert de cette même sentence sacrée, mais écrite en tibétain, répétée à l'infini, dont l'efficacité, par la rotation du rouleau, remplace celle de la lecture.

Mani est une perle éternellement brillante et lumineuse, symbole de Bouddha et de ses doctrines; *padma*, la fleur rouge du Lotus, est symbolique de la suprême perfection de l'état de Bouddha; *ôm* et *hûm* sont des exclamations mystiques recélant toute chose, et par suite intraduisibles. »

N° 612, p. 506 et pl. CVII. Module 43 mm., cuivre.

FACE. — Annamite : *Om ma ni bât.*

REVERS. — Annamite : *minh hûm canh tí.*

Même prière qu'au n° 611 : *Om mani padme Hùm*, mais avec un mélange de mots sanscrits et de caractères chinois....

Cette formule de prière est reproduite à l'infini dans le Rituel funéraire des Annamites. C'est à l'occasion des cérémonies funéraires qu'on s'aperçoit le mieux de l'assemblage hétéroclite des croyances populaires : *tam giáo nhât giáo*; le corps et le cercueil sont munis d'une foule de charmes, amulettes, *bùa*, sur chacun desquels des allusions mélangées sont faites aux trois religions[1]. »

N° 29. — Un exemplaire en cuivre, module 29 mm. Très usé.



N° 29.

FACE. — La même qu'au numéro précédent, mais avec des variantes dans les caractères.

REVERS. — Le koua *Kh'ien*, ciel, répété huit fois.



N° 30.

N° 30. — Un exemplaire en cuivre, module 21 mm.

FACE. — Chinois : *Pou yi* 易. Divination par le Yi king.

Le *Yi king* ou Livre des changements est l'un des cinq ouvrages écrits par Confucius. Il a été traduit en français. Dans ce livre, on devine le bonheur.

1. Les trois religions en question sont le Taoïsme, le Confucéisme et le Bouddhisme. Elles tendent de plus en plus à se confondre. C'est cette tolérance réciproque des trois doctrines qui a fait dire aux Chinois : *tam giáo nhât giáo*, les trois doctrines n'en font qu'une. — Schrœder, p. 76.

Revers. — La table du *pa quai*. Les huit trigrammes sont disposés ainsi :

1 — 2 — 7 — 4 — 5 — 6 — 3 — 6.

Le n° 6 est répété par erreur, à la place du n° 8.



N° 31.

N° 31. — Un exemplaire en cuivre, module 50 mm.

Face. — Comme aux deux numéros précédents. Le troisième signe diffère, mais il se lit de même.

Revers. — Deux Dragons, entre lesquels est le soleil.



N° 32.

N° 32. — Un exemplaire très usé, module 43 mm. Deux exemplaires en bon état, module 45 mm. Tous les trois en cuivre.

Face. — Les douze animaux du cycle duodénaire, avec le caractère indiquant leur nom. Le Rat, qui est le premier de la série, est en haut. Les autres suivent, en tournant dans le même sens que les aiguilles d'une montre.

Revers. — Tableau des *pa koua*, les trigrammes étant disposés suivant cet ordre :

1 — 7 — 6 — 4 — 8 — 3 — 5 — 2.

Chacun d'eux est accompagné du caractère indiquant son nom.

3e Groupe. — Sapèques des cinq objets venimeux.

Ou tsing tien 五青錢, les cinq sapèques vertes.



N° 33.

N° 33. — Un exemplaire en cuivre, module 45 mm.

Face. — Chinois : *Si za chen phu*. Annamite : *Khu ta dai phúc*. Chasser les démons, faire descendre le bonheur.

Le dieu du tonnerre, armé d'un fusil, veut tuer une Araignée qui est venue se placer sur son arme.

Revers. — Les cinq animaux venimeux ou considérés comme tels : en haut le Crapaud à trois pattes, puis la Salamandre, le Tigre (ou plutôt un démon ?), le Serpent et l'Araignée.

Le *Traité des poisons*, 周禮鴆醫 *Chu ly zan y*, conseille d'employer des poisons comme contre-poisons. Les contre-poisons sont au nombre de cinq; il sont bien connus. Voici leurs noms en transcription annamite, avec l'indication de leur nature chimique[1] :

1. 石胆 *Cheu tan* (fiel de pierre)	Sulfate de cuivre.
2. 磁石 *Ts'eu cheu* (pierre d'aimant)	Hématite brune (oxyde ferrique).
3. 丹砂 *Tan cha*	Cinabre (sulfure mercurique).
4. 雄黃 *Sung hoan*	Trisulfure d'arsenic (orpiment naturel?). 與
5. 石石 *Fan cheu*	Alun potassique.

1. D'après des échantillons envoyés de Yunnan fou par M. Bui Van Quy et analysés par moi. — R. Bl.

Dans le cas de morsure de bêtes venimeuses, on doit faire usage de ces substances, soit pour laver ou saupoudrer les plaies, soit comme médicament interne. Il semble qu'elles agissent comme antiseptiques, plutôt que comme alexipharmaques véritables.

Le port ou la possession d'une telle amulette préserve donc des venins.

N° 34. — Quatre exemplaires en cuivre, module 44 mm.

Face. — La même qu'au numéro précédent, sauf que le dieu du tonnerre a un Mille-pattes à ses pieds et que l'Araignée est en avant de son fusil.



N° 34.

Revers. — Les cinq animaux venimeux :

1.	蜘蛛	*Chu chu*	Araignée.
2.	老虎	*Lao hu*	Tigre.
3.	蜈蚣	*U cong*	Mille-pattes.
4.	蝎子	*Chê chu*	Salamandre.
5.	蛇	*Sa*	Serpent.

4e Groupe. — Sapèques au Cheval.

Les sapèques au Cheval étaient la monnaie courante sous les dynasties de Chau (Chu) 周 et de Sing (Tàn) 秦. Elles sont mentionnées dans le *Sien chu sinh pien.*

Depuis lors, on les imite pour fabriquer des médailles formulant des souhaits ou des compliments. Le Cheval qui y figure, et dont l'allure est variable, est originairement l'un des huit Chevaux qui

traînaient le char de l'empereur Mou Wang (1001 ans avant l'ère chrétienne). Il prend, sur ces pièces, la signification d'un symbole ou d'un emblème.

En outre des trois pièces décrites ci-dessous, nous pouvons en indiquer une autre : elle figure sous le n° 817, sans aucune explication, dans un catalogue de Jun Kobayagawa, de Yokohama, non daté, mais mis en distribution le 6 mai 1911.

N° 35. — Un exemplaire en cuivre, module 29 mm. A été percé de deux trous.

Face. — Cheval au trot, sous un nuage.



N° 35.

Revers. — *Fou yun*, flottant nuage. — Que le Cheval coure aussi vite que vole le nuage.

On peut offrir cette médaille à un ambitieux. Elle signifie alors, par son sens figuré, que la richesse et la noblesse flottent comme le nuage, mais qu'elles peuvent s'en aller avec la vitesse d'un Cheval courant.

N° 36. — Un exemplaire en cuivre, module 24 mm.

Face. — Bon Cheval, trottant bien.



N° 36.

Revers. — *Fou yun*, flottant nuage, en caractères stylisés. — Que le Cheval coure aussi vite que le nuage qui flotte dans l'air.

N° 37. — Un exemplaire en cuivre, module 25 mm.

Face. — Cheval au galop.

Revers. — *Tang chen tsien li*. Tang office 1000 ly (kilomètre chinois). — Cheval parcourant 1 000 li par jour.



N° 37.

Allusion aux grands guerriers de la dynastie de Thang, qui conquéraient dans une seule journée des territoires de 1 000 li.

Cette pièce peut être donnée à des guerriers, à titre de compliment.

5e Groupe. — Sapèques avec sentence morale.

N° 38. — Un exemplaire en cuivre, module 42 mm.

Face. — Femme assise, faisant des réprimandes à un enfant debout devant elle. Au-dessus, appareil de tissage cassé.

Allusion à une anecdote remontant à la dynastie des Tcheou 周朝. La



N° 38.

mère d'un poète nommé Mong Kô 孟軻, élève de Confucius, brisait sa machine à tisser, toutes les fois que son fils, encore enfant, refusait d'écouter ses conseils.

Revers. — Chinois : *Kiao tzeu i fang*. Annamite : *daò tù nghia phuong*. — Enseignez à l'enfant les règles de la bienséance.

Cette médaille peut s'offrir à une mère qui élève bien ses enfants, à un instituteur qui leur fait un bon enseignement.

6e Groupe. — Sapèques faisant fuir les fantômes 辟邪錢.

N° 39. — Un exemplaire en cuivre, module 35 mm.

Face. — La même qu'au n° 19.



N° 39.

Revers. — Chinois : *Tien tzeu wan nien.* Ciel fils dix mille ans. — Fils du ciel, vivez 10 000 ans.

Souhait en faveur de l'empereur qui, en sa qualité de fils du ciel, doit régner 10 000 ans.

Suivant une ancienne croyance, tout objet portant les caractères désignant l'empereur, ou encore ayant été touché ou donné par l'empereur, a le privilège de faire fuir les diables et les fantômes.





N° 40.

N° 40. — Un exemplaire en cuivre, module 50 mm.

Les deux faces sont assez exactement la reproduction symétrique l'une de l'autre. Elles représentent deux Dragons, surmontés du soleil et entre lesquels le fond est partiellement découpé.

Le Dragon est considéré comme le roi des « Oiseaux ». Il est le satel-

lite de Dieu, auquel il sert de monture ; il est aussi l'emblème de l'empereur ou du roi. Pour ces motifs, la médaille qui le représente est capable de mettre en fuite les mauvais esprits.

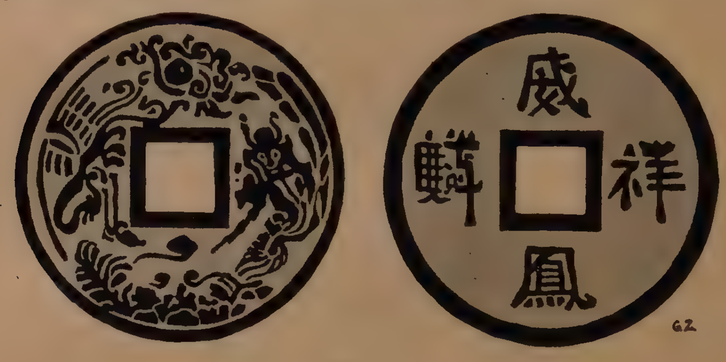


Fig. 41.

N° 41. — Un exemplaire en cuivre, module 44 mm.

FACE. — Le Dragon et le Phénix, avec des motifs ornementaux.

REVERS. — Chinois : *Tcheng fong siang long*. Annamite : *thuh phuong tuong han*. Bon Phénix bienfaisant Dragon.

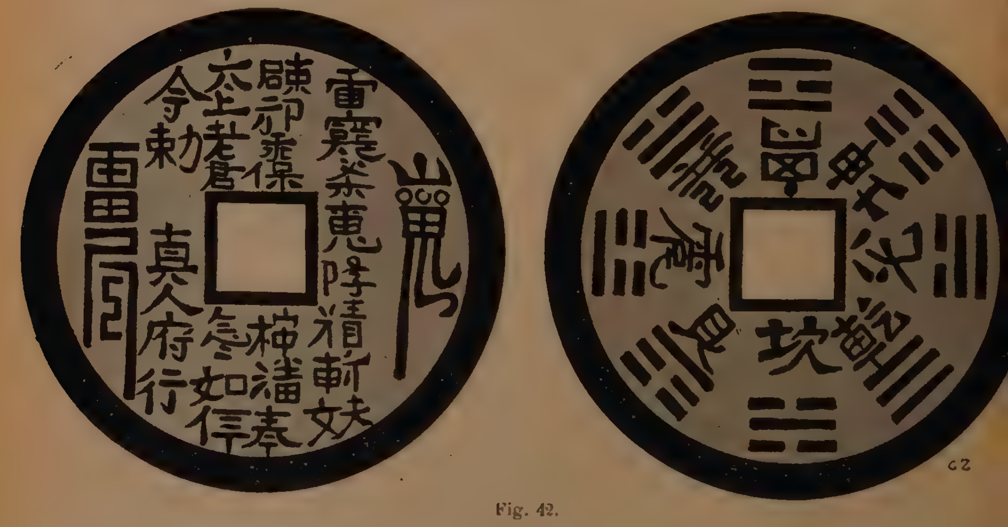


Fig. 42.

N° 42. — Un exemplaire en fer, module 65 mm. — Cf. n° 43.

FACE. — Très compliquée, portant 31 caractères.

Les deux caractères de grande taille, en écriture taoïte, situés l'un à droite et l'autre à gauche, se lisent *Khuay*, génie des montagnes, et *Lui thong*, dieu du tonnerre.

Tous les autres caractères sont disposés en quatre colonnes verticales et se lisent comme suit, de droite à gauche :

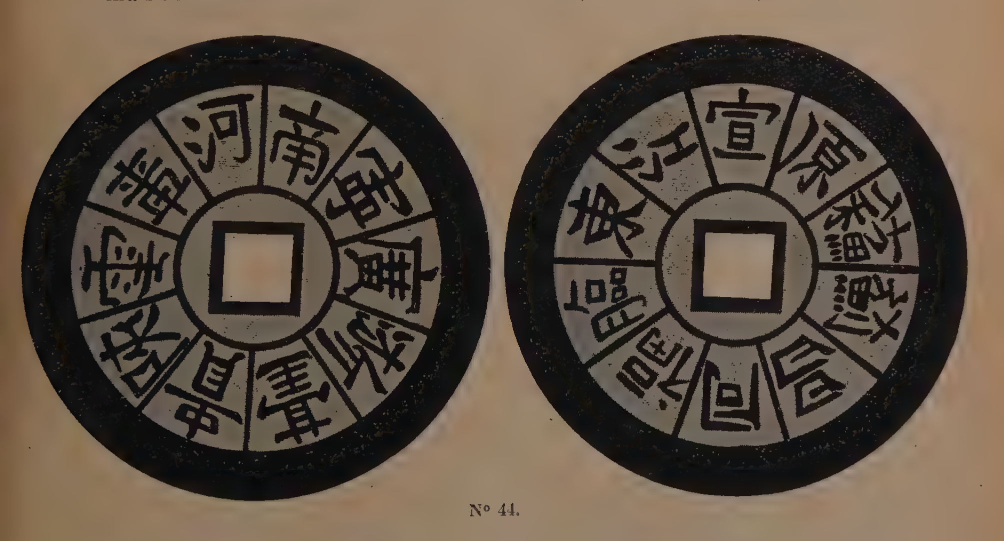
Lui thinh sa quay sang chinh cha zieu | *ti sa zinh pao khan mo phu* | *thai sang lao ching chi chi zu luat* | *linh sê chan nhan fou sinh.* Tonnerre foudre tuer diable faire-soumettre fantôme couper-la-tête revenants | faire-fuir mauvais-esprit pour-toujours protéger bonne-santé tranquille par-ordre | extrême haut vieux roi (ou maître) urgent urgent comme règle | ordre ordre-à apôtre-de-Tao-tsen cabinet exécuté. — Ordre très urgent du grand dieu Taotsen à l'apôtre, de maintenir en bonne santé, de protéger contre les mauvais esprits, de mettre en fuite les revenants, de couper la tête aux fantômes, de subjuguer les diables et de les tuer par la foudre et le tonnerre.

Revers. — Tableau des *pa koua*. Les trigrammes sont accompagnés chacun du caractère indiquant leur nom (cf. p. 160). Ils sont disposés dans l'ordre suivant :

1 — 7 — 6 — 4 — 8 — 3 — 5 — 2.

Cette amulette est signalée dans le *Si sing cu chiên*, sous le nom de *Tien kang tsien* 天罡錢, médaille de la Grande Ourse.

N° 43. — Trois exemplaires en cuivre, identiques au numéro précédent, mais du module 37 mm. Deux sont très frustes; l'un d'eux a le bord festonné.



N° 44.

N° 44. — Deux exemplaires en cuivre, très frustes, modules 59 et 60 mm.

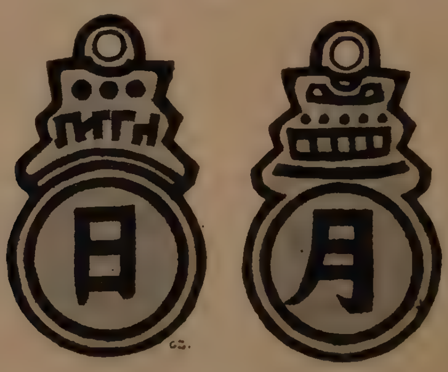
Face. — *Ho Nan* 南 *Ning* 寧 *Koang Tché* 浙 *Taï* 臺 *Koei Cha Yun Tchang* 章. Abréviation du nom des dix provinces suivantes : Hônan, Khunan, Ning-Pô (partie du Cho-Cheng), Canton, Chocheng, Formose, Quichéou, Cha-si, Yunnan, Chan (partie du Setchouen).

REVERS. — *Lien Su Chi Sang Thông Phu Linh* 臨 *Tong Chen Suyên.* Abréviation du nom des dix provinces suivantes : Lien (partie du Chang-si), Cheng-su, Chi (partie du Petchili), Sang (partie du Cheng-si), Thông (partie du Chang-si), Phu (partie du Cho-cheng), Linh (partie du Cha-si), Chang-tong, Cheng-si et Suyên (partie du Petchili).

D'après le *Cu chinh thu su chi sản*, la dynastie de Tang avait émis comme monnaie des sapèques de grande taille, dites *Thang sao khai ziên sien* 唐朝開元錢. Elles portaient sur la face, en caractères complets, le nom des vingt provinces que comptait alors la Chine, et sur le revers : *Khai zien thông pao* 開元通宝 (*Monnaie courante de la nouvelle dynastie*).

La présente amulette provient de l'assemblage des faces de deux de ces sapèques. D'un plus petit module que les pièces dont elle dérive, elle n'a conservé qu'un seul des caractères désignant les provinces. Ces caractères uniques n'ont plus de sens pour les gens peu lettrés. Aussi le vulgaire leur impute-t-il des propriétés magiques et croit-il les pièces ainsi constituées capables de protéger contre les mauvais esprits.

Certaine sapèque du règne de Tàn Khai Nguyên, de la dynastie des Duong, n'est pas sans analogie avec celle-ci, mais elle est plus petite et ne porte qu'un seul nom de province.



N° 45.

N° 45. — Un exemplaire en cuivre, long de 44 mm., large de 25 mm., très épais, pesant 26 grammes.

FACE. — *Je*, soleil.

REVERS. — *Yue*, lune.

Le soleil, la lune et les étoiles sont des figures célestes, jouissant de la propriété de faire fuir les fantômes.

N° 46. — Un exemplaire en bronze. Tous les caractères sont stylisés.

FACE. — Dans le médaillon, lire dans le sens N.-S.-E.-O. : *Linh Linh An An.*

A cent pas d'une montagne quelconque, on récite ces quatre mots, qui sont le nom du dieu des montagnes. Le dieu agrée la prière et aussitôt tous les diables sont évités. — Consulter à ce propos le *Ti ching*.

Dans la plaque carrée, lire suivant cet ordre : N.-S., E.-O., N.E.-S.E.,



N° 46.

N.O.-S.O., enfin le caractère central : *ou zo chú thú pê tông nan si chung*. Cinq montagnes très élevées de forme nord-est-sud-ouest milieu.

Les cinq montagnes les plus élevées de la Chine sont : au nord, celle de Hân 恆 山 dans le Petchili ; à l'est, celle de Thai 泰 山 dans le Chan-toung ; au sud, celle de Hân 衡 山 dans le Hounan 潮 南 ; à l'ouest, celle de Hoa 華 山 dans le Chang-Si ; au centre, celle de Sông 嵩 山 dans le Honan. Chacune de ces montagnes est habitée par un dieu qui n'est pas indulgent pour les diables.

Revers. — Dans le médaillon, lire dans le sens N.-S.-E.-O. : *Sí có pé co* (chinois) où *Sich quách bach cô chú* (annamite). Monsieur Rouge, mademoiselle Blanche.

Le *Sản y chú* renferme cette phrase :

Il y a un homme vivant dans le pays du sud, de haute taille (3 m.), s'habillant toujours en rouge avec une ceinture blanche. En guise de turban, il enroule autour de sa tête un Serpent rouge et il ne prend à ses repas que des mauvais fantômes. Le matin, il en digère 3 000 et le soir 800. On le nomme Si Cô ou Sich Quách 赤 郭.

Le *Ziú giàng cha cho* dit que l'âme humaine est décomposée en trois parties. Chacune de ces parties est sous la dépendance d'une divinité. Sing Co ou Thanh Cô 清 姑 règne sur la tête et habite l'œil, Sê Co ou 血 姑 sur les membres et Pê Co ou Bach Cô 白 姑 sur le ventre. Ces divinités doivent rapporter à Dieu, tous les douze jours (les jours *Cân* 庚 et *Sân* 申), les fautes des humains.

Dans la plaque carrée, en haut : *Sé* 勅, ordre. Au-dessous, écriture taoïte qui signifie : tuer les diables. De chaque côté, dessin ornemental.

Ici prend fin l'étude de la collection d'amulettes rassemblée pour mon compte et sur mes indications par M. Bui Van Quy. En outre de cette intéressante série, j'ai eu à ma disposition deux autres pièces qui doivent également être mentionnées ici.

N° 47. — Un exemplaire en cuivre, module 68 mm. Pièce très intéressante, malheureusement très fruste et en mauvais état de conservation, ce qui ne permet pas d'en faire le dessin. Le trou central est arrondi et n'a que 6 mm. 5 de diamètre.

Face. — La partie supérieure est occupée par une sorte de châsse, dont le contenu peut être interprété comme une statue de Bouddha, assis et vu de face. A droite, un personnage debout, vêtu d'une grande robe, occupe tout le champ; il tient un bâton dans la main droite et s'incline avec respect vers la châsse. La partie inférieure est indéchiffrable. Dans le champ gauche, on distingue deux petits personnages, celui d'en haut semblant s'en aller en tenant un objet volumineux dans ses bras.

Revers. — Divisé en trois zones concentriques. La zone externe est très détériorée; elle représente les animaux du zodiaque chinois, comme le n° 32, mais, autant qu'on en peut juger, les animaux sont au nombre de 13 et disposés suivant un ordre différent. Le cercle moyen est occupé par le tableau des *pa koua*, répartis comme suit :

1 — 8 — 7 — 4 — 5 — 2 — 6 — 3.

Le cercle interne comprend les 12 caractères désignant les animaux du cycle duodénaire. Ces caractères sont rangés exactement comme sur le n° 32, mais ils ne sont pas en concordance avec les animaux figurés dans le cercle externe.

Cette pièce remarquable, la seule qui porte au revers un triple cercle, m'a été donnée par M. Salles, secrétaire général de l'Alliance française.



N° 48.

N° 48. — Un exemplaire en cuivre, module 54 mm.

Face. — Quatre Hommes portant un palanquin. Au-dessous, *tchou* (chinois) ou *ngoc* (annamite), souverain.

Revers. — Jonque aux voiles tendues, à proue en tête de Dragon, voguant sur les flots.

Le souverain avec ses attributs : riche palanquin et barque à Dragon.

Se donne aux voyageurs ou aux commerçants, pour leur souhaiter bon voyage, bonne traversée et beaucoup de richesses.

Cette très belle pièce m'a été obligeamment communiquée par M. Adrien Blanchet, ancien président de la Société des Antiquaires de France.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Si tsing ku kiên (*Tây thanh co giám*), chapitre *Tsien lou* 西清古鐫錢錄. Traité des choses antiques.

Tsien tcheu sin pien (*Tiên chi lân biên*). 錢志新編明季孝美著. Traité nouveau sur les sapèques, par Li Hiao Mei, de la dynastie des Ming.

Kou kin tou chou tsi san pou (*Cô kim dô thú tâp thánh*), chapitre 古今圖書集成錢譜. Catalogue des sapèques. Réunion de descriptions illustrées anciennes et modernes (5 280 volumes).

Cheu ki souo yn 史記索隱. Allégories et trouvailles historiques.

Po hou t'ong 白虎通.

Ti king 地鏡 (miroir de la terre). Traité de géologie chinoise.

Chen hi tcheu (chinois) ou *Thân di* (annamite) 神異志. Traité des choses étranges et des esprits.

Tsiou y tsa tsouang (chinois) ou *Dan duong tam cho* (annamite) 酉陽雜俎. Traité des cultes divers.

Y king, Livre des mutations, par Confucius; traduction française par Philastre; traduction anglaise par Max Müller. En anamite, *Dich kinh*.

Tcheou yi, commentaire du précédent.

Ku ch'uan hwuy, 16 volumes.

Su ch'uan hwui, 4 vol. grand in-8.

Ch'in ting ch'ien lu, Ningpo, 1880.

Chinese Repository, XIV, 1845, p. 229-234. Extrait de *Trans. Royal Asiatic Society*, III.

J. A. Brudin, Medals of China. *The Numismatist*, XII, 1899, p. 179-184, 195-199, 264-266, 6 pl.

Ed. Chavannes, De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois. *Journal asiatique*, 1901.

Ed. Chavannes, Le cycle turc des douze animaux. *Toung Pao*, (2), VII, p. 51-122, avec 21 planches, 1906.

Dumoutier, *Les symboles chez les Annamites*. Paris, 1891.

C. Kainz, *Die sogenannten chinesischen Tempelmünzen. Ein Beitrag zur chinesischen Medaillenkunde*. Berlin, in-8 de 72 p., 101 fig., 1895. Charm coins, etc.

Y. Koga, Notes sur les collections numismatiques à Osaka. *The numism. and phil. Journal of Japan*, I, juillet 1913.

Lacroix, *Numismatique annamite*. Saïgon, 1900.

J. H. S., Lockhart (James Haldane Stewart) *The currency of the Farther East from the earliest times up to the present day*. Hongkong, 3 vol., 1895-1898. — 1942 fig. de monnaies et amulettes.

J. R. Morrison, *Account of charms and felicitous appendages worn about the person or hung up in houses*.

H. A. Ramsden, *Corean coin charms and amulets*. Yokohama, 1910.

H. A. Ramsden, *Chinese openwork amulet-coins*. Yokohama, in-8 de 60 p., 4 pl. et fig. dans le texte, 1911.

H. A. Ramsden, Amulettes monétaires chinoises avec l'inscription *Japon. The numismatic and phil. Journal of Japan*, I, n° 5, mai 1913.

J. Regnault, *Médecine et pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites*. Paris, Challamel, in-8 de 230 p.

J. Regnault, La climatologie d'après les Extrêmes-Orientaux. *Hydrologica*, III, p. 73, 1914.

J. Regnault, *Médecine et pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites*. Paris, in-8° de 230 p.

J. Regnault, L'art médical en Chine, *Æsculape*, II, p. 70, 1912.

A. Schrœder, Dai nam hóa tê ô luc. *Annam. Études numismatiques*. Paris, 1905, 2 vol. grand in-8°, dont un atlas de 111 planches.

H. N. Stuart, *Catalogus der munten en anmuletten van China, Japan, Corea en Añnam behoorende tot de numismatische verzameling van het Bataviaach Genootschap van kunsten en wetenschappen*. Batavia, XXIV, in-4 de 227 p., 1901.

Terrien de Lacouperie, *Catalogue of chinese coins*. London, 1892.

Nota. — Les caractères chinois qui figurent dans ce mémoire ont été prêtés par l'Imprimerie Nationale.

Conclusions générales
Sur l'Anthropologie des sexes
et applications sociales

Par L. MANOUVRIER

(*Suite* [1]).

Il a été affirmé maintes fois que la femme est comparativement à l'homme un être arrêté dans son développement, c'est-à-dire dont l'organisme, une fois atteint l'âge adulte, n'en reste pas moins fixé morphologiquement à un état relativement enfantin. C'est une interprétation inexacte rappelant cette opinion longtemps acceptée : que les organes génitaux féminins représentaient un stade embryonnaire de l'appareil génital masculin, stade simplement approprié au mode passif que l'on attribuait à l'ensemble de la fonction de reproduction chez la femme.

Il suffit de rappeler ici l'enseignement de l'embryologie moderne à ce sujet. L'appareil génital présente dans la première phase du développement embryonnaire les rudiments des deux sexes. La différenciation sexuelle se produit par le développement soit des rudiments mâles, soit des femelles, direction déterminée sous une influence inconnue qui semblerait être, dans le second cas, une prédominance du germe le plus favorisé sous le rapport de la nutrition. Dans la détermination du sexe femelle entrerait ainsi en jeu cette prépondérance nutritive, anabolique, attribut fondamental des femelles. Il est donc faux que le sexe féminin soit originellement caractérisé par un arrêt de développement et il n'est pas plus exact d'interpréter de la sorte les diverses diminutions que présente à l'âge

1. Voir *Revue* : n^{os} de déc. 1903, août 1906, fév. 1909, mars 1916, avril 1916.

adulte l'organisme féminin comparativement au masculin.

Une fois déterminée la direction sexuelle du développement, les caractères sexuels secondaires qui se produiront sont fixés d'avance quant à leur nature et suivant le type masculin ou féminin existants dans l'espèce, types tout aussi rigoureusement différenciés dans le cours de l'évolution phylogénique que celui de chaque espèce ou race particulières. Il existe un développement femelle et un développement mâle, non pas seulement pour l'appareil génital mais pour l'ensemble de l'organisme, et le plan femelle du développement individuel n'est pas plus une altération du plan mâle que ce dernier n'est un perfectionnement du premier.

Cela n'empêche pas d'apprécier ces caractères au point de vue de la supériorité ou de l'infériorité fonctionnelles qui peuvent en résulter. Il est parfaitement légitime de comparer sous le rapport de la stature, de la force musculaire, etc., l'état adulte féminin à l'état d'adolescence masculin; mais il est incorrect de conclure des analogies ou ressemblances constatées sous certains rapports à un arrêt prématuré du développement chez la femme, c'est-à-dire à ce que l'on appelle, chez l'homme ainsi arrêté, l'infantilisme.

C'est à juste titre au contraire que l'on considère comme des irrégularités, des imperfections du développement normal, chez une femme, la présence de caractères sexuels secondaires masculins tels qu'une forte musculature, ou une voix de basse, ou une face barbue qui laissent soupçonner quelque défectuosité précisément dans le sens du développement propre de la constitution, de la physiologie et de la psychologie féminines.

Il est certain que la masse squelettique et musculaire totale de la femme est loin d'atteindre à l'âge adulte le développement masculin, et que sa croissance arrive généralement à sa limite plutôt que celle de l'homme. Il en résulte une foule de caractères morphologiques corrélatifs et une infériorité physiologique énorme sous le rapport de la force musculaire de laquelle dérivent directement et indirectement des différences psychologiques très considérables. En ce cas il est légitime de dire que l'organisme féminin ne parvient pas au même degré de puissance squelettique et musculaire que le masculin. Mais cela signifie qu'il s'est développé autrement et qu'une partie de la puissance musculo-squelettique a été sacrifiée chez la femme aux besoins de la reproduction, ainsi que le montre dans le squelette fémi-

nin lui-même la supériorité des dimensions transversales du bassin. Si ces dimensions, malgré l'exiguïté de l'ensemble du squelette, dépassent celles de l'homme, on ne dira point pour cela que le bassin masculin est incomplètement *développé* en largeur. On pourrait dire par contre qu'une femme dont le bassin, tout en présentant une masse normale, aurait les dimensions du détroit inférieur insuffisantes pour la parturition, ne jouit pas d'un développement complet. Le mot développement, en morphologie, s'il n'est pas accompagné de termes complémentaires indiquant qu'il s'agit uniquement de la croissance en grandeur, possède une signification concernant le parachèvement d'un type anatomique normal suivant la race et le sexe de l'individu. On ne peut donc pas dire que l'œil, que la main, que le cerveau de la femme sont incomplètement développés, arrêtés plus ou moins dans leur développement parce qu'ils sont plus petits que les mêmes organes chez l'homme. Le développement d'un homme de grande et forte taille n'est pas plus complet que celui d'un homme de dimensions moyennes. Il est simplement supérieur au point de vue des dimensions et de la puissance musculaire; mais l'infériorité musculaire peut être compensée en somme par des avantages équivalents en utilité.

Un exemple communément choisi comme typique pour appuyer la comparaison ci-dessus, c'est l'absence chez la femme, à la puberté, de ce changement dans l'appareil vocal qui produit la mue de la voix, absence qui s'observe aussi chez l'homme castré. Le développement sous ce rapport, dit-on, continue chez le mâle normal; il est arrêté chez la femme comme chez l'homme privé de ses organes mâles essentiels. Il faut remarquer d'abord que si l'on peut dire que le castré subit un véritable arrêt de développement dans son appareil vocal, c'est parce que le complet développement de cet individu était destiné à aller plus loin, tandis que le développement féminin complet ne comporte pas un pareil changement, et qu'au contraire si celui-ci se produisait chez une jeune fille, il soulèverait un doute au sujet de la perfection de son développement sexuel. Cette perfection comporte à l'âge de la puberté des changements autres que ceux qui se produisent chez le jeune homme, des changements d'une importance anatomique et physiologique infiniment supérieure à celle de la mue de la voix.

De la continuation, longue chez le jeune homme, de la croissance

des systèmes osseux et musculaire après la puberté résulte la formation des sinus frontaux, l'agrandissement des sinus maxillaires, c'est-à-dire de parties vibrantes de la face, en même temps que des cartilages du nez et du larynx dont l'accroissement chez les mâles semble être en corrélation avec celui des organes génitaux. De l'agrandissement de ces diverses parties et du calibre des cavités correspondantes résulte un changement dans le registre et dans le timbre de la voix. Ce changement est relativement faible chez la jeune fille sans qu'il résulte de cette différence sexuelle une réelle infériorité de la phonation dans le sexe féminin. Ni la parole ni le chant chez la femme ne se trouvent infériorisés par ce prétendu arrêt de développement.

Il se peut que la voix féminine ait une plus faible portée que la voix mâle produite par un souffle plus puissant issu de poumons plus volumineux et agissant sur un appareil laryngien plus fortement constitué. Mais les qualités proprement humaines de la phonation sont indépendantes de celle-là.

Si l'homme est capable d'émettre des sons plus graves, le registre de la voix féminine gagne de son côté en hauteur. Pour ce qui est du changement évolutif pubertaire, il se produit en réalité aussi dans la voix féminine, dont le registre s'abaisse sensiblement et dont le timbre est également modifié par corrélation avec l'accroissement, *variable suivant les sujets dans chaque sexe*, de toutes les parties de l'appareil vocal, tant accessoires que principales. Cet accroissement est en corrélation lui-même, en moyenne, comme chez l'homme, avec l'accroissement général de la masse musculo-squelettique.

Il reste à l'homme, sous le rapport de la phonation, un avantage assez léger et non spécialement humain dans la plus grande portée de sa voix et, si l'on tient compte de la voix de fausset ou de « tête », dans l'étendue de son registre vocal. La voix féminine n'en remplit pas moins excellemment son rôle essentiel dans la fonction d'expression. On rencontre d'autres cas du même genre dans la comparaison des sexes.

*
* *

Nous avons vu qu'il n'y a pas lieu d'écarter du groupe des caractères sexuels primaires la supériorité anabolique et viscérale du sexe féminin, puisqu'elle est intimement en jeu dans la fonction de reproduction.

Au premier rang des caractères sexuels secondaires doit prendre place, chez la femme, le moindre volume du squelette dans toutes ses parties et une infériorité proportionnelle de la force musculaire.

Cette infériorité, jointe aux empêchements divers qui résultent de la maternité, entraîne à son tour des caractères sexuels psychologiques, soit directement en vertu de la différence qui existe entre les sollicitations motrices de la puissance et celles de la faiblesse en face du milieu physique environnant, soit indirectement par suite de la vie en commun avec l'homme plus fort et plus libre dont l'aide et la protection sont nécessaires à la femme et vis-à-vis duquel sa faiblesse lui imposé une certaine dépendance; — par suite enfin de l'incorporation des couples dans des sociétés où la division du travail et l'organisation générale ainsi que les mœurs ajoutent à ces conséquences biologiques une nécessité sociale.

Il peut arriver que cette dernière pèche par excès ou par défaut, de telle sorte que des femmes soient soumises à un travail musculaire excessif, ou au contraire insuffisant pour le développement normal de la masse musculaire. Mais il ne s'agit plus alors de caractères sexuels proprement dits. La faiblesse résultant de l'inactivité musculaire atteint les deux sexes et peut être prévenue ou corrigée par l'hygiène. Il n'en est pas moins vrai que dans les populations urbaines l'insuffisance de l'exercice des muscles sévit sur un nombre relativement considérable de femmes déjà naturellement faibles, de façon à exagérer les caractères psychologiques naturellement liés à la faiblesse normale du sexe féminin. Par ce fait et par d'autres analogues concernant plutôt des catégories sociales, des traits de caractère féminins en réalité factices et caducs ont pu être indûment notés comme des différences sexuelles permanentes et générales.

Les caractères féminins qui ne possèdent pas ces dernières qualités sont à écarter d'un exposé d'anthropologie générale, et nous en avons examiné à ce point de vue un certain nombre qui nous ont

paru dépendre des temps, des lieux et des circonstances. Mais ils peuvent avoir au contraire une très grande importance dans l'étude spéciale de certaines catégories humaines et d'individualités dont l'étude scientifique n'est pas à exclure, ainsi que je l'ai montré, du domaine anthropologique.

Il est vrai que, dans l'état actuel de la science, il peut être malaisé parfois, de distinguer les caractères transitoires des permanents, les locaux des universels, certains n'ayant été aperçus que par l'étude d'une série restreinte d'individus qui ne représentent pas sûrement l'ensemble d'une race ou d'une population données. Le genre de vie, si varié suivant les catégories sociales, peut influer sur certaines proportions du corps, cela de la façon la plus intéressante pour l'anthropologie générale et la biologie, et donner lieu à des différences sexuelles qui pourraient être ainsi très prononcées dans certains milieux sociaux mais peu ou point, voire renversées dans d'autres, surtout quand ces différences, constatées entre des moyennes, sont très faibles.

Des différences minimes peuvent néanmoins être parfaitement assurées et présenter un haut intérêt sans que leur interprétation puisse être appliquée à tout l'ensemble d'un sexe. Mais, dans le présent exposé de conclusions générales, il convient de baser celles-ci sur les différences sexuelles les plus largement caractéristiques et en même temps les plus importantes physiologiquement.

Beaucoup de femmes, sans doute, n'ont que des muscles atrophiés par l'inaction; ce ne sont pas les porteuses de pain, ni les laveuses, ni les ménagères, ni les domestiques, ni les paysannes. Mais j'ai fait serrer le dynamomètre à des viragos, à des gymnasiarques de cirques, à des femmes exceptionnellement robustes et *en forme*; les plus fortes d'entre elles n'ont pas dépassé beaucoup le chiffre moyen des hommes de bureau. En moyenne, un homme vaut presque deux femmes pour la force musculaire brute et le maximum de l'effort normal momentané. La moyenne féminine n'atteint pas les 3/5 de la moyenne masculine.

Il faut que les femmes en prennent leur parti, car il s'agit là, non d'une infériorité factice, mais d'un véritable caractère sexuel secondaire dans l'espèce humaine. Et ce caractère très général de la femelle, qui n'est pas moins prononcé chez nos voisins les anthropoïdes, entraîne une foule d'autres différences sexuelles de toutes

sortes, anatomiques, physiologiques et psychologiques. Le caractère intellectuel et moral en reçoit des différences qui peuvent être, soit des infériorités, soit des supériorités suivant les cas et les points de vue. Ces différences sont tantôt des résultats directs, d'ordre biologique, tantôt des résultats indirects d'origine sociologique.

Il est certain que l'infériorité musculaire des femmes a été souvent exploitée abusivement par le sexe masculin, mais il est non moins certain et évident que les différences sexuelles d'ordre biologique devaient entraîner nécessairement une différenciation corrélative dans la répartition du travail et dans les attributions sociales, conformément à l'intérêt commun des deux sexes et indépendamment de tout abus masculin. Alors que, dans une horde sauvage vivant de chasse ou faisant la guerre, la femme chemine péniblement, écrasée sous ses fardeaux, l'homme pourtant plus fort et plus agile marche devant, uniquement chargé de son arme; mais c'est lui qui doit explorer, chasser et combattre, c'est lui qui protège et nourrit la famille. A ces besoins s'est primitivement adaptée l'intelligence masculine pendant que l'intelligence féminine s'adaptait plus spécialement au rôle de mère, de ménagère et d'aide du défenseur et pourvoyeur de la communauté. Il lui a fallu s'adapter en outre aux abus de la force maritale, car l'homme plus fort et non moins intelligent que la femme, moins empêché au surplus, devait fatalement posséder la domination sur celle-ci. Il devait fatalement aussi en abuser, car il est difficile de ne pas abuser de l'autorité.

D'autre part cet abus masculin a nécessité, de la part des femmes, le recours fréquent aux moyens détournés, aux séductions perfides, aux ruses compliquées, un certain degré d'astuce, en un mot, devenu souvent abusif à son tour. Mais il faut considérer que, si les hommes montrent en général plus de franchise, c'est simplement dans la mesure où ils sont assurés d'avoir pour eux la raison du plus fort. Il faut considérer aussi que, dans les rapports sociaux, où ils n'ont plus cette assurance ni la confiance que donnent une autorité ou un mérite reconnus, ils usent bien souvent des voies tortueuses et de l'art de séduire par le langage aux dépens de la vérité, art qui ne saurait être ennobli par les noms de *rhétorique* et de *politique*. Il faut considérer enfin que cette fourberie largement usitée par les deux sexes, et constituant un moyen également commode pour l'un et pour l'autre, devrait en conséquence, d'après la loi de

Darwin, se transmettre indifféremment d'un sexe à l'autre. Mais en réalité ce n'est point là une habitude héréditaire ayant la valeur d'un instinct, car le mensonge est au contraire en opposition avec l'instinct; c'est une simple façon d'agir plus ou moins habituelle qu'adoptent beaucoup d'individus, hommes ou femmes, sous l'influence de l'éducation, de l'exemple, des circonstances, et plus particulièrement lorsqu'ils sont incapables d'atteindre avec droiture un but en disproportion avec leur force, leur droit ou leur mérite. Par le fait il n'est pas plus rare d'observer la droiture du caractère chez les femmes que chez les hommes, et il n'y a pas lieu de parler plus de la fourberie féminine que de la masculine. Il importe seulement de faire disparaître, autant que possible, les conditions trop nombreuses qui légitiment parfois la ruse féminine en la rendant nécessaire pour réagir contre l'injustice, non sans profit pour l'intérêt général.

*
* *

Les trois questions essentielles et capitales sur lesquelles il convient d'insister dans le présent exposé de conclusions générales concernent la puissance nutritive, la puissance musculaire et la puissance intellectuelle.

Sur les deux premiers points, la différenciation sexuelle dans l'espèce humaine est poussée très loin et dans deux sens dont l'opposition est remarquable.

La capacité nutritive est plus élevée chez la femme que chez l'homme. Pour un même poids squelettique et musculaire, la femme consomme plus d'aliments, digère et assimile plus que l'homme. En déduisant ce fait des premiers résultats de mes essais d'analyse pondérale de l'organisme dans les deux sexes, je le rattachai naturellement à l'adaptation maternelle du sexe féminin. Dans la génération pure et simple, les éléments générateurs mâle et femelle n'ont pas plus d'importance l'un que l'autre. Mais l'évolution embryonnaire une fois commencée, la fonction reproductrice appartient tout entière à la femme. Depuis le début de la gestation jusqu'à la fin de l'allaitement, ce n'est plus que de la nutrition. Pendant tout ce temps, dont la durée minimum normale est de quinze mois à deux ans, l'enfant peut être considéré comme un bourgeon de sa mère qui doit se nourrir alors non seulement pour elle, mais encore

pour un petit être d'autant plus besogneux de nourriture qu'il est en voie de croissance extrêmement rapide. Ce sont des kilogrammes d'os, de muscles, de viscères, de tissu nerveux, etc., dont le sang de la mère a dû fournir les éléments en sus de l'entretien des propres tissus de celle-ci; et la ration alimentaire de croissance est plus élevée que la ration de simple entretien.

Ce surcroît de travail nutritif des mères, on pourrait croire qu'il est limité aux périodes de gestation et d'allaitement. Mais il n'en est pas ainsi. Sans doute le travail nutritif de la femme est augmenté pendant ces périodes, lorsque la santé générale reste bonne. Mais il y a un travail préparatoire en vertu duquel la femme amasse, emmagasine une provision de nourriture dont la destination n'est pas douteuse.

On connaît l'objection qui se présente naturellement à l'esprit des personnes étrangères à la Biologie : « Mais cela ne concerne que les mères et non le sexe féminin en général. » Erreur; les femmes qui n'ont point d'enfants ont un organisme, une économie vitale adaptés aux fonctions maternelles, si bien adaptés que, malgré tous les dangers et tous les tourments auxquels expose la maternité, la femme bien conformée court moins de risques à devenir mère plusieurs fois qu'à ne jamais l'être. C'est là une opinion qui ne peut être développée ici, mais que peu de médecins, sans doute, contrediront.

L'adaptation de l'organisme féminin aux fonctions maternelles se traduit par des caractères anatomiques et physiologiques divers, non moins facilement observables chez les filles pubères que chez les mères. Telle est, par exemple, la largeur du bassin qui est un caractère sexuel si prononcé. Mais je ne puis insister ici que sur la capacité nutritive de la femme. Cette capacité supérieure se manifeste dès l'âge de la puberté; on pourrait dire même qu'elle fait partie intégrante, chez la femme, de cet état de maturité commençante pour la reproduction. A partir du moment où les ovules arrivent successivement et régulièrement à maturation, le flux menstruel s'établit. La femme ne se nourrit plus seulement pour elle-même mais aussi pour l'enfant qu'elle est devenue apte à engendrer. Si la conception n'a pas lieu, une pléthore mensuelle se produit, qui ne cesse que grâce à cette saignée naturelle. En cas de conception, au contraire, la provision est utilisée pour la nutrition

de l'enfant. La perte mensuelle cesse régulièrement pendant la gestation et l'allaitement. Ainsi, par la menstruation, la femme est mise pour ainsi dire « en coupe réglée » ; elle fabrique du sang pour subvenir à la nutrition d'un fœtus, et si ce travail reste inutilisé, il n'en recommence pas moins chaque mois.

La capacité nutritive supérieure a été présentée par Thompson et Geddes (*Evolution of sex*) comme étant l'expression primordiale et fondamentale du sexe femelle dans toute la série animale. Je l'avais notée plusieurs années auparavant chez la femme d'après ses proportions viscérales. Il était fort important de montrer la généralité de la différence sexuelle dont il s'agit, mais il importait aussi de la constater telle qu'elle existe dans l'espèce humaine et comparativement aux aptitudes musculaires et cérébrales parce que les différences sexuelles sous ces rapports peuvent varier beaucoup d'une espèce à l'autre.

Le chien et la chienne, par exemple, la jument et le cheval diffèrent beaucoup moins entre eux que l'homme et la femme sous le rapport de la force musculaire. Quant à l'intelligence, il n'y a qu'à considérer ses variations dans un même sexe et une même race pour voir qu'elle est bien loin d'être proportionnée à la force musculaire.

* * *

Après avoir démontré en 1881 que la différence sexuelle du poids cérébral n'implique aucune infériorité intellectuelle chez la femme, contrairement à l'opinion classique à cette époque, j'ai été conduit en 1901, à signaler dans l'infériorité relative de la capacité respiratoire et de l'oxygénation du sang chez la femme une condition défavorable au catabolisme général et, par suite, à l'intensité du travail. On sait qu'en fait l'effort musculaire instantané est moins intense chez la femme tandis que celle-ci, au contraire, est apte à soutenir plus longtemps sans diminution un travail d'une faible intensité.

Il m'a paru légitime d'inférer qu'il peut en être de même pour le travail cérébral et qu'en ce cas le potentiel nerveux nécessaire pour donner lieu à un travail intellectuel d'une très grande complexité et longtemps soutenu serait plus difficilement réalisable chez la femme.

C'est dans l'élaboration des conceptions nouvelles et d'une certaine

largeur que ce cas semble devoir se produire, et non dans la simple compréhension de notions et d'idées, même les plus compliquées, une fois rendues claires, exposées selon le *lucidus ordo* qui a dû être préalablement découvert. Ce qu'on appelle un « éclair » de génie semble devoir être conditionné physiologiquement pas des états de *tension* dont le résultat instantané a pu nécessiter la « longue patience » dont parle Buffon, un travail longtemps soutenu. Et l'on conçoit bien qu'une certaine infériorité puisse exister dans la puissance de production originale du cerveau féminin en dépit de sa parfaite constitution par suite de la moindre intensité générale du catabolisme chez la femme, et cela sans préjudice pour l'aptitude à l'acquisition des plus vastes connaissances, voire à la production d'œuvres de premier ordre en divers genres.

Cette vue ne s'accorde que pour une très faible part avec le mot de Proudhon : que la femme est une « réceptivité ». Je dois ajouter que dans l'état rudimentaire de nos connaissances au sujet du mécanisme de la pensée, elle est encore hypothétique. La puissance de production intellectuelle féminine peut être plus certainement influencée par le ménobolisme et par les nécessités maternelles et familiales qui suffisent pour absorber dans des occupations continuelles l'activité de la plupart des femmes.

« L'intelligence de l'homme et celle de la femme, peuvent être dissemblables, mais équivalentes. » Cette formule usitée assez souvent n'est pas sans renfermer une part de vérité, mais elle ne représente aucune solution réelle de la question ici envisagée. Il s'agit de comparer dans les deux sexes le développement, la puissance d'un même appareil et d'une même fonction. Sous le rapport de la constitution le cerveau de l'homme et celui de la femme sont semblables jusque dans les moindres détails. Le fonctionnement est évidemment le même dans ces deux machines exactement pareilles. Les proportions des divers lobes sont les mêmes. Les perfectionnements graduels dans l'évolution de l'espèce se sont produits simultanément et sont transmissibles hériditairement d'un sexe à l'autre, avec les qualités physiologiquement inhérentes. Mais les points d'application du travail cérébral ayant été et restant en partie différents pour chaque sexe, on a méconnu ce fait d'une importance extrême : que des effets très dissemblables peuvent résulter d'un même genre de travail et que deux cerveaux peuvent en tant que

simples machines avoir acquis et développer la même puissance dans des conditions de formes très diverses mais équivalentes et semblables au point de vue de la pure physiologie cérébrale.

On conçoit très bien qu'en vertu d'un même mécanisme physiologique doivent nécessairement résulter des différences sexuelles très nettes et très générales dans certaines aptitudes, dans les goûts, les inclinations, les tendances, la façon d'envisager certaines situations, le caractère, la mentalité sous divers rapports, l'orientation du travail intellectuel, sans que, pour cela, ce travail envisagé mécaniquement et en lui-même, diffère suivant le sexe. Le cerveau féminin fonctionne dans un organisme féminin et l'intelligence féminine est nécessairement, par ce seul fait, un travail d'adaptation à des conditions extérieures en partie fort dissemblables, souvent opposées dans les deux sexes. En réalité la psychologie féminine n'est pas plus insondable que la masculine. Son mystère est accessible à une analyse psychologique qui se trouve déjà très favorisée par le seul fait d'étudier attentivement les tenants et aboutissants logiques des situations et des intérêts et de se mettre un peu, comme on dit, de se supposer à la place du sujet, ainsi qu'ont su le faire sans doute les plus profonds romanciers.

Le cerveau est en relation avec d'autres centres encéphaliques inférieurs qui sont relativement plus volumineux par rapport à lui et au reste du corps chez la femme. Ce fait ne m'a pas paru avoir l'importance psychologique qu'on pourrait être tenté de lui attribuer, surtout en ce qui concerne l'isthme et le bulbe, car les proportions féminines sous ce rapport résultent (exclusivement peut-être) ainsi que je l'ai montré[1], de l'exiguïté de la masse active du corps féminin. Les proportions bulbaires et protubérantielles sont sous l'influence de cette masse aussi bien dans le sexe masculin pris isolément et l'on doit assimiler les femmes à des hommes très petits.

Si la diversité des occupations masculines et féminimes entraîne *ipso facto* une différenciation dans l'intelligence considérée comme résultat, c'est-à-dire dans l'adaptation intellectuelle réalisée par les deux sexes à des rapports externes en partie différents pour chacun d'eux, cette différenciation n'est pas d'un autre ordre que celle qui

1. Sur le poids relatif du cervelet, de l'isthme et du bulbe et son interprétation. (*Assoc. française pour l'avancement des sciences.*)

se produit entre les individus de même sexe également adaptés à des rapports externes non moins divers, en vertu de la variété des occupations. Considérée comme résultat, l'intelligence d'un médecin n'est pas semblable à celle d'un avocat; celle d'un boucher à celle d'un boulanger; celle d'une couturière, à celle d'une institutrice; mais si l'on considère l'intelligence comme possibilité physiologique d'adaptation intellectuelle, alors il est clair que c'est bien la même intelligence c'est-à-dire la même possibilité de s'adapter à des relations externes plus ou moins nombreuses, variées et complexes qui sert au boulanger et au boucher, etc.

Lorsqu'un patron demande un apprenti intelligent, on sait ce que cela signifie, et l'on ne s'est jamais étonné de voir le fils de paysans ignares mais intelligents devenir un bon général ou un jurisconsulte, pas plus que de voir le fils d'un maçon devenir un tailleur. Et l'on ne s'y prend pas de façons différentes pour démontrer un théorème de géométrie à des filles et à des garçons. Il n'en existe pas moins des combinaisons d'aptitudes physiologiques, « des vocations » très diverses suivant les individus; tel manifeste plus de *dispositions* pour les mathématiques, tel autre pour la peinture, pour la médecine, etc. Il en est ainsi dans les deux sexes, et il y a incontestablement pour chaque sexe certaines directions plus avantageuses aux points de vue social et individuel, d'autres à peu près fermées, aux mêmes points de vue, par suite de l'absence à peu près constante de certaines propensions dans l'un et l'autre sexe.

Il y a peu d'hommes aptes à l'élevage des jeunes enfants; il y a peu de femmes aptes au service militaire tel qu'il est chez nous, et aux autres professions exigeant, soit habituellement, soit à certains moments, le déploiement d'une force musculaire très supérieure au maximum féminin.

Dans cette question, la différence sexuelle de la force musculaire en entraîne une autre qui lui est étroitement liée : celle de l'adresse. Dans les travaux qui exigent une force musculaire simplement voisine du maximum féminin, les femmes sont maladroites parce que l'une des conditions essentielles de l'adresse est la possession d'une force supérieure à celle qui est strictement nécessaire. Par contre un trop grand excès de force est nuisible, au point de vue de l'adresse, dans les travaux qui exigent l'emploi d'une force extrêmement faible. La raison en est que nous mesurons d'autant mieux nos

mouvements qu'ils sont moins éloignés, comme énergie et comme étendue, de notre moyenne ordinaire.

Cela suffira, je pense, pour indiquer les raisons *naturelles* qui assignent à la femme un rôle social différent de celui de l'homme, qui tendent à circonscrire ses occupations dans un espace plus restreint. Il est probable que l'infériorité musculaire de la femme, en vertu de sa généralité, entraîne une certaine infériorité mentale portant sur l'aptitude aux représentations mentales étroitement liées à l'exercice d'une grande force musculaire. Il n'est pas possible, en effet, d'avoir des représentations adéquates d'actes que l'on n'a jamais accomplis, à plus forte raison d'actes que l'on est incapble d'accomplir, et il en résulte un certain degré d'impuissance à sentir et à raisonner juste dans les questions où ces actes, avec les faits qui s'y attachent étroitement, constituent des données essentielles. Une telle infériorité n'est pourtant pas de même ordre que celle qui résulterait d'une infériorité vraiment cérébrale et physiologique. Il ne s'agit là que du degré de justesse de certaines représentations, car la faiblesse de muscles chez la femme n'est pas telle que celle-ci ne puisse se représenter jusqu'à un certain point les faits et les relations liés à de puissantes actions musculaires, soit en raisonnant comme on dit du petit au grand, soit d'après ses observations personnelles d'actions accomplies autour d'elle, soit d'après les notions indirectement acquises qui constituent après tout la majeure partie du bagage intellectuel des individus « instruits » dans les deux sexes. Les femmes sont dans le même cas, sous le rapport envisagé, que de nombreux hommes présentant une infériorité musculaire aussi marquée que celle de non moins nombreuses femmes.

Le genre d'infériorité intellectuelle corrélatif est à peine sensible dans une nation civilisée, d'autant moins qu'il est compensé très ordinairement par une supériorité d'aptitudes dans les directions intellectuelles, de plus en plus importantes, où la puissance des muscles est loin d'être une condition favorable à l'exactitude des représentations mentales.

Au point où en est arrivée la division du travail, le nombre des représentations adéquates que peut posséder dans son intelligence un individu quelconque est infiniment petit comparativement à la somme des faits et des actes accomplis par autrui et que lui-même serait incapable d'accomplir à moins de recommencer pour ainsi

dire son existence. Chacun ne peut avoir qu'une idée très vague de la correspondance intellectuelle acquise dans une profession très différente de la sienne. L'esprit d'un homme et celui d'une femme ne se pénètrent pas moins bien mutuellement que celui d'un médecin et celui d'un officier, celui d'un ingénieur et celui d'un prêtre, celui d'un marin et celui d'un maçon, etc. Ils se pénètrent mieux dans l'association conjugale où, le plus souvent, chacun des deux associés est témoin des travaux de l'autre ou même y prend une certaine part.

Il ne faut pas oublier, lorsqu'on traite des différences sexuelles en général dans l'espèce humaine, que ce n'est pas le petit nombre de femmes de la classe riche qu'il faut envisager, mais bien le nombre immense des prolétaires travailleuses, ouvrières, paysannes, par lesquelles s'entretient la race.

Il n'en est pas moins vrai que, chez les peuples sauvages ou barbares aussi bien que chez les civilisés, il y a toujours eu une division sexuelle du travail beaucoup plus générale que la division entre individus de même sexe. Par le fait que l'enfant est inséparable de sa mère pendant de longues années, il y a toujours eu une somme énorme de travail exclusivement fait par les femmes. Par le fait que les exigences de la maternité jointes à l'infériorité musculaire des femmes ont immobilisé celles-ci au foyer, les travaux intérieurs ont incombé tout aussi naturellement aux femmes, et de cette division naturelle du travail entre les deux sexes a pu résulter une différenciation sexuelle, non pas dans la logique, qui est indépendante du genre des occupations, mais dans les aptitudes aux divers ordres de travaux, aptitudes qui ne dépendent pas seulement des capacités intellectuelles, mais aussi de l'ensemble de la conformation.

Dans cet ensemble il y a des différences sexuelles, les unes primaires, les autres secondaires presque aussi constantes et d'autres dérivées indirectement mais non moins constamment. De toutes ces différences en résultent d'autres dans les aptitudes, les goûts, les besoins, les tendances, le caractère, et la constance de celles-ci dans un même sexe pourrait avoir fixé dans le cerveau féminin des *dispositions* physiologiques natives constituant des *tendances* à remplir précisément les rôles les plus constamment dévolus aux femmes durant des milliers de générations. Il y aurait ainsi des

prédispositions innées en vertu desquelles les femmes seraient portées à la soumission au moins apparente, à la coquetterie, à l'élevage des enfants, à l'arrangement intérieur de la maison, tandis qu'elles auraient au contraire dans leur conformation cérébrale originelle des causes d'antipathie pour les occupations universellement masculines et de maladresse dans les œuvres très spécialement masculines.

Il n'y aurait en cela aucun motif de conclure à une infériorisation de l'intelligence féminine, parce qu'en somme le rôle des femmes ne comporte pas des processus intellectuels moins variés et moins complexes que ceux des hommes.

L'activité des hommes a pu s'exercer en général à une plus grande distance du foyer, mais celle des femmes a pu trouver dans un cercle plus restreint une variété et une complexité de rapports externes tout aussi grandes que celle des rapports auxquels s'est adapté l'esprit masculin. Les hommes ont-ils gagné à leur éloignement plus considérable et plus fréquent du foyer une aptitude *cérébrale* supérieure à l'accroissement de la correspondance intellectuelle en espace? Il serait téméraire de l'affirmer, car la situation des objets en un endroit plus ou moins éloigné ne change rien à la variété ni à la complexité des relations externes auxquelles l'esprit est *capable* de s'adapter. Ni la mémoire, ni l'imagination, ni l'attention, ni la réflexion, ni la délibération ne sont sous la dépendance de la puissance musculaire ; mais des possibilités diverses d' action qu'entraînent les variations de la force musculaire, de la diversité des conditions sociales qui en résultent directement ou indirectement, il s'ensuit des différences sexuelles psychologiques dans le contenu, si l'on peut ainsi dire, de la mémoire, des réflexions, de l'imagination, etc., dans les goûts, les tendances, les habitudes. Rien ne prouve que le cerveau féminin présente une infériorité comme appareil intellectuel ; mais la différenciation psychologique des sexes ne s'en produit pas moins avec constance dans l'évolution individuelle en vertu de rapports anatomiques entre le développement du cerveau et celui du reste du corps.

A la moindre taille de la femme correspond par exemple un moindre volume absolu de l'encéphale, un volume relatif supérieur du cerveau et des autres centres nerveux par rapport au cerveau. On a pu supposer que les besoins organiques les plus directement

sexuelles correspondent à quelque différence cérébrale très constante, mais cette hypothèse ne s'impose pas, car ces besoins restent informes même alors que les organes sexuels ont atteint déjà leur entier développement. Et l'on sait à quelles déviations sont exposées les formes psychologiques développées autour de ces besoins par suite des circonstances, même chez les individus normalement conformés.

Ce qui est purement instinctif a son substratum anatomique dans les régions inférieures de l'encéphale, et non dans l'écorce cérébrale qui est essentiellement un appareil d'adaptation individuelle et ne possède que des aptitudes plus ou moins grandes aux adaptations et réadaptations intellectuelles.

Sans doute il existe un *consensus* entre le cerveau et le reste du corps, influant sur les différences psychologiques dans les aptitudes, les tendances, les goûts, les sentiments, le caractère en un mot, que l'on constate entre les sexes et qui, déjà, s'annonce dès la naissance par une légère différence de volume cérébral en corrélation avec la différence sexuelle de la taille. Car, si des nuances sexuelles se manifestent dans le caractère dès l'enfance, on peut les attribuer en partie à des nuances d'éducation ou autres analogues à peine perceptibles et, en partie, à des divergences sexuelles dans l'ensemble du corps qui précèdent certainement de beaucoup la puberté et ne sont pas sans correspondance dans le travail du cerveau.

Les caractères sexuels secondaires de la femme peuvent résulter soit directement de corrélations anatomiques commandées par la différenciation sexuelle primaire, soit indirectement : d'abord de ces premières différences, puis des conditions mésologiques particulières dans lesquelles s'exerce l'activité féminine soit musculaire soit mentale. C'est ainsi par exemple, qu'en sus des caractères directement liés aux besoins de la parturition, de la gestation et de la masse des viscères abdominaux (qui est elle-même relativement supérieure chez la femme en vertu de la moindre masse totale du corps aussi bien que des besoins spéciaux de la reproduction) le bassin féminin présente dans sa hauteur surtout, mais aussi dans l'épaisseur de ses diverses parties des différences résultant du surcroît post-pubertaire des os masculins.

Ce surcroît portant principalement sur les dimensions transver-

sales (Godin)[1] il s'ensuit que les os longs des membres chez la femme seront moins épais relativement à leur longueur. Par ce fait les proportions féminines des os des membres appartiendront au type macroplaste, tandis que les os masculins tendront davantage vers l'euryplastie par suite de leur accroissement post-pubertaire supérieur. Il se peut même qu'avant la puberté les os masculins soient déjà plus gros que les féminins à longueur égale, car déjà les garçons paraissent l'emporter en vigueur musculaire sur les filles. En tout cas les variations individuelles sous ce rapport existent à tout âge dans un même sexe, car tout au moins dans la deuxième enfance ces différences sont nettement perceptibles dans les proportions générales du corps. L'avance moyenne de la taille des filles à l'approche de la puberté me paraît résulter de leur tendance macroplastique. De celle-ci jointe au moindre accroissement post-pubertaire résulte ce fait d'apparence parodoxale : que, malgré la concordance ordinaire de l'euryplastie avec la brachyskélie et malgré la brachyskélie ordinaire du sexe féminin, les membres inférieurs sont plus longs à *taille égale*, chez la femme que chez l'homme[2].

Une corrélation anatomique semblablement liée à l'arrêt précoce de la croissance musculo-squelettique, c'est-à-dire à l'infériorité de la masse active du corps féminin se manifeste dans la supériorité féminine du poids relatif de l'encéphale, car l'accroissement cérébral, extrêmement rapide, est déjà près d'atteindre son achèvement complet dans les deux sexes à un âge où, chez la femme, la croissance générale est presque achevée tandis qu'elle se prolonge encore avec intensité chez l'homme. Or, de la supériorité relative de la masse encéphalique dérivent de nombreux caractères féminins céphaliques, si bien que j'ai pu avancer dans un ancien mémoire que les caractères féminins du crâne résultent de l'exiguïté de la masse musculo-squelettique féminine et de la supériorité consécutive du poids relatif du cerveau, vérité devenue plus évidente depuis

1. Dr Paul Godin, *Mémoires divers sur la croissance*, 1903 et 11.
2. L. Manouvrier, Sur les rapports anthropométriques et les principales proportions du corps. *Mémoires de la Soc. d'Anth. de Paris*, 3e série, t. III, 1901. — Note sur les variations morphologiques du crâne suivant l'âge et la taille. *Ibid.*, 1883. — Sur l'étude comparée du crâne et du reste du squelette. *Ibid.*, 1881. — Aperçu de céphalométrie anthropologique. *L'Interm. des biologistes*, 2e éd. in l'*Année Psychologique*, 1898.

que j'ai montré que le développement supérieur des régions frontale et occipitale du crâne résulte, non pas du développement spécial des lobes frontaux et occipitaux mais bien de la simple supériorité de l'ensemble de la masse encéphalique par rapport à la masse musculo-squelettique.

En raison du fait que, sous les rapports que nous venons d'examiner, la femme adulte possède certains caractères existants chez le jeune homme de quatorze à quinze ans et que ces caractères peuvent être dits dominateurs par rapport à des proportions soit crâniennes, soit faciales, soit des membres et de leurs divers segments, comme je l'ai montré dans divers mémoires [1], il y aurait un grand intérêt à comparer à ce point de vue, les proportions définitives du corps féminin (moyennes et individuelles) à celles d'adolescents masculins aux âges de la puberté, et à poursuivre cette comparaison dans des populations de même race ou à peu près dans lesquelles l'âge de la puberté féminin est remarquablement retardé ou, au contraire, précoce.

Il est certain que pour un certain nombre de caractères sexuels, la fixation féminine à un stade de la croissance relativement peu différencié du stade pubertaire fournit une explication déjà intéressante de quelques différences sexuelles, sans qu'elle dispense d'en rechercher une interprétation plus profonde anatomiquement et physiologiquement.

(*A suivre.*)

1. L. Manouvrier, Recherches sur le développement comparé de l'encéphale et de diverses parties du squelette, *Soc. zoologique de France, Bull.* 1881. — *Id.*, Mémoires sur l'interprétation de la quantité dans l'encéphale. *Mémoires de la Soc. d'Anthr. de Paris*, 2e série, t. III, 1882. — *Id.*, Sur la force de serrement des mains et comparaison du poids du cerveau à divers termes anatomiques et physiologiques. *Ass. française pour l'avancement des sciences, 1883.* — Sur la grandeur des principales régions du crâne dans les deux sexes et dans diverses races, *ibid.*

Les dimensions du canal vertébral lombaire de l'Homme de la Chapelle-aux-Saints

Par R. ANTHONY

Dans son étude de l'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints[1] M. M. Boule dit : « Le canal vertébral, au niveau des vertèbres lombaires, surtout les deux dernières, est beaucoup plus vaste proportionnellement que celui des colonnes d'Hommes actuels qui m'ont servi de termes de comparaison. » Cette assertion n'est accompagnée d'aucun chiffre. Mais, à la planche VI, la figure 6*a* (région antérieure du sacrum, vue de face), ainsi que, dans quelque mesure, les figures 4*a* (1re vertèbre lombaire, vue dorsale), 5*a* (2e, 4e et 5e vertèbres lombaires, vues dorsales), 6 (région antérieure du sacrum, vue dorsale) permettent de juger des dimensions du canal vertébral au niveau de la région sacro-lombaire[2].

D'autre part, dans une étude anatomique du canal rachidien chez l'Homme (paléolithique, néolithique et actuel) et chez les Anthropoïdes[3], M. M. Baudouin, se basant sur des mensurations qu'il a effectuées d'après les figures de M. M. Boule (planche VI), attribue à l'Homme de la Chapelle-aux-Saints un canal vertébral lombaire sensiblement et partout plus étroit que celui des Néolithiques et des Hommes actuels. Les chiffres qu'il donne sont les suivants :

	SUPERFICIE DE LA SECTION DU CANAL VERTÉBRAL A LA FACE ANTÉRIEURE DES VERTÈBRES ÉNUMÉRÉES		
	Chapelle-aux-Saints.	Néolithiques de Vendrest.	Homme actuel.
4e vertèbre lombaire.	147 mm²	» (4)	» (5)
5e vertèbre lombaire.	161 mm²	187 mm² (moyenne d'après 26 v.)	200 mm² (moyenne d'après 4 v.)
1re vertèbre sacrée . .	192 mm²	»	210 mm²

1. M. Boule, L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints. *Annales de Paléontologie*, 1911-1913.

2. Ces figures sont des reproductions par héliogravure d'excellentes photographies aux deux tiers de la grandeur naturelle.

3. M. Baudouin, Le canal rachidien, à la région lombaire, chez l'Homme. *Bull. et Mém. Soc. d'Anthropologie de Paris*, 7 octobre 1915.

4. La superficie de la section du canal vertébral à l'entrée de la 3e vertèbre lombaire serait chez les Néolithiques de Vendrest de 150 mm² (moyenne d'après 6 vertèbres). M. Baudouin, *loc. cit.*, p. 196.

5. La superficie de la section du canal vertébral à l'entrée de la 3e vertèbre.

Il me semble que rien de ce qui touche l'Homme paléolithique ne doit nous laisser indifférents, en raison de la grande importance des problèmes que le moindre détail le concernant peut soulever. Aussi, en présence de deux affirmations si catégoriques et si nettement opposées, ai-je cru devoir demander à M. M. Boule de vouloir bien mettre à ma disposition et me permettre de mesurer les vertèbres lombaires de l'Homme de la Chapelle-aux-Saints.

Me conformant à la technique suivie par M. M. Baudouin pour la mensuration de la superficie de la section du canal vertébral à la face antérieure des vertèbres chez les Néolithiques de Vendrest et chez les Hommes actuels, j'ai trouvé pour l'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints les chiffres suivants, qui devront remplacer ceux obtenus par M. Baudouin à la suite de mensurations exécutées sur les figures.

	Mensurations directes d'après les os.	Résultats des mensurations de M. M. Baudouin, d'après les figures de M. M. Boule.
4ᵉ vertèbre lombaire . . .	$\frac{\text{Larg.} : 26 \times \text{H} : 20,5}{2} = 266\ \text{mm}^2$	147 mm².
5ᵉ vertèbre lombaire . . .	$\frac{\text{Larg.} : 29 \times \text{H} : 22}{2} = 319\ \text{mm}^2$	161 mm².
1ʳᵉ vertèbre sacrée. . . .	$\frac{\text{Larg.} : 28,5 \times \text{H} : 22,5}{2} = 320\ \text{mm}^2$	192 mm².

Le canal vertébral lombaire de l'Homme de la Chapelle-aux-Saints présente donc, comparé à celui des Hommes actuels, des dimensions très considérables.

Je n'ai pas pu découvrir l'artifice dont parle M. M. Baudouin et dont il aurait usé pour calculer, d'après les figures de la planche VI, la surface de l'orifice d'entrée du canal rachidien des vertèbres lombaires 4 et 5[1]; mais, en répétant ses mensurations sur la figure 6*a*, je me suis expliqué comment il avait pu parvenir à des chiffres si peu élevés, tant pour la largeur que pour la hauteur du triangle que figure l'entrée du canal vertébral de la 1ʳᵉ vertèbre sacrée. Pour la largeur, notamment, il a été trompé par une partie profonde de la paroi du canal qui, sur la photographie, du côté droit, paraît être sur le même plan que l'ouverture de l'orifice et semble la rétrécir.

J'ai seulement voulu ici préciser des données dont les conséquences peuvent être importantes, sans me préoccuper pour le moment de les utiliser.

lombaire serait chez les Hommes actuels de 172 mm² (moyenne d'après 4 vertèbres). M. Baudouin, *loc. cit.*, p. 196.

1. Voir M. Baudouin, *loc. cit.*, p. 195, n. 1. L'auteur ne garantit pas d'ailleurs l'exactitude de ses chiffres en ce qui concerne ces deux vertèbres.

ERRATUM

Dans le fascicule de décembre 1917, p. 463, une correction mal comprise a déformé une phrase et rendu peu compréhensible le tableau qui la suit. Il y a lieu de corriger cette erreur comme suit :

Ligne 4, au lieu de « fait extérieur », lire « fait d'impulsion ».

Puis, rétablir le tableau dans la forme suivante :

Rencontre ↘
↗ Souffrance ou jouissance matérielle.
Sensation ↙
↘ Mémoire, par la répétition de phénomènes analogues.
Sentiment ↙
↘ Subconscience (comparaison mnémonique).
Pensée ↙
↘ Conscience (Hypothèse, préparant la Science).
Réalisation ↙
↘ Effort vers le mieux.

F. S.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Buffon et son Œuvre ethnologique

Par Georges HERVÉ

Comme un cèdre aux vastes ombrages,
Mon nom, croissant avec les âges,
Règne sur la postérité...
(P.-D.-Ec. Lebrun, *Odes*.)

Le nom par lequel doivent s'ouvrir ces études [1], car l'histoire naturelle de l'homme date de lui, est le nom de Buffon.

L'histoire naturelle de l'homme, Buffon la crée presque de toutes pièces et la met au monde en un chef-d'œuvre : son « article », ainsi qu'il l'appellera simplement, son chapitre — trop oublié, bien que constituant un de ses plus grands titres de gloire, — des *Variétés dans l'espèce humaine*, le premier traité d'ethnologie. Avant Buffon, l'anthropologie, l'ethnologie en particulier, n'existaient pas : l'on avait étudié l'homme en tant qu'individu, beaucoup anatomiquement, physiologiquement quelque peu, et, sous le rapport intellectuel, avec autant de prédilection et de suite que d'inexpérience et d'infructuosité; l'on n'avait point étudié le genre Homme, l'on n'avait point considéré les groupes dont il se compose. Ce n'est que depuis Buffon que la science des *variétés*, ou *races humaines*, fille de sa pensée, a vu le jour, a pu grandir.

En 1749 paraît la *Théorie de la Terre*, qui ouvre l'œuvre de Buffon. Il publiait, la même année, l'*Histoire naturelle de l'homme*, où, après une partie introductive, sorte de résumé sur la génération de l'être, sa formation, son état aux différents âges de la vie, les sens et la structure anatomique du corps, ce qui « ne fait encore que l'histoire de l'individu », venait celle des variétés, monument d'érudition et merveille surtout de sagacité, étant donnée l'époque. Si l'on se rappelle, en effet, qu'en 1749 ni Cook, ni Pallas, ni Bruce n'avaient

1. Leçons faites à l'École d'Anthropologie, en 1915-1916, sur *Les Origines françaises de l'Ethnologie*.

encore accompli, celui-là dans les mers du Sud, ceux-ci en Asie et en Afrique, leurs grands voyages de découvertes, qui n'eurent lieu que vingt ans plus tard, on reste pénétré d'étonnement et d'admiration en voyant Buffon, par la seule comparaison des notions que les voyageurs avaient pu recueillir sur les divers peuples du globe, deviner, à travers l'amas d'erreurs et les contradictions de leurs rapports, l'existence, les caractères de plusieurs des espèces d'hommes reconnues aujourd'hui, ainsi que les limites des contrées où ces espèces ont fixé leur habitat.

Jamais l'art d'examiner les preuves, la critique, entourée en ethnologie de tant de difficultés, n'avait été portée aussi loin. « Buffon rassemble tout ce qu'ont dit les voyageurs, les naturalistes, les géographes; il compare entre eux tous ces auteurs, de si différente nature; il les juge, il les corrige; il démêle, dans leurs récits, le vrai du faux; ce qu'ils n'ont vu qu'avec les yeux du corps, il le voit avec les yeux de l'esprit; chacun d'eux n'a vu, d'ailleurs, que quelques traits épars; Buffon voit tout : il rapproche ce qu'ils ont séparé; il sépare ce qu'ils ont confondu; et de ces mille faits petits, obscurs, perdus dans leurs livres, il tire une science entière, et qui est immense [1]. »

Une trentaine d'années après la première édition des *Variétés*, Buffon put compléter son essai de 1749 par des *Additions*, pour lesquelles il disposait des matériaux recueillis dans l'intervalle, au cours de plusieurs voyages lointains, quelques-uns mémorables. C'étaient la relation de Hœgstrœm sur les Lapons; la description des Kamtschadales et des Koriaques, par Steller; les observations de Crantz sur les Groenlandais; de Gmelin et Muller, sur les Ostiaques et les Tongouses; des voyageurs russes, sur les peuples du nord-ouest de l'Amérique; le voyage de Niebuhr en Arabie; celui de Bruce dans l'Afrique septentrionale; l'expédition de Bougainville autour du monde et le récit de Commerson, son compagnon, sur les Patagons; enfin les deux premières navigations du capitaine Cook aux îles du Pacifique et aux terres australes.

Buffon faisait précéder ce supplément de considérations où il disait : « Dans la suite entière de mon ouvrage sur l'histoire naturelle, il n'y a peut-être pas un seul des articles qui soit plus suscep-

1. Flourens : *Buffon; Histoire de ses travaux et de ses idées*, p. 167.

tible d'additions et même de corrections que celui des variétés de l'espèce humaine. J'ai néanmoins traité ce sujet avec beaucoup d'étendue, et j'y ai donné toute l'attention qu'il mérite; mais on sent bien que j'ai été obligé de m'en rapporter, pour la plupart des faits, aux relations des voyageurs les plus accrédités. Malheureusement ces relations, fidèles à de certains égards, ne le sont pas à d'autres; les hommes qui prennent la peine d'aller voir des choses au loin croient se dédommager de leurs travaux pénibles en rendant ces choses plus merveilleuses : à quoi bon sortir de son pays si l'on n'a rien d'extraordinaire à présenter ou à dire à son retour? De là les exagérations, les contes et les récits bizarres dont tant de voyageurs ont souillé leurs écrits en croyant les orner. Un esprit attentif, un philosophe instruit, reconnaît aisément les faits purement controuvés qui choquent la vraisemblance ou l'ordre de la nature; il distingue de même le faux du vrai, le merveilleux du vraisemblable, et se met surtout en garde contre l'exagération : mais dans les choses qui ne sont que de simple description, dans celles où l'inspection et même le coup d'œil suffirait pour les désigner, comment distinguer les erreurs qui semblent ne porter que sur des faits aussi simples qu'indifférents? comment se refuser à admettre comme vérités tous ceux que le relateur assure, lorsqu'on n'aperçoit pas la source de ses erreurs, et même qu'on ne devine pas les motifs qui ont pu le déterminer à dire faux? Ce n'est qu'avec le temps que ces sortes d'erreurs peuvent être corrigées, c'est-à-dire lorsqu'un grand nombre de nouveaux témoignages viennent à détruire les premiers.... »

Buffon avait donc très nettement discerné les conditions essentielles de la critique ethnographique, et il a appliqué, dans la mesure où il l'a pu, les règles qui en découlent, s'efforçant « de réintégrer les choses dans la plus exacte vérité ». Qu'il ait laissé subsister, malgré tout, bien des lacunes, qu'il ait commis un certain nombre d'erreurs, et même d'erreurs assez graves, on serait mal venu, certes, à le lui reprocher. Son génie n'a-t-il point découvert, en partie, les rapports ethniques? Au milieu de la bigarrure, de la multiplicité des familles humaines, n'a-t-il pas su reconnaître plusieurs de leurs souches, apercevoir la plupart de leurs grandes divisions fondamentales, rattacher à chaque division, à chaque souche, ses variétés majeures, et tracer finalement l'aire d'extension des races,

en même temps qu'il esquissait (d'un dessin peu rigoureux, il est vrai,) les mœurs des différents peuples? En face de moyens d'étude si imparfaits, si insuffisants, que de conquêtes et quels beaux résultats obtenus !...

I

Adoptant un ordre exclusivement géographique, Buffon passe en revue les groupes humains connus de son temps et résume à peu près tout ce que l'on savait sur chacun d'eux.

Est-il bien vrai de dire, avec A. de Quatrefages [1], qu'il n'a eu garde de proposer pour eux une classification? Cette abstention serait sans doute conforme à son opinion, maintes fois rappelée, sur les classifications en général, puisque à ses yeux « la Nature n'a ni classes ni genres : elle ne comprend que des individus; ces genres et ces classes sont l'ouvrage de notre esprit [2] ». Et, de fait, on chercherait vainement dans les *Variétés* quoi que ce soit qui ressemble à un classement systématique, répondant à des différences originelles et irréductibles entre les races.

La façon même dont Buffon concevait la production et la stabilité des diversités ethniques, fait comprendre les raisons qui lui ont interdit de chercher à les classer rigoureusement. « Tout, d'après lui, concourt à prouver que le genre humain n'est pas composé d'espèces essentiellement différentes entre elles; qu'au contraire il n'y a eu originairement qu'une seule espèce d'hommes, qui, s'étant multipliée et répandue sur toute la surface de la terre, a subi différents changements par l'influence du climat, par la différence de la nourriture, par celle de la manière de vivre, par les maladies épidémiques, et aussi par le mélange varié à l'infini des individus plus ou moins ressemblants; que d'abord ces altérations n'étaient pas si marquées et ne produisaient que des variétés individuelles; qu'elles sont ensuite devenues variétés de l'espèce, parce qu'elles sont devenues plus générales, plus sensibles et plus constantes par l'action continuée de ces mêmes causes; qu'elles se sont perpétuées et qu'elles se perpétuent de génération en génération, comme les difformités ou les maladies des pères et mères passent à leurs enfants; et qu'enfin, comme elles n'ont été produites originairement

1. *Rapport sur les progrès de l'Anthropologie*, 1867, p. 13.
2. *De la nature de l'Homme.*

que par le concours de causes extérieures et accidentelles, qu'elles n'ont été confirmées et rendues constantes que par le temps et l'action continuée de ces mêmes causes, il est très probable qu'elles disparaîtraient aussi peu à peu et avec le temps, ou même qu'elles deviendraient différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui, si ces mêmes causes ne subsistaient plus, ou si elles venaient à varier dans d'autres circonstances ou par d'autres combinaisons. »

Il n'en est pas moins qu'il existe, entre les hommes des différents climats, des variétés qui les distinguent les uns les autres, quelquefois très profondément. « La première et la plus remarquable de ces variétés est celle de la couleur, la seconde est celle de la forme et de la grandeur, et la troisième est celle du naturel des différents peuples. » De là, pour Buffon, sinon une classification arrêtée et formelle, une classification inflexible, du moins des divisions principales et des subdivisions. « L'homme, blanc en Europe, noir en Afrique, jaune en Asie et rouge en Amérique, » a beau n'être pour lui « que le même homme teint de la couleur du climat »; il est manifeste qu'il établit ici une répartition en quatre groupes fondamentaux, caractérisés essentiellement par le chromatisme cutané, et qui subsiste encore à peu près telle aujourd'hui, malgré les précisions anatomiques plus minutieuses et en beaucoup plus grand nombre, introduites en ethnologie depuis Blumenbach.

Dans l'espèce humaine ainsi distribuée selon la couleur, Buffon, tenant compte ensuite des autres caractères, reconnaît six variétés qui sont : la *polaire* ou *lapone*; la *tartare*; l'*asiatique australe*; l'*européenne*; la *noire* et l'*américaine*.

1° « En commençant par le nord », lisons-nous, « on trouve en Laponie et sur les côtes septentrionales de la Tartarie une race d'hommes de petite stature, d'une figure bizarre, dont la physionomie est aussi sauvage que les mœurs. Ces hommes, qui paraissent avoir dégénéré de l'espèce humaine, ne laissent pas que d'être assez nombreux et d'occuper de très vastes contrées; les Lapons danois, suédois, moscovites et indépendants; les Zembliens, les Samoïèdes, les Tartares septentrionaux, et peut-être les Ostiaques dans l'ancien continent, les Groenlandais et les sauvages au nord des Esquimaux dans l'autre continent, semblent être tous de la même race qui s'est étendue et multipliée le long des côtes des mers septen-

trionales dans des déserts et sous un climat inhabitables pour toutes les autres nations.... Non seulement ces peuples se ressemblent par la laideur, la petitesse de la taille, la couleur des cheveux et des yeux, mais ils ont aussi tous à peu près les mêmes inclinations et les mêmes mœurs; ils sont tous également grossiers, superstitieux, stupides.... Les Samoïèdes, les Zembliens, les Borandiens, les Lapons, les Groenlandais et les sauvages du nord au-dessus des Esquimaux, sont donc tous des hommes de même espèce, puisqu'ils se ressemblent par la forme, par la taille, par la couleur, par les mœurs et même par la bizarrerie des coutumes. »

L'on pourrait croire que lorsque Buffon comprend ces diverses populations arctiques dans une même espèce ou une même race, il entend ces termes d'espèce et de race comme nous le faisons à présent, c'est-à-dire comme impliquant une filiation commune, les ressemblances signalées ayant pour cause l'unité d'origine. Grande serait l'erreur; et, dans les additions de 1779, il a eu soin, en nous avertissant qu'il a « pris ici le mot de *race* dans le sens le plus étendu », de nous faire connaître sa véritable pensée : « Je n'ai pas pris pour une même nation les Lapons, les Samoïèdes et les Tartares du Nord, puisque je les ai nommés et décrits séparément, que je n'ai pas ignoré que leurs langues étaient différentes, et que j'ai exposé en particulier leurs usages et leurs mœurs : mais ce que j'ai seulement prétendu et que je soutiens encore, c'est que tous ces hommes du cercle arctique sont à peu près semblables entre eux ; que le froid et les autres influences de ce climat les ont rendus très différents des peuples de la zone tempérée ; qu'indépendamment de leur courte taille, ils ont tant d'autres rapports de ressemblance entre eux, qu'on peut les considérer comme étant d'une même nature ou d'une même race.... »

Pour Buffon, en effet, la race n'est pas au point de départ, elle est au point d'arrivée; les ressemblances qui la constituent ont été acquises par des hommes soumis à certaines causes extérieures identiques, et ces ressemblances, ils pouvaient ne pas les présenter à l'origine : c'est le milieu qui fait la race. « Car, de quelque part que les hommes d'un pays quelconque tirent leur première origine, le climat où ils s'habitueront influera si fort à la longue sur leur premier état de nature, qu'après un certain nombre de générations tous ces hommes se ressembleront, quand même ils seraient arrivés de

différentes contrées fort éloignées les unes des autres, et que primitivement ils eussent été très dissemblables entre eux. » Les Kamtschadales « sont si prodigieusement éloignés » des Samoïèdes ou des Lapons, « qu'on ne peut pas même soupçonner qu'ils viennent les uns des autres; et leur ressemblance ne peut provenir que de l'influence du climat qui est le même, et qui par conséquent a formé des hommes de même espèce à mille lieues de distance les uns des autres ».

Sans plus insister pour le moment sur cette théorie de l'influence du climat et de l'action du milieu extérieur, formatrice de la race, théorie bien antérieure à Buffon, mais que, l'un des premiers, il a fait servir à l'explication de la genèse des races humaines, remarquons en passant qu'à l'occasion de ces dernières Buffon soulève et résout affirmativement, résout *à priori* toutefois, un problème général qui devait être repris de nos jours, discuté avec soin sur la base de faits nombreux, notamment par les paléontologistes, et auquel ils ont donné pour la plupart une solution négative[1] : celui de la formation d'un même type spécifique, par convergence et identification des caractères de plusieurs types primitivement dissemblables. C'est ainsi que Buffon n'hésite point à assimiler les habitants du Groenland aux Lapons, aux Samoïèdes et aux Koriaques. « Plus on les comparera, et plus on reconnaîtra que tous ces peuples voisins de notre pôle ne forment qu'une seule et même espèce d'hommes, c'est-à-dire une seule race différente de toutes les autres dans l'espèce humaine, à laquelle on doit encore ajouter celle des Eskimaux du nord de l'Amérique, qui ressemblent aux Groenlandais et plus encore aux Koriaques du Kamtschatka, selon M. Steller. » En quoi l'anthropologie anatomique est venue, rappelons-le, donner tort à Buffon, en constatant chez les Eskimaux des caractères (la dolichocéphalie, l'hypsicéphalie, la leptorrhinie) qui établissent entre eux et les Lapons des différences considérées à juste titre comme ethniques et radicalement séparatives.

2° La *race tartare* occupe un espace immense, s'étendant depuis la Russie jusqu'à l'Inde. C'est proprement la race d'Asie, celle que l'on a appelée encore la race *jaune* ou *mongolique*. Elle comprend,

1. Sur les *phénomènes de convergence* en paléontologie, voir Ch. Depéret, *Les Transformations du monde animal*, p. 227-236.

selon Buffon, les Ostiaques, les Calmouques, les petits Tartares ou Tartares Nogaïs, les grands Tartares, les Votiaks ou Vagolisses de la Sibérie, les Mongoux qui ont conquis la Chine, les Yakouts, les Tongouses et tous les Tartares septentrionaux, les peuples du Thibet, de la Chine et du Japon, etc. « Tous ces peuples ont le haut du visage fort large et ridé, même dans leur jeunesse, le nez court et gros, les yeux petits et enfoncés, les joues fort élevées, le bas du visage étroit, le menton long et avancé, la mâchoire supérieure enfoncée, les dents longues et séparées, les sourcils gros, qui leur couvrent les yeux, les paupières épaisses, la face plate, le teint basané et olivâtre, les cheveux noirs; ils sont de stature médiocre, mais très forts et très robustes[1]; ils n'ont que peu de barbe, et elle est par petits épis comme celle des Chinois; ils ont les cuisses grosses et les jambes courtes. Les plus laids de tous sont les Calmouques, dont l'aspect a quelque chose d'effroyable.... » — Les Cochinchinois, les Tunquinois « ne diffèrent pas beaucoup des Chinois; ils ressemblent par la couleur à ceux des provinces méridionales : s'ils sont plus basanés, c'est parce qu'ils habitent sous un climat plus chaud; et quoiqu'ils aient le visage moins plat et le nez moins écrasé que les Chinois, on peut les regarder comme des peuples de même origine. Il en est de même des Siamois, des Péguans, des habitants d'Aracan, de Laos, etc. : tous ces peuples ont les traits assez ressemblants à ceux des Chinois; et quoiqu'ils en diffèrent plus ou moins par la couleur, ils ne diffèrent cependant pas tant des Chinois que des autres Indiens ».

Buffon qui, à propos des variétés de la race lapone, avait surtout insisté sur l'action du milieu, donne plus d'attention à l'action des mélanges, lorsqu'il s'agit des variétés de la race tartare. « Depuis que les Russes se sont établis dans toute l'étendue de la Sibérie et dans les contrées adjacentes, il y a eu nombre de mélanges entre les Russes et les Tartares, et ces mélanges ont prodigieusement changé la figure et les mœurs de plusieurs peuples de cette vaste contrée ». De même, « le sang tartare s'est mêlé d'un côté avec les

1. Assertion que les observateurs modernes ont démentie. Tous sont d'accord que, s'il est parmi les Jaunes des races très énergiques et dont la résistance aux intempéries peut même être très grande, par contre la faiblesse de leur force physique ne leur permet ni les efforts musculaires puissants, ni le travail longtemps prolongé : elle se traduit toujours par un rendement de la main-d'œuvre notablement inférieur à ce qu'il est chez les Blancs.

Chinois, et de l'autre avec les Russes orientaux »; mais « ce mélange n'a pas fait disparaître en entier les traits de cette race, car il y a parmi les Moscovites beaucoup de visages tartares.... Les Chinois ne sont pas, à beaucoup près, aussi différents des Tartares que le sont les Moscovites; il n'est pas même sûr qu'ils soient d'une autre race. » — Les Nogaïs, qui habitent près de la mer Noire, « sont beaucoup moins laids que les Calmouques;... on peut croire que cette race de petits Tartares a perdu une partie de sa laideur parce qu'ils se sont mêlés avec les Circassiens, les Moldaves et les autres peuples dont ils sont voisins ». — D'ailleurs, parmi les Tartares, « on trouve plusieurs hommes et femmes qui ne leur ressemblent point du tout, ou qui ne leur ressemblent qu'imparfaitement, et dont quelques-uns sont aussi blancs que les Polonais. Comme il y a parmi ces nations plusieurs esclaves, hommes et femmes, enlevés en Pologne et en Russie, que leur religion leur permet la polygamie et la multiplicité des concubines, et que leurs sultans ou murzas, qui sont les nobles de ces nations, prennent leurs femmes en Circassie et en Géorgie, les enfants qui naissent de ces alliances sont moins laids et plus blancs que les autres : il y a même parmi ces Tartares un peuple entier dont les hommes et les femmes sont d'une beauté singulière; ce sont les Kabardinski. »

3° La division consacrée à la variété dite, par Blumenbach, *asiatique australe*, se ressent de l'immense étendue des terres qu'elle embrasse, ainsi que de l'ignorance où l'on était encore sur le nombre et les caractères des races qui les habitent, bien que l'on sût déjà que des hommes extrêmement différents les uns des autres répondent à ces vastes régions comprenant l'Inde, l'Insulinde, la Papouasie, l'Australasie, certains des archipels et une multitude d'îles du Pacifique. Il est visible que Buffon a le sentiment très net de cette hétérogénéité ethnique. S'appuyant sur les descriptions des voyageurs, il s'efforce de jeter là quelque clarté, non sans y arriver parfois, mais aussi, forcément, avec beaucoup d'erreurs.

« Il paraît, dit-il, par toutes ces descriptions, que les îles et les côtes de l'océan Indien sont peuplées d'hommes très différents entre eux. Les habitants de Malaca, de Sumatra et des îles Nicobar, semblent tirer leur origine des Indiens de la presqu'île de l'Inde; ceux de Java, des Chinois; ceux des iles Moluques paraissent aussi venir, pour

la plupart, des Indiens de la presqu'île mais les habitants de l'île de Timor, qui est la plus voisine de la Nouvelle-Hollande, sont à peu près semblables aux peuples de cette contrée. Ceux de l'île Formose et des îles Mariannes se ressemblent par la hauteur de la taille, la force et les traits; ils paraissent former une race à part, différente de toutes les autres qui les avoisinent. Les Papous et les autres habitants des terres voisines de la Nouvelle-Guinée sont de vrais noirs, et ressemblent à ceux d'Afrique, quoiqu'ils en soient prodigieusement éloignés, et que cette terre soit séparée du continent de l'Afrique par un intervalle de plus de deux mille deux cents lieues de mer. Les habitants de la Nouvelle-Hollande ressemblent aux Hottentots, etc.... »

Évidemment, si l'on compare à nos données actuelles, ethnographiques et anthropologiques, c'est bien mince, et souvent c'est bien faux! Il y a d'abord les lacunes. Pour les îles de la Sonde, en particulier, rien encore sur les Indonésiens (Battaks de Sumatra, Dayaks de Bornéo, Macassars et Boughis de Célèbes, etc.); presque rien sur la race malaise, dont la provenance asiatique est beaucoup trop précisée, et de façon inexacte, quand Buffon attribue à cette race une origine probablement indienne. Puis, à côté des lacunes, il y a les erreurs graves, comme celle qui fait dire à Buffon, à propos des sauvages Veddahs (ou Bedas) de l'île de Ceylan, dont le teint est cuivré : « ... Ils sont blancs comme des Européens; il y en a même quelques-uns qui sont roux.... On ne sait pas l'origine de cette nation.... Il me paraît que ces Bedas de Ceylan, aussi bien que les Chacrelas de Java, pourraient bien être de race européenne, d'autant plus que ces hommes blancs et blonds sont en très petit nombre. Il est très possible que quelques hommes et quelques femmes européennes aient été abandonnés autrefois dans ces îles, ou qu'ils y aient abordé dans un naufrage, et que, dans la crainte d'être maltraités des naturels du pays, ils soient demeurés, eux et leurs descendants, dans les bois et dans les lieux les plus escarpés des montagnes, où ils continuent à mener la vie des sauvages, qui peut-être a ses douceurs lorsqu'on y est accoutumé. »

Déjà, cependant, dans cette section, certains traits pénétrants jettent un commencement de lumière. Nous savons, par exemple, que les Malais ont en effet rencontré à Timor une population noire, à cheveux laineux, qui n'est pas « à peu près semblable » aux

Australiens, mais se rattache manifestement aux Papous de la Nouvelle-Guinée. Ailleurs, les indications fournies sont plus heureuses encore, et les descriptions d'une ressemblance parfaite ; à ce point que celle des anciens indigènes mariannais nous permet sans peine de reconnaître chez eux le type indonéso-polynésien, type qui se montrerait aussi à Formose, d'après les renseignements empruntés par Buffon aux voyageurs hollandais, et qui, effectivement, y a été observé. Aux Philippines, ce sont les Négritos de Manille que Buffon signale : « ces noirs, qui vivent dans les rochers et les bois de cette île, diffèrent entièrement des autres habitants ; quelques uns ont les cheveux crépus, comme les nègres d'Angola ; les autres les ont longs ; la couleur de leur visage est comme celle des autres nègres ; quelques-uns sont un peu moins noirs ».

La descriptions des Papous, d'après Argensola, Le Maire et Dampier, est un portrait fort exact. Celle des Australiens est à citer :

Les habitants de la Nouvelle-Hollande sont peut-être les gens du monde les plus misérables, et ceux de tous les humains qui approchent le plus des brutes; ils sont grands, droits et menus; ils ont les membres longs et déliés, la tête grosse, le front rond, les sourcils épais. Leurs paupières sont toujours à demi fermées : ils prennent cette habitude dès leur enfance, pour garantir leurs yeux des moucherons qui les incommodent beaucoup; et comme ils n'ouvrent jamais les yeux, ils ne sauraient voir de loin, à moins qu'ils ne lèvent la tête, comme s'ils voulaient regarder quelque chose au-dessus d'eux. Ils ont le nez gros, les lèvres grosses et la bouche grande. Ils s'arrachent apparemment les deux dents du devant de la mâchoire supérieure; car elles manquent à tous, tant aux hommes qu'aux femmes, aux jeunes et aux vieux. Ils n'ont point de barbe, leur visage est long, d'un aspect très désagréable, sans un seul trait qui puisse plaire. Leurs cheveux ne sont pas longs et lisses comme ceux de presque tous les Indiens; mais ils sont courts, noirs et crépus comme ceux des nègres. Leur peau est noire comme celle des nègres de Guinée. Ils n'ont point d'habits, mais seulement un morceau d'écorce d'arbre attaché au milieu du corps en forme de ceinture, avec une poignée d'herbes longues au milieu. Ils n'ont point de maisons; ils couchent à l'air sans aucune couverture, et n'ont pour lit que la terre : ils demeurent en troupes de vingt ou trente, hommes, femmes et enfants, tout cela pêle-mêle. Leur unique nourriture est un petit poisson qu'ils prennent en faisant des réservoirs de pierre dans de petits bras de mer; ils n'ont ni pain, ni grains, ni légumes, etc.

La notation de cheveux courts et crépus chez les Australiens, qui

les ont généralement lisses ou frisés, et assez longs, ne fait pas tache dans ce petit tableau d'une touche si vigoureuse, car l'on connaît l'existence de plusieurs types distincts en Australie, et les cheveux laineux ont bien été rencontrés dans certaines parties de ce continent.

4° Les conclusions auxquelles Buffon arrive touchant les peuples de l'Europe, et ceux des contrées asiatiques et africaines qui en sont voisines, sont à coup sûr les plus faibles et les plus fausses de tout son ouvrage. « Tous les peuples — dit-il — qui habitent entre le 20e et le 30e ou le 35e degré de latitude nord dans l'ancien continent, depuis l'empire du Mogol jusqu'en Barbarie, et même depuis le Gange jusqu'aux côtes occidentales du royaume de Maroc, ne sont pas fort différents les uns des autres, si l'on excepte les variétés particulières occasionnées par le mélange d'autres peuples plus septentrionaux qui ont conquis ou peuplé quelques-unes de ces vastes contrées.... Les hommes en général y sont bruns et basanés ; mais ils sont en même temps assez beaux et assez bien faits. Si nous examinons maintenant ceux qui habitent sous un climat plus tempéré, nous trouverons que les habitants des provinces septentrionales du Mogol et de la Perse, les Arméniens, les Turcs, les Géorgiens, les Mingréliens, les Circassiens, les Grecs, et tous les peuples de l'Europe, sont les hommes les plus beaux, les plus blancs et les mieux faits de toute la terre, et que quoiqu'il y ait fort loin de Cachemire en Espagne, ou de la Circassie à la France, il ne laisse pas d'y avoir une singulière ressemblance entre ces peuples si éloignés les uns des autres, mais situés à peu près à une égale distance de l'équateur. »

On aurait tort, assurément, de vouloir faire grief à Buffon d'un essai de synthèse ethnique prématuré, qui, dans l'ignorance absolue où la science était alors sur les populations antérieures à l'histoire, et dans son ignorance presque complète de l'anthropologie des peuples modernes, ne pouvait être qu'une simple ébauche pleine d'inexactitudes. Mais ce que l'on comprend moins, c'est que près d'un siècle plus tard, ces vues erronées aient encore trouvé des admirateurs, les tenant pour l'expression intégrale de la vérité. Flourens écrivait en 1844 : « Buffon n'est pas moins heureux, c'est-à-dire moins profondément savant, lorsqu'il pose les limites de la race *cauca-*

sique ou blanche. » Serait-ce l'affirmation par Buffon de l'unité de la race eurasiatique, dite plus tard caucasique par Cuvier, et l'essor ainsi donné à la chimère indo-européenne, qui lui a valu cet éloge mal fondé? Peut-être. Toujours est-il qu'un anthropologiste qui parlerait aujourd'hui d'une race européenne unique, à plus forte raison d'une seule et même race *indo-européenne*, serait très justement disqualifié.

5° L'étude de la *race noire* est, par certains côtés, faite de façon remarquable. Buffon reconnaît tout d'abord, dans cette race, de nombreuses variétés. « Il paraît, en rassemblant les témoignages des voyageurs, qu'il y a autant de variétés dans la race des noirs que dans celle des blancs; les noirs ont, comme les blancs, leurs Tartares et leurs Circassiens. » (Phrase bizarre, soit dit en passant, sous la plume de Buffon, pour qui les blancs sont à peine différents les uns des autres, et qui rangeait les Tartares parmi les jaunes). « Ceux de Guinée sont extrêmement laids et ont une odeur insupportable; ceux de Sofala et de Mozambique sont beaux, et n'ont aucune mauvaise odeur. Il est donc nécessaire de diviser les noirs en différentes races, et il me semble qu'on peut les réduire à deux principales, celle des *Nègres* et celle des *Cafres*. Dans la première, je comprends les noirs de Nubie, du Sénégal, du cap Vert, de Gambie, de Sierra-Leona, de la Côte des Dents, de la Côte d'Or, de celle de Juda, de Bénin, de Gabon, de Lowango, de Congo, d'Angola et de Benguela, jusqu'au cap Nègre. Dans la seconde, je mets les peuples qui sont au delà du cap Nègre jusqu'à la pointe de l'Afrique, où ils prennent le nom de *Hottentots*, et aussi tous les peuples de la côte orientale de l'Afrique, comme ceux de la terre de Natal, de Sofala, du Monomotapa, de Mozambique, de Mélinde; les noirs de Madagascar et des îles voisines seront aussi des Cafres, et non pas des Nègres. Ces deux espèces d'hommes noirs se ressemblent plus par la couleur que par les traits du visage; leurs cheveux, leur peau, l'odeur de leur corps, leurs mœurs et leur naturel, sont aussi très différents. »

C'était, en somme, une vue exacte, et que l'ethnologie moderne a confirmée, qui conduisait Buffon à établir une distinction tranchée entre les Nègres proprement dits, et ce qu'il appelle les Cafres, les membres de ce que l'on nomme aujourd'hui la *famille bantou*

(comprenant, outre les Cafres, la famille mozambique et le groupe malgache, et peut-être aussi une partie des populations à peau rougeâtre, et d'ailleurs très métissées, de l'Afrique centrale).

Vers le sud, les Noirs bantous ont donné naissance aux métis Hottentots. L'on se gardera, toutefois, de rattacher trop intimement aux Cafres les groupes hottentot et namaqua. Bien que la constitution d'une *famille austro-africaine* ne fût guère possible encore en 1749, les Bochimans étant presque inconnus, il y avait déjà néanmoins, dans Buffon, une première indication en ce sens. Il disait des Hottentots : « Ce ne sont pas des Nègres, mais des Cafres qui ne seraient que basanés s'ils ne se noircissaient pas la peau avec des graisses et des couleurs.... D'ailleurs leur naturel est différent de celui des Nègres; ceux-ci aiment la propreté, sont sédentaires et s'accoutument aisément au joug de la servitude : les Hottentots, au contraire, sont de la plus affreuse malpropreté; ils sont errants, indépendants et très jaloux de leur liberté. Ces différences sont, comme l'on voit, plus que suffisantes pour qu'on doive les regarder comme un peuple différent des Nègres que nous avons décrits. » Et il note alors que « les voyageurs hollandais disent que les sauvages qui sont au nord du Cap sont des hommes plus petits que les Européens; qu'ils ont le teint roux-brun; quelques-uns plus roux et d'autres moins; qu'ils sont fort laids, et qu'ils cherchent à se rendre noirs par la couleur qu'ils s'appliquent sur le corps et sur le visage; que leur chevelure est semblable à celle d'un pendu qui a demeuré quelque temps au gibet ». Seules notions que jusqu'à la publication, en 1787, du voyage d'André Sparrman, l'anthropologie ait possédées sur les Boshis ou Bochimans.

C'est peut-être à l'occasion des Nègres que le talent de l'écrivain, chez Buffon, se montre le mieux ; et s'il est vrai, ainsi que lui-même devait le dire dans son Discours de réception à l'Académie française, que « les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité », les *Variétés dans l'espèce humaine* mériteraient, rien que par là, d'être toujours admirées. Voire, ne serait-il pas exagéré de soutenir qu'étant donnés le genre et le style convenable à ce genre, elles valent pour le moins, si elles ne les surpassent, les descriptions un peu trop ornées parfois, les descriptions éloquentes et picturales des oiseaux et des mammifères, ou les grandes et magnifiques

compositions des *Époques de la nature*. Emile Faguet en avait été très frappé, et dans sa belle étude sur Buffon, il remarque : « Dans les livres qu'il a écrits tout entiers lui-même, géologie, minéralogie, embryologie (j'y reviens parce que je sais qu'on ne le lit plus, et parce que c'est admirable), anthropologie, théorie de la terre, je ne sais pas de style plus simple, plus grave, plus net, plus franc; je ne sais pas enfin meilleur modèle du style propre à l'exposition scientifique. »

En veut-on la preuve? Voici, à titre d'exemple, un petit chef-d'œuvre d'exposition concise, rapide et frappante :

Les Nègres du Sénégal, de Gambie, du cap Vert, d'Angola et de Congo, sont d'un plus beau noir que ceux de la côte de Juda, d'Issigny, d'Arada et des lieux circonvoisins. Ils sont tous bien noirs quand ils se portent bien; mais leur teint change dès qu'ils sont malades : ils deviennent alors couleur de bistre, ou même couleur de cuivre. On préfère dans nos îles les Nègres d'Angola à ceux du cap Vert pour la force du corps, mais ils sentent si mauvais lorsqu'ils sont échauffés, que l'air des endroits par où ils ont passé en est infecté pendant plus d'un quart d'heure. Ceux du cap Vert n'ont pas une odeur si mauvaise, à beaucoup près, que ceux d'Angola, et ils ont aussi la peau plus belle et plus noire, le corps mieux fait, les traits du visage moins durs, le naturel plus doux, et la taille plus avantageuse. Ceux de Guinée sont aussi très bons pour le travail de la terre et pour les autres gros ouvrages. Ceux du Sénégal ne sont pas si forts; mais ils sont plus propres pour le service domestique, et plus capables d'apprendre des métiers. Le P. Charlevoix dit que les Sénégalais sont de tous les Nègres les mieux faits, les plus aisés à discipliner et les plus propres au service domestique; que les Bambras sont les plus grands, mais qu'ils sont fripons; que les Aradas sont ceux qui entendent le mieux la culture des terres; que les Congos sont les plus petits, qu'ils sont fort habiles pêcheurs, mais qu'ils désertent aisément; que les Nagos sont les plus humains, les Mondongos les plus cruels, les Mimes les plus résolus, les plus capricieux et les plus sujets à se désespérer; et que les Nègres créoles, de quelque nation qu'ils tirent leur origine, ne tiennent de leurs pères et mères que l'esprit de servitude et la couleur; qu'ils sont plus spirituels, plus raisonnables, plus adroits, mais plus fainéants et plus libertins que ceux qui sont venus d'Afrique. Il ajoute que tous les Nègres de Guinée ont l'esprit extrêmement borné, qu'il y en a même plusieurs qui paraissent être tout à fait stupides; qu'on en voit qui ne peuvent jamais compter au delà de trois; que d'eux-mêmes ils ne pensent à rien, qu'ils n'ont point de mémoire, que le passé leur est aussi inconnu que l'avenir; que ceux qui ont de l'esprit font d'assez bonnes plaisanteries et saisissent assez bien le ridicule; qu'au reste ils sont très dissimulés, et

qu'ils mourraient plutôt que de dire leur secret; qu'ils ont communément le naturel fort doux; qu'ils sont humains, dociles, simples, crédules, et même superstitieux; qu'ils sont assez fidèles, assez braves, et que, si on voulait les discipliner et les conduire, on en ferait d'assez bons soldats.

La page n'est-elle pas joliment conduite, et avec simplicité?... Mais Buffon, qui se laisse aller volontiers à quelques digressions, en a une ici, par où nous voyons que l'heure du XVIII[e] siècle est venue, et que l'homme de ce temps est sensible, bien que l'influence de Rousseau n'ait pas encore mis à la mode et introduit en littérature la fausse sensibilité. Il continuera en ces termes :

Quoique les Nègres aient peu d'esprit, ils ne laissent pas d'avoir beaucoup de sentiment; ils sont gais ou mélancoliques, laborieux ou fainéants, amis ou ennemis, selon la manière dont on les traite. Lorsqu'on les nourrit bien, et qu'on ne les maltraite pas, ils sont contents, joyeux, prêts à tout faire, et la satisfaction de leur âme est peinte sur leur visage; mais, quand on les traite mal, ils prennent le chagrin fort à cœur, et périssent quelquefois de mélancolie. Ils sont donc fort sensibles aux bienfaits et aux outrages, et ils portent une haine mortelle contre ceux qui les ont maltraités. Lorsque au contraire ils s'affectionnent à un maître, il n'y a rien qu'ils ne fussent capables de faire pour lui marquer leur zèle et leur dévouement. Ils sont naturellement compatissants et même tendres pour leurs enfants, pour leurs amis, pour leurs compatriotes; ils partagent volontiers le peu qu'ils ont avec ceux qu'ils voient dans le besoin, sans même les connaître autrement que par leur indigence. Ils ont donc, comme l'on voit, le cœur excellent; ils ont le germe de toutes les vertus. Je ne puis écrire leur histoire sans m'attendrir sur leur état : ne sont-ils pas assez malheureux d'être réduits à la servitude, d'être obligés de toujours travailler sans pouvoir jamais rien acquérir? faut-il encore les excéder, les frapper et les traiter comme des animaux? L'humanité se révolte contre ces traitements odieux que l'avidité du gain a mis en usage, et qu'elle renouvellerait peut-être tous les jours, si nos lois n'avaient pas mis un frein à la brutalité des maîtres, et resserré les limites de la misère de leurs esclaves. On les force de travail; on leur épargne la nourriture, même la plus commune. Ils supportent, dit-on, très aisément la faim : pour vivre trois jours il ne leur faut que la portion d'un Européen pour un repas; quelque peu qu'ils mangent ou qu'ils dorment, ils sont toujours également durs, également forts au travail. Comment des hommes à qui il reste quelque sentiment d'humanité peuvent-ils adopter ces maximes, en faire un préjugé, et chercher à légitimer par ces raisons les excès que la soif de l'or leur fait commettre? Mais laissons ces hommes durs, et revenons à notre objet....

Buffon a commis, malheureusement, à l'occasion des Noirs africains, une erreur très grave, et c'est Bruce qui la lui a fait commettre : il y tomba, d'ailleurs, d'autant plus facilement que les fausses indications de Bruce venaient appuyer ses propres vues sur l'origine des diversités ethniques. Quand, en 1779, il donne son *Addition à l'article des Variétés*, il écrit : « Au sujet des Nègres, M. Bruce m'a fait une remarque de la dernière importance; c'est qu'il n'y a de Nègres que sur les côtes, c'est-à-dire sur les terres basses de l'Afrique, et que, dans l'intérieur de cette partie du monde, les hommes sont blancs, et même sous l'équateur, ce qui prouve encore plus démonstrativement que je n'avais pu le faire, qu'en général la couleur des hommes dépend entièrement de l'influence et de la chaleur du climat, et que la couleur noire est aussi accidentelle dans l'espèce humaine que le basané, le jaune ou le rouge : enfin que cette couleur noire ne dépend uniquement, comme je l'ai dit, que des circonstances locales et particulières à certaines contrées où la chaleur est excessive.

« Les Nègres de la Nubie, m'a dit M. Bruce, ne s'étendent pas jusqu'à la mer Rouge.... Dès le huitième degré de latitude nord commence le peuple de Galles, divisé en plusieurs tribus, qui s'étendent peut-être de là jusqu'aux Hottentots, et ces peuples de Galles sont pour la plupart blancs. Dans ces vastes contrées, comprises entre le 18e degré de latitude nord et le 18e degré de latitude sud, on ne trouve des Nègres que sur les côtes et dans les pays bas voisins de la mer; mais dans l'intérieur, où les terres sont élevées et montagneuses, tous les hommes sont blancs. Ils sont presque aussi blancs que les Européens, parce que toute cette terre de l'intérieur de l'Afrique est fort élevée sur la surface du globe, et n'est point sujette à d'excessives chaleurs.... Les montagnes qui s'étendent depuis le tropique du Cancer jusqu'à la pointe de l'Afrique, partagent cette grande presqu'île dans sa longueur et sont toutes habitées par des peuples blancs. Ce n'est que dans les contrées où les terres s'abaissent que l'on trouve des Nègres; or, elles se dépriment beaucoup du côté de l'occident vers les pays de Congo, d'Angola, etc., et tout autant du côté de l'orient vers Mélinde et Zanguebar : c'est dans ces contrées basses, excessivement chaudes, que se trouvent des hommes noirs, les Nègres à l'occident, et les Cafres à l'orient. Tout le centre de l'Afrique est un pays tempéré et assez pluvieux,

une terre très élevée et presque partout peuplée d'hommes blancs ou seulement basanés, et non pas noirs. »

L'insistance même que met Buffon à le constater prouve toute l'importance qu'il attachait à cette constatation. Mais il s'est trompé. Les Gallas ont sans doute, dans certains de leurs clans, la face européenne; néanmoins ce ne sont pas des blancs : leur peau est plus ou moins bronzée, cuivrée, et nombre d'entre eux, avec la peau noirâtre et la face plate, trahissent un évident mélange nigritique. Quant aux prétendus *blancs* de l'Afrique centrale, il ne peut s'agir que des populations *à peau rougeâtre* et à cheveux lisses (Noubas, Foundjis, Bertas, Bongos, Fertits, Niamniams, Masaïs, etc.), disséminées aujourd'hui parmi les Nègres de ces régions : quelle que soit leur origine, encore problématique, ces populations sont partout entourées par de vrais noirs, qui très souvent les ont métissées.

6° A propos de la race *rouge* ou *américaine*, Buffon conclut de la revue des différents peuples de l'Amérique, qu' « il n'y a pour ainsi dire, dans tout le nouveau continent, qu'une seule et même race d'hommes ».

« Tous sont plus ou moins basanés; et à l'exception du nord de l'Amérique, où il se trouve des hommes semblables aux Lapons, ... tout le reste de cette vaste partie du monde ne contient que des hommes parmi lesquels il n'y a presque aucune diversité; au lieu que dans l'ancien continent nous avons trouvé une prodigieuse variété dans les différents peuples. Il me paraît que la raison de cette uniformité dans les hommes de l'Amérique, vient de ce qu'ils vivent tous de la même façon; tous les Américains naturels étaient ou sont encore sauvages ou presque sauvages; les Mexicains et les Péruviens étaient si nouvellement policés, qu'ils ne doivent pas faire une exception. Quelle que soit donc l'origine de ces nations sauvages elle paraît leur être commune à toutes; tous les Américains sorten d'une même souche, et ils ont conservé jusqu'à présent les caractères de leur race sans grande variation, parce qu'ils sont tous emeurés sauvages, qu'ils ont tous vécu à peu près de la même façon, que leurclimat n'est pas à beaucoup près aussi inégal pour le froid et pour le chaud que celui de l'ancien continent, et qu'étant nouvellement établis dans leur pays, les causes qui produisent des

variétés n'ont pu agir assez longtemps pour opérer des effets bien sensibles. »

Ainsi donc, pour Buffon, l'uniformité des caractères physiques qu'il croyait exister chez les Américains (uniformité contredite par les observations des ethnologues et anthropologistes du siècle suivant, Alcide d'Orbigny, Desmoulins, Retzius, Virchow, Topinard, de Quatrefages et Hamy, etc.), serait due non seulement à ce que vivant d'une existence à peu près la même, ils seraient soumis à des influences climatologiques elles-mêmes très uniformes, mais encore à leur communauté d'origine.

« Quant à leur première origine, — ajoutait-il, — je ne doute pas, indépendamment même des raisons théologiques, qu'elle ne soit la même que la nôtre : la ressemblance des sauvages de l'Amérique septentrionale avec les Tartares orientaux doit faire soupçonner qu'ils sortent anciennement de ces peuples. Les nouvelles découvertes que les Russes ont faites au delà du Kamtschatka, de plusieurs terres et de plusieurs îles qui s'étendent jusqu'à la partie de l'ouest du continent de l'Amérique, ne laisseraient aucun doute sur la possibilité de la communication, si ces découvertes étaient bien constatées.... » Dans l'*Addition à l'article précédent*, Buffon revient sur la question d'après les relations des capitaines Tschirikow et Behring, et, s'appuyant sur une description due au professeur Kracheninnikow, il signale les ressemblances entre les Kamtschadales et les sauvages de l'extrémité nord-ouest de l'Amérique. Ainsi, contrairement à la théorie qui devait être par la suite celle de Fr. Müller, de Bancroft, de Dally, de Girard de Rialle, et qui admet, au moins jusqu'à plus ample informé, que les races américaines doivent être regardées comme américaines, Buffon, en somme, les faisait venir de l'ancien continent. C'est une opinion qui a toujours des partisans. Il semble difficile de douter, en tout cas, qu'une race à tête arrondie, dont il est vraisemblable qu'elle était d'origine asiatique, si l'on s'en rapporte à l'ensemble des traits des individus qui la représentent actuellement, ait peuplé le Nouveau Monde à une époque relativement récente, mais que nous ne saurions déterminer avec certitude. Cette race aurait pénétré en Amérique par le détroit de Behring.

D'autre part, les faits aujourd'hui connus conduisent à admettre l'existence d'une race beaucoup plus ancienne, à tête allongée, qui

aurait occupé, tant au nord qu'au centre et au midi, certaines régions du continent américain. « Cette première race, dont nous possédons des restes fossiles (crânes de Lagoa Santa), et dont les descendants se retrouvent encore, plus ou moins métissés, une considération grave empêche de la regarder comme autochtone : nous voulons dire l'absence de singes catarrhiniens en Amérique. La très ancienne race dolichocéphale dont il s'agit serait donc une race immigrée. La question est de savoir d'où elle venait. Il nous est difficile d'admettre que ce soit d'Asie, car on n'aperçoit pas à quelle race asiatique on la pourrait rattacher. Elle serait, dès lors, venue de l'orient. Non pas, certes, par une Atlantide plus ou moins fabuleuse, mais bien par le nord-est, par les terres qui ont rejoint l'extrême nord-est américain à l'Islande, aux Féroé, au continent européen.... Une question subsidiaire serait celle des rapports que peuvent avoir les Eskimaux actuels avec cette très ancienne race à crâne allongée[1]. »

Or la possibilité du peuplement, par cette voie, d'une partie au moins de l'Amérique n'avait pas échappé à la perspicacité de Buffon, qui, à propos des Eskimaux, fera ces curieuses remarques : « On peut aussi présumer avec une très grande vraisemblance, que les habitants du nord de l'Amérique au détroit de Davis, et des parties septentrionales de la terre de Labrador, sont venus du Groenland, qui n'est séparé de l'Amérique que par la largeur de ce détroit qui n'est pas fort considérable; car, comme nous l'avons dit, ces sauvages du détroit de Davis et ceux du Groenland se ressemblent parfaitement; et quant à la manière dont le Groenland aura été peuplé, on peut croire avec tout autant de vraisemblance que les Lappons y auront passé depuis le cap Nord qui n'en est éloigné que d'environ cent cinquante lieues; et d'ailleurs, comme l'île d'Islande est presque contiguë au Groenland, que cette île n'est pas éloignée des Orcades septentrionales, qu'elle a été très anciennement habitée et même fréquentée des peuples de l'Europe, que les Danois avaient même fait des établissements et formé des colonies dans le Groenland, il ne serait pas étonnant qu'on trouvât dans ce pays des hommes blancs et à cheveux blonds, qui tireraient leur origine de ces Danois : et il y a quelqu'apparence que les hommes blancs qu'on trouve aussi au

1. Ab. Hovelacque et G. Hervé, *Précis d'Anthropologie*, p. 507.

détroit de Davis, viennent de ces blancs d'Europe qui se sont établis dans les terres du Groenland, d'où ils auront aisément passé en Amérique, en traversant le petit intervalle de mer qui forme le détroit de Davis. »

L'un des points les plus intéressants de la description des peuples de l'Amérique, est ce que dit Buffon des Patagons, sur lesquels, depuis la relation du voyage de Magellan en 1519, tant de récits extraordinaires avaient vu le jour. En 1749, Buffon se croit en droit d'écrire : « C'est à l'extrémité du Chili, vers les terres Magellaniques, que se trouve, à ce qu'on prétend, une race d'hommes dont la taille est gigantesque. M. Frezier dit avoir appris de plusieurs Espagnols qui avaient vu quelques-uns de ces hommes, qu'ils avaient quatre vares de hauteur, c'est-à-dire neuf ou dix pieds.... Comme Frezier ne dit pas avoir vu lui-même aucun de ces géants appelés *Patagons*, et que les relations qui en parlent sont remplies d'exagérations sur d'autres choses, on peut encore douter qu'il existe en effet une race d'hommes toute composée de géants, surtout lorsqu'on leur supposera dix pieds de hauteur; car le volume du corps d'un tel homme serait huit fois plus considérable que celui d'un homme ordinaire. Il semble que la hauteur ordinaire des hommes étant de cinq pieds, les limites ne s'étendent guère qu'à un pied au-dessus et au-dessous : un homme de six pieds est en effet un très grand homme, et un homme de quatre pieds est très petit. Les géants et les nains, qui sont au-dessus et au-dessous de ces termes de grandeur, doivent être regardés comme des variétés individuelles et accidentelles, et non pas comme des différences permanentes qui produiraient des races constantes. »

La pensée de Buffon était donc qu'une taille supérieure à six pieds ne devait se rencontrer chez les Patagons qu'à titre d'exception individuelle. Cependant, postérieurement à la publication du traité *De l'Homme*, divers témoignages s'étaient produits qui pouvaient tout au moins laisser un doute. En 1756, le président de Brosses faisait paraître son *Histoire des navigations aux Terres australes*, la meilleure relation jusqu'à Malte-Brun des progrès de la géographie dans le grand Océan. Brosses semblait y être du sentiment de ceux qui admettaient l'existence des géants patagons; et il expliquait les divergences entre les observateurs par n'avoir pas vu les mêmes

hommes ni dans les mêmes endroits. « Il paraît constant, disait-il, que les habitants des deux rives du détroit sont de taille ordinaire, et que l'espèce particulière (les Patagons gigantesques) faisait, il y a deux siècles, sa demeure habituelle sur les côtes de l'est et de l'ouest, plusieurs degrés au-dessus du détroit de Magellan.... Probablement la trop fréquente arrivée des vaisseaux sur ce rivage les a déterminés depuis à l'abandonner tout à fait, ou à n'y venir qu'en certain temps de l'année, et à faire, comme on nous le dit, leur résidence dans l'intérieur du pays. »

D'autre part, dix ans plus tard, à la date du 30 août 1766, les *Mémoires secrets* de Bachaumont enregistraient : « On parle beaucoup d'une *Lettre* du docteur Maty, médecin très renommé de Londres, à M. de la Condamine, en date du 18 juin, pour la communiquer à l'Académie des Sciences. Il y assure que l'équipage entier d'un des vaisseaux de guerre anglais qui viennent de faire le tour du monde, a vu et examiné cinq ou six mille Patagons de neuf à dix pieds de haut. Il en conclut l'existence des géants en corps de peuple, et que ce ne sont point des variétés rares, individuelles et accidentelles dans l'espèce humaine, comme l'ont soutenu nos plus célèbres naturalistes. » Nos plus célèbres naturalistes, lisez Buffon. Celui-ci, sans se rallier à l'idée d'un peuple de géants, parut cependant ébranlé, et, dans l'*Addition* de 1779, il observait : « On a pu remarquer dans mon ouvrage que j'ai toujours paru douter de l'existence réelle de ce prétendu peuple de géants. On ne peut être trop en garde contre les exagérations, surtout dans les choses nouvellement découvertes : néanmoins je serais fort porté à croire, avec M. de Brosse, que la différence de grandeur donnée par les voyageurs aux Patagons ne vient que de ce qu'ils n'ont pas vu les mêmes hommes, ni dans les mêmes contrées, et que, tout étant bien comparé, il en résulte que depuis le 22e degré de latitude sud, jusqu'au 40e ou 45e, il existe en effet une race d'hommes plus haute et plus puissante qu'aucune autre dans l'univers. Ces hommes ne sont pas tous des géants, mais tous sont plus hauts et beaucoup plus larges et plus carrés que les autres hommes; et comme il se trouve des géants presque dans tous les climats, de sept pieds ou sept pieds et demi de grandeur, il n'est pas étonnant qu'il s'en trouve de neuf à dix pieds parmi les Patagons. »

Mais c'était concéder beaucoup trop. Des tailles de 9 et 10 pieds

(2 m. 92 et 3 m. 25) n'ont jamais été observées chez les Patagons[1]. D'ailleurs Buffon lui-même a cité, dans l'*Addition*, le témoignage tout à fait précis de Bougainville et de son compagnon, le naturaliste Commerson, ramenant à la réalité les exagérations de l'imagination échauffée des voyageurs et des marins. « ... *Ed io anche* — écrivait Commerson. Et moi aussi je les ai vus, ces Patagons ! je me suis trouvé au milieu de plus d'une centaine d'eux (sur la fin de 1769) avec M. de Bougainville et M. le prince de Nassau, que j'accompagnai dans la descente qu'on fit à la baie Boucault. Je puis assurer que les Patagons ne sont que d'une taille un peu au-dessus de la nôtre ordinaire, c'est-à-dire communément de cinq pieds huit pouces à six pieds (1 m. 84 à 1 m. 95) : j'en ai vu bien peu qui excédassent ce terme, mais aucun qui excédât six pieds quatre pouces (2 m. 05). Il est vrai que, dans cette hauteur, ils ont presque la corpulence de deux Européens, étant très larges de carrure et ayant la tête et les membres en proportion. Il y a encore bien loin de là au *gigantisme*, si je puis me servir de ce terme inusité, mais expressif. Outre ces Patagons, nous en avons vu un bien plus grand nombre d'autres nous suivre au galop le long de leurs côtes; ils étaient de même acabit que les premiers.... » — Bougainville a confirmé ces faits : « Il paraît attesté par le rapport uniforme des Français qui n'eurent que trop le temps de faire leurs observations sur ce peuple des Patagons, qu'ils sont en général de la stature la plus haute et de la complexion la plus robuste qui soient connues parmi les hommes; aucun n'avait au-dessous de cinq pieds cinq à six pouces, et plusieurs avaient six pieds. »

7° Buffon termine son *Addition* aux *Variétés* en parlant « des peuplades qui se sont trouvées dans toutes les îles nouvellement découvertes dans la mer du Sud et sur les terres du continent austral ». Il le fait d'après les relations d'Abel Tasman, du commodore Byron, de Samuel Wallis, du capitaine Carteret, de Bougainville et de Cook, « qui, lui seul, a plus fait de découvertes que tous les naviga-

1. Alcide d'Orbigny, qui séjourna huit mois, en 1829, au milieu des Patagons du Rio Negro et qui en avait mesuré un grand nombre, donne, pour la taille *moyenne* des Tehuelches, 1 m. 73 (hommes) et 1 m. 62 (femmes); maximum, 1 m. 92. D'après le squelette, le Dr Verneau a trouvé, chez les anciens Patagons du Rio Negro, des moyennes identiques (1 m. 73 et 1 m. 61), et une proportion de tailles de 1 m. 80 à 1 m. 85 ne dépassant guère 11 p. 100.

teurs qui l'ont précédé ». Là est décrite la race dite, depuis, *polynésienne*. Les Mélanésiens de divers archipels et îles y sont également signalés. Puis Buffon conclut en ces termes :

« Par la description de tous ces peuples nouvellement découverts, et dont nous n'avions pu faire l'énumération dans notre article des *Variétés dans l'espèce humaine*, il paraît que les grandes différences, c'est-à-dire les principales variétés, dépendent entièrement de l'influence du climat : on doit entendre par climat non seulement la latitude plus ou moins élevée, mais aussi la hauteur ou la dépression des terres, leur voisinage ou leur éloignement des mers, leur situation par rapport aux vents et surtout au vent d'est, toutes les circonstances, en un mot, qui concourent à former la température de chaque contrée; car c'est de cette température, plus ou moins chaude ou froide, humide ou sèche, que dépend non seulement la couleur des hommes, mais l'existence même des espèces d'animaux et de plantes, qui tous affectent de certaines contrées, et ne se trouvent pas dans d'autres : c'est de cette même température que dépend par conséquent la différence de la nourriture des hommes; seconde cause qui influe beaucoup sur leur tempérament, leur naturel, leur grandeur et leur force. »

(*A suivre.*)

Coutume indigène du Gabon

Races Pongoué-Pahouine

par Alfred LARSONNEUR
Administrateur des Colonies.

D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR FÉLIX RAPONTYOMBO, 2e ROI DENIS, FILS DU 1er ROI DENIS QUI TRAITA AVEC LE PRINCE DE JOINVILLE EN 1840. (LE 2e ROI DENIS EST MORT EN 1912.)

I. — DROIT CIVIL.

§ 1. — *De la famille.*

L'organisation de la famille est basée sur les principes admis par les peuples civilisés.

La parenté s'établit par tige paternelle chez les Pongoués et les Pahouins et par tige maternelle chez les Ouroungous et les N'Komis.

Les degrés de parenté sont les mêmes que ceux admis par les peuples civilisés; les droits de tutelle sont exercés par l'oncle, dont les rapports avec les neveux et nièces sont les mêmes que ceux du père avec ses propres enfants. Mais il arrive presque toujours que les oncles dissipent les biens laissés à leurs pupilles par les parents défunts, sur la raison que les neveux hériteront d'eux un jour ou l'autre.

On pousse très loin les degrés de parenté pouvant empêcher le mariage et on n'arrive à obtenir mariage, là où il y a ombre de parenté, qu'en payant une assez forte composition en espèces ou en marchandises.

L'organisation de la tribu chez les Pongoués et les Pahouins est analogue à celle de la tribu chez les Juifs; une nationalité se compose de plusieurs tribus ayant toutes le même *ascendant* qui a eu beaucoup de *fils* qui ont donné naissance aux différentes tribus. Les membres d'une tribu ont les mêmes droits et les mêmes devoirs dans leur société et sont solidaires les uns des autres.

§ 2. — *Du mariage.*

Les Pongués et les Pahouins sont polygames, et celui qui n'a qu'une femme ne jouit pas d'une grande considération dans la société. Mais aujourd'hui la monogamie cesse d'être un déshonneur et elle va prendre

le pas sur la polygamie à cause du christianisme et surtout à cause de la pauvreté des indigènes; les femmes demandent robes, chapeaux, parures en or, et ne se contentent plus du *pagne, de l'épingle à cheveux* et des *bracelets de cuivre* qui composaient autrefois tout leur grand costume.

La polygamie a le caractère légal. La condition des femmes du polygame est la même pour toutes, excepté pour la première femme qui jouit de privilèges spéciaux.

Il n'y a pas de fiançailles chez les Pongoués et les Pahouins; quand un homme désire épouser une femme, il s'adresse directement au père ou au tuteur et il leur donne un premier cadeau qui, accepté, donne de suite le droit à l'entente sur la dot à payer; la question de la dot une fois réglée, on convient du jour de la célébration du mariage.

La condition requise chez l'homme est d'être *libre*, c'est-à-dire ni captif, ni fils de captif. Quand on veut épouser une *femme libre* « onwontché », il faut que l'homme n'ait aucune infirmité; pour la femme on exige la beauté, la jeunesse, la bonne santé.

Il existe dans la coutume indigène des empêchements absolus aux mariages; par exemple, un captif ou un fils de captif ne peut jamais épouser une femme *libre* « onwontché »; les empêchements relatifs ont, pour cause, la parenté; ces empêchements donnent lieu à une transaction, et si les parents de la femme à marier sont contents de la somme à verser en plus de la dot, on déclare les liens de parenté brisés, et le mariage a lieu.

Il n'existe pas d'empêchement résultant des différences de tribu entre conjoints.

Presque tous les mariages étant conclus par les parents avant que la fille à marier n'ait atteint l'âge de puberté et surtout avant l'âge de donner son consentement (celle qui est majeure n'étant jamais consultée quand la dot est bien ronde) il n'y a aucune nullité dans les mariages; seulement la femme adulte *use* ou *abuse* de la faculté de quitter son mari, elle n'arrive à faire sanctionner la nullité d'un mariage contracté contre la raison et contre la nature qu'en restituant elle-même ou par ses parents la dot qui a été payée pour son mariage.

Voici les cas d'empêchement absolu pour le mariage :

1° Un captif ou fils de captif ne peut jamais épouser une femme libre « onwontché »;

2° Les degrés de parenté empêchent le mariage entre frère et sœur, entre cousins et cousines, entre beau-fils et belle-mère, entre personnes de la même tribu.

Les empêchements relatifs provenant de parenté assez éloignée ou de rancunes de famille sont presque toujours éludés en payant une certaine somme en plus de la dot.

Le mariage n'a pas lieu par achat; pour obtenir une femme il faut payer la dot demandée.

C'est l'homme qui apporte la dot. Le montant de la dot n'est pas uni-

forme; c'est la cupidité du père et la beauté, la jeunesse de la femme qui déterminent la dot au gré du père de la femme à marier.

Les formalités de la célébration des mariages se résument en des danses, de copieux repas, des libations, en un mot en fêtes qui durent pour les riches jusqu'à huit jours dans le domicile du père de la mariée.

Il n'y a pas de formules pour prononcer les unions, et personne n'est chargé de ce soin; le mariage est proclamé par le paiement de la dot qui se fait publiquement et par les réjouissances des noces.

La femme doit demeurer avec son mari et travailler aux champs pour nourrir la famille; il n'existe pas de dettes alimentaires; la femme doit fidélité à son mari qui est exempté de ce devoir envers sa femme; les époux doivent se donner toujours secours et assistance dans toutes les circonstances de la vie.

La femme étant un *bien*, qui souvent a coûté cher à acquérir, on ne la renvoie pas pour cause d'adultère; on lui inflige une correction plus ou moins forte et l'homme, complice de l'adultère, subit une peine pécuniaire et reçoit quelquefois une forte correction par-dessus le marché.

La pénalité infligée à l'adultère n'est pas uniforme, mais elle ne varie pas en raison de la condition des époux et du complice : cette pénalité est déterminée au gré du mari trompé.

L'amende est versée par l'adultère entre les mains d'un tiers chargé de ce soin par le mari lésé, qui inflige l'amende et en fixe le montant à sa volonté.

L'homme doit loger, nourrir et habiller sa femme et la protéger envers et contre tous, la faire soigner en cas de maladie; la femme doit obéissance et fidélité à son mari, elle doit tenir le ménage, faire la cuisine pour son mari, pour les enfants et pour les étrangers qui viennent visiter son mari; elle doit cultiver les jardins de manioc et bananes, élever les enfants et en prendre grand soin dans les maladies et prodiguer les mêmes soins à son mari malade.

L'homme, dans des cas fort rares, peut renvoyer la femme dont il aurait trop à se plaindre; et dans le cas de renvoi de la femme, le mari perd les droits à la dot ou n'en reçoit qu'une faible partie. La femme, au contraire, souvent à tort ou à raison, ou par simple caprice, demande à quitter un mari qui ne lui plaît plus; cela donne lieu à grands palabres et même à des guerres chez les Pahouins. La seule vraie dissolution du mariage et le seul vrai divorce est la restitution de la dot, qui est la seule juridiction sanctionnant la dissolution du mariage ou le divorce.

On voit des cas bien rares de divorce par consentement mutuel; alors le mari donne des présents à la femme dont il se sépare volontairement et il n'a plus aucun droit à sa dot.

Lorsqu'une femme ne veut plus vivre avec son mari, on fait palabre, on essaye les voies de conciliation, tous les parents et amis des époux interviennent pour et contre la réconciliation; quand le mariage est irrévocablement dissous, la femme et ses parents doivent rendre la dot et

les présents reçus du mari, qui rend à son tour les cadeaux reçus de sa femme ou de la famille de sa femme.

Tous les enfants qui n'ont plus besoin des soins de la mère restent avec le père; les plus jeunes sont confiés à la mère jusqu'au moment où ils n'auront plus besoin de soins, et alors ils iront chez leur père.

§ 3. — *De la filiation.*

La coutume indigène admet deux sortes de filiations :

1° Les enfants légitimes, c'est-à-dire nés de femmes mariées avec dot;

2° Les enfants nés de filiation naturelle simple, adultérine et incestueuse.

Les enfants de cette dernière catégorie, nés d'une mère pour laquelle la dot n'a pas été payée, n'ont aucune relation de parenté avec leur père d'occasion; ces enfants appartiennent à la mère ou à la famille de la mère. Cependant le père de ces enfants peut les acquérir et en faire ses enfants au même titre que les enfants légitimes en payant, pour cela, 150 francs à la mère ou à la famille de la mère. Cette sorte de dot, payée pour l'obtention des enfants nés hors mariage légitime, ne constitue pas une dot pour la mère qui reste libre et indépendante dans sa famille. Cette dot pour la reconnaissance des enfants nés hors mariage n'est jamais restituée; la mère donne l'enfant à son père et n'a plus aucun droit sur lui.

Les effets du lien de parenté donnent aux pères, aux mères et aux enfants légitimes ou reconnus tels par le paiement des 150 francs, les mêmes droits et devoirs que ceux admis chez les peuples civilisés. Les droits de garde, de surveillance et de correction sont exercés au même titre, sur les enfants, par le père et par la mère.

La mère, à cause de sa dignité maternelle et de l'amour qu'elle a pour eux ne consentirait jamais à donner ses enfants en gage ou à en faire des captifs temporaires; tandis qu'autrefois (cette coutume a complètement disparu aujourd'hui), dans les temps anciens, au mépris des récriminations des mères qui partageaient quelquefois le sort des enfants, le père avait le droit de les donner en gage pour la garantie d'une dot ou d'une grosse dette à payer, ou pour avoir à crédit un lot d'ivoire à vendre pour le compte d'un tiers; mais les enfants mis en gage ne peuvent jamais être traités comme des captifs, et celui à qui on confiait un enfant en gage s'engageait à le traiter et à le considérer comme son propre fils.

Les enfants mis en otage doivent rester pour représenter l'honneur de leur père, jusqu'au moment où le père aura satisfait à ses engagements, et il n'y a aucune limite d'âge pour la libération, avant le paiement convenu. Mais il n'y a eu de captifs temporaires qu'au temps de la traite des noirs; le père donnait son enfant au trafiquant européen en gage, pour répondre du paiement des marchandises que le négrier lui donnait pour acheter deux ou trois captifs. Au moment du départ du négrier, tous les

otages ou captifs temporaires devenaient de véritables captifs et étaient conduits aux marchés des captifs, si toute la tribu ne pouvait payer la dette due au trafiquant.

Le père conserve sa puissance paternelle et son autorité sur ses enfants jusqu'à sa mort; les enfants, même à l'âge d'homme, doivent obéissance à leur père. Ils peuvent se révolter contre la volonté paternelle, mais dans ce cas l'enfant est mal vu dans la tribu et il cherche au plus vite les moyens d'apaiser son père, de crainte d'encourir une malédiction paternelle regardée comme le plus grand des maux.

Chez les Pongoués, on ne connaît pas l'adoption, et la seule parenté artificielle est celle qui existe entre un captif et les enfants du captif, avec son maître et la tribu de son maître. Les enfants des captifs ne partagent pas le sort de leur père captif; ils sont libres et incorporés dans la famille et dans la tribu où ils exercent tous les droits et devoirs des hommes libres; seulement ils ne peuvent jamais épouser une femme libre « onwontché ».

Chez les Pahouins, au contraire, l'adoption s'exerce sur une grande échelle; tout Pahouin peut se donner à un autre Pahouin riche ou puissant, lui demandant de l'accepter pour fils avec tous les droits, secours et assistance dont jouit l'enfant légitime. L'autre accepte toujours et remplit fidèlement ses obligations envers son fils adoptif, lui donne femme, ou dot pour avoir une femme. Souvent une femme pahouine ayant des enfants orphelins vient épouser un Pahouin et lui donne ses enfants; le nouveau mari les adopte et considère absolument comme s'ils étaient nés légalement de lui et de cette femme.

§ 4. — *De la tutelle, de l'émancipation et de l'interdiction.*

La coutume indigène n'admet pas la tutelle de la mère, si l'enfant est légitime; la mère n'a en partage que les soins à donner à l'enfant en bas âge. Quand le père n'existe plus, la tutelle est exercée par le grand-père, s'il est vivant, ou par les oncles de l'enfant. Les divers modes de tutelle de la législation française n'existent pas dans la coutume indigène.

Le tuteur, dans la forme, doit garder les biens de l'enfant et les lui restituer quand il sera majeur, mais ordinairement le tuteur peu scrupuleux dissipe les biens de l'enfant et il n'a à en rendre compte à personne; il n'a aucune responsabilité à l'égard de ces biens.

Seulement le tuteur doit considérer l'enfant comme son propre enfant, lui donner une dot au moment de son mariage, aider son pupille dans les dépenses pour construire sa première case; enfin à sa mort le tuteur doit donner à son pupille, dans sa succession, une part à peu près égale à celle accordée à ses propres enfants.

L'enfant n'est jamais émancipé et il reste toujours placé sous la puissance et l'autorité paternelles. Il n'existe pas d'interdiction; l'enfant peut se trouver en contradiction avec son père, mais on n'arrive jamais à une rupture complète qui entraînerait une malédiction paternelle trop redoutée.

§ 5. — *De la propriété.*

La tribu s'établit dans le terrain qu'elle a choisi ; alors le chef de la tribu donne à chaque famille un espace de terrain pour cultiver le manioc et les bananes pour sa subsistance et pour construire « l'ompindi », petit village dans la forêt pour la garde des plantations. Le terrain où est construit le village appartient en commun à toute la tribu et c'est là que sont construites les cases de résidence en ville.

Il n'y a pas de distinction entre les biens mobiliers et immobiliers, qui appartiennent en toute propriété à celui qui les possède.

Le droit de propriété comporte les facultés d'user de la chose, d'en recueillir les fruits et d'en disposer (comme il le confère dans l'ancienne Rome et dans les législations européennes actuelles).

La terre ne manquant pas aux indigènes, chacun cultive ses champs et construit ses cases. De là point de servitudes ou droits d'usufruit, d'usage et d'habitation. Les paresseux et les étrangers sont nourris et logés gratuitement par la tribu; mais depuis ces derniers temps des indigènes aisés, s'inspirant de ce que font les Européens, construisent de belles cases et de belles maisons en planches qu'ils louent à des Européens ou à des étrangers civilisés, moyennant une certaine somme payable mensuellement.

Il n'existe point de servitudes réelles, ni de services fonciers dans la coutume indigène.

Le gibier de la forêt, les arbres à produits comestibles ou commerciaux, les bois pour la fabrication des embarcations ou de constructions de cases, les poissons de mer ou d'eau douce, en un mot toutes les richesses de terre et de mer sont du domaine public, et toutes les tribus de la localité peuvent en profiter sans aucune restriction. Les terrains ne peuvent être vendus qu'à des Européens par les chefs de tribu : lorsqu'un indigène étranger à la tribu demande à s'établir au milieu d'elle, on lui donne le terrain gratuitement; il est incorporé dans la tribu, toutefois sans aucun lien de parenté, et cet étranger peut jouir des richesses du domaine public au même titre que les gens de la tribu qui l'a admis dans son sein.

§ 6. — *Des successions, donations et testaments.*

Un an ordinairement après le décès, la succession est ouverte et les ayants droit se partagent les biens du parent défunt. Les enfants, à moins qu'ils ne soient majeurs à la mort du père, n'ont qu'une part fictive dans l'héritage, leurs tuteurs ayant le droit de disposer de ce qu'ils reçoivent en héritage. Lorsque les enfants sont majeurs, ils partagent avec les ascendants survivants ou avec les oncles, qui connaissent la déférence que les enfants doivent aux auteurs de leurs jours ou à leurs assimilés, font les parts du lion et laissent très peu de choses aux enfants. Le véritable héritier, c'est le père du défunt, s'il lui survit; à défaut du père, ce

sont les frères utérins, s'il en a, ou bien les frères consanguins; ensuite viennent les oncles, et les fils tiennent le dernier rang dans la succession. Les filles ou les sœurs du défunt sont considérées comme des biens de la succession à cause des droits qu'elles doivent apporter, et on ne leur donne quelque chose dans la succession de leur père ou frère que lorsque celui-ci a laissé beaucoup de marchandises.

Les femmes, les neveux et la conjointe du défunt n'ont aucun droit à l'héritage, à moins que la succession ne soit vacante, c'est-à-dire quand il n'existe plus d'ascendant, de frère, oncle ou tout autre parent mâle. Quant aux femmes, non seulement elles n'ont rien à recevoir dans la succession de leur mari, mais on les dépouille de tout ce qui leur a été donné par leur mari, si surtout *elles sortent*, c'est-à-dire si elles ne trouvent point de nouveau mari dans la famille de leur époux défunt.

Lorsqu'il est prouvé qu'il n'y a aucun héritier pour recueillir une succession, le chef de la tribu se l'approprie ou la donne à quelque membre de la tribu, au plus pauvre de préférence.

On ne peut jamais refuser une succession, même criblée de dettes; celles-ci, ne pouvant jouir d'aucune prescription, sont toujours exigibles, et dans le cas où le défunt endetté n'aurait point d'héritier en titre, la tribu, par solidarité, est tenue de payer les dettes jusqu'au dernier survivant de la tribu.

L'héritier peut cumuler sa part héréditaire avec le montant des donations reçues du *de cujus*.

Quand il a été bien constaté qu'un malade mourra, la famille, les amis et les gens de la tribu se réunissent à son domicile pour l'assister dans les derniers moments.

La mort arrivée, les femmes et les enfants se mettent à pleurer à haute voix, se racontant dans leurs pleurs, espèce de chanson improvisée, tout le bien que le défunt avait fait durant sa vie, et en regrettant fort son départ pour le voyage lointain d'où on ne le reverrait plus. Puis tout à coup les pleurs et les sanglots cessent : c'est le moment où les menuisiers font le cercueil, et pleurer en ce moment ce serait vouer ces ouvriers à une mort certaine et proche (croyance populaire née de l'ignorance ou de la superstition dont il ne faut pas démontrer la niaiserie aux indigènes; on y perdrait son temps et sa peine). Donc, grand silence dans la chambre mortuaire. Mais le cercueil fait, le mort lavé, habillé et placé dans la bière, alors les pleurs et les sanglots se donnent grande explosion.... Quand le mort est un personnage important de la tribu, son corps reste exposé pendant plusieurs jours avant d'être inhumé.

Au jour de l'enterrement, deux groupes se disputent le cadavre; les uns veulent le garder dans le village, les autres prétendent qu'il faut s'en débarrasser et l'envoyer dans le village des morts; ces derniers finissent par avoir raison et le mort est enlevé au pas de course, porté au cimetière et enterré.

Défense encore aux femmes, restées au village, de pleurer avant le

retour de ceux partis au cimetière pour enterrer le mort. Au retour du cimetière tous les gens qui ont accompagné le mort à sa dernière demeure se jettent à la mer pour se purger du contact des morts dont ils viennent de fouler la demeure : puis ils se rendent tous dans la chambre mortuaire prendre un peu de cendre dans le brasier qui y était allumé pendant les veillées du mort et se répandent cette cendre sur le corps. Alors les femmes recommencent à pleurer plus fort qu'auparavant, convaincues maintenant qu'on était revenu du cimetière, y laissant le mort si regretté, que celui-ci était réellement parti pour toujours. Cependant aux pleurs et aux lamentations se mêlent les tams-tams, les danses et les cris; on noie son chagrin dans les flots de boisson, on rivalise pour en fournir le plus possible.

Au troisième jour après l'inhumation, on coupe les cheveux (en signe de deuil) aux femmes, aux enfants et aux serviteurs du défunt, et on fait l'inventaire de ses biens dont le partage n'aura lieu qu'un an plus tard. Les plus proches parents et les amis du défunt restent trente jours réunis dans sa maison pour se consoler mutuellement, et, après ce temps, chacun retourne chez lui; mais le deuil durera à peu près deux ans et on doit porter des habits noirs pendant tout ce temps.

Quand c'est un grand chef qui est mort, on songe de suite à proclamer son successeur, qui est toujours connu d'avance. Le cinquième jour après l'enterrement, vers quatre heures du soir, tout le village se réunit; on rassemble les tam-tams et les accessoires de danses et l'orateur entonne la chanson de l'investiture :

Ekilikiti jopé, jopé;
Ekilikiti jopé, jopé.

(Le plus fort! attrape-le; le plus fort! attrape-le, attrape-le.)

Aussitôt douze hommes forts se détachent de la foule, se groupent autour de l'orateur, redisant la chanson qu'il entonne et ils entrent avec lui dans toutes les cases pour découvrir le successeur du chef qui s'est caché à l'autre extrémité du village pour montrer qu'il ne convoitait pas la succession du défunt dont il regrettait la mort. Pendant ce temps tout l'orchestre de tam-tams est mis en jeu, on chante, on danse; tout le village est dans la plus grande animation : l'orateur et sa troupe continuent à chercher le nouveau chef qui est enfin découvert et porté par quatre hommes qui se remplacent de temps en temps, sans lui laisser poser les pieds à terre. On l'amène jusqu'à la salle de danses appelée « Eko- Ilgolo », grande et vaste case provisoire construite au milieu du village, ayant toiture en paille et trois côtés fermés avec des branches vertes de palmiers à huile, et un côté laissé ouvert; dans cette case aura lieu la cérémonie de l'investiture.

Pendant le trajet pour se rendre jusqu'à la case de l'investiture, chacun des douze hommes du groupe de l'orateur donne des coups au futur chef qui arrive à la salle de danses dans un piteux état; on le fait entrer, puis on ferme les rideaux, on lui fait revêtir les habits de sa

nouvelle dignité, on retire les rideaux et la sœur la plus âgée vient lui remettre le « Kindo », clochette de commandement; dès cet instant le nouveau chef est proclamé et salué par toute la tribu. Alors les douze compagnons de l'orateur qui avaient donné des coups tout à l'heure au chef, le supplient d'oublier et de pardonner les injures qu'ils lui avaient faites. Le chef dit qu'il a tout oublié, tout pardonné et à ce moment les tam-tams et la danse reprennent de plus belle. Mais cinq minutes après, l'orateur fait signe, tout rentre dans le silence; l'orateur fait l'éloge du mort, et tout le monde d'applaudir en poussant des cris étourdissants, les tam-tams et la danse recommencent; mais bientôt l'orateur demande encore le silence et adresse la parole au nouveau chef, se gardant bien de lui faire aucun compliment; l'orateur est autorisé ce jour-là à dire en face au nouveau chef tout ce que la tribu avait à lui reprocher; il l'invite à devenir meilleur et à imiter les belles actions de son prédécesseur dont il vient d'entendre les louanges méritées. Le nouveau chef promet d'amender sa conduite, de faire le plus de bien possible à la tribu, de la défendre et de travailler à son agrandissement. Toute l'assemblée applaudit, pousse des cris de joie et promet d'aider le chef dans la noble tâche qu'il va entreprendre. Il est alors six heures du soir et les tam-tams et les danses recommencent de plus belle; toute la nuit est passée en fête. Pendant quinze jours il y aura au village danses et jeux; l'eau-de-vie et le genièvre, en abondance, entretiendront la gaîté et la joie de ces beaux jours.

Dans les temps anciens, avant la prépondérance de la protection de la France au Gabon, lorsqu'un Pongoué, notable, ou une de ses femmes ou un de ses enfants venait à mourir d'une mort soupçonnée avoir été causée par un empoisonnement ou sortilège quelconque, on consultait le sorcier qui ordonnait alors l'épreuve de l'*Akaga* ou *M'boundou*; cela consistait à faire avaler aux femmes ou aux captifs soupçonnés un verre d'eau contenant le poison d'épreuve tiré de la racine de l'ikaga; celui ou celle qui succombait sous l'épreuve était déclaré l'auteur de l'empoisonnement et pour le punir on le faisait mourir, ou on le vendait.

Mais grâce au progrès de la civilisation, à l'esprit du christianisme et surtout à cause de la protection de la France, cette coutume a disparu complètement; il n'y a plus aujourd'hui de sacrifices pour venger les morts.

La coutume indigène n'admet pas de testaments. Quelques mourants cependant font une sorte de testament verbal et des donations : mais après leur mort on ne tient aucun compte des dernières dispositions qu'ils font de leurs biens au moment de leur mort. On suppose toujours qu'ils n'ont plus l'usage de leur saine raison. Ce mépris des dernières volontés d'un mort provient peut-être de ce que les indigènes n'ont aucun caractère pour laisser leurs dernières volontés *par écrit* et peut-être parce qu'il n'existe pas d'exécuteur testamentaire dans la coutume indigène.

La donation entre vifs est irrévocable.

On ne fait jamais de legs à titre universel ni à titre particulier, du reste

les parents survivants n'en tiendraient pas plus compte que des testaments verbaux que font certains au moment de leur mort.

§ 7. — *Des contrats.*

Les contrats usités chez les Pongoués sont les suivants :

1° Contrat entre un fabricant d'embarcation et l'acheteur.

2° Contrat entre un charpentier ou constructeur de maison ou de cases et le propriétaire.

3° Contrat entre le propriétaire d'une embarcation, d'un matériel de pêche, d'un fusil de chasse, etc., et celui qui demande à s'en servir temporairement moyennant une redevance.

4° Contrat entre le vendeur d'une chose et l'acheteur.

Les contrats naissent de l'offre ou de la demande.

Ils ne sont pas l'objet de formes solennelles spéciales.

La cause essentielle de la validité des contrats est « qu'ils se font publiquement et devant témoins ».

L'effet des obligations est d'en assurer l'exécution par les parties engagées par un contrat.

Les obligations s'éteignent par la mort de l'un ou l'autre contractant quand il n'y a pas d'héritiers, ou par une convention mutuelle de dégagement des obligations contractées.

Les modes de preuves sont d'abord les témoins, puis les serments, ou les épreuves d'*égano*, ou d'*akaga* ou *m'boundou*, quand il n'y a pas de témoins. Il existe beaucoup d'épreuves et voici les principales :

1° Le spécialiste fait bouillir de l'huile de palme; au fond de la marmite se trouve un anneau de cuivre rouge qu'il faut retirer sans se faire brûler les doigts; alors on est déclaré innocent.

2° Le spécialiste fait rougir au feu une matchette (sabre de travail) qu'on applique, brûlante, deux ou trois fois sur la jambe nue; si on n'est point brûlé, l'innocence est encore reconnue.

3° Le spécialiste introduit dans le coin de l'œil une dent de vipère; si elle n'entre pas dans l'œil on est déclaré innocent.

4° Le spécialiste prend deux branches d'une plante appelée « Yangué », entrelace les feuilles des deux branches et deux hommes forts tirent chacun par un bout; s'ils ne parviennent pas à séparer les deux branches, la culpabilité de l'accusé est démontrée, etc., etc.

Il y a de la supercherie dans tout cela; aujourd'hui les indigènes raisonnables n'y ajoutent aucune foi mais la masse populaire croit toujours à l'efficacité de ces sortes de « Jugement de Dieu » et y a recours encore pour découvrir la vérité dans les cas obscurs.

Les ventes, les échanges et le louage se font de gré à gré, sans contrainte. La nature et la forme de la vente sont les mêmes que celles qui existent chez les peuples civilisés.

Le vrai propriétaire d'une chose peut la vendre et l'acheteur est celui qui a les moyens de payer ce qu'il achète.

On peut vendre toutes choses dont on est vrai propriétaire.

Le vendeur doit livrer ce qu'il vend en bon état et en la quantité convenue. Si le vendeur n'inspire pas confiance à l'acheteur, il doit donner des gages ou des otages pour la garantie.

L'acheteur doit payer intégralement ce qu'il achète ou donner des gages ou des otages pour la garantie de ce qu'il doit payer.

La forme habituelle des transactions est l'échange.

Les Pongoués n'ont pas de monnaie, mais ils en connaissent maintenant l'usage depuis qu'ils sont en relations avec les Européens qui possèdent la monnaie.

La monnaie européenne est usitée; les Pongoués n'en ont pas; seuls les Pahouins ont une monnaie de fer, mais elle n'a cours qu'entre eux et ne sert qu'au paiement de la dot dans leurs mariages.

La coutume indigène n'admet pas le louage des personnes.

Il n'y a pas d'esclavage volontaire chez les indigènes; l'esclavage pour dettes n'existe que sous le nom d'otages, mais l'individu placé en otage est bien loin d'être considéré comme esclave et d'en partager la condition.

Les captifs, chez les Pongoués, sont les gens les plus heureux du monde; ils ne travaillent que pour leur maître et ne leur obéissent qu'à partir de douze ans, âge où ils peuvent rendre des services utiles, jusqu'à l'âge de dix-sept à vingt ans où ils s'émancipent, font les vagabonds, ou s'établissent pour leur propre compte, ayant femmes, enfants libres, maisons, plantations, tout absolument comme les hommes libres. Ils font partie de la famille et de la tribu dont ils sont devenus membres par la parenté artificielle. La condition des captifs chez les Pongoués est bien loin d'approcher de celle des esclaves dans l'antiquité, ni de celle des esclaves des Européens, avec le temps de l'abolition de l'esclavage; la condition des captifs est plutôt celle des clients ou des affranchis dans la gens romaine.

La domesticité n'existe pas chez les Pongoués, trop fiers et trop orgueilleux pour travailler pour leur semblable, comme on voit les *blancs* travailler pour un autre *blanc* et en être le domestique; mais au contraire c'est un grand honneur pour un Pongoué d'être le domestique d'un *blanc* (otangani), même pour un salaire trois fois moindre que celui que lui donnerait un autre Pongoué pour les mêmes services à faire pour un *blanc* (otangani).

Le bail est inconnu dans la coutume indigène; la terre cultivable ne manque pas aux indigènes, l'élevage des bestiaux n'étant point pratiqué sur une vaste échelle.

Conséquence de la condition illettrée des Pongoués, il n'y a pas entre eux de contrat en règle; on se fie tout simplement à la bonne foi des gens. Le commodat existe chez les Pongoués, ainsi que le simple prêt.

Les obligations respectives 1° du commodant et du commodataire, 2° du prêteur et de l'emprunteur sont celles que font les *premiers* de donner la chose demandée et les *seconds* de la rendre au moment voulu.

Le contrat est basé sur la bonne foi, et les obligations du mandant et du mandataire sont de faire les commissions dans le sens et seulement pour les affaires déterminées.

Le mandat est fini après qu'il a été donné une solution satisfaisante pour les affaires en litige.

Les indigènes ne mettent leur argent ou leurs marchandises en dépôt qu'entre les mains d'une personne dont ils connaissent l'honnêteté et la probité; celui-ci a son honneur engagé à garder fidèlement le dépôt dont il est responsable, et il doit le restituer intégralement quand il est réclamé par le propriétaire. Les objets livrés en garantie d'une dette sont considérés comme un dépôt, seulement celui qui les détient peut en disposer s'il s'aperçoit que le débiteur est insolvable.

Les règles générales et particulières régissant cette matière sont la convention faite délibérément par le propriétaire du dépôt avec le dépositaire, ou par le débiteur avec son créancier.

Les obligations sont sanctionnées par le serment ou par les témoins.

Autrefois, chez les Pongoués, la contrainte par corps avait lieu quand l'autorité du chef de tribu était méconnue par le dépositaire ou le débiteur qui était alors lui-même, ou sa femme, ou son enfant, ou son captif, fait prisonnier jusqu'au jour du paiement de la dette ou de la restitution du dépôt. Aujourd'hui la contrainte par corps n'existe plus chez les Pongoués parce que la Justice Française, à qui l'on s'adresse en dernier lieu, a assez de force pour faire donner satisfaction à celui qui réclame un dépôt ou une dette. Mais la contrainte par corps existe encore chez les Pahouins; sa durée *minima* et sa date *maxima* ne sont pas déterminées; la mise en liberté d'un prisonnier n'a lieu qu'au moment du règlement définitif du litige.

§ 8. — *De la prescription.*

La prescription n'est pas connue chez les indigènes, un palabre ou une dette dureront toujours tant que satisfaction n'en a pas été faite : et c'est pour cela que les indigènes ont un proverbe qui signifie que « le bois le plus dur finit par être réduit en poussière par le temps; tandis qu'un palabre ou une dette ne pourrit jamais », c'est-à-dire que le temps les laisse toujours au même point qu'au premier jour.

II. — DROIT CRIMINEL.

§ 1. — *De l'infraction.*

Les indigènes admettent des catégories analogues à celles de crimes, délits, contraventions; mais ils n'ont pas dans leur langue les mots *crime*, *délit* et *contravention*. On pourrait traduire le premier mot, « crime »,

par les expressions « grand mal ou grand tort », et les deux autres, « délit et contravention », par les termes « mal ou tort moindre ».

Les règles présidant aux définitions établies sont édictées par la gravité de la peine qui punit les torts.

Les éléments constitutifs de l'infraction existent quand un tort donne lieu à une palabre ou à une réclamation.

La tentative n'est pas punie comme le délit, mais elle donne lieu, toujours, à un blâme plus ou moins sévère, à une amende ou à une correction corporelle.

Chaque fois qu'un coupable ne peut être atteint et puni lui-même, ses parents, son village ou sa tribu restent responsables du tort qu'il a fait.

L'auteur d'un tort, s'il est fou par exemple, ou si c'est un enfant, est déclaré irresponsable de ce tort et n'est point tenu de l'expier lui-même ; mais ses parents, son village ou sa tribu sont responsables et doivent toujours réparer le tort fait par l'un de ses membres reconnu irresponsable.

Les cas d'irresponsabilité du délinquant sont : la folie, la jeunesse, les accidents fortuits ou arrivés par force majeure ; les effets de l'irresponsabilité au point de vue de l'application de la coutume sont d'amoindrir la peine méritée par le coupable.

La légitime défense est admise et justifie un accusé, pourvu qu'on ne dépasse pas les limites des représailles.

Les principaux actes tombant sous l'application de la loi pénale sont : le meurtre par coups et blessures, ou par empoisonnement ; les vols, le commerce avec une femme mariée ou avec une personne non nubile ; les outrages, les injures, les rixes et les coups échangés ; la calomnie ; brûler les plantations ou les cases, tuer les animaux domestiques sans raison, perdre exprès une embarcation ou une chose d'autrui ; ne pas payer une dette, ne pas payer la palabre d'une femme mariée, décédée sous le régime du mariage légal ; ne pas payer la rançon d'un enfant élevé par la famille de la mère dans le cas où la famille du père ne pourrait pas élever cet enfant ; ne pas payer l'enterrement d'une femme mariée ; le refus de payer l'igambo, c'est-à-dire l'amende pécuniaire due au mari par l'individu qui commet l'adultère avec sa femme.

§ 2. — *Des peines.*

Les peines sont prévues dans l'intérêt d'empêcher de faire tort à autrui ; elles sont fondées sur les deux idées de châtiment et de dédommagement.

C'est le rachat de l'infraction commise, ou système germanique des compositions pécuniaires, qui prédomine.

Les principales peines appliquées sont corporelles et pécuniaires. Les indigènes n'ont point de prisons ; toutefois on prive de la liberté une femme ou un débiteur ; alors au lieu de le mettre en prison on lui met une bûche de bois lourd au pied, avec une courroie pour l'aider à mar-

cher un peu; on bien on lui met au cou une chaine ou une longue perche de bois et le prisonnier est gardé à vue pour qu'il ne s'évade pas jusqu'au paiement de la dot ou de la dette.

Il y a des circonstances aggravantes et des circonstances atténuantes.

Le principe de la substitution des peines de l'emprisonnement à la peine de mort, ou de l'amende à l'emprisonnement, par exemple, n'est pas admis, parce qu'il n'existe pas de prisons chez les indigènes; mais un condamné à mort peut être vendu comme captif au lieu d'être tué et cela est plus profitable à la tribu ou à la famille; quant à l'amende, les indigènes, s'ils en ont les moyens, la paieront plutôt que d'aller en prison, c'est-à-dire avoir la chaine au cou, ou la bûche au pied.

Quand un tort a été fait, celui qui y a aidé, qui l'a facilité ou conseillé, en est déclaré complice; et souvent le complice est puni plus sévèrement que le coupable quand celui est un enfant ou une personne ne jouissant pas de toutes ses facultés intellectuelles.

Lorsqu'il y a pluralité d'infractions, chaque infraction a sa peine propre.

La récidive aggrave les torts et est punie plus sévèrement.

§ 3. — *Réformes.*

Il y a lieu de modifier certaines pénalités; aussi, de faire connaître aux chefs indigènes certaines infractions prévues par notre Code pénal, pour qu'ils puissent juger dans la réunion des palabres si l'esprit de civilisation du pays est arrivé au point de comprendre et d'admettre leur introduction dans la coutume indigène.

III. — ORGANISATION JUDICIAIRE ET PROCÉDURE.

§ 1. — *Juridiction indigène.*

Les chefs de tribu rendent la justice avec l'aide d'un jury. Toute affaire importante est réglée publiquement en palabre.

Lorsqu'il y a une grande palabre, le chef Pongoué réunit la population au « Bompolo » (grande maison, la maison du chef), laquelle, dans les anciens temps, était une grande et vaste case, construite par toute la tribu et pouvant contenir plusieurs centaines de personnes. Chez les Pahouins, la réunion pour les palabres se tient dans l' « abègne », case élégante, ouverte de deux côtés et construite au milieu du village; on compte 5, 6 « abègnes » dans un même village, alors ce village est la réunion de 5 ou 6 tribus alliées pour l'offensive et la défensive; il y a de plus grands villages qui contiennent plus d' « abègnes » et plus de tribus.

Quand l'assemblée est au complet, c'est-à-dire lorsque les deux parties adverses et les personnes désignées pour former le jury sont toutes présentes, le chef déclare que la séance est ouverte et il prie les orateurs

d'être modérés dans leurs paroles et de ne pas proférer des mots injurieux et indécents; il recommande à la foule le silence et la tranquillité pendant les débats (peine inutile, on ne tiendra aucun compte de ces exhortations). Puis la parole est donnée à l'orateur de la partie qui a demandé la palabre; celui-ci reste assis et parle de sa place, s'il est Pongoué; il se lève et se place au milieu de « l'abègne », s'il est Pahouin.

L'orateur, avant d'aborder le sujet principal, parlera du beau temps et de la pluie, fera des citations, dira les proverbes appropriés à la question qu'il va toucher; il parlera longtemps, longtemps, longtemps (ici on ne dit pas comme les Anglais « Time is money »); le temps est sans valeur pour les indigènes et ils laissent l'orateur libre de dire en une heure ce qui aurait pu être dit en cinq minutes.

Enfin l'orateur aborde les faits de la palabre; on ne l'écoutera pas longtemps, la partie adverse le contredit, lui lance de gros mots, les siens applaudissent et commentent ses paroles, on cause, on fait du tapage à côté, tout le monde veut parler à la fois; c'est un vacarme épouvantable et le chef a mille peines pour établir l'ordre dans cette assemblée tumultueuse.

Cependant l'orateur, apostrophant l'un, lançant un regard de colère à l'autre, souriant aux siens, continue à parler, à parler encore longtemps; puis il déclare qu'il a tout dit, les siens applaudissent de nouveau et lui demandent son « Nkombo » *devise d'honneur* (tous les hommes en ont un ou plusieurs); il dit et redit son « Nkombo » avec orgueil et emphase, puis il se tait.

L'orateur de l'autre partie prend alors la parole et tout se passera avec lui de même qu'avec le premier.

Après qu'il a fini de parler, le chef s'adresse au premier orateur et lui dit : « Le proverbe veut que celui qui parle le premier parle deux fois; avez-vous encore quelque chose à dire? » Le premier orateur reprend la parole et finit par clore son discours. Alors le chef résume les principaux faits de la contestation et il demande la délibération du jury.

Les jurés se retirent à l'écart; là ils délibèrent, puis ils retournent dans la salle, apportant leurs conclusions; alors le chef tranche la palabre dans le sens de l'opinion publique manifestée par le jury.

J'ai oublié de dire que chez les Pongoués et surtout chez les Pahouins, les orateurs entremêlent leurs discours de chants et de danses avec accompagnement de tam-tam et accessoires de tam-tam.

Il y a des orateurs, surtout parmi les Pahouins, qui parlent bien, chantent et dansent bien; il y a plaisir à les voir gesticuler et à les entendre. La palabre réglée on fraternise; chez les Pongoués on apporte de l'eau-de-vie et du genièvre; chez les Pahouins, les femmes apportent toutes sortes de mets et on se régale.

Il n'existe pas de distinctions entre les juridictions civiles et les juridictions criminelles, entre les juridictions du premier degré et celles du second degré.

Rapontyombo, dit roi Denis, exerce la haute justice entre tribus, avec l'aide d'un congrès des chefs des autres tribus composant le grand jury; les autres juges sont les chefs des villages, puis les chefs de famille.

Les juges étant les chefs des tribus, leurs prérogatives sont celles que confère la dignité de chef de tribu; les devoirs des juges sont de rendre la justice avec équité et impartialité sans se laisser corrompre par des cadeaux.

Le chef de la tribu poursuit le coupable, c'est-à-dire le fait comparaître en sa présence et la défense a lieu hors des discussions de la palabre.

Il n'existe pas de personnel auxiliaire de la justice en titre; ce personnel, ainsi que les porte-cannes, sont des *envoyés* que le chef choisit chaque fois pour réunir l'assemblée qui doit régler une palabre et pour faire comparaître les accusés.

La composition des palabres est toujours uniforme et la condition des plaideurs ou des délinquants ne peut pas la modifier. Il n'existe point de juridiction d'exception; toute affaire importante ne peut être réglée que par les conclusions du jury.

Les pères de famille et les chefs des villages jugent les petites affaires et les chefs de tribu règlent les affaires importantes. La Cour d'appel jugeant en dernier ressort est présidée par Rapontyombo, assisté du grand jury composé des chefs des tribus réunis en congrès.

Quand une infraction a été commise sur le territoire du village par un indigène d'une autre localité, cet indigène coupable est poursuivi et puni comme s'il était membre du village; mais s'il s'agit d'un tort grave, on enchaîne le coupable, ou on lui met la bûche de bois au pied et on réunit une palabre à laquelle sont convoqués les membres de sa famille ou de sa tribu.

Lorsque dans une affaire civile les plaideurs ne sont pas de la même tribu, le jury est mixte; il y a autant de membres de l'une que de l'autre et la présidence du tribunal est donnée à un chef d'une tribu neutre.

§ 2. — *Procédure civile et criminelle.*

Le chef annonce à l'assemblée qu'il l'a réunie parce qu'il y a une palabre entre tel et tel autre et raconte sommairement la plainte qui a été portée devant lui. L'instruction se fait pendant les palabres; elle est toujours orale et publique.

Il y a chez les indigènes, comme en Europe à l'époque barbare, identité entre la procédure civile et la procédure pénale.

Le mode de preuve en toute matière, c'est d'abord le flagrant délit, puis les aveux faits délibérément et sans contrainte, les serments, les témoins. Quant aux épreuves judiciaires, il en a été parlé plus haut; ces épreuves sont les *éganos* et l'*akaja* ou *M'boundou*; il n'y a pas de combat judiciaire ni d'eau bouillante; le fer rougi et l'huile bouillante sont employés dans l'*égano*; et le poison d'épreuve ou *akaja M'boundou* est

donné à boire à l'accusé). Les fétiches qui servent de mode de preuve sont tantôt une corne remplie de poudre noire ou blanche que le spécialiste fait avaler à l'accusé dans une banane cuite sur la braise, l'assurant que s'il est coupable et refuse d'avouer son crime, cette poudre le fera mourir dans très peu de temps; l'autre mangera tranquillement la banane contenant la fameuse poudre et, coupable ou innocent, il vivra encore longtemps.

Un autre fétiche de preuve c'est un fusil chargé à balles : le spécialiste dit à l'accusé de tirer contre le soleil et que, s'il ose cacher la vérité, il mourra dans très peu de temps; l'accusé, coupable ou non, décharge le fusil en l'air en visant le soleil; il vivra encore longtemps et assistera peut-être à l'enterrement du spécialiste, mort avant lui.

Un autre fétiche pour preuve judiciaire, c'est de souffler dans une corne d'antilope préparée par le féticheur : cette corne doit avoir la propriété de faire mourir l'accusé coupable; inutile de dire que la corne ne produit pas plus d'effet que les autre fétiches. Comme les accusés savent qu'on veut les amener à un aveu par intimidation, ils acceptent toujours l'épreuve.

Dans les anciens temps, la torture était pratiquée; elle a disparu aujourd'hui à cause de l'autorité française.

Les féticheurs sont ordinairement des flatteurs, malins, spirituels et beaux parleurs, qui vivent aux dépens de leurs dupes; leur occupation est de soigner les malades avec plus ou moins de chances, d'évoquer les esprits pour faire des prédictions, de donner des talismans pour prolonger la vie, pour réussir dans les affaires de commerce et autres, pour se prémunir contre les maléfices des vivants ou des morts. Quand on va à la guerre, il y a des talismans qui doivent vous mettre à l'abri des balles ennemies, qui doivent vous faciliter la prise des prisonniers quand il s'agit d'une guerre sans effusion de sang, etc., etc.... Quand on veut le *payer bien* et plus on est crédule, le féticheur a toujours la panacée dans ses arcanes. Dans les autres cas, la participation du féticheur à la conduite de la procédure se borne à vendre *cher* des talismans qui doivent faire gagner le procès; mais dans ce cas, le féticheur n'assistera jamais à l'assemblée de la palabre, il prétextera un voyage à faire au loin et ne reviendra au village, si son client a perdu le procès, que lorsqu'il sera avisé que le ressentiment de celui-ci contre lui s'est apaisé. En d'autres cas la participation du féticheur à la conduite de la procédure n'a lieu que dans les palabres d'une maladie ou de mort provenant, d'après les soupçons, d'empoisonnement ou de sortilège quelconque.

Il n'y a point, dans la coutume indigène de cojureurs, ou témoins de moralité.

Les jugements sont prononcés à la fin de chaque palabre; la forme des jugements est variable selon les motifs ou l'importance des palabres. L'exécution des jugements doit se faire séance tenante, ou bien on donne « *igambo-timbé* » lorsque l'exécution du jugement doit exiger un certain

délai; l'*igambo-timbé* est un objet quelconque donné publiquement par celui qui a perdu la palabre à celui qui l'a gagnée pour attester que le premier se soumet à la sentence prononcée contre lui et qu'il donnera satisfaction.

La voie de recours contre les décisions pénales ou civiles, c'est la réunion d'une autre palabre.

La justice est gratuite et il n'y a pas de frais judiciaires. Les juges ne sont pas payés. L'usage ne veut pas qu'ils demandent ou exigent quoi que ce soit des plaideurs et des accusés, mais celui qui a gagné un procès peut librement donner quelque chose au juge.

Les peines corporelles sont les coups de « *Kassongouhou* », nerf de bœuf ou d'hippopotame, sur le dos; la peine privative de la liberté est la chaîne au cou ou la bûche au pied.

Quand, après les pourparlers ou les palabres, un débiteur ne veut pas payer sa dette ou lorsqu'une femme ou ses parents ne veulent pas rendre une dot, on leur met la bûche au pied ou la chaîne au cou; à moins d'évasion, ils doivent rester en cet état jusqu'au paiement intégral de tout ce qui est dû.

Aujourd'hui, toutes les palabres d'une certaine importance sont portées devant la juridiction judiciaire française; pour les petites affaires intérieures qui sont réglées par les chefs des tribus, la composition des tribunaux indigènes ne demande aucune réforme, parce que toutes les palabres ne sont réglées que d'après les conclusions d'un jury. Et un chef ne peut jamais prononcer un jugement sans avoir consulté le jury, dont les membres sont toujours désignés par les deux parties qui font la palabre.

La justice répressive indigène n'étant plus importante aujourd'hui, puisque les grandes affaires sont toujours réglées par la Justice française, le besoin ne se fait pas sentir d'y introduire quelques réformes. Il n'y a également aucune modification à apporter aux pratiques de la procédure indigène.

Libreville, avril 1912.

Emploi ornemental d'un symbole solaire dans les deux Amériques

Par F. SCHRADER.



Fig. I.

Depuis quelques années (pour préciser, depuis un voyage artistique de Mme Réjane, la célèbre actrice française, à la République Argentine), certains ornements de toilette féminine, connus sous le nom de *ñanduty*, qui signifierait, paraît-il, « toile d'araignée [1] », ont acquis une certaine réputation, fort méritée du reste. Ce sont des disques de dentelle, presque toujours d'une réelle beauté, parfois même d'un dessin et d'un travail admirables, d'un diamètre de 5 à 8 centimètres, constitués par un nombre considérable de fils très fins, disposés en rayons, et rattachés sur leur longueur à des circonférences formées de fils d'égale finesse espacés de quelques millimètres. Cette trame, assez analogue en effet aux toiles de certaines araignées, reçoit une ornementation d'une richesse, d'une variété infinies, et surtout d'une extrême légèreté, disposée en motifs concentriques répartis autour d'un disque central auquel ils semblent obéir. L'ensemble donne l'impression très nette d'une dispersion rayon-

1. Le mot espagnol, pour toile d'araignée, est « telaraña ».

nante, et comme jaillissant d'une source centrale, et fournit à la toilette des dames argentines des ornements d'une grâce extrême.

La tradition de ces broderies s'est conservée dans des régions dispersées au N.-O. de la capitale, et ce sont des femmes de la campagne, plus ou moins d'origine indienne, si l'on en croit le bruit public, qui en approvisionnent les magasins des villes platéennes.

Il ne m'a pas été possible, dans les deux séjours que j'ai faits en Argentine, de rencontrer des tisseuses de ñanduty, malgré le désir que j'en avais. Ce désir était doublé de curiosité, car, à travers l'infinie variété du



Fig. 2. Fig. 3.

motif ornemental, il me semblait discerner une préoccupation symbolique, celle du soleil, l'ancien dieu suprême de l'empire des Incas, empire auquel auraient appartenu les ancêtres des tisseuses d'aujourd'hui.

Peut-être aussi un vague souvenir, que je ne pouvais pas tout d'abord préciser, se retrouvait-il au fond de cette préoccupation. Il me semblait avoir rencontré, sur une photographie d'origine oubliée, une schématisation analogue de l'astre-dieu.

J'ai fini par retrouver cette photographie, et mes suppositions sont devenues une certitude. Cette planche, imprimée en héliogravure, illustre une brochure de l'explorateur français Léon Diguet, sur ses voyages dans la Sierra mexicaine de Nayarit, où il a retrouvé le culte solaire encore pratiqué publiquement par les tribus indigènes [1].

La Sierra de Nayarit, nommée aussi Sierra de Alika ou de Tepic, est une dépendance de la Sierra de Durango et s'étend entre 21° 30 et 23° de lati-

1. *Contribution à l'étude ethnographique des races primitives du Mexique. La Sierra du Nayarit et ses indigènes*, par Léon Diguet, chargé d'une mission scientifique au Mexique. (Extrait des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, Paris, Imprimerie Nationale, 1899).

tude Nord. Cette région présente un plateau de 2 000 à 2 500 mètres d'altitude, sur lequel surgissent des pics d'une élévation moyenne de 200 à 300 mètres. La région, dans son ensemble, est située à l'ouest du plateau d'Anahuac, et au voisinage de l'océan Pacifique.

Deux tribus indiennes, les Coras et les Huichols, habitent cette région.



Fig. 4.

M. Diguet regarde les derniers comme les représentants les plus purs des anciens autochtones, et comme étant restés les plus fidèles aux anciennes coutumes religieuses, antérieures au catholicisme, avec lequel elles se mélangent fréquemment. Il est difficile, d'après les détails assez sommaires que donne M. Diguet sur ces coutumes, d'en discerner la signification avec une précision même moyenne. Mais on y retrouve très nettement, au milieu de vestiges totémiques où le cerf paraît jouer un rôle dominant, le culte des forces naturelles et particulièrement du soleil. C'est à un temple consacré à ce culte de Ta-hiao que s'applique la photographie à laquelle je faisais allusion plus haut. On y distingue plusieurs attributs sacrés parmi lesquels figurent trois (à la rigueur même quatre) disques, disposés semble-t-il de façon à pouvoir être transportés en manière de bannières ou d'ostensoirs lors des cérémonies religieuses, ou à rester déposés contre les parois verticales du temple le reste du temps. Or, la disposition de ces disques solaires présente d'une façon frappante les mêmes particularités que les ñandutys de l'Amérique du Sud (fig. 4) [1].

Seules, la matière et le degré de finesse du travail diffèrent. Les disques mexicains sont ornés de taches diversement colorées, semées sur des surfaces circulaires de papier ou d'étoffe de 20 ou 30 centimètres environ de diamètre, et présentent les deux éléments des ñandutys, le rayonnement et la concentricité. Un des disques attributifs représentés sur la photographie de M. Diguet est plus curieux encore, en ce qu'il est constitué par un faisceau discoïdal de baguettes liées au centre (fig. 5), formant



Fig. 5.

par conséquent une irradiation de 100 rayons à peu près, obtenus semble-t-il au moyen de tiges liées par le milieu. Le diamètre total de cette figure, d'après la photographie, paraît être d'environ 0 m. 80 à 1 mètre.

1. L'aspect de la figure 4 (Mexique) quelque frappant qu'il soit par sa similitude avec les disques sud-américains, serait moins frappant au point de vue de l'imitation des éclipses que celui de la figure 5, si extraordinaire avec son tissu de rayons et de protubérances, si la photographie de cette dernière n'avait pas dû être quelque peu traduite, pour une partie du moins, afin de pouvoir être reproduite par la photo-typographie. Malgré toute sa sincérité, il n'a pas été possible à l'auteur de cet article d'en donner un *absolu fac-simile*. L'explorateur avait photographié ces disques dans la situation où il les avait trouvés, appuyés ou suspendus devant une chapelle consacrée au culte solaire. Pour le disque blanc de la figure 4, l'éclairage était excellent. Pour celui de la figure 5, peut-être le plus remarquable de tous, la majeure partie se détachait en lumière sur le fond noir d'une fenêtre ouverte ; c'est l'aspect que reproduit la figure. Mais l'extrémité des rayons de droite et de gauche se confondait presque sur certains points avec le mur, ou avec une bannière de teinte claire, capricieusement brodée, et également suspendue devant la fenêtre. En outre, quelques objets confus, rubans ou bouquets de plumes, projetaient leur image ou leur ombre sur l'emblème solaire, rendant quelques parties moins visibles. Pour ces parties, toutes situées *extérieurement au motif central*, force a été au dessinateur de supprimer les lignes ou les ombres parasites et de continuer ce fond noir qui faisait ressortir la majeure partie de l'épreuve photographique.

Le centre en est occupé et recouvert par un motif peint ou brodé, d'un plan vaguement pentagonal, rattaché à des cercles concentriques formés de motifs qui en rappellent l'ordonnance, l'ensemble du motif central occupant un peu moins du demi-diamètre du faisceau de rayons.

Je ne mentionne que pour mémoire un autre disque, plus petit, dont l'ornementation consiste uniquement dans une aigle à deux têtes, qui semble copiée de l'aigle autrichienne, et où, avec un peu d'imagination, l'on pourrait voir une trace de souvenirs plus modernes. M. Diguet y voit un emblème double; l'une des têtes figurerait (probablement d'après les dires des indigènes) Ta-tchuari, dieu du feu, l'autre Ta-Hiao, dieu du soleil. Ce disque, peu intéressant, n'est pas reproduit ici.

Quoi qu'il en soit, l'attribution des autres disques ne peut prêter à aucun doute, non plus que celle du temple ou de la chapelle solaire à laquelle ils sont ostensiblement consacrés et avec laquelle ils font corps sur la photographie de M. Diguet; et, malgré la grossièreté de leur exécution, leur similitude avec les disques de dentelle de l'Amérique du Sud est frappante. Il serait donc intéressant, en procédant par analogie, de rechercher quels ont pu être les rapports originels de ceux-ci avec le culte du soleil, et quelles circonstances ont pu amener dans deux contrées aussi écartées que le Mexique et le plateau des Andes deux schématisations aussi analogues de l'astre-dieu. Pour aujourd'hui, je me borne à signaler le fait, réservant pour plus tard, s'il y a lieu, de présenter les observations relatives à l'histoire ou à l'anthropologie que suggère cette question.

Je n'entre pas non plus dans l'examen de la signification particulière que peuvent présenter les éléments du schéma solaire, leur groupement et leurs variations, dans les deux sortes de disques. Il semble pourtant, à l'examen des reproductions de disques des deux séries qui accompagnent cette notice, que la préoccupation des indigènes se portait non seulement sur le soleil en tant qu'astre bienfaisant ou redoutable, mais sur les diverses manifestations et sur les changements d'aspect de l'astre. L'aspect de la figure 1, par exemple, ne fait-il pas songer à la couronne solaire, de même que les motifs concentriques des figures 2 et 3 rappellent vaguement les protubérances de la chromosphère? Sans nous livrer à des suppositions hasardeuses, ne pouvons-nous pas admettre comme possible que l'aspect du soleil pendant les maxima d'émotion et terreur humaines, c'est-à-dire pendant les éclipses totales, ait gravé dans l'imagination populaire ou dans les préoccupations sacerdotales l'image d'apparitions qui ne se produisaient que dans des instants de crises et qui hantaient ensuite les esprits sous des formes défigurées, comme des menaces à conjurer ou comme des souvenirs à mêler au culte (voir fig. 5)? N'était-ce pas dans ces courts instants de terreur que le soleil livrait le secret de sa puissance mystérieuse et de son pouvoir caché? Arrêtons-nous prudemment ici, jusqu'au moment où d'autres détails viendront confirmer ou infirmer des suppositions encore incomplètement établies.

Livres et Revues

Le *Smithsionian Institut du Musée national des États-Unis* publie dans son *Bulletin* 87, sous la signature de M. WALTER HOUGH, un inventaire très complet de tous les objets recueillis dans les pueblos du Nouveau-Mexique et de l'Arizona.

Les *Bulletins*, qu'il faut distinguer des *Proceedings*, contiennent les monographies diverses, d'un caractère zoologique, des relations d'expéditions, des catalogues de spécimens-types, des collections spéciales. Le nº 87 relate l'expédition Gates organisée par le Musée et qui avait pour but d'étudier les ruines voisines de celles déjà explorées, grâce aux libéralités de Pierre Goddard Gates.

Les territoires explorés sont situés dans l'Arizona et le Nouveau-Mexique, au sud des Montagnes blanches, sur les rives des Rivières Bleue, San Francisco, Tularosa.

La seconde expédition Gates reprit les travaux de la première et les compléta. Elle explora la caverne de Tularosa et y retrouva nombre de restes de la vie domestique des anciens habitants.

Parmi les débris d'un grand nombre de plantes, des poteries et des ossements de mammifères et d'oiseaux qu'on a pu déterminer, il y avait un dindon complètement desséché qui avait probablement été enfermé à l'état domestique, dans la grotte. Au nombre des restes de végétaux, nous signalerons le maïs, le coton, les courges, les haricots, les fruits du yucca et du cactus, le raisin sauvage, quelques racines, des glands, des noix, des pommes de pin, des baies de genévrier. Comme objets travaillés, on a trouvé des mortiers, des pilons, des pierres destinées à polir et à lisser, quelques pointes de flèches en chalcédoine ou en obsidienne et des lames de couteaux.

Les nombreuses figures qui accompagnent cet ouvrage donnent une bonne idée de la richesse et de l'importance de ce travail. Nous signalerons tout particulièrement les chapitres consacrés aux poteries et à leur décoration consistant surtout en la reproduction de l'oiseau plus ou moins schématisé, à la vannerie, aux instruments en bois, parmi lesquels il faut remarquer les « pahos » de différentes formes.

On a, bien entendu, aussi retrouvé des pipes ainsi que les combinaisons diverses de ce qu'on a désigné sous le nom de « cigarettes », et qui sont des fragments de roseaux, bourrés de feuilles sèches, réunis par deux ou par quatre. On a aussi retrouvé deux momies d'enfants enterrés dans la grotte avec divers accessoires.

Cette publication complète les acquisitions archéologiques concernant cette région de l'Amérique.

W.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD

COURS DE LINGUISTIQUE

Le français contemporain

Par Julien VINSON

La langue française a été longtemps la langue par excellence tout homme bien élevé parlait deux langues, la sienne et le français; en Orient, le mot *franc* servait à désigner tous les Occidentaux; en 1857, la révolte des Cipayes de l'Inde éclata à Mirât aux cris de : *Marô firangi kô!* « tuez les Franguis! » c'est-à-dire les Anglais. Mais, depuis un siècle, notre langue a beaucoup perdu de cette prépondérance qu'elle devait à sa précision, à sa clarté, à sa correction, à son élégance. Le grand dictionnaire sanskrit de Saint-Pétersbourg — de Pétrograd, si l'on veut — a été fait en allemand par deux Allemands; à la fin du XVIIIe siècle, il aurait été rédigé en français. Il s'est fondé à Helsingfors, il y a une trentaine d'années, une *Société finno-ougrienne* dont la langue officielle est le français; le titre de son journal, les tables, les statuts sont en français et en suomi; dans les premiers volumes, il y avait des articles en français; actuellement, on n'y voit plus que des mémoires en suomi ou en allemand.

Bien avant 1870, mais surtout depuis, l'Allemagne a déversé sur tout l'univers l'excédent de sa population, peu à peu les corps savants, les fonctions publiques, les maisons de commerce ont été envahies par des Allemands. Quand ils sont en petit nombre, ils se font humbles et affectent de se confondre avec la population native; mais, quand ils forment une colonie un peu importante, ils se groupent et s'organisent en nation distincte, avec leurs centres de réunion, leurs habitudes, leurs journaux et leur langage. Leurs commis voyageurs, empressés et aimables, inondent tous les pays du globe des produits de leurs industries, de médiocre valeur, mal

faits, mais appropriés à tous les goûts et livrés, aussi vite que possible, à des prix qui défient toute concurrence.

En même temps que notre influence diminuait à l'étranger nous laissions chez nous la langue s'altérer et se corrompre. Par un besoin d'activité que nous avons le droit de trouver excessif, on va au plus pressé, on sacrifie la forme au fond, et on se contente de l'à peu près. Une des mauvaises habitudes récemment adoptées est celle des abréviations par initiales.

Les étrangers usent beaucoup de ces abréviations. A la Douma russe, il y avait notamment le parti des K. D. (constitutionnels démocrates) dont on a fait « cadets » par une sorte de calembour. Les Allemands ont leur pain K. K., où il ne faut pas voir *kaiserlich-koeniglich* (impérial et royal), mais *krautkartoffel* (maïs et pommes de terre). En Espagne, on écrit toujours *vm*, *vmd*, *vudstra merced*, « votre grâce », qu'on prononce *ousté*. Chez les Anglais, l'usage de ces abréviations est si général que les grammaires en donnent de longues listes : B. A., « bachelor artium »; I. C. S., « Indian Civil Service »; M. P., « Member of parliament », etc.

En français, nous n'aimions pas beaucoup ce système qui nous paraissait manquer d'élégance et qui choquait nos habitudes d'exactitude et de précision. Notre langue, en effet, est la plus belle et la plus claire de toutes par la richesse de son vocabulaire, par la variété de signification de ses mots, par la construction régulière de ses propositions, par l'harmonie de ses périodes, par l'abondance de ses formes grammaticales; notre déclinaison et notre conjugaison se nuancent indéfiniment, grâce aux combinaisons de prépositions et d'adverbes. Notre indicatif, avec ses douze temps, est supérieur à l'allemand qui a deux passifs, à l'anglais qui a deux futurs, à l'espagnol qui a trois conditionnels subjonctifs. Nos grands écrivains ont suivi d'instinct le conseil si bien formulé par Boileau; ils ont toujours évité l'obscurité en ne fuyant pas les longueurs. C'est pourquoi le français avait été si longtemps la langue des salons et des cours; elle est encore celle de la diplomatie, et l'on sait comment a échoué piteusement, en 1871, la tentative de Bismarck pour la remplacer par l'allemand : il fit adresser à la Russie des communications en allemand, le tsar Alexandre II ordonna qu'on y répondît en russe.

Le nombre des abréviations usuelles était jusqu'à ces derniers

temps fort peu important chez nous, en dehors de celles dont se servaient certains commerçants et certains industriels. L'auteur d'un manuel de lecture qui parut vers 1840 les a réunies en un petit morceau qui a amusé mes contemporains :

« M. Lenoir dit : « MM., j'ai rencontré Mme Duclos avec Mlle sa fille chez Me Delahaye, avocat, à l'effet de se plaindre du Sr Lebrun, md drapier, et de Mme Vve Lebrun, sa belle-sœur. Sur ces entrefaites, S. M. vint à passer avec S. A. R. ; on venait d'arrêter, je ne sais trop pourquoi, le Sr Saujon, demt à Chartres, dépt d'Eure-et-Loir ; c.-à-d. qu'on avait saisi sur lui une lettre datée du mois de 7bre, d'8bre ou de 9bre ; et au bas de laquelle il y avait un N. B. par forme de P. S., qui parlait d'un complot. Cet individu dit qu'il demeurait rue de l'Ourcine, nº 93, non pas au 1er étage, ni au 2e étage, ni au 3e, mais au dr. Vous pensez bien, MM., que je ne songeai plus guère alors à Mme Duclos, à Mlle sa fille, à Me Delahaye, au Sr Lebrun, ni à la Vve Lebrun ; j'étais trop occupé de S. M., de S. A. R., et du Sr Saujon. »

Il faudrait ajouter à cette liste quelques autres abréviations : O. A., « officier d'Académie » ; O. I., « officier de l'Instruction publique ; P. P. C., « pour prendre congé » ; C. G. T., « confédération générale du travail » ; S. G. D. G., « sans garantie du gouvernement » ; etc. Des magistrats importants disent le P. G. pour « le Procureur général ». Mais il était réservé aux autorités militaires, depuis 1914, d'augmenter considérablement le nombre de ces formules : R. I., « régiment d'infanterie » ; R. A. T., « réserve de l'armée territoriale » ; C. O. A., « commis et ouvriers d'administration » ; G. B. D., « groupe de brancardiers divisionnaires » ; E. O. R., élève officier de réserve ; A. L. V. F., « artillerie lourde sur voie ferrée » ; D. G. G. S. M., « direction générale de la guerre sous-marine » ; etc., etc. Il faut une véritable initiation pour comprendre des formules qui ont parfois deux ou trois significations différentes.

Je n'ai pas besoin de signaler le principal défaut de ces abréviations que beaucoup de personnes ne comprennent pas. Un jeune séminariste, prié par son évêque de lui faire la lecture d'un récit de voyage, rencontra cette phrase : « Nous mîmes à la voile par un bon vent de S.-E. », et lut consciencieusement « de Son Éminence ».

L'abus du laconisme dans les télégrammes porte en soi sa punition. On connaît la dépêche « frère décoré » devenue « frère décédé ».

On conte aussi l'aventure de ce médecin de Paris appelé en consultation par un collègue de province; il reçut cette dépêche : « Ne venez pas trop tard » et s'empressa d'accourir, mais il trouva le malade mort; un parent économe avait écrit : « Ne venez pas. Trop tard », « il est » sous-entendu. Lorsque M. Janssen alla dans l'Inde à l'occasion d'une éclipse totale de soleil, un de ses aides télégraphia aux journaux de Paris : « Éclipse observée. Protubérances »; peu familier avec l'astronomie, un employé transcrivit : « Éclipse observée à Protubéranas », et beaucoup de lecteurs cherchèrent vainement cette localité sur les cartes de l'Inde. Mais l'histoire la plus significative est celle du télégramme signé Robert, qui annonçait à un journal belge que le Parquet de la Seine avait opéré une descente à la Bourse, à cause des opérations de la coulisse et avait interdit le jeu; le journal imprima : « Le parquet de l'Opéra est descendu dans la coulisse; par suite de cet accident, la représentation de *Robert le Diable* a été interdite. »

Depuis un demi-siècle, on écrit moins correctement en France, soit à cause de la part plus grande faite aux études scientifiques, soit parce qu'on apprend davantage les langues étrangères, soit par un besoin de plus en plus grand de communications rapides. Le télégraphe, à ce point de vue, est un grand coupable : il remplace les passés indéfinis par les définis : « La Chambre siégea ce matin », etc.; il a inventé cette formule incorrecte : « lettre suit »; le verbe « suivre » n'est pas neutre, il ne signifie pas venir après (adverbe), mais marcher après (préposition). Une des raisons de la décadence évidente, c'est l'oubli ou l'ignorance des origines et la double préoccupation de simplifier et de multiplier les catégories. A côté du verbe « agir », on avait « acte, action »; on a ajouté « agissement », pris, il est vrai, le plus souvent en mauvaise part, et on a dit « actionner » pour « mettre en action ». On a perdu de vue le rapport entre « résoudre » et « solution », et on a forgé un mot abominable, « solutionner ».

D'autre part, l'usage ou la mode se sont établis d'employer à tout propos les dérivés en *ter*, *tation*, *ment* : « orner » avait donné « ornement », on en a fait « ornementer » d'où l'on a déduit « ornementation » et même « ornementationner », et je ne serais pas surpris qu'on dise bientôt « ornementationnement ». J'ai lu souvent dans les

comptes rendus d'une cérémonie publique, que l'orateur avait été « ovationné ».

Un écrivain dont le style est ordinairement exact et correct n'a pas craint de se servir du neurologisme audacieux « contagionné ». N'entendons-nous pas dire fréquemment « émotionner » pour « émouvoir » ?

Il y a quelques temps, un journal rapportait qu'à la Chambre des députés un ministre avait affirmé que « la déclaration individuelle » devait permettre « tous les contingentements ». Les députés paraissent avoir compris ce mot redoutable dont le sens aura échappé à beaucoup de Français. Une autre fois, j'ai vu annoncer la nomination prochaine, à un certain emploi, d'un candidat « bien référencé »; dans une revue rétrospective, on affirmait que telle année avait « supérioré » la précédente. Et ce dernier mot me rappelle le verbe « se documenter », qu'on substitue à « se procurer des documents, des renseignements, des indications ». On dira que telle personne est « susceptible de réussir »; le mot est impropre, il faut dire « capable », car susceptible veut un passif après lui, comme le faisait observer M. Beaujean, le savant collaborateur de Littré.

Je ne parle pas des fautes grossières qui s'infiltrent chez les gens bien élevés : « causer » pour « parler », par exemple, encore un peu trop « peuple », et des locutions vicieuses comme « une rue passagère, à revoir, mettez-vous » (pour asseyez-vous), etc. Si une personne âgée ou dont la vue est mauvaise demande à quelqu'un de l'aider à passer de l'autre côté de la rue ou du boulevard, il n'est pas rare qu'on lui réponde : « Je vais vous traverser ». Une autre expression d'une grande vulgarité tend à devenir d'un usage de plus en plus fréquent dans le langage des classes moyennes, celle de « connaissance », employée naguère par les soldats seuls dans le sens « maîtresse, amie intime ». En même temps, nous devons constater l'invasion croissante de l'argot faubourien dans la bourgeoisie : « chic, gosse, larbin, sapin, pépin, galette », etc. Une aimable jeune fille de la meilleure société, que des revers de fortune obligeaient à donner des leçons de musique, se réjouissait un jour devant des parents de sa famille du « pognon » qu'elle allait gagner ; mais sur l'observation d'un vieux cousin, elle rougit jusqu'aux oreilles de la trivialité de cette expression qu'elle avait apprise de ses compagnes d'études. Un membre de l'Institut, mais pas de l'Académie française, prononça dans un discours public, en racontant un épisode de son

voyage dans l'Inde, cette phrase qui choqua tous les gens de goût, mais que le *Journal officiel* reproduisit fidèlement : « A l'heure du persil... » Une dame de bonne compagnie, à laquelle on demandait des nouvelles de son jeune fils, répondit : « en sortant du Lycée, il se cavale chez son prof. de mat. qui le pousse au bacc. », phrase où se mélangent agréablement les abréviations et l'argot.

Il y a là de mauvaises habitudes dues à l'insouciance, à l'ennui d'un effort à faire pour trouver le mot convenable ; il est si facile de se servir d'un terme qu'on entend dans les endroits publics; on croit faire preuve d'indépendance et d'originalité, mais ce n'est en réalité que de la mauvaise éducation.

Le journalisme a beaucoup contribué à cet abaissement du langage ; sous la Restauration, sous Louis-Philippe, sous l'Empire, les journaux coûtaient cher, tiraient à peu d'exemplaires et n'avaient pas un grand nombre de lecteurs ; les journalistes étaient des hommes instruits qui se recrutaient le plus souvent dans le monde universitaire. Je citerai les noms de Geoffroy, Guizot, Thiers, Berryer, Émile de Girardin, Armand Carrel, Saint-Marc Girardin, Jules Janin, Sainte-Beuve, Théophile Gautier, Hector Berlioz, Prévost-Paradol, entre autres. La décadence a commencé avec le *Petit Journal*, non politique, vendu cinq centimes, avec des prétentions littéraires, et où se développèrent les feuilletons extravagants et les innombrables faits divers. Ce fut l'origine du « reportage ». La liberté de la presse a accru le mal; le premier venu peut se faire journaliste pourvu qu'il sache tenir une plume; j'en ai connu un qui, pour tout diplôme, n'avait qu'un certificat d'études primaires et qui avait été longtemps commis voyageur, « placier », en huîtres.

Ce reproche d'ignorance ne s'adresse malheureusement pas aux seuls journalistes. Certes, j'ai toujours été un partisan convaincu de l'instruction largement répandue, de l'instruction obligatoire, gratuite et laïque; mais il faut bien reconnaître que, si on sait plus aujourd'hui qu'autrefois, on sait moins bien. On peut être élève des grandes Écoles, on peut devenir avocat et médecin sans avoir étudié le grec et le latin, sans avoir fait ses humanités, comme nous disions, sans avoir été « nourri aux lettres », comme disait Montaigne. Un fait caractéristique de cette situation est la disparition, depuis une quarantaine d'années, de la romance et de l'épigramme. On reprochait

aux romances, qui faisaient l'agrément des soirées de famille, leur sentimentalisme; on leur a préféré le répertoire des cafés-concerts, presque toujours insignifiant et trop souvent inconvenant et grossier. Quant aux épigrammes, il fallait de l'esprit pour les faire et les comprendre, et il fallait connaître aussi beaucoup de détails d'histoire et de littérature qu'on n'apprend plus.

C'est à des écrivains de cette sorte qu'il faut attribuer des solécismes comme celui-ci, qu'on trouve trop fréquemment dans les discours parlementaires et qui a même figuré dans des ordres du jour votés par les deux Chambres : « faire confiance » ; la confiance s'accorde ou s'obtient, se donne, se continue, elle ne se fait pas. On s'est inspiré de « faire crédit », mais qui ne voit la différence entre les deux expressions? La confiance est un sentiment, le crédit est un fait; le crédit répond à quelque chose de précis, de concret et d'immédiat, la confiance est plutôt abstraite. On commence à dire, ce qui n'est pas moins barbare, « faire visite ».

Les journalistes, que rien n'arrête, entassent incorrections sur incorrections, et néologismes sur néologismes. Leur dernière invention est le mot « défaitiste », qui ne signifie pas « partisan de la défaite », mais qui s'applique, suivant le jargon contemporain, aux « pacifistes » qui, par leurs « compromissions » coupables et leurs « tractations honteuses » — qu'en termes galants ces choses-là sont donc mises! — croient obtenir la paix. Les journalistes, au surplus, ne reculent pas devant le ridicule; ils ont imaginé d'emprunter à l'opérette ou au vaudeville le titre de « généralissime » pour en affubler le commandant en chef de nos armées. Ils ont même parlé d' « amiralissime », oubliant que le mot « amiral » implique par lui-même le commandement suprême de la marine.

Les jeunes filles d'aujourd'hui ne rient plus, elles « se tordent » ou bien « rigolent »; on ne s'endort plus en société, on « roupille »; on ne pleure pas, « on y va de sa larme ». Une femme qui me touche de près, et qui est connue dans les maisons où elle fréquente comme « la dame qui parle bien », reçut dernièrement d'une de ses jeunes sœurs une lettre où, à l'occasion de certains ennuis domestiques, on lui disait : « Ne t'en fais pas »; il a fallu avoir recours à la complaisance d'une amie pour comprendre que cela voulait dire : « Ne te préoccupe pas, ne te fais pas de soucis ».

Les gens peu lettrés ou d'une éducation inférieure emploient

volontiers les mots « faire, chose, machine ». Un officier d'infanterie auquel on recommandait de donner à ses hommes des explications détaillées, répondit qu'il ne savait pas bien « causer » et qu'il ne s'entendait pas à ces « machines-là ».

Par un sentiment contraire qu'on croit être de la délicatesse et qui n'est qu'une affectation de pudibonderie, quelques personnes appellent « bureau » le cabinet d'un savant ou d'un homme d'études et ne veulent pas se servir de l'adjectif « postérieur ». Une institutrice de la Ville de Paris, qui faisait des conférences pédagogique, remarquables, substituait à la locution « au lieu de » celle moins exacte de « en place de ». Y a-t-il là une influence anglaise? les Anglais, qui mettent la Bible avec ses passages scabreux entre les mains de leurs enfants, ne parlent jamais de pantalon et protestent lorsqu'ils voient dans les journaux des annonces demandant des « ouvrières en chemises »; ce sont eux qui ont inventé l'euphémisme « position intéressante ». Mme de Maintenon raconte qu'elle fut un jour aussi indignée que surprise, à Saint-Cyr, parce que des jeunes filles, au cours d'une lecture à haute voix, s'étaient arrêtées court devant une phrase où se trouvait le mot « grossesse », sous prétexte que « cela ne se dit pas »; et elle ajoute avec raison : « Comment l'entendent-elles? Si l'on évite le mot, c'est qu'on pense aux circonstances de la chose plutôt qu'à la chose elle-même. »

Nos ancêtres, qui n'étaient ni plus ni moins vertueux que nous, n'avaient pas de ces susceptibilités. Quand Fénélon décrivait les amours de Télémaque et d'Eucharis, il n'imaginait pas qu'un siècle plus tard des pédagogues sévères publieraient des éditions expurgées de ses œuvres. Molière a été remanié et arrangé de la façon la plus grotesque « pour être joué par des jeunes gens »; qu'on juge de ce que devait devenir le *Misanthrope* dans de pareilles mains! Racine, qui a écrit *Esther* pour des jeunes filles, n'a pas échappé à ces censeurs impitoyables; ils ont remplacé, dans la première scène, les deux vers bien connus :

> Lorsque le roi, contre elle enflammé de dépit,
> La chassa de son trône ainsi que de son lit,

par ceux-ci :

> Lorsque le roi, contre elle enflammé sans retour,
> La chassa de son trône ainsi que de sa cour.

Un libraire parisien, qui publie souvent des catalogues de ventes, n'écrit jamais le mot « érotique » en toutes lettres; il met « ér... », quoiqu'on lui fit observer qu'avec ce système, il faudrait écrire « inc..., obs..., imp... » pour « inconvenant, obscène, impudique ». Alphonse Karr, dans *Geneviève*, dit que toute la pudeur n'est que dans les paroles; aussi ne veut-il pas qu'une femme parle de « chemise », et qu'une jeune fille prononce le mot « jambe »; mais il rapporte une conversation tout aussi hardie de deux dames de Strasbourg : « Quelle idée a donc Mme Lauter de coucher avec son mari? — C'est une envie de femme grosse! »

Je montrais un jour à quelques personnes la planche du Sabbat, à la façon de Callot, dans le livre de Lancre sur l'*Inconstance des mauvais anges*; parmi les petits tableaux dont elle se compose, il y a une ronde dansée par des femmes nues et des démons. Le livre avait passé de main en main et n'avait excité d'autre sentiment que la curiosité, lorsqu'il arriva à un professeur du collège Stanislas qui se trouvait là. A peine y eut-il jeté les yeux qu'il ferma vivement le livre avec une affectation de dégoût qui nous étonna de la part d'un homme qui devait être intelligent et instruit. C'était un geste à la Tartuffe :

... Prenez ce mouchoir
..... Couvrez ce sein que je ne saurais voir;
Par de pareils objets les âmes sont blessées
Et cela fait venir de coupables pensées.

A quoi Dorine répond congrûment, en saine et forte fille qu'elle est :

Moi, je vous verrais nu du haut jusques en bas,
Que toute votre peau ne me tenterait pas.

Il y a à Bordeaux une vieille rue qui s'appelle « rue des Trois-Conils »; des gens s'imaginèrent un jour qu'il y avait là quelque chose d'inconvenant et ils demandèrent au Conseil municipal de donner à la rue un autre nom. Le maire, qui était un homme d'esprit, répondit aux pétitionnaires qu'il ne voyait aucune raison pour changer une appellation qui venait de l'enseigne d'une ancienne auberge *Aux trois lapins*. Le mot conil, en patois bordelais, est le représentant du latin *cuniculus*, en espagnol *conejo*.

Les personnes si délicates sont d'ailleurs les premières à employer dans l'usage courant des composés comme *cul-de-lampe*, *cul-de-jatte*,

cul-de-sac, dont on n'analyse pas la composition. Nous avons en France un grand nombre de lieux-dits fort mal nommés, *les Chiottes*, *Trousse pute*, par exemple. Personne n'y entend malice et on en parle absolument comme on parlerait d'un *Beaupré* ou d'un *Montblanc*; il paraît qu'un village du Jura, qui s'appelait *les Petites Chiettes* a demandé à remplacer cette appellation par celle de *Bonlieu*. Il en est de même d'un certain nombre de noms propres, de noms de famille, dont on a parfois modifié l'orthographe pour dissimuler leur signification originelle peu honorable ou grotesque, que personne ne remarque d'ailleurs; *Malorieux* ou *Malézieux*, *Morvonais*, *Maupoil*, *Fessard*, *Cumange*, *Cucheval*, *Gâtesoupe*, etc. Une petite fille racontait qu'on avait surpris un voleur déguisé en femme et qu'on l'avait reconnu pour un homme parce qu'il n'avait pas de « poumons »; j'ai retenu cet euphémisme pudique.

Mais autre chose est d'avoir l'esprit en éveil, de guetter, pour ainsi dire, les allusions grossières ou inconvenantes, et d'éviter avec soin les rencontres fâcheuses de mots. Cicéron recommandait aux orateurs de son temps de ne pas faire précéder le pronom *nos* de la conjonction *cum* sans mettre entre ces deux mots un adverbe, *cum autem nos*, par exemple; et il conseillait de ne jamais employer *intercapedo* au nominatif. M. Frédéric Passy se plaignait un jour, à la tribune de la Chambre des Députés, de ces réunions publiques « où l'on avait trop été »; cette phrase malencontreuse détruisit tout l'effet de son discours. Le directeur d'un de nos plus grands établissements universitaires, dans une improvisation brillante, se réjouit de ce que cet établissement désormais accessible à tous, devenait une « maison publique »; le *lapsus* ne fut pas remarqué et l'auteur ne s'en aperçut qu'à la correction des épreuves. Dans je ne sais plus quel drame tiré de la Bible, on disait « l'amour a vaincu Loth »; un loustic de parterre s'écria qu'il devrait bien en donner une à l'auteur qu'on disait pauvre et d'ordinaire mal vêtu. On prête à un autre auteur dramatique, le vicomte d'Arlincourt, plusieurs lapsus de ce genre : « on m'appelle à régner; — arrête, lâche, arrête; — sur le sein de l'épouse il écrase l'époux; — ces chevaliers qu'on appelle les preux ». De pareilles maladresses peuvent arriver à tout le monde; un aspirant poète me lisait une pièce de vers de sa composition, d'ailleurs exagérément pessimiste : je l'arrêtai à ce vers : « Chaque jour dans la vie est un jour de souffrance », en lui

faisant observer que ce « jour de souffrance » avait en français un sens tout particulier qui n'avait rien de poétique. Un étudiant amoureux adressa à une jeune ouvrière une épître en vers qui commençait par : « Rose aux yeux si doux, ma belle, ma reine »; la naïve enfant comprit « marraine » et fut sur le point de se fâcher.

Un grave motif de la corruption actuelle, c'est la spécialisation du langage, la création d'argots particuliers à chaque profession, à chaque corps d'état. Dans ce but, on a donné à des mots des significations extraordinaires. Dans la guerre actuelle les militaires ne s'en sont pas fait faute; les dépêches officielles communiquées tous les jours à la presse, affichées dans toutes les communes de France, qui formeront des documents importants pour l'histoire, sont rédigées dans un français lamentable. Passe encore pour le « front » et pour les lignes « jalonnées » par des villages; mais que dire des inondations « tendues », des attaques « prononcées », des combats qui n'ont pas amené de « décision », et comment ne pas frémir devant des composés aussi barbares que « survoler » et « contre-attaquer »? Turenne, Condé ou Napoléon seraient bien étonnés de ce style.

J'ai parlé plus haut de l'influence anglaise; elle s'est exercée surtout depuis plus d'un demi-siècle. Nous avions déjà emprunté quelques mots à nos voisins d'outre-Manche, mais en leur donnant une apparence française : *redingote* (riding-coat, habit pour aller à cheval), *bifteck* (beefsteack), *bébé* (baby); mais aujourd'hui les mots anglais gardent leurs formes originales : rail, wagon, tunnel, tramway, smoking, shirting, bluff, record, raid, wattman, et bien d'autres. J'ai moi-même contribué à l'adoption du terme « folk-lore », que M. Paul Sébillot proposait de remplacer par « littérature orale », mais le mot anglais est certainement plus exact, plus complet et plus précis. Les journalistes, hantés sans doute par le souvenir du mot français « entrevue », font *interwiew* au féminin, quoique l'anglais n'ait pas de genres, sauf pour quelques cas particuliers; il est à remarquer à ce propos que, si *ship* et *vessel* sont féminins, un navire de guerre s'appelle *a man of war*, « un homme de guerre ».

Est-ce à l'imitation des Anglais que, pour abréger, nous formons avec des substantifs quelconques des participes passés? On trouvait naguère bien hardi le mot « cravaté »; aujourd'hui on entend fréquemment des femmes dire qu'elles sont bien « chapeautées »,

mais que leurs maris sont mal « chemisés »; on n'ose pas dire « pantalonné », mais on y viendra. Une confusion singulière que nous pouvons observer parfois est celle du participe présent et du participe passé : des bonnes femmes déclarent que leur enfant est « connu », pour exprimer cette idée : « il a de la connaissance », de l'intelligence. Nos savants ont inventé la « grammaire comparée », mais ce ne sont pas les grammaires qu'on compare, ce sont les langues; les Allemands, plus corrects cette fois, disent *vergleichende grammatik*, « grammaire comparante », et les Anglais, *comparative grammar*. Les pluriels *brisés* des grammairiens arabes doivent de même être appelés pluriels *brisants*, car ils sont formés en modifiant, en altérant, en divisant les racines. Nous trouvons une erreur analogue dans la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, car ce n'est pas la conception qui est immaculée, mais le résultat de la conception, l'être conçu, la Vierge prédestinée à être la mère du Sauveur.

Aux derniers siècles, les mots étrangers prenaient surtout chez nous un sens péjoratif; cf. *donzelle*, *matamore*, *hidalgo*, de l'espagnol; *arlequin*, *faquin*, *mesquin*, de l'italien; *bouquin*, *hère*, *rosse*, de l'allemand. C'est que nous avions le plus grand dédain pour les langues des autres pays, et même nous donnions aux habitants de ces pays des épithètes peu obligeantes; nous disions : sauvage comme un Russe, ivre comme un Polonais, joueur trop habile comme un Grec, avare comme un Arabe, voleur comme un Juif, faux comme un Italien, têtu comme un Allemand, vaniteux comme un Espagnol, ridicule comme un Anglais. Quelques noms de peuples nous servent à exprimer une idée de barbarie et de férocité justifiée par la tradition historique : Vandale, Ostrogoth, Ogre (Ougre, Ugor,) Bougre (Bulgare), Tartare chez les Basques.

En signalant ces particularités de signification, je ferai remarquer une fois de plus que les mots n'ont pas un sens absolu, mais qu'ils varient suivant les temps, les pays et les milieux. Ainsi nous appelons *amazone* une femme qui monte à cheval, mais les amazones de la légende étaient des guerrières qui combattaient à pied, armées d'arcs et de flèches, et afin d'avoir leurs mouvements plus libres pour le maniement de leurs armes, elles se faisaient enlever le sein droit, d'où leur nom « privée de mamelle ».

Une fâcheuse habitude qui nuit à la pureté du langage est celle

qu'ont certains parents d'apprendre à leurs enfants des expressions faites pour eux, formées généralement de syllabes répétées qui prétendent être onomatopéiques : « lolo, coco, dodo, dada, toutou, faire sisit », pour « lait, œuf, lit, cheval, chien, s'asseoir ». Si les enfants éprouvent quelque difficulté à bien prononcer les mots propres, la prononciation se rectifiera d'elle-même plus tard, et on n'aura pas à faire deux fois leur éducation. Les enfants se font d'ailleurs parfois un langage spécial ; on a cité le cas de deux jumeaux américains qui parlaient entre eux une sorte de jargon qu'eux seuls comprenaient ; ils n'en apprirent pas moins l'anglais que parlaient leurs parents, avec la merveilleuse souplesse de leur âge.

Le langage est souvent modifié par le provincialisme, je veux dire par les habitudes locales des divers patois de la France. A Paris, le pronom indéfini *on* est très souvent employé pour « nous » ; les enfants des écoles, lorsqu'on leur demande ce qu'ils ont fait à tel moment, répondent ordinairement : « On a récité les leçons » ; les petites filles mettent même ce pronom au féminin : « On est toutes bien contentes ». Dans tout le sud-ouest, on entend dire : « Je reviens dans demi-heure ». A Bayonne, on ne se met pas à la fenêtre, mais « en fenêtre ». A Toulon, des écriteaux dans les églises prient les visiteurs d' « accompagner la porte en sortant ». A Grenoble, un passant m'a indiqué une boîte aux lettres « au pied de la place ». Dans le Mâconnais, les gens ne vont pas vous voir, ne se rendent pas chez vous, mais ils vont « vers » vous. A Nantes, une indigestion a pour conséquence de faire « renverser » les aliments en excès. Ailleurs, j'ai entendu dire « quelqu'un plus », pour « une autre personne ». Faut-il rappeler que, dans tout le midi, on dit « adieu » pour « au revoir » ?

Il y a des mots propres à diverses localités qui sont plutôt de nature dialectique. A Moulins, un crieur public est un « préconiseur » et une boue épaisse est « de la galitre » ; ailleurs, on dit « ganipode, patouille », etc. Dans l'Allier, on appelle « frères quatre-bras » les frères de la Doctrine chrétienne qui portent d'habidude leur manteau sur les épaules sans passer les manches. A Lyon, une échelle est un « marche-pied », les ordures ménagères sont appelées « équebilles ». A Angoulême, un passe-partout prend le nom de « loquet » et un poulet trop cuit, brûlé, est dit « crémé » (à Bordeaux

et à Bayonne, « cramé »). Aux environs de Bayonne, on appelle « pommade » le petit cidre, la boisson faite avec de l'eau mise sur les pommes qui ont passé au pressoir. En Normandie, une vache laitière est qualifiée « d'amouillante », un veau de lait est aussi « amouillant »; mais on applique l'épithète de « bécard » au veau nourri artificiellement. En Gascogne, à Libourne, une grive s'appelle un « tourd » et une belle-fille, une bru, est la « nore »; ce ne sont là que deux mots latins, *turdum* et *norum*. Un mot plus intéressant est l'appellation qui donne à la sœur aînée, lorsqu'elle est en même temps la marraine, le nom de « rimate » (re-mère, *re-matrum*). Dans l'Angoumois, un surnom jadis fréquent était celui de « meyné » (*medio-natum*) donné dans les familles nombreuses à l'enfant qui n'est ni l'aîné ni le plus jeune. A Bayonne, une expression injurieuse est celle de « cascan », abrégé de « casse-can » (chasse-chien), profession municipale fort peu considérée; le plus singulier, c'est qu'on lui a donné un féminin, « cascante », par une confusion inexplicable de signification et de rôle grammatical.

Il ne faut pas oublier que les mots n'ont pas une valeur absolue et qu'ils prennent des acceptions différentes suivant le temps, les milieux et les régions. Le mot « garce », que nous prenons en mauvaise part, n'est que le féminin de « gars » (prononcé « gâ »), « garçon », et il est employé fort honnêtement dans beaucoup d'endroits. Au contraire, « goujat » n'est que « jeune garçon », masculin de « goujatte », « petite fille » en patois. J'interrogeais un jour un candidat à un poste de garde-forestier, et je vins à prononcer le mot « ménage »; il m'interrompit aussitôt pour me dire : « j'en ai trois », car en gascon, « maïnage » est « enfant ». Il y a aussi les influences de voisinage, de frontière. Aux bords de la Bidassoa, des gens vous diront qu'ils sont « constipés », pour « enrhumés », de l'espagnol *constipado*; dans la même région, les personnes qui ont à se plaindre de leur sort ne manquent jamais de pousser cette exclamation restée l'espagnol : « pauvre de moi! » pour « que je suis malheureux » ou « malheureux que je suis ». A Maurice (île de France) et au Canada, les anglicismes abondent et ils sont soigneusement recueillis par le vaillant journal de Québec, *Le Parler français au Canada*.

Nous pouvons remarquer encore qu'on néglige trop l'orthographe,

et que même les gens du monde font des fautes grossières et inattendues; d'aucuns diront cette sottise que les noms propres n'ont pas d'orthographe. Cependant, comme le dit Sainte-Beuve, l'orthographe est le criterium d'une bonne éducation. Dans les communiqués militaires, on abuse du mot « déclanché », fort mal appliqué du reste; il faudrait l'écrire avec un *e*, « déclenché », puisqu'il vient de *clenché*, ou même *clinche*, pièce principale d'un loquet.

Si nous ne savons plus l'orthographe, si nous écrivons mal, si nous parlons mal, c'est aussi que nous ne savons plus lire. Quand nous prenons un livre nouveau, nous le parcourons à la hâte, nous regardons les titres des chapitres et la table, nous jetons les yeux au hasard sur quelques pages où un mot a attiré notre attention, et nous courons vite à la conclusion. Ce n'est pas ainsi que procédaient nos pères; ils lisaient lentement et avec soin, s'arrêtant à tous les mots. En 1863, un professeur éminent de l'Université, qui voulait bien me donner quelques conseils, me disait qu'il s'y reprenait à trois fois pour lire un livre : il le parcourait d'abord pour s'en faire une idée générale, puis il cherchait l'ordre des matières, les faits, les idées; enfin il étudiait, c'est le mot propre, les mots et les phrases. Il lui fallait naturellement plusieurs jours pour achever sa lecture.

Peut-être est-ce parce qu'ils n'ignorent pas comment on lit que la plupart des écrivains à la mode apportent dans leurs ouvrages tant de négligence, d'insouciance et d'inattention. Pour ne citer qu'un petit nombre d'exemples, le *Cyrano*, de M. Rostand, qui a eu tant de succès, perd beaucoup à la lecture, il se révèle criblé de petites erreurs et de petites incorrections. Les romans de M. Loti (Julien Viaud), si mauvais quant à l'observation et toujours si à côté de la réalité, offrent un grand nombre de faiblesses : « les demoiselles de X... », au lieu de « les jeunes filles », et le substantif « raffiné » appliqué à des jeunes gens riches et oisifs qui vont séduire les filles de la campagne, s'en lassent très vite et les abandonnent sans vergogne avec leur enfant. J'ai noté cette phrase d'Octave Feuillet (*Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1884) : « ma cousine, votre langage me *stupéfait* », et celle-ci d'Alphonse Daudet (*Sapho*, p. 297) : « cette pitié qu'il lui *angoissait* l'âme », et (p. 298) : « l'argent fini, qu'il lui avait laissé ».

Mais, par une sorte de réaction ou, si l'on veut, de protestation, certains écrivains oublient les recommandations de Boileau et ne

savent pas se borner. De peur de n'être pas compris par des lecteurs trop pressés, ils sont longs, verbeux, diffus et obscurs; c'est le grand défaut de la littérature religieuse. Le P. Félix, qui remplaça le P. Hyacinthe dans la chaire de Notre-Dame, prononça dans un de ses sermons la phrase suivante qu'on citera toujours comme un exemple de cette verbosité factice : « La fonction sociale de l'art, c'est d'élever l'homme en l'attirant sur les hauteurs, en imprimant à l'humanité, par un mouvement de bas en haut, une direction vraiment ascensionnelle. »

Avec la prolixité, vient souvent le souci exagéré de la forme qui sacrifie l'expression à l'effet, et qui étouffe les pensées sous l'accumulation des épithètes, des particules et des incidentes. Je citerai, comme exemple du genre, la strophe suivante qui fut adressée à mon père en 1845, à Bordeaux, par un architecte qui se piquait de poésie; on ne peut que lui appliquer le jugement du renard de la fable sur la statue inanimée :

Rapprochons-nous; dans le creuset du sage,
Mêlons l'esprit des vieilles nations;
Plus de parole arrêtée au passage,
Plus qu'un seul frein, le frein des passions.
Dieu se traduit en vibrant axiome
Sur ma mandore et sur ton luth jaloux;
L'âme a parlé, qu'importe l'idiome ?
Rapprochons-nous !

Voici d'autres exemples de ce style prétentieux et affecté : M. Troplong, premier président de la Cour de cassation, a écrit que « au milieu de tant d'institutions qui tombent en vieillissant, la propriété reste debout, assise sur la justice et forte par le droit; c'est même la propriété qui, d'accord avec la famille, tient aujourd'hui la société amassée sur la surface mobile de la démocratie. » M. Barrès résumait ainsi l'affaire Dreyfus : « une apparence dressée par des conspirateurs et autour de laquelle des métaphysiciens osent faire leur orgie ». Un journal, en mai 1882, faisait cette remarque : « les omnibus ont tellement pris racine dans la vie courante ».

Les poètes tombent facilement dans ce défaut. Déjà Lamartine y inclinait et l'un des plus grands poètes du XIXe siècle, Leconte de Lisle, que ses amis appelaient un sculpteur en poésie, en était trop coutumier. Son *Midi, roi des étés*, qu'il regardait comme son chef-d'œuvre, se compose de huit strophes; les cinq premières

forment un tableau admirable, d'une vérité et d'une puissance irrésistibles, mais l'idée philosophique qui devait se dégager des trois dernières strophes n'apparaît que vague, imparfaite, confuse et indécise.

Nous pourrions nous plaindre aussi de l'abus des métaphores. On s'est moqué de Chateaubriand et de ses guerriers qui « enfoncent leurs jambes nerveuses dans la dépouille des buffles sauvages » lorsque « les baguettes de coudrier ont fait retentir la peau de l'onagre » ; on a ri de l'abbé Delille qui qualifie le sucre de « miel américain — que du suc des roseaux exprima l'Africain ». Dans un livre sur les pays basques, un écrivain moderne, parlant de l'habillement des femmes, a dit : « Leur costume, qui n'appartient qu'à elles, embellit aux regards tout ce qu'il leur dérobe ».

Après avoir signalé le mal, faut-il indiquer le remède? Je n'en vois qu'un, le conseil que donnait le vieil Horace : lire et relire sans cesse, jour et nuit, les anciens, les bons auteurs. Nous en avons beaucoup en France, depuis Montaigne et Rabelais. Quel immense progrès serait réalisé si nous arrivions à écrire, pour ne citer que quelques noms, comme Corneille, Molière, Boileau, Fénelon, Voltaire, Alexandre Dumas, Balzac, Victor Hugo, quoiqu'ils ne soient pas irréprochables! Ce serait trop peut-être de prendre pour modèles les Racine, les Bossuet, les Jean-Jacques Rousseau, les Montesquieu, les Diderot, les George Sand, les Renan, les Berthelot. Racine est pour moi le premier de tous, avec la sobriété, la précision, la magnificence de son style. Est-il rien à la fois de plus simple et de plus beau que ces trois vers d'*Iphigénie*?

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché !

Parmi les modèles de style, de pensée, d'observation, de sentiment, qu'on recommande dans les cours de littérature, et dans les recueils de morceaux choisis, je voudrais qu'on fît place à deux admirables récits dont l'un est trop oublié et l'autre trop peu connu.

Le premier, c'est la délicieuse histoire d'Étienne Béquet, *Marie ou le mouchoir bleu*, publiée en 1828 et plusieurs fois réimprimée depuis. L'autre, signé Isabelle Keyser, a paru en feuilleton, le 20 juin 1898, dans le journal *Le Temps* : un officier, mortellement blessé, aban-

donné le soir sur le champ de bataille, voit venir à son secours une sœur de charité, mais il ne lui demande qu'une chose, qu'elle lui lise la lettre de sa fiancée; elle lui avait été remise comme il montait à cheval et il n'a pu l'ouvrir encore. La religieuse, à la lueur vacillante d'une lampe, parcourt du regard cette lettre qui est un congé sec et hautainement poli donné par une enfant égoïste et frivole à un homme qu'elle a peur de voir revenir de la guerre mutilé ou enlaidi. Alors, comme le jeune homme l'implore d'une voix de plus en plus affligée, dans un magnifique élan de charité, elle improvise une lettre d'amour, pleine de foi, de réconfort et d'enthousiasme. Le mourant, bercé par ces douces et chaleureuses paroles, murmure dans une dernière illusion : « Odette, mon Odette, un baiser! » La religieuse frémit, mais elle n'hésite pas, elle se penche, baise les lèvres déjà refroidies du soldat qui meurt ainsi dans un ravissement suprême, « et la religieuse ne se repentit pas de son péché ».

Je me reprocherais de ne pas ajouter à ces noms celui d'Émile Zola, qui est un écrivain de premier ordre. Ceux qui ne voient que le réalisme de l'*Assommoir*, de *Potbouille* et de la *Terre* n'ont pas assez remarqué la parfaite correction de son style, la force et l'ampleur de ses descriptions; je les renverrais du reste à la grâce exquise, au charme délicieux de certains *Contes à Ninon*. L'œuvre de Zola est immense; à côté de petits ouvrages pleins de charme et de délicatesse comme *Les quatre journées de Jean Gourdon*, et d'études d'une observation puissante comme *Thérèse Raquin*, elle comprend la série des Rougon-Macquart, les trois villes : *Lourdes*, *Rome*, *Paris*, et les quatre évangiles : *Fécondité*, *Travail*, *Justice* et *Vérité*. Il n'a pu écrire le dernier, qu'aurait-il été? sans doute la vérité morale et scientifique; et j'imagine que Jean aurait été ce petit Jean, fils de Pierre Froment et de Marie, que nous voyons à la fin de *Paris*, tendre les bras en poussant des cris de joie, vers le moteur minuscule où son oncle Auguste essaie la force de l'explosif irrésistible qu'il a inventé et avec lequel il voulait faire sauter l'église du Sacré-Cœur à Montmartre, crime inutile et banal, dont son frère n'a pas eu de peine à lui faire voir l'absurdité.

L'inventeur a réalisé son rêve. Son usine est ouverte et fonctionne pour le plus grand bien de tous. Le petit Jean y grandit à l'air libre, dans l'atmosphère saine et normale de la famille. Jean est beau, fort, franc et généreux. Son père et sa mère font sa première

éducation, mais l'heure arrivé où il faut le mettre à l'école, car la fraternité des bancs de la classe, ainsi que celle des armes, est nécessaire à l'homme. Élevé en plein air, dans la liberté et la splendeur de la nature, en dehors de toute conception religieuse, Jean, dès ses premiers pas dans la vie, c'est-à-dire quand il entre à l'école ou au lycée, est surpris de ce qu'il voit et de ce qu'il entend. Il est séduit par les douces paroles, tenté par l'exemple de ses camarades ; il doute de ses parents et de leur enseignement sévère. A seize ou dix-sept ans, âge où s'ouvre souvent une crise pour les jeunes âmes généreuses et fines, il est près de s'enliser dans l'attrait des spéculations métaphysiques, dans les gracieuses illusions du spiritualisme, dans le mirage trompeur de la foi religieuse. Pour le guérir, on le fait voyager. Le spectacle du monde avec ses vices et ses hypocrisies, les jalousies et les ambitions, l'ignorance et les médiocrités, l'emportent sur le travail indépendant et sur la science désintéressée, le déconcertent et le découragent, et il serait irrémissiblement perdu si, par un heureux hasard, il ne rencontrait sur sa route une jeune fille, comme lui éloignée de sa famille et de la France. Les deux enfants se plaisent, se rapprochent, se plaignent, se consolent et échangent leurs impressions. Elle est plus jeune que lui, mais elle a cette délicatesse de sentiments, cette finesse d'intuition, cette sensibilité instinctive de la femme. Dans de longues conversations, au cours de promenades dans la campagne, ils arrivent à ce qu'on appelait naguère la certitude, c'est-à-dire à la conscience de la vérité. Ils reviennent alors à Paris ; Jean présente sa fiancée à sa famille où elle est accueillie à bras ouverts et tous deux désormais prendront leur part du mouvement qui emporte l'humanité vers le progrès continu, par l'observation rigoureuse de la méthode positive, par l'amour, par le travail, par le culte de la patrie. Cette formule — amour, travail, patrie — n'est d'ailleurs que la conséquence, que la réalisation concrète de notre devise républicaine : liberté, égalité, fraternité. L'amour n'est-il pas la forme la plus énergique de la fraternité? N'est-ce pas par le travail qu'on arrive à l'égalité, non pas cette égalité utopiste qui serait le nivellement des conditions, mais l'égalité réelle, le droit égal pour tous les hommes de développer leurs facultés inégales et d'occuper individuellement, dans la hiérarchie sociale, la place convenable à leur mérite propre et à leur valeur personnelle? Le sentiment de la patrie peut-

il exister sans la liberté qui donne à chacun l'initiative et la responsabilité et lui apprend la solidarité et le devoir? C'est par le patriotisme et la liberté, par l'égalité et le travail, par l'amour et la fraternité que la société moderne poursuivra résolument son évolution vers l'idéal qui résume toutes nos aspirations, que nous n'atteindrons jamais parce qu'il s'éloigne et s'élargit à mesure qu'on en approche, mais que les théologiens veulent emprisonner dans un dogmatisme étroit volontairement oublieux des choses de la nature et ignorant de l'âme humaine.

P. S. — J'aurais pu rapporter bien d'autres mots spéciaux, bien d'autres tournures particulières, bien d'autres expressions propres à diverses localités de la France et de ses colonies. Ainsi, à Bayonne, où l'on abuse du verbe « faire », on dit « ils font aux coups », pour « ils se battent ». Beaucoup de personnes appellent encore une armoire un « cabinet ». En Algérie, on a donné à certains mots des allures sémitiques; on appelle par exemple un converti, un renégat, un *mtourni*, participe passé formé, à la manière arabe, par *m* préféré, et qui veut dire « qui a tourné, qui a changé de religion ».

Clémence Royer

Notice biographique

Par Aristide PRATELLE

... L'Empire a été le beau temps, l'époque héroïque de la Société d'Anthropologie. Nous étions une petite église. J'aime beaucoup les petites églises; elles sont la vie et la liberté. Je n'aime pas les grandes, qui oppriment et tuent la pensée. Dans notre petite église, on travaillait avec ferveur. On luttait vaillamment, en se sentant les coudes, avec l'émulation de découvrir des vérités plus vraies, fondées sur des faits plus nombreux et des lois plus générales. Je remercie mon collègue et ami, M. Letourneau, d'accorder quelque prix à ma participation à l'œuvre commune; et j'ai plaisir à reconnaître que tous nos collègues et lui-même ont été mes collaborateurs dans mes écrits anthropologiques, n'ayant fait que transformer en idées les faits qu'ils n'ont fournis. »

Clémence Royer.

(Discours au banquet du 10 mars 1897 au Grand-Hôtel.)

Depuis le jour, proche de sa fin, où l'illustre fondatrice de l'Anthropologie synthétique, dans une apothéose tardive, mais éclatante, et qui nous apparaît aujourd'hui comme une date historique, recevait les hommages admiratifs de la science française, en cette inoubliable soirée du Grand-Hôtel où le regretté Dr Charles Letourneau, rappelant très heureusement quel précieux concours avait apporté jadis le Philosophe dans le développement de la science de l'homme, soulignait le rôle de stimulant intellectuel qu'elle avait si brillamment rempli dans maints débats à la Société d'Anthropologie de Paris, un amas imposant de faits inédits, de découvertes inattendues, de savants mémoires, sont venus confirmer dans l'ensemble tant de lumineuses hypothèses explicatives proposées par elle, fournissant ainsi aux générations montantes, ainsi qu'elle en avait elle-même exprimé l'espoir, « une ample moisson de certitudes nouvelles ».

En attendant le jour, prochain sans doute, où tant d'intéressants matériaux d'études se trouveront à leur tour mis en pleine valeur par la

généralisation philosophique, nous sommes heureux de répondre à l'aimable invitation qui nous fut faite récemment par M. le Dr Georges Hervé, de rédiger, pour la *Revue Anthropologique*, une étude biographique sur Clémence Royer, en apportant à cette tribune le résultat de nos recherches sur la vie et l'œuvre anthropologique de l'immortel

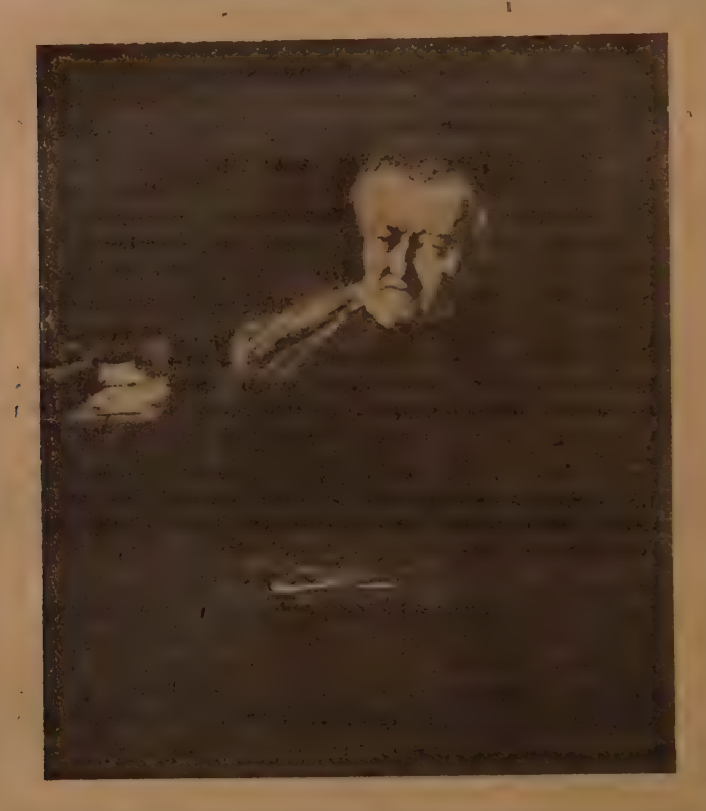


Fig. 1. — Portrait de Clémence Royer, par Angèle Delesalle (musée de Nantes).

auteur de *L'Origine de l'Homme et des Sociétés*, à l'heure même où la leçon des événements montre la nécessité pour le grand public d'acquérir une connaissance plus exacte de notre espèce, de ses origines et de sa nature réelle, de ses instincts et de ses passions héréditaires, bref de l'homme mental aussi bien que de l'homme physique ; la nécessité aussi de mieux comprendre le génie propre des diverses races humaines, par une étude plus approfondie de leur histoire passée et de leur état présent, seuls susceptibles de nous éclairer sur leur rôle possible dans le concert mondial de demain.

I

La Genèse d'un Esprit.

L'origine de cette tournure d'esprit si particulière qui de bonne heure portera Clémence Royer à appliquer toujours heureusement la méthode baconienne d'induction logique aux problèmes scientifiques les plus différents doit être recherchée plus loin encore que dans l'atmosphère familiale et les divers milieux scolaires où s'écoulèrent ses années de jeunesse; plus loin que les événements politiques retentissants dont elle fut alors l'inconscient témoin et dont certains apportèrent de grands changements dans la vie de sa famille ou modifièrent radicalement ses idées; elle doit être cherchée à la fois dans une conformation cranienne très spéciale qui, développée par le travail intellectuel, peut être considérée comme typique de ce qu'elle a elle-même appelé *la brachycéphalie évolutive*, et dans une hérédité très croisée où vinrent se marier harmoniquement les qualités propres de la race bretonne et de la race normande, atténuées quelque peu par une dose minime de sang hollandais.

Ajoutons cependant que la formation précoce d'un jugement aussi rapide que compréhensif et sûr de lui-même chez la jeune fille doit être attribuée pour une bonne part aux voyages nombreux qu'elle fit en compagnie de ses parents et qui mirent alors ses sens en contact direct avec les beautés et les réalités naturelles.

Fille naturelle, légitimée par mariage subséquent, d'Augustin-René Royer, né à Saint-Pierre-la-Cour, canton de Bais (Mayenne) et de la Brestoise Joséphine-Gabrielle Audouard (dont la mère, Wilhelmine Griffilt, était une Batave, physiquement fort belle, ramenée de Flessingue par le marin Joseph-Louis Audouard, son père), Augustine-Clémence Royer naquit fortuitement à Nantes, rue Montesquieu, le 31 avril 1830, à cinq heures du matin.

Quelques mois après sa naissance éclatait la Révolution de Juillet et son père, alors en garnison à Belle-Isle-en-Mer, donnait sa démission de capitaine, afin de rester fidèle au serment qu'il avait prêté aux Bourbons de la branche aînée. En 1882, il prit part à l'insurrection royaliste de l'Ouest, avec le titre d'intendant militaire, dans l'armée de la duchesse de Berry. Condamné à mort par contumace, il s'exila.

Nous le trouvons à Prague, en 1833, lors de la célébration de la majorité du duc de Bordeaux qui prit le nom d'Henri V. A cette cérémonie, Jeanne de France, brisant son collier, en tira au sort entre les assistants les pièces parmi lesquelles une des secondes pierres, une turquoise, sise à côté de la pierre de soutien, échut au capitaine Royer. C'est de l'époque de l'installation de ses parents en Suisse, près de Lausanne, sur les rives du bleu Léman, que datent les premiers souvenirs de Clémence Royer, alors âgée de quatre ans.

En 1835, les passions politiques étant calmées en France, Augustin-René Royer vient purger sa contumace à Orléans. S'étant constitué prisonnier le 18 juin, il devait être jugé vers la fin de juillet. Le 15 juillet, jour de la Saint-Henri, sa femme, accompagnée de la femme d'un autre contumace, parcourt la prison, donnant du vin chaud à tous les prisonniers qui veulent crier : *Vive Henri V!* Les deux détenus devaient passer devant les assises le 18. Interrogé sur les motifs qui lui avaient fait prendre les armes, l'incorrigible légitimiste répondit en regardant ses juges qu'il avait voulu replacer Henri V sur son trône. A son avocat qui lui reprochait sa maladresse, Royer répliqua : *J'ai parlé en homme d'honneur!*

Acquitté à l'unanimité, en dépit de ses provocantes franchises, Augustin-René Royer vint s'établir à Paris [1] pour s'y occuper d'inventions métallurgiques, lesquelles restèrent sans succès. Les brevets qu'il prit, notamment un brevet d'invention pour employer à fondre le fer la chaleur perdue des verreries, achevèrent de dissiper sa fortune, déjà compromise par ses voyages, durant l'exil, alors que ses biens étaient sous séquestre, avec sa pension militaire suspendue. Une telle nature, tout d'une pièce, n'était point faite pour les affaires. Il n'y trouva que des déceptions qui aigrirent son caractère. Il résolut d'aller vivre de sa retraite en province. Il alla s'installer au Mans, décidé à ne plus s'occuper que de son jardin.

Jusqu'alors la petite Clémence, restée dans la famille, avait reçu de grandes leçons de choses dans le cours de ses déplacements. Son père lui enseignait l'arithmétique, se complaisant à retrouver en elle ses propres aptitudes mathématiques. Elle fréquentait les petites écoles du quartier : mais elle apprenait surtout la langue dans des lectures bien choisies et dans des conversations, dont, enfant unique, elle était toujours témoin, où elle se mêlait elle-même. Elle était liseuse et bavarde. Son père et sa mère aimaient tous deux la poésie, tournaient même la chanson. A leur école, elle s'initia à la prosodie pratique.

Son père surtout était lettré pour l'époque. Légitimiste libéral comme Chateaubriand, il aimait à se dire monarchiste par raison, bourbonien par honneur, républicain par nature. Pour lui, le trône n'était pas le soutien de l'autel; mais l'autel était le soutien du trône. Il n'aurait pas manqué la messe du dimanche, mais il l'aimait courte et il allait de préférence à Saint-Roch, à la messe d'une heure qu'un prêtre polonais expédiait en vingt minutes. Quant à sa femme, elle n'avait que la dévotion par snobisme des femmes du monde. Elle eût laissé toutes les messes pour un bal où l'on faisait cercle pour la voir venir avec son mari.

La vie de province devait donc sembler lourde à ces deux mondains, parisiens d'habitudes. Leur fille avait dix ans quand ils décidèrent de la faire entrer au Sacré-Cœur-de-Marie où étaient élevées les filles des

1. D'abord rue du Colisée, et ensuite rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Orties, dans une maison que le percement de l'avenue de l'Opéra fit disparaître.

ciens coreligionnaires politiques de l'ancien chevalier de la duchesse de Berry.

Au couvent, l'enfant débuta triomphalement, fit une classe en trois mois et conquit tous les prix. On la décida mûre pour la première communion, bien qu'elle n'eût que onze ans et que régulièrement, elle n'eût dû la faire qu'à douze ans. Sous l'influence de l'enseignement religieux, cette raison précoce et cette imagination déjà éveillée par toutes les choses vues et entendues durant une enfance nomade et agitée semblèrent sombrer tout à coup. Jusque-là, c'était surtout d'une vieille domestique dévote qu'elle avait reçu ses notions religieuses, qu'elle mêlait confusément aux contes de fées et aux prodiges des mille et une nuits. Les uns ne lui semblaient pas plus impossibles que les autres, si bien qu'à l'âge de dix ans, elle avait fait une neuvaine à la Sainte-Vierge, pour qu'elle lui octroyât la grâce de posséder la lampe d'Aladin, dont, nouvelle Jeanne d'Arc, elle aurait employé la vertu magique à la restauration de Henri V.

Préparée ainsi à tout croire, elle accepta avec une foi ardente le dogme et les miracles chrétiens. Les visions du Paradis devinrent pour elle une obsession. Sa conscience d'enfant ignorante devint timorée. Elle se crut capable et coupable de toutes sortes de péchés dont elle ne savait que les noms. Les élans mystiques des livres de dévotion qu'on lui plaçait entre les mains surexcitaient ses nerfs tendres; elle s'efforçait d'imaginer l'incompréhensible. Si bien qu'elle sembla perdre toute mémoire, toute intelligence des choses terrestres pour ne plus songer qu'au ciel, à son salut éternel, caressant déjà l'idée de mourir en odeur de sainteté, à dix-huit ans, pour échapper plus sûrement aux dangers de ce monde dont on lui inspirait la terreur et qui devait fatalement la conduire en enfer. Durant une retraite, certain prédicateur évoqua l'image d'une jeune fille qui, dans un bal, ayant vu son danseur tomber mort dans ses bras, dirait : « *J'ai fait un tour de valse avec un cadavre!* » Le prêtre clamait ces mots d'une voix tragique et creuse dont la jeune fille resta longtemps impressionnée, jurant de ne jamais s'exposer à pareille aventure.

Non seulement ce mysticisme intense qui lui donna pendant quelque temps l'idée de prendre le voile, causa chez elle une éclipse momentanée de ses brillantes facultés intellectuelles, mais il altéra sa santé. Ses parents durent la retirer du couvent. Pendant plus de deux années, néanmoins, elle resta dans une sorte d'hébétude. Rien ne l'intéressait en dehors des choses religieuses. Seule, retirée dans sa chambrette de jeune fille, elle s'y livrait à des pratiques de stylite, reliant ses membres avec des cordelettes, ou plaçant dans son lit des corps durs ou aigus qui lui donnaient avec la sensation de la souffrance physique une sorte de volupté mystique. Son affection pour ses parents, jadis si vive et si confiante, était devenue pleine de réserve. Ils n'étaient pas assez dévots à son gré, n'observaient pas les jeûnes et abstinences, ne suivaient pas les offices, ne faisaient pas leurs pâques. Un soir, pendant les vacances, son père voulut l'emmener

au théâtre de la ville où passait une troupe. Afin d'écarter d'elle le démon tentateur, la fillette fit un grand signe de croix et refusa de s'y laisser conduire. Étonnement, puis colère du père de Clémence qui lui donna un soufflet, le seul qu'elle eût jamais reçu. Elle l'accepta comme un martyr accepte la persécution, mais lui en garda une rancune méprisante.

Le séjour d'une petite ville devenant de plus en plus pénible à la mère de Clémence, et son père lui-même manquant d'occasions d'activité, la famille Royer revint à Paris, en 1843. Revoyant en robe longue ce jardin des Tuileries, témoin autrefois de ses ébats enfantins, où elle était alors connue sous le nom de *la Souris* mérité par sa gentillesse, sa vivacité, et par le petit cri nerveux qu'elle poussait lorsqu'elle était prise à la course, la jeune fille éclata en une crise de larmes. Il lui semblait que, sortant du fond d'une caverne où durant trois années elle avait été prisonnière, elle trouvait tout le monde changé.

Graduellement néanmoins, cette impression première s'effaça. L'adolescence venait. Les parents avaient des relations étendues. Elle prit goût à cette vie d'ordre inférieur qu'on lui avait présentée sous un jour si funeste. Revenue tristement dans la famille, la voilà qui devenait le boute en train des cercles où elle passait. Musicienne médiocre, mais infatigable danseuse, elle ne redoutait plus de voir un danseur mourir soudain dans ses bras. La lecture de poètes classiques transformait sa pensée, effaçait ses impressions mystiques. Le vague déisme de Lamartine se substituait à l'étroite et âpre dévotion du Sacré-Cœur. Elle consentait à se laisser vivre et y trouvait plaisir. Le monde lui semblait bon, beau et la nature clémente, pourvu qu'elle eût chaque hiver beaucoup de bals, et l'été de belles parties de campagne et des dîners sur l'herbe avec des gens aimables et gais.

La jeune Clémence consacrait déjà une partie de son temps aux travaux d'aiguille où elle devint fort habile, sous la direction d'une mère experte en tapisserie, qui lui enseigna la pratique d'un art où elle devait de bonne heure exceller. L'une de ses œuvres de jeune fille, certaine grisaille au petit point, aujourd'hui en possession de Mme veuve Albert Colas, symbolise l'étude arrêtant la course du temps, sous les traits d'une jeune femme drapée à l'antique, retenant le vieillard porte-faux dont le corps, d'un admirable modelé, dénote chez la jeune artiste une science singulièrement profonde de l'anatomie et de la myologie humaines.

En outre, ses parents faisant des vers, la jeune fille, qui en avait appris d'eux le mécanisme, en fit aussi. Elle avait dix-huit printemps lorsqu'elle en publia quelques-uns dans des revues. Voici les beaux alexandrins datant du lendemain de la Révolution de Février qu'elle alla lire un jour à Lamartine :

Quoi ! Faut-il qu'à vingt ans, pour gagner un peu d'or,
Vers l'idéal du Beau, j'arrête mon essor?
Que d'un monde railleur redoutant les sarcasmes,
J'étouffe dans mon cœur les saints enthousiasmes?

Con les préjugés, je raidis ma raison;
Dût-il donner la mort, je boirai le poison.
J'aspire au bien, au vrai, dans un rêve de gloire;
A de vaines terreurs, non, je ne veux plus croire.
Le combat, mon esprit l'appelle, le bénit.
Comme un fer de cheval frappant sur le granit
Fait jaillir dans la nuit des milliers d'étincelles,
La lutte ne produit que des ardeurs nouvelles;
Attentive à leur voix, j'attends l'ordre de Dieu :
« Marche », m'a-t-il crié, « ta couronne est aux Cieux ».

Ces vers si juvéniles témoignent de la transformation profonde qui s'était opérée en elle sous le choc des événements, jetant en son esprit, comme autant d'éclairs dans la nuit, toutes sortes d'idées nouvelles, y semant à la fois tous les doutes, lui donnant l'envie d'en sortir. Ce fut une phase nouvelle pour son intelligence en constant travail. Toutes ces questions qui se posaient à la fois devant elle réclamaient impérieusement une solution. A sa foi légitimiste déjà fort ébranlée succéda dès lors une conviction républicaine raisonnée. Sa notion du droit s'était rectifiée. Son idéal était devenu celui de Lamartine et de Michelet, du grand historien national dont, vers la fin de sa vie, elle conseillera encore la lecture studieuse à la jeunesse.

Cependant, l'avenir de la jeune fille semblait sombre. Aigri par ses déceptions politiques et industrielles, son père était devenu hypocondre. Pris contre sa femme d'une de ces jalousies tardives qui sont des manies séniles, René-Augustin Royer avait quitté Paris, laissant derrière lui sa femme et sa fille, et était revenu se fixer dans son village natal, auprès des petites propriétés qui lui restaient, entre toutes celles qu'il avait dû vendre successivement pour subvenir à ses besoins. Sous l'influence de sa mère, d'une intelligence non moins vive, mais plus pratique, l'esprit de la jeune fille se développa avec plus d'indépendance.

Le 22 août 1849, le père de Clémence Royer, revenant de sa propriété de la Drouaunière, seul avec son chien, mourut subitement sur la route, à l'âge de soixante et un ans, succombant vraisemblablement à la rupture d'un anévrisme ou à une attaque d'apoplexie. Ce fut son chien qui attira près du cadavre deux voyageurs qui firent constater la mort par le juge de paix doublé de médecin demeurant dans une propriété voisine.

Le père de Clémence ayant sacrifié sa fortune à ses convictions politiques, la question d'avenir se posa alors pour la jeune fille comme pour sa mère qui, elle aussi, dut chercher des ressources dans son travail. D'autre part, le spectacle du monde, le théâtre et les romans, enfin les dissensions familiales lui faisaient envisager le mariage comme une dangereuse loterie. Ses méfiances instinctives firent échouer les occasions de mariages qui s'offrirent alors à elle. Sa mince dot ne lui permettant pas d'atteindre le mari rêvé, elle ne vit dans le mariage de résignation qu'un guet-apens où elle perdrait son indépendance sans aucune compensation. Aussi, elle prit la résolution de se créer une profession.

Si depuis l'âge de dix-sept ans, elle tournait facilement des vers, à la mode de ses poètes préférés, lorsqu'elle voulut s'essayer à écrire en prose, elle s'aperçut qu'elle ne savait rien, pas même sa langue qu'elle parlait d'intuition, par habitude de l'oreille. C'est que son séjour au couvent lui avait fait perdre le souvenir de tout ce qu'elle avait appris avant d'y entrer. Si depuis lors, elle avait lu les écrivains contemporains, la technique du langage lui était néanmoins restée inconnue. Enfin, sur toutes choses, elle n'avait que de vagues notions mal coordonnées, gâtées en outre par ces erreurs qui constituent le fond de l'esprit moyen des gens du monde. Elle avait à son actif, il est vrai, cette terrible logique naturelle qui, dans l'élite des réunions la rendait invincible, mais lui faisait de nombreux ennemis dans un monde où elle était taxée d'originalité et d'indiscipline.

Ayant acquis une conscience nette de son ignorance, elle résolut d'y remédier et de recommencer toutes ses études, depuis les premières règles de la grammaire et du calcul. En l'espace de deux ans, elle passe trois examens sans un échec. Au dernier, elle est reçue avec éloges. Dans le cours de cette instruction autodidacte, deux choses font surtout sur elle une impression profonde : l'*Histoire Romaine* de Michelet, qui lui révèle le sens de la critique historique, le *Cours de Physique du Conservatoire des Arts et Métiers* où elle acquiert les premières notions des lois cosmiques.

Ayant pris possession du diplôme qui lui assurait une profession, Clémence Royer entre comme professeur de français et de musique dans un pensionnat du Pays de Galles où elle étudie la langue et la littérature anglaises[1]. En même temps le spectacle des querelles des diverses sectes religieuses l'amène à réfléchir sur le problème religieux et à reviser ses propres croyances. Un examen attentif de la foi catholique l'amène à une conclusion négative et la conduit à peu près au déisme chrétien des premiers siècles de l'Église. Prétextant de sa qualité de catholique pour ne point suivre les offices protestants, elle fait chaque dimanche de longues promenades solitaires aux belles ruines historiques des environs, parfois jusqu'au rivage. Ses impressions qu'elle rédigeait, et envoyait à sa mère, étaient lues avec intérêt par ses amis qui se passaient ses lettres ou se réunissaient pour les lire.

De retour en France, elle découvre une bibliothèque dans une cachette du mur d'un vieux château de Touraine où elle avait dormi. C'étaient les Encyclopédistes, les Philosophes, Michelet, tout un monde de pensées. Rentrée à Paris, elle confesse la perte de sa foi religieuse à un prêtre, lui demandant s'il était loyal de pratiquer une religion à laquelle elle ne croyait plus. Élevée par son père dans le respect de la vérité, dans l'horreur du mensonge, dans la religion de la loyauté, de la conscience, elle déclare nettement à sa mère qu'elle ne voulait plus pratiquer une religion morte pour elle. Dès que sa conviction négative fut suffisamment

1. A Haverfordwest (Pembrokeshire).

mûrie, sentant naître en elle comme une prescience inexpliquée d'une mission à remplir dans le monde, elle rompt soudainement tous liens de famille et de société et, brûlant ses vaisseaux, afin de ne pouvoir revenir en arrière, elle part pour la Suisse, dans l'intention d'y vivre la vie d'une ascète, et d'y attendre dans la solitude que lui vienne l'inspiration prophétique.

Passant en chemin par Lyon, elle y trouve une première occasion de mettre en pratique ses convictions nouvelles en consacrant la presque totalité de son maigre patrimoine à secourir les victimes des inondations du Rhône. Si bien qu'elle atteignit Lausanne la bourse à peu près vide. Fort heureusement, son habileté dans les travaux à l'aiguille lui permit de se tirer d'affaire et de payer un modeste loyer de cinquante centimes par jour. Elle ne tarde pas néanmoins à quitter Lausanne pour se fixer à la Tour de Gourze, site solitaire, déjà visité par elle dans son enfance, où règnait cette paix propice à la méditation que ne pouvait lui donner la grande cité libre penseuse. Là, elle s'installe dans une ferme isolée, habitée par un vieux couple de paysans, moyennant une modique pension de vingt francs par mois, prix d'une modeste chambre, meublée d'un grand lit rustique, et d'une nourriture composée surtout de laitage, de légumes et de vieux lard, que vint varier une fois un vieux coq, tué accidentellement par un faucon.

Elle ne tarde pas à s'apercevoir que le genre de vie qu'elle menait à Praz Perey ne ressemblait que bien peu au christianisme primitif qui, devenu impraticable à la lettre au XIXe siècle, perdait dès lors le caractère divin dont son esprit l'avait jusqu'alors revêtu. Elle se mit alors à étudier les Évangiles que son sens critique lui montra en désaccord avec les conditions économiques de la société moderne et impossibles à pratiquer par les chrétiens eux-mêmes.

Guérie de son désir de mener une vie d'anachorète, Clémence Royer prend alors des résolutions viriles, irrévocables, et le cours de ses pensées à cette époque paraît avoir été noté fidèlement par elle dans son roman philosophique *Les Jumeaux d'Hellas*, sur les pages encore blanches de cet album que son héros Mattéo, l'un des deux fils d'Hellas, va remplir de ses méditations, devant le magnifique horizon de cette Naples de laquelle il s'est arraché pour n'y plus revenir :

« A moi, maintenant, forces de la matière et forces de l'intelligence, images des choses et conceptions de l'esprit, réalités et théories, créations de la nature et de l'humanité, choses inertes et vivantes, vie passive et activité libre, créations d'astres et sociétés d'êtres, mondes éternels et cités passagères, resplendissements toujours renouvelés d'atomes lumineux, gloires fugitives des œuvres des hommes, immortalité mortelle de leurs noms, je vous évoque, je vous appelle. Je veux être le foyer puissant où convergeront vos échos, vos rayonnements, vos vibrations, vos bruissements. Puisse ce foyer, où vous serez venus vous répercuter, s'illuminer de votre lumière, s'échauffer de votre chaleur, retentir de

votre voix, s'animer de votre mouvement et se vivifier de votre vie. Je veux pouvoir crier un jour au monde : Voilà le vrai, tel du moins qu'aujourd'hui l'homme peut le connaître[1]. »

« A l'œuvre, que me veut, que fait maintenant, et le passé, et Ricci, et mon enfance, et tous ces actes demi-conscients que je me suis laissé commettre plutôt que je ne les ai commis? Arrière, mes souvenirs. Écroulez-vous comme les premiers châteaux de cartes qu'ont élevés mes mains débiles, et que sur la table rase de ma vie se relève lentement l'édifice de ma libre pensée[2]. »

Comme l'aura écrit son ami, M. Léopold Lacour, cette petite Bretonne « catholique et royaliste d'abord, et soudainement touchée, pour ains dire, de la grâce scientifique » aura été pour notre époque un exemple sans doute unique d'émancipation intellectuelle[3].

II

Praz-Perey.

C'est au chalet de Praz-Perey, sur les flancs des monts de Cully, en présence du cadre merveilleux de montagnes neigeuses qui, des rochers de Naye aux Voirons et aux deux Salèves, encercle le lac azuré où le Rhône vient clarifier ses eaux limoneuses, c'est en tête à tête avec cette admirable nature alpestre, « si puissante, si magnifiquement solennelle », que s'éveille et prend son essor l'exceptionnel génie de « l'ermite de la montagne »; c'est là qu'à l'exemple de Renan, son compatriote et précoce admirateur, l'étude de l'Exégèse allemande achève de saper en son esprit les bases historiques du christianisme : c'est là que comparant entre eux les divers systèmes philosophiques, elle atteint aux principes premiers de cette métaphysique de la substance qu'elle exposera deux ans plus tard dans son cours public de philosophie aux dames de Lausanne; c'est dans la calme retraite de Praz-Perey que Clémence Royer redécouvre un jour l'élément premier, vivant et sentant, élastique et plastique, expansif et répulsif, de Démocrite, dénaturé par Épicure, l'atome fluide, moteur et centre conscient du cosmos, qui lui servira dans la suite à expliquer le mécanisme des divers phénomènes vibratoires, aussi bien que celui de la chute des corps et celui de la gravitation sidérale, le processus vital, les marées, l'évolution des astres, et qui, avec la formule moléculaire de l'eau à ses trois états, lui donnera la clé de la chimie atomique et moléculaire; bref, c'est à Praz-Perey que la jeune philosophe, oubliant tout ce qu'elle avait appris jadis, prend connaissance de tous les résultats acquis des sciences de la nature, s'imposant la loi d'en négliger à dessein les détails techniques qui encombrent inutilement les cerveaux. Ce qu'elle entend obtenir de l'étude, ce ne sont pas des moyens professionnels,

1. *Les Jumeaux d'Hellas*, t. I, p. 202.
2. *Id.*, t. I, p. 203.
3. *Les Femmes à l'Institut*. Mme Cl. Royer. *L'Evénement*, 19 décembre 1892.

comme tant d'étudiants, c'est une conviction personnelle, une doctrine pour elle-même, une conception du monde qui la satisfasse. Croyant que la vérité existe et qu'il est possible à l'homme de la connaître, elle se donne pour but de la conquérir.

Clémence Royer passe ainsi à Praz-Perey deux ans et un mois de cette vie retirée et studieuse, parcourant le cycle entier des sciences et ne s'attachant qu'à leurs résultats généraux pour les comparer entre eux. La bibliothèque circulante de Lausanne lui fournit alors tous les livres qu'elle peut désirer. Parfois elle se rendait à pied à Lausanne pour consulter les catalogues. C'était un trajet d'environ onze kilomètres. Elle partait le matin et revenait le soir, dans la pleine obscurité des soirées d'hiver, par des sentiers escarpés et solitaires. Sa volonté la soutenait, lui donnait une force invincible.

En 1859, elle quitte l'asile de Cully et revient vivre à Lausanne pour être à proximité de la Bibliothèque. A cette époque, Clémence Royer possède déjà le vaste ensemble d'idées logiquement enchaînées les unes aux autres qu'elle développera ensuite dans ses ouvrages. A Lausanne, on se demandait avec curiosité qui était cette jeune fille qui, sur les monts de Cully, lisait les livres les moins dérangés de la Bibliothèque, où elle entrait parfois avec le grand chapeau de paille des Vaudoises.

Une occasion se présenta bientôt pour elle de se révéler. La Suédoise Frederika Brenner, dont les livres traduits en toutes langues étaient très lus parmi les protestants suisses, avait mis en honneur à Lausanne, où elle était de passage, les orateurs féminins d'Amérique. Clémence Royer en profita pour offrir aux Lausannoises un petit cours de logique en quatre leçons. Encouragée par le succès de cette première tentative, elle ouvre son célèbre Cours de Philosophie de la nature et de l'histoire en quarante leçons, comme le précédent exclusivement réservé aux femmes, et qui fut, dit-on, le premier cours de philosophie rationaliste qui ait jamais été donné en Suisse romande. C'est dans ce cours, par malheur resté oral, à part la leçon d'ouverture, que Clémence Royer pose le principe de toutes les idées qu'elle développera ensuite dans ses écrits. C'est dans cette série de leçons qu'elle présente pour la première fois sa théorie nouvelle des atomes, née à Praz-Perey. C'est dans cette synthèse rapide, dont l'exposé complet devait durer quarante heures, qu'en plein triomphe de l'école de Cuvier, elle affirme pour la première fois le bien-fondé de la doctrine de Lamarck, le même mois où Charles Darwin faisait paraître en Angleterre *The Origin of species.*

A Lausanne, comme ultérieurement en d'autres villes suisses, les conférences de Clémence Royer ont un considérable succès. Les femmes de la meilleure société viennent l'entendre par snobisme. Mais voilà qu'à un certain moment de ses leçons, Clémence Royer se met à expliquer la Bible à sa manière. La voilà qui commet le crime de ranger l'homme, roi de la création, parmi les animaux supérieurs. Tant de hardiesse fit scandale. Les pasteurs protestants et les Lausannoises elles-mêmes désertèrent

les réunions. Certain professeur, venu pour l'entendre, déclara que sa place était à Berlin! Un autre adversaire, le pasteur Naville, avec qui elle avait longuement discuté à l'issue d'une conférence, chez Mme Forel, déclara qu'elle était la seule femme qu'il eût jamais eu l'envie de battre. Racontant un jour cette anecdote à une amie, Mme Royer avoua que cette apostrophe lui avait causé plus de plaisir que le plus galant des madrigaux. Dans sa préface célèbre à *L'Origine des Espèces*, Clémence Royer remarque qu'elle rencontra alors chez les protestants suisses les mêmes oppositions que M. Darwin rencontra alors en son pays, et que sa thèse sur la parenté de l'homme et du singe lui valut de certains fervents biblistes des caricatures et des lettres, la plupart anonymes, où la conférencière était menacée de tourments imaginaires dans l'autre monde.

Par bonheur, Clémence Royer n'avait pas que des adversaires et des contradicteurs en Helvétie. Demandée par la Société Neuchâteloise d'Utilité publique, elle va porter la bonne parole à Neuchâtel, au Locle, à la Chaux-de-Fonds, où le sexe masculin est dès lors admis à l'entendre, à Morges, où elle répète une partie de son cours de Lausanne, à Genève, où des Lausannois fervents se dérangent exprès pour l'écouter. Toute une phalange d'exilés de 1848 lui fait escorte, entre autres Jules Barni qui disait un jour en présence d'une amie de la philosophe : « Il me fallut aller à Lausanne et à Genève. Je ne pouvais laisser siffler Clémence Royer sans protester. » M. Petit-Cassal, père de Mme Gevin-Cassal, venait exprès de Bâle pour assister aux conférences.

Enfin, Clémence Royer, elle-même, riposta à ses adversaires en publiant la première traduction française du beau livre de Darwin qui allait faire connaître au public français le principe de sélection naturelle, confirmation étayée de preuves multiples des idées de Lamarck, déjà admises et enseignées par Clémence Royer dans son cours de Lausanne, et qui, donnant enfin à l'esprit humain une explication toute naturelle du développement de la vie organisée au cours des âges, allait fournir aux sciences morales cette base solide et sûre qui leur avait quelque peu manqué jusqu'alors. Encore que la traductrice n'ait pas cru devoir modifier son texte après chaque changement nouveau apporté par Darwin dans les éditions successives de son ouvrage données en Angleterre, cette première traduction française de 1862, d'une clarté admirable, d'une exactitude scrupuleuse, où l'on retrouve comme en un miroir fidèle la sincérité, la simplicité de l'original anglais, sera, croyons-nous, considérée un jour comme classique et retenue comme étant la meilleure, la plus réellement darwinienne de toutes celles parues jusqu'à aujourd'hui. Signalons notamment, à l'actif de la traductrice, la traduction par le terme heureux de *concurrence vitale* de l'expression *struggle for life*, incomprise des panégyristes allemands de la guerre, qui y ont vu ou voulu voir la justification biologique de leur délire belliqueux.

Mais ce qui méritera surtout les éloges de la postérité, et ce qui eut néanmoins le don d'éveiller bien des colères à l'époque, c'est l'admirable morceau d'anthologie que Clémence Royer place en tête de sa traduction

pour présenter à ses lecteurs l'œuvre du naturaliste anglais et faire ressortir en conclusion les conséquences dernières de la théorie de Darwin qui, montrant le caractère arbitraire de nos classifications méthodiques, ruinait définitivement la vieille idée de l'immuabilité des espèces et obligeait d'admettre l'inégalité naturelle des individus. M. l'ingénieur Alfred Pichou a cité dans plusieurs de ses ouvrages une notable partie des conclusions de cette préface de Clémence Royer qu'il rencontra au Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences, tenu à Lyon en 1873, et avec laquelle il s'entretint de la théorie de Darwin dans le cours d'une excursion à Genève. « C'est peut-être de cet entretien, m'écrivait-il le 19 novembre 1907, qu'est née en mon esprit la première idée de l'*Élite* dont Clémence Royer peut, à bon droit, être considérée comme un précurseur. »

En rapprochant les uns des autres divers extraits d'écrits de Clémence Royer datant de cette période de sa vie et en les faisant suivre de quelques citations d'ouvrages ultérieurs, il devient possible de suivre la perte graduelle en son esprit des derniers vestiges subsistants de sa foi religieuse de jadis, jusqu'au jour où elle écrira franchement que Dieu n'est que la somme de nos ignorances et jusqu'à ce que, dans la conclusion de *La Constitution du Monde*, elle osera déclarer qu'il n'y a pas de place pour « un être imaginaire nommé Dieu », dans un Cosmos, République d'êtres incréés et indestructibles, qui vit et se meut sans aucun concours extérieur durant l'éternité du temps.

Si, en effet, dans son *Introduction* de 1859 au cours de Philosophie professé à Lausanne, Clémence Royer parle encore du « Créateur » et des « choses créées »; si, dans ce rare morceau d'éloquence philosophique, il est encore question de « l'immuable volonté de Dieu » qui lui paraît encore nécessaire pour assurer l'ordre du monde; si même, à la fin de son discours, elle hasarde encore cette expression biblique : « sa gloire et sa puissance sont écrites dans les œuvres de ses mains »; si dans cette étude d'ensemble de la science humaine, elle se propose comme but final « de prouver Dieu parfait dans toutes ses œuvres »; si enfin, dans sa Préface à la première édition française de *L'Origine des Espèces*, celle de 1862, elle affirme encore dans ces grandes manifestations de la pensée humaine qui se succèdent au cours de l'histoire, la nécessité d'une *Théologie*, qui, dans la troisième édition, deviendra une *Téléologie*, dans le tome premier de son roman philosophique, *Les Jumeaux d'Hellas*, paru en 1864, elle fera écrire à son héros Mattéo, sur son album de voyageur : « Quant au seul Éternel que tout le monde dit connaître, et croit savoir nommer, mais dont personne ne se contente, qu'est-il, existe-t-il, m'entend et me voit-il dans ma recherche inquiète et ardente? Que ne se montre-t-il? que ne parle-t-il? Ne doit-il pas savoir, s'il existe, que je suis tout prêt à l'écouter [1]? »

Dans son étude sur Lamarck, publiée en 1868-1869 dans la *Revue de*

1. *Les Jumeaux d'Hellas*, t. I, p. 289.

philosophie positive, Clémence Royer montre le caractère purement verbal de ces termes abstraits auxquels notre esprit est trop souvent porté à donner une réalité substantielle, comme ces causes ou enchaînements de causes dont parle souvent l'auteur de la *Philosophie zoologique*, subissant à son insu les expressions scolastiques alors à la mode. Vers la même époque, dans son remarquable article *Darwinisme*, paru dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, Clémence Royer établit que, d'après la théorie de Darwin : « toutes ces séries généalogiques parallèles descendraient de degré en degré, rétrogressivement à travers les temps, en convergeant vers un point de départ uniforme, sinon unique, représenté par les essais les plus simples de l'organisation nés spontanément des forces inhérentes à la matière et dans son sein, sans intervention d'aucun acte créateur spécial. Leur développement successif à travers les âges n'était point non plus le résultat d'un plan providentiel, prédéterminé, mais de l'action complexe des causes secondes et des lois universelles qui régissent l'univers physique. »

On retrouve les mêmes idées plus complètement développées dans les pages qui suivent la réfutation humoristique du créationisme qui ornent le début du chapitre premier de *L'Origine de l'Homme et des sociétés*, œuvre aussi remarquable par sa forme classique que par l'originalité des vues anthropologiques, et la justesse des inductions qu'elle renferme et qui, comme l'a écrit M. Albert Colas « suffirait à placer Clémence Royer au premier rang de nos savants et de nos philosophes ». C'est dans cet ouvrage d'une lecture si attachante, mais par malheur encore trop peu connu et apprécié, que Clémence Royer oppose un résumé succinct des faits acquis à la science de l'homme il y a un demi-siècle, à l'irrationnelle conception de l'homme naturel de Rousseau, création imaginaire d'un chrétien malgré lui encore hanté par la vision biblique d'un Eden originel. Dans sa Préface à *L'Origine de l'Homme*, Clémence Royer indique la nécessité de reviser de siècle en siècle la science de l'homme et l'histoire de cette science, en raison du progrès constant des sciences subalternes qui s'y rattachent. C'est à cette œuvre dont le cours des événements actuels, il nous semble, démontre suffisamment l'utilité, que nous nous sommes attachés depuis six années, en toute indépendance, mais avec l'aide puissante des vives lumières de l'anthropologie philosophique, que nous voudrions voir appeler désormais *anthropologie royérienne*, du nom de sa géniale fondatrice, et avec l'appoint précieux du considérable amas de faits nouveaux surgis dans les divers domaines de la science depuis l'aurore du présent siècle [1].

1. Nous remercions bien sincèrement Mme veuve Albert Colas qui, très obligeamment, nous a confié divers documents autographes de Clémence Royer, grâce auxquels nous avons pu écrire une notable partie de cet article, complété par les déclarations de Mme O. Gevin-Cassal, intime amie de la philosophe, ainsi que par divers emprunts faits par nous à des articles de Mmes Hypatia Bradlaugh-Bonner et Marie-Louise Néron, de M. Émile Duvaud et à une conférence deM. Jules Bois. Mentionnons enfin le nom de M. Léopold-Lacour dont a bonne obligeance nous aura permis d'améliorer notre travail. A. Pr.

Glandes à sécrétion interne et Morphologie

D'après l' « Endocrinologie » de Pende

Par Léopold LÉVI
Ancien Interne, lauréat des hôpitaux, lauréat de l'Académie de Médecine.

N. Pende[1] (de Palerme) vient de consacrer à l'*Endocrinologie* un travail considérable. Cet ouvrage est remarquable par la richesse des documents qu'il renferme, par la critique aiguisée à laquelle l'auteur a soumis les innombrables publications parues dans ces dernières années sur les divers chapitres de cette nouvelle branche de la biologie et de la médecine, et par l'apport de faits personnels et de conceptions nouvelles qu'il a introduits dans ce volume.

C'est la première fois qu'une étude complète des diverses glandes endocrines, au point de vue embryologique, anatomique, histologique, physiologique, clinique, a été entreprise, et présentée sous forme didactique.

La compétence de l'auteur, déjà reconnue par un grand nombre de recherches antérieures, l'utilisation judicieuse des mémoires écrits en diverses langues, font de ce traité une œuvre utile à consulter pour tous ceux qui s'intéressent aux progrès des études biologiques.

Une notion capitale que l'*Endocrinologie* de Pende met en relief, c'est l'influence des *glandes à sécrétion interne* sur la *morphologie*. J'avais déjà insisté sur le rôle *morphogène* du corps thyroïde[2], et cette *Revue* a publié un petit mémoire que j'ai consacré au Syndrome de « Juvénilité persistante[3] ».

Pende donne à la question toute son ampleur et l'étudie dans ses nuances. Le rôle des sécrétions internes sur la morphologie normale et pathologique du corps se dégage nettement de son ouvrage, et amène à admettre avec Viola que l'Endocrinologie est une pathologie constitutionnelle.

1. Pende, *Endocrinologia Patologia e clinica degli organi a secrezione interna*, 1034 pages, 122 illustrations et 25 tableaux en noir et en couleur; 1916, Vallardi, Milan.
2. Léopold Lévi et H. de Rothschild, Contribution à l'étude du corps thyroïde en physiopathologie humaine, *Biologie médicale*, janvier 1912.
3. Léopold Lévi, *Revue anthropologique*, 24e année, n° 4, avril 1914, p. 159.

Nous pensons qu'il sera intéressant de faire connaître, d'après le livre de Pende, les notions établies et les problèmes que soulève la question des rapports des glandes à sécrétion interne et de la morphologie[1].

⁂

Les glandes à *sécrétion interne*, glandes endocrines, sont des organes à structure glandulaire, dont la fonction essentielle consiste à verser dans le sang des produits auxquels Starling a donné le nom d'*hormones*[2].

Ces hormones, « messagers chimiques », ont la propriété d'agir, par voie humorale, sur des organes éloignés de leur appareil formateur, et de provoquer des actions physiologiques à distance, sans entrer dans la constitution des protoplasmas cellulaires.

Les hormones provoquent des modifications du fonctionnement des cellules, par variation de leur chimisme, qu'il y ait ou non intervention du système nerveux.

Par l'intermédiaire des hormones, les glandes endocrines exercent une fonction régulatrice sur le *trophisme*, en général. Cette influence est particulièrement importante, en ce qui concerne le développement des divers tissus et la croissance de l'organisme tout entier.

Mais cette action, et Pende[3] insiste là-dessus à juste titre, est *purement régulatrice*. Car la croissance est un phénomène autochtone des cellules. Les hormones ne déterminent pas l'évolution, le développement des tissus, elles les régularisent. C'est cette action *morpho-régulatrice* des hormones que nous nous proposons de mettre tout d'abord en relief.

Pour démontrer l'influence régulatrice des hormones sur le développement des tissus et sur la croissance, il suffit de s'appuyer sur les résultats déjà signalés par de Bordeu (deuxième moitié du XVIIIe siècle), puis par Berthold (1849), résultats que détermine la *greffe* des glandes sexuelles chez les animaux castrés.

On sait que, chez les eunuques mutilés avant l'époque pubère, et chez les animaux mâles castrés avant la puberté, il se produit des troubles du développement du squelette, des muscles, de la graisse, et des caractères sexuels secondaires. La proportion des diverses parties du squelette se trouve influencée. La castration, lorsqu'elle est pratiquée avant la puberté, influence, en sens opposé, la croissance du squelette, et la croissance du tronc et de la tête.

Elle produit un développement en longueur des membres, et surtout un allongement exagéré des membres inférieurs chez l'homme, du train

1. J'indiquerai, en note, à quelles pages de l'ouvrage de Pende peut se rapporter le lecteur, s'il veut prendre une connaissance plus approfondie des diverses questions envisagées.

2. P. 24.

3. P. 990.

postérieur chez l'animal. Par contre, il s'établit un retard dans le développement du bassin, du thorax, du crâne et de la face.

Les caractéristiques du squelette chez les eunuques sont les suivantes : La taille est supérieure à la moyenne, par longueur excessive des membres inférieurs, surtout des jambes (macroskélie de Manouvrier). La longueur des membres supérieurs est relativement exagérée ; le bassin et le thorax sont en état d'hypoplasie, avec apparence infantile. Le crâne subit un arrêt de développement dans tous ses diamètres, spécialement diamètre frontal, auriculobregmatique et transverse (dolicochéphalie). Il y a défaut de développement en hauteur et en largeur de la face, surtout de la hauteur du nez et du maxillaire inférieur. Par contre, le pavillon de l'oreille se développe d'une façon exagérée.

L'étude radiologique a permis d'affirmer, chez les eunuques adultes, la persistance des cartilages épiphysaires (à qui est dû le développement en longueur du squelette) au delà du terme normal, soit au delà de vingt-cinq ans, époque à laquelle ces cartilages disparaissent normalement, par ossification. De ces premiers résultats de la castration on peut, avec Pende[1], tirer quelques déductions.

La sécrétion interne génitale a normalement une *propriété frénatrice* sur la production de l'os qui dérive des cartilages épiphysaires.

Cette propriété consisterait à ossifier, à temps voulu, les cartilages mêmes. Si cette sécrétion interne manque, les cartilages épiphysaires continuent à produire de l'os, pendant une période de temps plus ou moins distante de la normale. D'où résulte l'allongement excessif du squelette qui s'arrête seulement, quand intervient, plus ou moins tardivement, l'ossification des cartilages, ou quand ceux-ci cessent de proliférer.

En second lieu, la sécrétion interne génitale doit exercer une influence *stimulatrice* sur l'ostéogenèse du bassin, du thorax, du crâne, de la face.

Ainsi donc, le développement squelettique du tronc et de la face se comporte en manière inverse du développement squelettique des membres, en cas de suppression de la sécrétion génitale interne.

Je n'insiste pas sur l'influence de cette sécrétion sur les caractères sexuels secondaires : arrêt de développement de la prostate, des vésicules séminales chez l'homme, de l'utérus, de la trompe, du vagin, chez la femme ; absence ou retard, chez l'homme, du développement de la barbe, des moustaches, des poils pubiens et axillaires, caractère infantile de la voix, développement musculaire très amoindri, etc.

Chez la femme, le bassin conserve la forme et les proportions infantiles, les mamelles ne se développent pas, ou régressent, si elles étaient déjà développées, les poils manquent au pubis, aux aisselles.

La castration complète n'entraîne jamais l'apparition des caractères hétérosexuels, *virilisme* chez la femme, *féminilisme* chez l'homme.

Ces anomalies de développement peuvent dépendre par contre d'une

1. P. 34.

suppression *partielle* ou d'une *perversion* de la sécrétion génitale interne.

En voici l'explication [1] : Les recherches de morphologie comparée permettent d'admettre l'existence d'un *hermaphroditisme physiologique des glandes sexuelles*. Autrement dit, il existe dans l'ovaire des éléments rudimentaires mâles; dans le testicule, des éléments rudimentaires femelles. Au cours de l'ontogenèse, et à un stade tout à fait précoce de celle-ci, une des sortes d'éléments prend le dessus, et par voie de sécrétion interne, favorise le développement des caractères sexuels de tout l'organisme. En même temps le développement des éléments rudimentaires du sexe opposé se trouve inhibé, et du même coup, le développement des caractères hétérosexuels du corps. Mais ceux-ci persistent à l'état de puissance, et si, du fait de circonstances pathologiques, la sécrétion interne des éléments endocrines homosexuels diminue ou disparaît, en même temps disparaît ou cesse leur influence protectrice sur les caractères somatiques du même sexe; et alors les éléments rudimentaires du sexe opposé, endormis jusqu'alors dans les glandes génitales, peuvent se développer et, par l'intermédiaire de leurs hormones, pousser au développement des caractères hétérosexuels.

Ainsi naît le *virilisme* chez la femme, en cas d'altérations qui troublent la sécrétion interne normale de l'ovaire (atrophie ovarienne de la ménopause, tumeurs, inflammations de l'ovaire) et le *féminilisme* chez l'homme, qu'il soit atteint d'altérations des testicules congénitales (cryptorchidie, hypogénésie) ou acquises (altérations traumatiques, par exemple).

Par opposition, l'on comprend que la castration complète, abolissant les deux sortes d'éléments endocrines sexuels, ne peut conduire à la manifestation des signes hétérosexuels.

Chez les eunuques, il peut y avoir une fausse gynécomastie, par hypertrophie graisseuse localisée, mais le squelette du bassin a le type infantile et non féminin (Tandler).

L'influence des hormones génitales sur le développement des caractères sexuels est nettement démontrée, outre les effets de la castration, par les cas intéressants de *puberté précoce*, de différenciation sexuelle précoce en coïncidence avec des altérations (tumeurs, par exemple, du testicule et de l'ovaire), et encore davantage du fait que l'extirpation, dans de tels cas, des glandes sexuelles malades, entraîne une régression plus ou moins rapide des manifestations pubérales, apparues d'une façon précoce.

La démonstration que l'influence des glandes sexuelles sur l'accroissement de l'organisme est due à de vraies actions *hormoniques*, à une vraie *sécrétion interne* (et non à d'hypothétiques corrélations nerveuses de ces glandes), est établie par la méthode des *greffes*, déjà appliquée par Berthold, il y a plus de soixante ans. On peut y ajouter la méthode opothérapique.

Relevons, avec Pende [2], les expériences les plus importantes. Foges, en 1902, a greffé, chez les chapons, des testicules de coq. Alors les plumes

1. P. 35.
2. P. 33.

de la queue, qui chez le chapon sont courtes et droites, sont devenues abondantes, longues et incurvées, comme chez le coq.

Chez la grenouille verte mâle, il se développe, à l'époque de la maturité sexuelle, une callosité du pouce, caractéristique du mâle, et une hypertrophie caractéristique des muscles adducteurs de l'avant-bras (on sait que le mâle, chez ces animaux, reste accroché fortement pendant l'accouplement à la femelle, en la serrant étroitement avec l'avant-bras et le pouce). Or Nussbaum, en 1906, et ultérieurement Hams, ont démontré que, si on châtre la grenouille verte mâle, dans le jeune âge, ces caractères sexuels du mâle ne se développent pas. Mais si, chez le mâle châtré, on injecte des fragments de testicule sous la peau du dos, ces caractères sexuels apparaissent.

Récemment Pézard (1911) a communiqué l'expérience suivante : de deux poulets, castrés en novembre 1909, et qui présentent les caractères du chapon, l'un reçoit, en janvier 1910, deux fois par semaine, par voie intrapéritonéale, des extraits de testicule de porc cryptorchide. Sous l'influence de ces injections, la crête et la barbe s'agrandissent, deviennent épaisses, rouges, érectiles. On voit apparaître les caractères sexuels et combattifs, le chant. On suspend les injections en janvier 1910. L'animal ne chante plus. L'ardeur sexuelle et l'esprit combattif cessent, et il reprend peu à peu son attitude indolente de chapon. En même temps crête et barbe se flétrissent.

Il n'y a donc aucun doute que la castration agit sur l'organisme, non parce qu'on abolit des corrélations nerveuses spéciales des glandes génitales, mais parce qu'on supprime sa sécrétion interne.

Mais cette sécrétion agit-elle sur le trophisme et sur l'accroissement des tissus directement ou par l'intervention du système nerveux, autrement dit par une action *neuro-chimique*? Quelques faits conduisent à admettre ce dernier mécanisme. Nussbaum, dans les expériences rapportées plus haut, a observé que, chez la grenouille mâle, si l'on procède, avant l'époque d'apparition des caractères sexuels secondaires (callosité du pouce et hypertrophie des muscles de l'avant-bras) à la résection des nerfs de l'avant-bras, ces caractères ne se manifestent pas. Giard a observé, d'autre part, le fait que chez certains insectes, une moitié du corps a le caractère masculin, l'autre moitié le caractère féminin. Or, il est difficile d'expliquer cet androgyno-morphisme par une simple influence humorale, sans l'intervention du système nerveux. Il existe, en outre, des cas de développement unilatéral de la mamelle chez l'homme, de développement unilatéral des cornes, chez le cerf. Quelques expérimentateurs ont aussi observé que la castration unilatérale chez le cerf trouble le développement de la corne, tantôt du même côté, tantôt du côté opposé.

Pende conclut à la nécessité de l'intégrité de l'innervation des tissus sur lesquels agit la sécrétion génitale interne, pour que celle-ci puisse fonctionner d'une manière parfaitement conforme à son but.

En résumé, les résultats de la castration auxquels s'opposent les faits de puberté précoce, les effets des greffes testiculaires et des injections de substance testiculaire démontrent que la *sécrétion interne* de l'appareil génital exerce sur la morphogenèse et en particulier sur le développement du squelette une action régulatrice.

D'autres glandes endocrines manifestent également une action sur la croissance. Il en est ainsi de l'*hypophyse*, comme le prouvent les faits suivants, solidement établis[1] :

1° La possibilité de reproduire, par la destruction de l'hypophyse, chez les animaux jeunes (Cushing, Aschner, von Biedl, Ascoli et Legnani, etc.) un arrêt de développement du squelette, un *nanisme* général, parfois, avec arrêt du développement des caractères sexuels.

2° Les observations cliniques, en accord avec les faits expérimentaux, démontrent qu'une lésion hypophysaire, durant l'époque prépubérale, donne lieu à un syndrome d'*infantilisme*, caractérisé surtout par l'arrêt de développement sexuel et une adiposité générale excessive (syndrome adiposo-génital de Fröhlich). La démonstration est encore plus formelle pour les cas dans lesquels le développement d'une néoformation hypophysaire détermine l'arrêt de développement somatique, alors que l'organisme reprend sa croissance, aussitôt que le chirurgien a extirpé la néoformation.

3° Enfin le rapport indiscutable entre les lésions de l'hypophyse et deux anomalies notables de développement : le *gigantisme et l'acromégalie*, trouve sa démonstration inéluctable dans le fait que l'on voit retrocéder les symptômes acromégaliques après la résection de la tumeur hypophysaire.

Ainsi donc la glande pituitaire intervient dans le développement du squelette et des caractères sexuels. Est-ce par une action hormonique ? La démonstration par les greffes et l'opothérapie n'a pas été formellement établie. Mais les arguments précédents permettent de l'admettre.

Ce qui est intéressant à signaler, c'est que l'influence de la sécrétion hypophysaire sur la croissance du squelette semble, en quelque manière, opposée à celle exercée par la sécrétion génitale. Par la destruction de l'hypophyse à la période prépubérale, on obtient un nanisme du squelette, avec persistance des cartilages épiphysaires mais avec un état d'*inertie* de ces cartilages. Par la castration prépubérale on a inversement un allongement squelettique exagéré avec persistance et *activité* des cartilages épiphysaires, d'où résulte un développement prépondérant du squelette des membres, par rapport à celui du tronc et de la tête.

On peut donc conclure à un antagonisme fonctionnel entre l'hypophyse et la glande génitale, en ce qui concerne le développement du squelette. Cet antagonisme est d'ailleurs limité à l'action de ces glandes sur les cartilages épiphysaires, c'est-à-dire sur l'*ostéogenèse enchondrale*.

1. P. 38.

Pour ce qui est de l'ostéogenèse *périostale*, nous avons signalé plus haut que la castration arrête le développement des os du tronc et de la tête, et que les os longs des castrés sont peu développés en épaisseur. Ces faits laissent penser que les hormones génitales stimulent l'ostéogenèse périostale, et de même agissent les hormones hypophysaires, comme démontre la croissance exagérée du squelette en largeur dans l'hyperfonction hypophysaire de l'acromégalie.

En dehors de la pituitaire et des glandes génitales, une autre glande endocrine prend une part indubitable à la direction de la croissance de l'organisme, c'est la *thyroïde* [1].

L'*athyréosis* ou absence de fonction thyroïdienne, aussi bien expérimentale que spontanée, est caractérisé essentiellement par une importante hypogénésie générale de l'organisme. On note surtout la dminution notable du développement en longueur du squelette, alors qu'il y a lieu de relever le fait que la croissance en largeur continue presque sans être troublée (Von Bruns). Ce sont les cartilages épiphysaires, qui, par leur persistance indéfinie, comme le démontre la radioscopie, deviennent incapables de fabriquer l'os, tandis que persiste dans une certaine mesure l'activité ostéo-plastique du périoste. Il en résulte un *nanisme du squelette* très marqué, avec une grande prédominance des diamètres transversaux sur les diamètres longitudinaux du corps, et de l'épaisseur sur la longueur des os (os courts et tassés).

Le trouble de développement n'atteint pas seulement le squelette, mais tous les organes et tissus du corps, principalement le développement du tissu générateur et les tissus d'origine ectodermique, comme le système nerveux, la peau et ses appendices. Ainsi, les glandes génitales n'arrivent pas à maturité, ou assez tard et incomplètement. L'apparition des crises pubérales fait défaut. Le développement du cerveau s'arrête (d'où résulte parfois le crétinisme). De même s'arrêtent le développement du langage et celui des centres sensoriels, même celui du langage (surdi-mutité congénitale). Une notable torpeur caractérise toutes les réactions nerveuses. Il y a défaut de développement des glandes de la peau, des cheveux et des poils, des ongles, des dents.

La démonstration que c'est bien aux *hormones* élaborées par la thyroïde qu'est due l'influence de cette glande sur le développement somatique et psychique, est fournie sans conteste par l'opothérapie ou la greffe thyroïdienne. Par l'administration de la substance thyroïdienne, chez les animaux comme chez l'homme thyréoprive, on voit la taille augmenter, les glandes génitales se développer, la puberté se manifester, l'intelligence, le langage subir un développement plus ou moins complet, les caractères psychiques se modifier, la croissance des dents, des poils, des ongles s'améliorer. La grande influence de la sécrétion thyroïdienne sur les processus de rénovation cellulaire est démontrée en dehors d'une sorte

1. P. 40.

de rajeunissement que la thyroïdothérapie détermine fréquemment chez les sujets thyréoprives, par les observations expérimentales, telles celles de Marinesco et Minea, sur le défaut de régénération des nerfs sectionnés chez les animaux privés de thyroïde et sur la réapparition du pouvoir régénératif du tissu nerveux, sous l'influence de l'opothérapie thyroïdienne.

Les autres glandes endocrines exercent sur la croissance de l'organisme une influence moins bien connue que celle des glandes sexuelles, de l'hypophyse, de la thyroïde.

Le *thymus* fait sentir son action sur le squelette à une période de la vie voisine de la naissance. Les animaux thymecomisés présentent une diminution de poids et de taille par rapport aux animaux de contrôle. Leur intelligence est de même retardée.

C'est de même à une époque précoce de la vie que la *glande surrénale*, et, en particulier sa portion corticale, intervient dans les processus de croissance. Peut-être même cette intervention se produit-elle dans la vie intra-utérine. Il faut envisager, à ce point de vue, les observations anatomiques de coïncidence, d'aplasie ou d'hypoplasie surrénale unilatérale avec hémiencéphalie du même côté, d'aplasie surrénale avec anencéphalie. On doit tenir compte également des observations cliniques d'hyperplasie ou de tumeur de la corticale de la surrénale, coïncidant avec les faits de gigantisme, fréquemment accompagné d'un développement exagéré du tissu adipeux ou coïncidant avec des manifestations de puberté précoce ou avec l'apparition de caractères hétérosexuels (pseudo-hermaphroditisme).

La *glande pinéale* semble posséder une action spéciale, encore que peut-être à une période précoce de développement, sur les phénomènes de maturation sexuelle, comme le démontrent les faits de puberté précoce, coïncidant avec le développement des tumeurs pinéales.

Les *parathyroïdes* paraissent exercer sur les systèmes pileux et dentaire, sur le cristallin, une influence trophique qui se manifeste vraisemblablement aussi sur le squelette, ainsi qu'on le verra plus loin.

Cet exposé met en relief que l'appareil endocrine, hormonopoiétique, possède une action sur le développement des tissus, sur les phénomènes de croissance du squelette, sur l'évolution de la puberté.

* * *

Les ÉTATS PATHOLOGIQUES en rapport avec les troubles des glandes endocrines, font apparaître les troubles de développement de croissance, par déviation de la fonction hormonique [1].

Déjà, à *première vue*, apparaissent les troubles des fonctions endocrines morphorégulatrices. Car la plupart des états morbides, auxquels ces

1. P. 678.

troubles donnent lieu, se traduisent par un *facies* à lui seul caractéristique. Il en est ainsi des facies *acromégalique*, *myxœdémateux*, *crétin*, *infantile*, *eunuchoïde*, *juvénile*, *gérodermique*, etc. La taille, le degré de maigreur, d'obésité, l'état microsomique, ou mégalosomique en général, les rapports entre les diverses parties du corps (membres par rapport au tronc, au bassin), le développement et la forme des extrémités des membres et de la face fournissent des renseignements précieux et orientent les recherches endocrinologiques vers un diagnostic précis, que facilitera la recherche du degré d'ossification et d'apparition des cartilages épiphysaires. Le développement sexuel chez l'homme et la femme conduira à l'étude de l'appareil génital, du bassin, de l'état pileux (au pubis en particulier), du développement des seins, et fera reconnaître une puberté précoce ou tardive, et aussi des signes de ménopause anticipée ou retardée et d'hétérosexualisme (virilisme et féminilisme).

Toutes ces considérations trouvent leur développement dans la partie de l'ouvrage de Pende, consacrée à la séméiologie et au diagnostic des organes à sécrétion interne. L'auteur rapporte les tables de Broman qui montrent que non seulement le poids et la taille varient, aux diverses périodes d'évolution, mais encore les proportions du corps.

La croissance physiologique se fait en effet par étapes, avec prédominance alternative de croissance en longueur ou en largeur. La croissance en volume du tronc et l'augmentation de l'épaisseur des membres, par développement des muscles du squelette, alternent avec les phases de croissance en longueur des membres, par ostéogenèse enchondrale des os longs.

Pende envisage les types morphologiques conformément aux recherches de l'école de Giovanni, et insiste sur la méthode de Viola fondée sur la détermination des rapports du volume du tronc au volume des membres. Nous reviendrons ultérieurement sur la signification endocrinologique de ces types.

* * *

Auparavant il convient de passer en revue les états pathologiques créés par les troubles de chaque glande endocrine prise à part, et de relever les modifications qu'ils impriment à l'apparence du corps, au développement du squelette, de l'appareil génital et de ses annexes.

I. *États thyroïdiens* [1]. — L'idiotie myxœdémateuse, de Bourneville, par absence congénitale de thyroïde, est classique. Il n'y a lieu de relever ici que les troubles de croissance. Celle-ci est si ralentie que Siegert a observé à deux ans et demi une longeur du corps de 0 m. 50. A l'âge adulte, en général, la taille ne dépasse pas 1 m. Ce sont surtout les os à stade cartilagineux qui sont touchés. Les cartilages épiphysaires ne s'ossifient pas. Les fontanelles restent encore ouvertes après trois ans

1. P. 745.

(Bourneville). L'examen histologique des os (Dieterle, Kassowitz) démontre une insuffisance de l'énergie productive des tissus ostéoblastiques, une tendance à l'atrophie, à la dégénérescence graisseuse de ces tissus et à la sclérose des os. Par contre, le processus de calcification n'est pas troublé, contrairement à ce qui se produit dans le rachitisme. Le crâne est très volumineux dans tous ses diamètres, dolichocéphale, avec front proéminent.

La dentition ne commence d'habitude qu'après trois ans, et à vingt ans la première dentition n'est pas encore complète : l'implantation des dents est irrégulière. La deuxième dentition ne commence pas avant dix ans, et à trente ans, on peut voir encore des dent de lait.

Les glandes génitales présentent une petitesse permanente, souvent les testicules ne sont pas descendus dans le scrotum.

A un degré atténué on trouve réalisé l'*infantilisme myxœdémateux* de Brissaud (1894). Ce qui, en dehors des signes plus ou moins évidents d'insuffisance thyroïdienne, frappe le plus dans cette forme, c'est le contraste entre l'âge réel du patient, qui a atteint ou dépassé l'époque de la puberté, et son habitus morphologique strictement infantile ou puéril, avec absence complète des signes qui caractérisent la crise de puberté. Chez ces sujets les cartilages épiphysaires persistent longtemps et se soudent seulement à un âge assez avancé. Il n'est pas toujours possible, d'après Pende, de distinguer cliniquement ce syndrome d'origine hypothyroïdienne des syndromes analogues, que peut produire aussi l'insuffisance hypophysaire ou hypophyso-génitale à l'âge prépubère. Il n'est pas non plus toujours possible de démontrer anatomiquement l'origine exclusivement ou essentiellement thyroïdienne de ces syndromes d'infantilisme. Car souvent on trouve associées des lésions de diverses glandes endocrines. Aussi bien des cas d'infantilisme Brissaud méritent-ils d'entrer dans les syndromes pluriglandulaires.

Aux états thyroïdiens se rattache le *crétinisme*, car bien qu'il comporte des lésions multiples, peut-être même diffuses au système endocrine, celles de la thyroïde sont des plus importantes. Il faut signaler tout au moins, comme lésions simultanées, le goitre hypophysaire (Schöneman) ou l'atrophie de l'hypophyse (Virchow, de Coulon).

Le squelette, chez les crétins jeunes, montre un retard plus ou moins important du développement, un retard dans l'ossification des cartilages épiphysaires et dans l'apparition des noyaux osseux. Mais, après trente ans, les cartilages finissent par s'ossifier tandis que, dans l'athyréosis, ils persistent indéfiniment (Birchel). Tous les os ne sont pas atteints en proportion égale, d'où résulte une dysharmonie dans les proportions squelettiques (Breus et Kolisko). De notables anomalies se trouvent dans les maxillaires et dans la dentition, qui ne sont pas superposables à celles du myxœdème (Kranz). Enfin on peut rencontrer des malformations osseuses (aplatissement de la tête du fémur et de l'humérus, d'où coxa vara, humérus varus). L'examen radiologique du crâne dans le crétinisme endémique, démontre suivant Bertolotti, une hyperostose globale, une épaisseur considérable des os de la base, l'aplatissement de cette région.

L'angle sphénoïdal radiologique acquiert, chez les crétins, une ouverture beaucoup plus grande que normalement.

En ce qui concerne la taille, quelques crétins sont de vrais nains, d'autres atteignent jusqu'à 1. m 50.

Pende range *le mongolisme* parmi les états thyroïdiens. Car si le facteur essentiel de cet état est une dégénérescence congénitale de tout l'organisme, il s'y trouve associée une méiopragie congénitale de la glande thyroïde. Mais celle-ci n'est pas responsable des caractères fondamentaux du mongolisme. Il n'y a pas lieu d'insister ici.

II. *États parathyroïdiens* [1]. — La traduction clinique essentielle de l'*aparathyroïdisme* est la tétanie parathyréopive qui n'intéresse pas notre sujet. Il convient toutefois de signaler les crises d'alopécie et de canitie rapides, de chute et de rupture des ongles, et plus encore la décalcification de la dentine et la perte de l'émail des dents, surtout des incisives, et la cataracte bilatérale périnucléaire ou diffuse comme signes d'insuffisance parathyroïdienne. On observe parfois la nécrose des phalanges terminales des doigts, comme dans la maladie de Raynaud (Nathan). Enfin Schüller a mentionné l'atrophie des os.

Pende a admis la possibilité d'un *nanisme parathyroïdien* [2], chez une jeune fille de dix-sept ans, dont le développement sexuel ainsi que le développement psychique est normal. Mais elle a un développement insuffisant du squelette (132 cm.) avec altérations des os longs (genu valgum, à gauche) et troubles dentaires accentués : Première dentition précoce, suivie d'une chute rapide de toutes les dents. A l'âge de neuf ans, elle n'avait plus une seule dent. A neuf ans, en quatre mois, nouvelle poussée de toutes les dents, mais en trois ou quatre ans, elles tombent une à une, à l'exclusion des incisives. Troisième poussée à quinze ans. Toutes les dents poussent, moins les dernières molaires. Mais les premières molaires sont en proie à la carie.

Des crises tétaniques typiques, des symptômes de la diathèse spasmophilique, l'hypertrophie vraisemblable du thymus rendent vraisemblable l'origine parathyroïdienne de ce nanisme.

III. *États hypophysaires* [3]. — Les états *hypophysaires* fournissent des exemples du rôle de la glande pituitaire sur la morphologie, que cette glande ait un fonctionnement excessif, diminué ou aboli.

Dans l'*apituitarisme* qui entraîne une cachexie grave progressive, il se produit parfois une diminution extrêmement importante du tissu adipeux et des masses musculaires, et finalement un état de momification.

L'*insuffisance partielle et chronique de l'hypophyse* donne lieu aux syndromes de l'*adiposité hypophysaire*, du *nanisme hypophysaire*, du *féminisme hypophysaire*.

1. P. 821.
2. P. 831.
3. P. 840.

a) Je n'insiste pas sur les symptômes de l'*adiposité hypophysaire*[1], syndrome de Fröhlich, auquel Launois et Cléret ont consacré de nombreux travaux sous le nom de syndrome hypophysaire adiposo-génital. L'adiposité est parfois colossale. L'arrêt de développement sexuel entraîne le manque d'apparition des caractères sexuels secondaires. Ce qu'il y a d'intéressant à étudier ici au point de vue de l'influence des sécrétions internes sur la morphologie, c'est la pathogénie du syndrome. Car Erdheim, suivi de Bartels, d'Aschner, de Frank, de Lorelli, a admis que les symptômes fondamentaux du syndrome (adiposité et atrophie génitale) dérivaient non d'une insuffisance hypophysaire, mais d'une lésion de centres trophiques situés dans la régon sous-thalamique. Erdheim croit démonstratifs, à cet égard, les cas dans lesquels existe une tumeur de la région infundibulaire qui produit le syndrome, tout en laissant l'hypophyse intacte, comme les cas développés à la faveur d'un projectile d'arme à feu fixé dans la région hypophysaire.

On peut ajouter que Karplus et Kreidl, et plus récemment Camus et Roussy ont déterminé l'existence dans l'infundibulum de centres nerveux dont l'irritation peut produire des phénomènes d'excitation du sympathique cervical : polyurie, atrophie génitale.

A ces arguments répondent des faits indiscutables qui démontrent qu'une lésion purement localisée, de son côté, au lobe antérieur de l'hypophyse et qui ne dépasse pas les limites de ce lobe, peut donner le syndrome adiposogénital. Le cas de Marañon est démonstratif à cet égard : on trouva, en effet, un kyste placé dans l'intérieur de l'hypophyse, sans donner lieu à une déformation microscopique de la glande[2].

Pende concilie les deux théories, celle de l'hypopituitarisme et celle de l'altération des centres trophiques sous-thalamiques, en admettant que la sécrétion hypophysaire est capable d'agir directement, par neuro-chimisme, et par l'intermédiaire des faisceaux et des plexus nerveux de la neuro-hypophyse sur les centres nerveux de la région sous-thalamique, centres très probablement stimulateurs du système nerveux végétatif et des glandes endocrines génitales, thyroïdes, surrénales. Avec cette théorie physiologique neuro-glandulaire, nous pouvons comprendre pourquoi une lésion, soit localisée primitivement dans le pédoncule qui unit l'hypophyse à la région sous-thalamique, soit primitivement dans cette région sous-thalamique même, peut produire le même syndrome adiposogénital, mais ne comporte pas en général, l'atrophie thyroïdienne et surrénalienne.

b). Une seconde forme clinique importante de l'hypopuitarisme est un *nanisme* accentué, compatible avec la survivance du sujet jusqu'à l'âge adulte, et qui n'est pas nécessairement associé à l'adiposité.

1. P. 853.

2. Opothérapie hypophysaire, à laquelle j'ai associé ultérieurement l'opothérapie orchidienne; m'a fourni un résultat remarquable dans un cas d'obésité colossale avec infantilo-féminilisme. *Bull. et mém. de la Soc. Médicale des Hôpitaux de Paris*. T. XXXIV, 3e série, année 1912, p. 151.

C'est dans la première décade de la vie que le sujet bien conformé à la naissance, et jusque-là bien développé, s'arrête presque complètement de grandir, ou ne grandit plus qu'extrêmement lentement. Il est comme un nain qui atteint ou dépasse à peine le mètre, avec corps proportionné, conservant toutes les proportions atteintes au moment où le développement s'arrête. L'intelligence est normale, les organes génitaux sont peu développés, mais non atrophiés. Fait important : ce sont surtout les segments distaux des membres qui sont fortement raccourcis, ce qui est l'inverse de ce qui se produit dans l'acromégalie.

A l'examen radiologique, on trouve une déformation de la selle turcique ou des opacités de la selle turcique par foyers de calcification de l'hypophyse.

Aussi, si l'on admet avec Falta une hypersécrétion de certaines hormones du lobe antérieur de l'hypophyse dans la genèse de l'acromégalie, on conçoit, par contraste, qu'une hyposécrétion des mêmes hormones, dans les premières années de la vie, détermine une anomalie opposée de développement, la microacrie, et un nanisme plus ou moins grave.

Ce nanisme, sans adiposité, et parfois sans dystrophie génitale, permet d'admettre que les hormones hypophysaires stimulatrices de l'ostéogenèse sont différentes des hormones stimulatrices du déveleppement génital et du métabolisme des graisses.

c) L'hypopituitarisme donne encore lieu au *féminilisme*. Ce n'est plus alors ni l'adiposité, ni l'arrêt de développement sexuel, ni le nanisme squelettique qui dominent. L'apparence féminine se manifeste par l'élargissement du bassin, la finesse et la transparence de la peau, l'hypotrichose, la disposition féminine des poils du pubis, l'apparence des cheveux et des ongles, la rotondité des formes. Ce syndrome est différent de l'eunuchoïdisme caractérisé par les proportions particulières du squelette.

B. Hyperpituitarisme. — Deux syndromes sont à envisager ici : l'*acromégalie* et le *gigantisme*.

C'est Pierre Marie qui, de 1886 à 1889, a individualisé l'acromégalie et a rapporté cette affection à une altération de l'hypophyse.

Elle ne comporte pas seulement l'accroissement exagéré et dysharmonique des extrémités (mains, pieds, face) mais une mégalosomie générale plus ou moins prononcée.

1° Je rappelle rapidement les symptômes constitués de l'acromégalie:

Le faciès et l'habitus de l'acromégalique reproduisent le masque et l'habitus du polichinelle classique, avec la saillie et l'accroissement ridicule du nez et du menton, de l'arcade sourcilière, des bosses frontales, des régions malaires, le cou tassé emboîté entre les épaules, la cyphose dorsale, la gibbosité thoracique antérieure, l'abdomen évasé surtout dans la région des hypocondres, la voix grasse et nasonnée, et surtout l'accroissement en battant de cloches des mains et des pieds.

Les altérations squelettiques, qu'on étudie avec le plus de résultat par la radiographie, consistent en un épaississement diffus et irrégulier des

divers os de la face et de la calotte cranienne, avec saillie des apophyses intracraniennes, irrégularité d'épaisseur des tables osseuses du crâne, saillie notable de la protubérance occipitale, des bosses frontales, dilatation des divers sinus du crâne, évasement et déformation de la selle turcique, et parfois constatation radiographique du canal craniopharyngien qui reste ouvert, augmentation des diamètres des os et des cartilages nasaux, hyperostose des os malaires et des mâchoires, augmentation des espaces interdentaires. Dans le cou, on trouve l'augmentation de volume et parfois la saillie du larynx; dans le thorax, l'augmentation d'épaisseur et de largeur des côtes, dont les angles apparaissent fortement accentués, et qui présentent même à la limite chondrocostale une espèce de tuméfaction, comme dans le chapelet rachitique. Le sternum est épais, large, allongé, fortement poussé en avant et incurvé dans sa partie supérieure.

Les clavicules, les omoplates sont épaissies, les apophyses vertébrales présentent parfois des exostoses. La colonne vertébrale est cyphotique, parfois légèrement scoliotique dans sa portion cervicale inférieure et dorsale supérieure, lordotique dans le reste de son étendue. Le squelette du bassin est souvent augmenté dans ses divers diamètres. Au niveau des membres, on constate l'augmentation de largeur des diaphyses, qui est moyenne pour les os des avant-bras, des bras, des cuisses et des jambes, mais se montre prononcée pour les os longs des mains et des pieds, surtout aux extrémités distales de ces os, au voisinage desquels il s'établit parfois des ostéophytes.

J'insiste peu sur les altérations des muscles hypertrophiés et hyperplasiés au début de la maladie, mais qui s'atrophient ultérieurement.

La peau est le siège d'une hypertrophie de l'épiderme, du derme, des follicules pileux, glandes sébacées et sudoripares. Il se produit une sorte d'éléphantiasis des téguments (Benda) prédominante aux parties distales du corps : nez, oreilles, lèvres, mains et pieds, organes génitaux externes, et qui contribuent à l'augmentation monstrueuse de volume et à la forme en large de ces parties.

L'hypertrophie des muqueuses se manifeste surtout à la langue, siège d'une véritable macroglossie.

Il existe, en outre, une splanchnomégalie, un véritable *gigantisme viscérla* qui porte sur le cœur, les artères, les veines, le foie, les reins, la rate, parfois l'estomac et l'intestin, le pancréas, la thyroïde, les glandes surrénales, les cordons et les ganglions du sympathique, parfois la moelle épinière, tandis que le cerveau n'augmente pas, en règle, de volume et que les glandes génitales subissent une atrophie. Il y a lieu de s'arrêter à propos de l'appareil sexuel. L'appareil externe (pénis chez l'homme, grandes lèvres, clitoris chez la femme) participent à l'hypertrophie des régions distales du corps. Les caractères sexuels secondaires s'accentuent même chez l'homme, tandis qu'apparaissent chez la femme des signes hétérosexuels (hypertrichose, barbe, facies et voix virile).

Par contre, les productions génitales internes et les glandes génitales

(testicule, prostate, ovaire, utérus) s'atrophient dans la majorité des cas.

Sans aller jusqu'à la forme complète de la maladie, dont nous venons d'exprimer les grands traits, il peut se produire des formes *atténuées*, bénignes de la maladie, caractérisées seulement par de légères déformations, — typiques néanmoins — de la face et des extrémités. Pende les appelle les syndromes acromégaliformes. Je leur ai proposé le nom de « Pierre-marisme ». Il y a même un hypertuitarisme constitutionnel (Pende) que Strümpell appelle le tempérament acromégalique.

Après avoir montré les troubles morphologiques qui caractérisent l'acromégalie, il convient d'étudier leurs rapports avec les troubles de l'hypophyse[1]. Il résulte de l'ensemble des recherches anatomo-pathologiques que l'acromégalie est due à une hyperplasie ou une néoplasie du lobe antérieur de l'hypophyse. Mais la variété des lésions qu'on trouve à ce niveau ne permet pas d'affirmer si, pour produire l'acromégalie, ce sont les trois principales variétés des cellules de l'organe normal ou une des variétés de ces éléments qui sont en état d'hyperplasie.

Ce qu'on peut admettre, c'est la théorie de l'hyperpituitarisme, qui s'appuie sur deux arguments : 1° le fait que le syndrome s'oppose à certains égards, au syndrome de l'insuffisance hypophysaire expérimentale, et aux troubles liés aux lésions destructives de l'hypophyse chez un sujet jeune; 2° le fait que certains chirurgiens ont vu rétrocéder et améliorer les phénomènes d'acromégalie, après la résection de l'hypophyse malade. De cette conception, on peut déduire que l'hypophyse exerce une influence stimulatrice sur l'ostéogenèse enchondrale et périostale des membres, du tronc et de la face, une influence stimulatrice sur le développement et sur le fonctionnement des organes sexuels. Pour préciser davantage le mécanisme de l'acromégalie, quelques remarques sont nécessaires :

a) A une période tardive de la maladie, le fonctionnement et le développement génital sont plutôt diminués.

b) Il existe, dans l'acromégalie, des symptômes qui n'ont pas leur contre-partie dans l'insuffisance hypophysaire expérimentale ou clinique, tels la croissance exagérée du cœur, du foie, des reins, de la rate, etc.

c) En outre, l'hyperplasie de l'appareil lymphatique est de règle dans l'acromégalie, provoquant des altérations de la formule sanguine des malades. Or, ces faits s'observent également dans l'insuffisance hypophysaire.

Aussi rencontre-t-on, dans la majorité des cas d'acromégalie : 1° des symptômes d'hyperfonction de certaines hormones hypophysaires; 2° des symptômes d'hyperfonction d'autres hormones hypophysaires; 3° des symptômes d'hypofonction d'hormones, dont l'activité ne semble pas appartenir à l'hypophyse normale, pour le moins après les premières années de la vie extrautérine, puisqu'on n'a jamais démontré que

1. P. 871.

l'hypophyse stimule la croissance des viscères (cœur, foie, etc.), ce qui n'exclut pas que de telles hormones puissent être élaborées par l'hypophyse de l'embryon.

Pende admet que la tumeur ou l'hyperplasie du lobe antérieur de l'hypophyse, tout en déterminant la pénétration en excès, dans le sang, de quelques hormones du lobe antérieur, produit simultanément une diminution d'autres hormones du même lobe, autrement dit un déséquilibre biochimique de la glande. En plus, pour expliquer l'accroissement exagéré non seulement du squelette, mais des viscères, des appareils lymphatiques, etc., qui rappelle d'assez près les conditions d'accroissement fœtal ou infantile, il admet que le déséquilibre biochimique, créé dans l'hypophyse par la tumeur, réveille le biochimisme propre de l'hypophyse des premières époques du développement. Tout en se développant à l'âge adulte, l'hyperfonction hypophysaire de l'acromégalie est donc pour Pende un néopituitarisme.

2° *Gigantisme hypophysaire*[1]. — Le gigantisme hypophysaire est une variété spéciale de gigantisme... anomalie de l'habitus morphologique individuel, caractérisée par l'exagération de la croissance en longueur, de beaucoup supérieure à la mesure moyenne de la vie humaine, avec exagération plus ou moins grande de la croissance du squelette en largeur, et de la croissance des viscères.

Le gigantisme hypophysaire est donc l'opposé du nanisme hypophysaire. Or, comme celui-ci se rapporte à une insuffisance de la préhypophyse, on rapporte universellement à un excès de sécrétion de la préhypophyse, cette forme spéciale de gigantisme, qui est étroitement apparentée à l'acromégalie, au point que certains auteurs (Launois et Roy) admettent que l'un des caractères les plus fréquents et les plus importants du gigantisme d'origine hypophysaire est la coexistence avec lui de signes plus ou moins marqués d'acromégalie.

La parenté entre l'acromégalie et le gigantisme est confirmée par l'anatomie pathologique. Chez tous les géants dont on a pratiqué l'autopsie dans ces dernières années existe une hyperplasie ou un épithélioma de l'hypophyse, comme dans l'acromégalie. En outre, l'examen de nombreux squelettes de géants, conservés dans divers musées, démontre l'énorme élargissement de la selle turcique.

Les géants étudiés jusqu'ici peuvent se grouper en trois catégories principales :

Les *géants bien proportionnés*, qui présentent une santé excellente et une apparence, une musculature et une force extrêmement développées et des fonctions génitales normales;

Les géants *acromégaliques*, avec les parties distales du corps particulièrement développées;

Les géants *eunuchoïdes* ou *infantiles*, chez qui les membres inférieurs ont

1. P. 876.

une longueur disproportionnée, qui ont le tronc hypoplasique, et chez qui manquent les caractères sexuels secondaires.

Les géants purs ont le squelette très proportionné, et peuvent être féconds. Toutefois, bien que la rareté des cas n'ait pas permis de recherches suffisantes, il n'est pas improbable que même ce type de gigantisme eurythmique et harmonique puisse être d'origine hypophysaire. Car de tels géants, à une période avancée de leur maladie, ont présenté quelques signes évidents d'acromégalie.

Entre les deux autres variétés de géants, une distinction pathogénique s'impose. Chez les uns et les autres, la lésion anatomique dominante, constatée aussi bien à l'autopsie, qu'à l'examen radiologique de la selle turcique, est l'augmentation du volume de l'hypophyse; mais, dans le gigantisme eunuchoïde, cette lésion est combinée avec une altération grave et simultanée d'insuffisance endocrinienne génitale (syndrome hypophyso-génital).

Le gigantisme eunuchoïde ne peut se confondre avec le syndrome produit par la castration prépubérale, avec l'eunuchisme ou l'eunuchoïdisme. Ces anomalies peuvent donner, par elles seules, une taille supérieure à la moyenne (1 m. 90 au maximum), mais pas une taille de géant. Elles aboutissent au gigantisme, quand elles s'associent à une tumeur ou à l'hyperplasie pathologique de l'hypophyse.

Ainsi donc, acromégalie et gigantisme sont deux syndromes produits par une lésion d'hyperfonctionnement pituitaire.

Mais pourquoi cet hyperpituitarisme produit-il dans un cas l'acromégalie, dans un autre le gigantisme pur, dans un autre le gigantisme acromégalique ou l'acromégalogigantisme?

L'opinion dominante (Brissaud et Meige) est que la lésion hypophysaire conduit au gigantisme, s'il frappe un sujet jeune, chez qui les cartilages épiphysaires sont encore capables de produire de l'os; mais s'ils frappent un sujet chez qui les cartilages épiphysaires se sont ossifiés, seule une action de l'hypophyse sur l'ostéogenèse périostale est possible, et l'on a la croissance en largeur du squelette, caractéristique de l'accromégalie. Naturellement, ces deux syndromes se combinent quand la croissance exagérée du squelette commence à l'état jeune et se continue dans l'âge avancé. Cette explication, d'apparence simple, et qui s'appuie sur le fait démontré par Launois et Roy que les géants présentent une persistance assez prolongée des cartilages épiphysaires, est combattue par Pende. En effet, l'accromégalie peut s'observer dans l'adolescence, et même dans l'âge le plus tendre, alors que les cartilages épiphysaires sont encore présents (Bertolotti). En outre, la taille peut croître, bien que d'une façon limitée, alors que les cartilages épiphysaires ont disparu à la radiographie (Bertolotti).

Pende[1] croit que ces objections perdent de leur valeur, si l'on considère

1. P. 879.

les lois de croissance normale du squelette, et si, dans l'interprétation comparative du gigantisme et de l'acromégalie, on n'envisage pas seulement les anomalies de croissance des os, mais de tout l'organisme, y compris les viscères. Car, tant dans l'accromégalie que dans le gigantisme, on note presque toujours une splanchnomégalie identique et une tendance identique à l'atrophie des glandes génitales. Quant aux différences dans l'accroissement du squelette, on doit se rappeler qu'à l'état normal, la croissance des os longs ne se fait pas simultanément en longueur et en largeur, mais par phases alternées (Godin). Aussi bien, en attribuant aux hormones hypophysaires la fonction physiologique de stimuler ces deux phases de croissance du squelette, on peut comprendre comment une augmentation pathologique de ces hormones, si elle se produit dans le jeune âge, peut donner des symptômes de développement exagéré, alternativement de la longueur et de la largeur du squelette. La conséquence est que, dans de rares cas seulement, les poussées alternatives de croissance se produiront comme dans les conditions normales, en proportions réciproques (gigantisme harmonique), tandis que dans la majorité des cas, relatifs à une sécrétion hypophysaire dysharmonique, atypique et arythmique, il s'établira une prédominance relative des phases d'allongement ou d'épaississement du squelette. Cette dernière condition est d'autant plus facile à vérifier que l'on s'approche davantage de l'époque dans laquelle l'accroissement du squelette est définitivement terminé et qu'intervient l'étape évolutive de l'organisme, l'étape de croissance en largeur (après vingt-cinq ans). Et de fait, c'est l'âge de prédilection de l'acromégalie. Mais rien n'empêche d'admettre que même, à une époque précoce de la vie, l'acromégalie puisse se manifester.

Dernière considération : le gigantisme apparaît dans beaucoup de cas, comme un syndrome *congénital* qui débute à la fin de la vie fœtale. Ce qui démontre, pour le gigantisme encore plus que pour l'acromégalie, la valeur de la conception qu'il y a une prédisposition morbide de l'hypophyse aux phénomènes hyperplasiques ou néoplasiques, et aussi de l'opinion soutenue par Pende, qu'il ne s'agit pas, dans ces deux syndromes, d'un simple hyperfonctionnement d'un tissu bien conformé à la naissance et pourvu des propriétés bien logiques de l'hypophyse, qui complète son cycle évolutif physiologique. Mais il s'agit d'une erreur de développement hypophysaire, d'où résulte la prédominance et la persistance, plus longtemps que normalement, d'un certain nombre d'hormones responsables de ces syndromes.

(*A suivre.*)

La prétendue mission providentielle de l'Allemagne

Tous les peuples barbares ont des dieux nationaux dérivés de l'animisme primitif et qui expriment, en dernier lieu, un symbolisme ethnique. C'est de ce point de vue qu'il faut considérer, pour la comprendre, la religiosité de l'Allemand, survivance des temps lointains, où Odin, Thor et Votan trônaient au fond des forêts germaines. Seuls, ces dieux subsistent au plus intime de son âme et les croyances récentes n'ont fait que les recouvrir d'un manteau d'occasion. En effet, la conversion de la Prusse a été très tardive, si même elle a été jamais accomplie, et l'Allemagne est le pays où l'animisme païen a conservé ses racines les plus vivaces, ainsi que l'atteste la superstition, officiellement ressuscitée, en plein Berlin, sous la forme de la statue cloutée d'Hindenbourg. Rappelons, au surplus, que l'enthousiasme soulevé par Richard Wagner, dont M. Nordau n'a pas eu de peine à établir le désarroi mental, est dû, non point à sa musique, qui ne fut appréciée qu'après coup en Allemagne, mais à sa puissante évocation des dieux et des héros légendaires de la Germanie.

Dans l'évolution religieuse des Allemands, les Hohenzollern ont eu un rôle. Sans insister sur les oscillations de leurs croyances, il faut remarquer cependant qu'ils ont toujours affecté de croire, et que peut-être certains ont cru, à l'origine divine de leur pouvoir. Tirant d'ailleurs parti de l'esprit du protestantisme (germanique), qui abdique entre les mains des princes le soin d'organiser et de diriger les églises, ils ont créé, d'abord par l'édit du 9 juillet 1788, une religion d'État, puis, en 1817, une Église évangélique unie, où luthériens et calvinistes ont le roi pour chef commun, *Summus episcopus*.

Cette fonction « papale », appliquée à une constitution rigide, mais à des conceptions religieuses très souples, n'était nullement en contradiction avec le maintien des survivances païennes; un esprit porté vers le mysticisme pouvait, au contraire, y trouver un nouvel et solide appui. Quand Guillaume II parle, avec une familiarité un peu choquante du « vieux dieu allemand », les Allemands comprennent qu'il veut faire allusion, non au Dieu des catholiques ou des protestants, mais à un dieu exclusif et ethnique, *unser Gott*, à celui qui est propre à l'Allemagne, qui lui a personnellement donné une mission et dont les Hohenzollern sont les représentants et les vicaires. C'est ce que Guillaume II a laissé

clairement entendre, dès le début de la guerre, dans une proclamation à ses troupes de Pologne : « Rappelez-vous, leur disait-il, que vous êtes le peuple élu ! L'esprit du Seigneur est descendu sur moi parce que je suis empereur des Germains. Je suis l'instrument du Très-Haut, je suis son glaive, son représentant. Malheur et mort à ceux qui ne croient pas à ma mission...! »

Ne sait-on pas encore que le kaiser se fait passer, dans le monde musulman, pour un nouveau Mahomet, régénérateur de l'Islam, et le *Jewish World* n'a-t-il pas annoncé que, à Lodz, en pleine synagogue, il s'est présenté comme le Messie attendu par les Juifs ? Par là n'apparaît-il pas enfin que Guillaume II veut se faire considérer comme l'instrument des volontés d'un dieu ethnique, tellement supérieur aux dieux contingents des autres peuples que ceux-ci n'ont plus qu'à se soumettre.

Folie ! pensera-t-on. A notre point de vue, peut-être ; mais n'oublions pas que depuis plus d'un siècle, l'Allemand, pétri d'orgueil, dépourvu de tact, suggestible et crédule, est grisé d'affirmations semblables et qu'il a fini par y ajouter foi.

Après Fichte et Herder, Friedrich List, il y a soixante-dix ans, écrivait : « La race germanique a été désignée par la Providence, à cause de sa nature et de son caractère même, pour résoudre ce grand problème : diriger les affaires du monde entier, civiliser les pays sauvages et barbares et peupler ceux qui sont encore inhabités. » Aujourd'hui le professeur Ostwald proclame : « L'Allemagne lutte pour l'existence sans doute, mais plus encore pour l'avenir même du monde. Vaincue, sa défaite entraînerait dans la vie des peuples la suprématie des instincts inférieurs sur les supérieurs, de la brute sur l'homme, et un recul de la moralité qui serait l'avant-coureur de la ruine de la culture humaine.... » — « La victoire allemande n'est pas une affaire de hasard, disait à son tour l'*Algemeine Zeitung* du 13 mars 1915, c'est une nécessité métaphysique. Si vraiment les faits qui régissent l'histoire des peuples dépendent d'une volonté supérieure, capable de discernement, nous pouvons et nous devons croire que la Providence nous a réservés pour de grandes tâches.... »

Ainsi donc, sur le terrain commun d'une mentalité prétentieuse et réceptible, les fabricateurs de l'âme allemande contemporaine ont jeté les germes de suggestions qui, entretenues et développées par une culture intensive, se sont épanouis en un dogme défini, celui de la supériorité et de la mission providentielle de l'Allemagne. Puisque l'intelligence, la vertu, la force allemandes sont supérieures à toutes les autres, et que le peuple allemand est élu, son devoir est de germaniser l'humanité et son droit de l'y contraindre, car toute nation qui se refuse à la germanisation, allant à l'encontre des desseins de la Providence, mérite d'être châtiée et de disparaître de la surface de la terre. Dominer le monde est la mission sainte de l'Allemagne, *Deutschland über alles !*

Évidemment, les preuves qu'elle apporte de sa supériorité et de sa mission

prêtent aisément à la critique. Ses victoires ne sont point plus surprenantes que celles que remporta la France, qui était déjà civilisée quand les forêts, les marécages et les sables de la Germanie étaient encore parcourus par des hordes sauvages et misérables. La France, l'Angleterre, les États-Unis ont connu une expansion commerciale aussi brillante que la sienne, et si elle sait dresser d'admirables contremaîtres et d'adroits imitateurs, elle a toujours manqué d'initiateurs dans le domaine de la culture et du savoir. Bref, rien ne la désigne pour le rôle qu'elle s'attribue, bien au contraire, puisque son histoire est toute remplie de fourberies, de rapines et de crimes et qu'elle achève de se déshonorer aux yeux de l'univers. Mais, en ce qui la concerne, cela lui importe peu, attendu qu'elle est la victime de solides suggestions, contre lesquelles aucun raisonnement ne saurait prévaloir ; elle a foi dans sa mission, et cette foi lui concède une force morale dont nous avons malheureusement, par imprévoyance, subi les effets.

Néanmoins, le prestige des dogmes reçoit le contre-coup des événements ; les dieux impuissants et vaincus perdent leurs adeptes. Le jour où sur le Rhin et sur le Danube flotteront les drapeaux des alliés, et ce jour-là seulement, l'Allemagne envahie et battue cessera de croire à sa supériorité. Elle cessera d'y croire, parce que sa défaite sera trop complète et définitive au regard des promesses de domination dont ses dirigeants l'avaient enivrée et alors, passant d'un extrême à l'autre, comme après Iéna, elle étonnera le monde par sa bassesse et sa servilité.

Dr F. HELME.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

43e ANNÉE — 1918-1919

OUVERTURE DES COURS LE LUNDI 4 NOVEMBRE 1918.

15, Rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris.

Cours.

Anthropologie anatomique. — M. R. Anthony, professeur. — Le lundi, à 4 heures. — *Le développement du cerveau chez l'homme et chez les singes. — Exposé des résultats de recherches originales* (*suite*).

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur. — Le lundi, 5 heures. — *L'art et l'architecture aux époques néolithique et du bronze.*

Ethnologie. — M. Georges Hervé, professeur. — Le mardi, à 5 heures. — *L'hérédité et les croisements.*

Anthropologie zoologique. — M. P.-G. Mahoudeau, professeur. — Le mercredi, à 5 heures. — *Histoire du transformisme depuis la Renaissance jusqu'à l'époque actuelle.*

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur. — Le vendredi, à 5 heures. — *Psychologie ethnique* (*suite*).

Ethnographie comparée. — M. Adrien de Mortillet, professeur. — Le mercredi, à 4 heures. — *La sépulture et les coutumes funéraires chez les primitifs anciens et modernes.*

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur. — Le samedi, à 4 heures. — *Les crises sociales* (*aperçus économiques, éthiques et politiques*).

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur. — Le vendredi, à 4 heures. — *Causes géographiques de rapprochement ou de différenciation des groupes humains. — L'évolution de l'Ancien Continent* (*suite*).

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur.

Linguistique. — M. J. Vinson, professeur hors cadre. — Le mercredi, à 3 heures. — *Notions générales. — Les langues des belligérants. — Les langues et les littératures.*

Des certificats d'assiduité seront délivrés aux auditeurs inscrits à la bibliothèque de l'école dès l'ouverture des Cours.

Le Directeur : YVES GUYOT.

Le Sous-Directeur : Dr H. WEISGERBER.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

COURS D'ANTHROPOLOGIE ZOOLOGIQUE

Les précurseurs du Transformisme dans l'Antiquité

Par Pierre-G. MAHOUDEAU.

La recherche des primitives conceptions sur la Mutabilité des Êtres vivants[1] a montré que partout, durant les temps préhistoriques et au début des époques historiques, l'Homme crut qu'il était issu de formes animales simplement modifiées. Cette phase mythologique des idées transformistes, dont la durée fut considérablement longue, aboutit à l'anthropomorphisation des Animaux-Ancêtres graduellement élevés au rang de divinités. Ceux qui, parmi eux, avaient été considérés à la fois comme progéniteurs et défenseurs des troupeaux durent à ces qualités de devenir des dieux créateurs et protecteurs des hommes. Les primitives populations ne semblent pas avoir imaginé autre chose. Cependant, dès les temps les plus reculés de l'histoire, certains hommes, doués de l'esprit d'observation, cherchèrent à expliquer l'Origine des Êtres vivants d'une manière plus naturelle. Avec eux la Science allait naître en face de la Mythologie et mettre, dès lors, la raison en antagonisme avec l'imagination. Les premières indications à ce sujet qui soient parvenues jusqu'à nous se constatent, bien rudimentaires et très vagues assurément, dans les vestiges de certaines antiques cosmogonies : ensuite ces indications se précisent avec les philosophes naturalistes de la Grèce dont les recherches inaugurèrent le primordial début de l'ère scientifique.

Les plus anciennes conceptions de la Mutabilité des Êtres organisés

1. *Revue anthropologique*, 1918, p. 79.

sont absolument mythologiques, et il n'en pouvait être autrement, car les connaissances scientifiques ne peuvent se trouver à l'aurore de l'humanité; elles sont destinées à être le couronnement du travail cérébral, à représenter l'apothéose de l'intelligence humaine.

La croyance en des Animaux-Ancêtres, tout imaginaire qu'elle était, avait un point de départ naturel; les essais d'explications de la nature qui y succédèrent, à des époques beaucoup plus récentes et chez des populations déjà relativement civilisées, eurent de même pour base une idée ayant quelque chose de réel; ce fut celle de la génération spontanée des Êtres vivants par transformation des substances du sol humide sous l'influence de la chaleur solaire. Déjà en Chaldée, plus de vingt siècles avant notre ère : « L'esprit humain, dit Renan, avait obscurément la prétention d'expliquer l'origine du monde sans l'intervention des dieux. La génération spontanée conçue d'une façon trop sommaire était le dogme fondamental de la science babylonienne[1]. » Il y revient plus loin : « Ce qui caractérise la science babylonienne, ce fut la tentation d'expliquer l'univers par des principes physiques. La génération spontanée et la transformation progressive des espèces y furent toujours à l'ordre du jour. Une échelle des êtres depuis le végétal jusqu'à l'Homme s'offrait dès lors naturellement à l'esprit[2]. »

Ainsi l'idée de l'origine naturelle des Êtres vivants et de leur Mutabilité incessante sous l'influence des forces physico-chimiques n'est pas une conception nouvelle; plus de deux mille ans avant notre ère, elle avait germé dans le cerveau des intellectuels babyloniens auxquels l'astronomie doit ses plus anciennes observations sérieuses.

L'Égypte paraît de son côté n'avoir pas été totalement étrangère à cette évolution vers la science, car on y constate la même tendance à expliquer l'origine des Êtres vivants par l'action des phénomènes naturels; seulement, en Chaldée comme en Égypte, ces conceptions, assurément trop peu à la portée du vulgaire, furent englobées, mélangées à des créations faites par des dieux. Il semble qu'il y ait eu superposition des interventions divines à la conception naturaliste. Il est possible que les prêtres de la Babylonie et ceux de

1. E. Renan, *Histoire du peuple d'Iraël*, t. I, p. 69.
2. *Id.*, t. II, p. 387.

l'Égypte, seuls, à ces époques, dépositaires du savoir humain, aient enseigné à quelques initiés, qu'ils désiraient instruire, la cosmogonie narrant la Génération spontanée et la Mutabilité des Êtres vivants, pendant qu'ils se contentaient de raconter aux vulgaires croyants les légendes de Baal, ou de Khnoumou[1].

Si les plus archaïques conceptions naturalistes se constatent en Chaldée et en Égypte, il ne semble pas cependant que ce soit de l'une ou de l'autre de ces deux régions que soit venu directement le début du mouvement intellectuel qui allait inaugurer l'ère scientifique, mais de la Phénicie qui, se trouvant située entre la Chaldée et l'Égypte, dut profiter, de très bonne heure, des découvertes faites dans les pays voisins. Les récits cosmogoniques connus sous le nom de Sanchoniaton paraissent être le résumé des connaissances sur l'origine du Monde et des Êtres que possédaient les Chaldéens et les Égyptiens vers le début du premier millénaire avant notre ère. Or c'est en Phénicie que, dans la seconde moitié du VIIe siècle avant notre ère, naissait le premier homme de science dont l'histoire nous ait conservé le nom. Thalès, dit de Milet, parce qu'il s'y fixa et y devint célèbre, n'était pas en effet d'origine grecque. Issu d'une importante famille de Phénicie, il aurait commencé son instruction dans sa patrie où les cosmogonies de Sanchoniaton ont pu diriger les tendances de son esprit vers la recherche des phénomènes naturels. Thalès aurait ensuite beaucoup voyagé, il aurait visité l'Égypte et la Chaldée. Il serait même allé en Crète pour y recueillir les traditions théogoniques sur l'origine du monde. Les connaissances qu'il acquit durant ses voyages firent de lui un géomètre et un astronome et, assurément aussi, un précurseur dans les sciences naturelles. La Grèce le considère comme le premier de ses sept sages. On lui attribue la sentence gravée sur le temple de Delphes : « Γνῶθι σεαυτὸν ». Esprit curieux des choses de la nature, il essaya de trouver la cause primordiale de tout ce qui existe et arriva à concevoir comme principe initial une Matière restant toujours la même quant à sa Substance, donc unique; mais changeante dans ses manifestations.

Il est incontestable que, dès ce moment, la notion de la Mutabilité des Choses et des Êtres était formulée. Le premier naturaliste mar-

1. *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1898, p. 233 et suiv.

chant dans une direction véritablement scientifique fut donc Thalès, de Milet. En conséquence c'est dans une ville d'Ionie, en Asie Mineure, au pays des Cariens, qu'il y a vingt-cinq siècles le transformisme prit naissance.

La manière dont Thalès essayait de démontrer le principe qu'une intuition véritablement géniale lui avait permis de formuler importe peu, les trop rudimentaires connaissances de son époque ne pouvaient lui fournir les preuves dont il avait besoin. La même chose arrivera à Lamarck, au début du XIXe siècle. Lamarck concevra nettement la modification des formes organiques sous l'influence des milieux et, cependant, les exemples qu'il donnera seront insuffisants, même défectueux.

De même pour Thalès : ayant constaté que l'eau est un élément indispensable à la vie des Êtres, il pensa que la Matière primordiale unique, restant toujours la même quant à sa substance, mais changeante dans ses manifestations, devait être l'eau. D'autres observateurs de la Nature substitueront à l'eau, soit l'air, soit le feu, soit même la terre, peu importe : le principe de la Mutabilité des Choses et des Êtres était découvert, il avait été indiqué comme cause véritable de tout ce qui existait, cela suffisait.

Disciple de Thalès, pense-t-on, Anaximandre, de Milet, paraît avoir été un génie plus profond que son maître, dont il a précisé et élargi la doctrine. Il fut astronome, mathématicien et physicien c'est-à-dire naturaliste. On lui attribue l'invention du cadran solaire et la construction de la sphère. Sa conception sur l'origine des Choses et des Êtres, plus vaste que celle de Thalès, n'admet comme principe fondamental ni l'eau, ni l'air, ni la terre, ni le feu, mais une Substance primordiale indéterminée qu'il désigne sous le nom d'*Apeiron* : c'est-à-dire sans fin, et aussi sans formes. Ce n'est pas le chaos, mais c'est un ensemble d'éléments doués d'un mouvement propre et éternel. D'après lui les choses de la nature, les êtres vivants, y compris l'homme, sont parvenus à l'état actuel par suite d'une série de juxtapositions et de transformations multiples et successives des éléments de l'*Apeiron* sous l'influence d'affinités produites par la séparation des contraires et l'agrégation des similaires. Ce qui existe est donc le résultat d'un Mouvement éternel; tout se forme, ou se détruit, par des affinités séparant ou agglomérant les éléments de l'*Apeiron* qui constituent tous les

corps organiques et inorganiques. Anaximandre enseignait, en outre, que les Êtres vivants avaient pris naissance dans les eaux sous l'influence du Soleil; aussi donne-t-il à l'Homme pour ancêtres des formes aquatiques; l'intuition est bonne, mais les preuves faisaient défaut.

Le troisième philosophe naturaliste d'Ionie, Anaximène, lui aussi de Milet, ne sut pas perfectionner les idées de ses devanciers, aussi ses conceptions n'ont-elles aucun intérêt pour nous.

D'après le ténébreux Héraclite, d'Éphèse, auteur d'un traité *Sur la Nature*, le Feu est le principe de tout, il le regarde comme éternel et sans cesse en mouvement; ne considérant donc rien comme fixe, comme immuable, il admet la Mutabilité de toutes choses, car, « tout s'écoule dans une perpétuelle mobilité, tout passe comme un fleuve ».

Diogène d'Apollonie, dit le Physicien, est, de même, un partisan du perpétuel changement. « Il semble, dit-il, que tout ce qui existe est un changement du même et reste le même. »

Médecin, législateur et surtout hiérophante, Empédocle, d'Agrigente, par ses conceptions et ses hypothèses sur la Nature, se relie à Thalès, à Anaximandre, à Héraclite, à Démocrite et même à Anaxagore. Dans son poème *De la Nature et des principes des choses* il admet quatre éléments au lieu d'un seul et, les combinant deux à deux, en fait naître tout ce qui existe. Le jeu naturel des éléments résultant d'après lui de deux forces contradictoires, la concorde et la discorde : « Voyez, dit-il, l'admirable arrangement des membres humains que l'Amour a rassemblés en un tout, voyez comme ils sont vigoureux à la fleur de la vie, mais voici qu'au déclin, une Discorde jalouse brise leur harmonie. » La renommée d'Empédocle fut considérable dans l'antiquité : son savoir, ses grandes qualités, son génie poétique sont hors de doute, car Platon, Aristote et tous les philosophes sont pleins d'admiration pour lui. On peut donc le considérer, malgré son mysticisme, comme un des grands précurseurs de la science. Il fut même plus que cela, il fut un noble cœur, car, à une époque où une demi-barbarie divisait et armait les unes contre les autres les cités de la Grèce, il comprit et enseigna la fraternité humaine, s'efforçant de gouverner les hommes, non par des moyens répressifs mais par la douceur, la bonté, la charité, l'amour des concitoyens les uns pour les autres. Sa gloire, Lucrèce

l'immortalisa dans ces vers si admirablement rendus par notre André Lefèvre :

On célèbre à bon droit l'île triangulaire ;
Elle a ses gouffres noirs, son volcan qui l'éclaire ;
Elle est riche en moissons, en peuples, en trésors.
Mais rien de plus fameux n'a paru sur ses bords,
De plus grand, de plus cher que cet homme dont l'âme
Éclate en chants divins et fièrement proclame
Ses intuitions sublimes : homme tel
Qu'à peine on peut le croire issu de sang mortel.

A côté de cette brillante pléiade d'investigateurs de la nature dont le développement intellectuel inaugura, il y a environ vingt-cinq siècles, l'ère du Savoir, le début de la Science humaine en essayant de se rendre compte d'une façon naturelle, c'est-à-dire en dehors des légendes mythologiques, des phénomènes physiques et biologiques qui régissent les mondes et les êtres, on trouve une autre série d'hommes, eux aussi, de grande valeur. Mais, plus rêveurs que naturalistes, ces derniers, négligeant les recherches laborieuses et préférant imaginer plutôt que d'observer, ont fait dévier l'esprit humain vers le Surnaturel, en inventant la métaphysique, dont la base est le raisonnement au lieu d'être la raison. De ces belles intelligences, néfastes à la science, nous dirons peu de choses, ils n'appartiennent pas à l'étude de la Mutabilité des Êtres vivants.

Le plus ancien de ces hommes, qui, malgré le titre qu'on leur décerne de philosophes, ne sauraient être qualifiés de véritables amis du savoir humain, est Xénophane de Colophon ; il fut contemporain de Thalès, d'Anaximandre, d'Anaximène, de Pythagore, de Phérécyde et même d'Héraclite. Poète rapsode, adversaire, peut-être envieux, d'Homère et d'Hésiode, contempteur des divinités anthropomorphiques, pourtant les seules gracieuses et les plus humaines de toutes celles qu'ont adoré les hommes, Xénophane essaya de substituer la Métaphysique monothéiste à la mythologie polythéiste. C'était simplement changer le facies de la conception imaginaire, sans sortir du Surnaturel.

L'invention d'un dieu unique, représenté par la forme géométrique la plus parfaite : la sphère, à laquelle cet ennemi de l'anthropomorphisme attribuait, d'une façon si illogique, la pensée et l'intelligence, fonctions cependant exclusivement cérébrales, était destiné à séduire

tous les esprits à tendances plus mystiques que scientifiques. Aussi cette divinité, géométriquement parfaite, devint-elle l'origine de ce monothéisme dit rationnel dont on fait honneur à Socrate et à Platon, et qu'il est équitable de rendre à son véritable inventeur, le poète Xénophane, de Colophon. Son disciple Parménide, d'Élée, surnommé le Profond, s'éloignant encore plus, s'il y a moyen, de la voie scientifique, en arriva à refuser tout témoignage venant des sens. On a de lui une bizarre conception de l'origine de l'homme; dans son poème *De la Nature* il fait pousser les membres à la façon des plantes : « La terre fécondée par les rayons du soleil engendra les membres de l'Homme, ils poussèrent pêle-mêle et épars; puis ces fragments se réunirent pour former des corps qui sont un composé de feu et de liquide. Les mâles naquirent au nord, les femelles au midi. » On comprend que l'auteur d'un pareil mode de création de l'homme ne puisse admettre que le témoignage de l'imagination.

Avec Socrate, avec Platon, l'esprit d'observation scientifique cesse complètement de faire partie de la philosophie; on préfère supposer ce qui pourrait être, inventer ce qui n'existe pas, plutôt que de rechercher ce qui existe dans la nature. Le Surnaturalisme métaphysique prend une place prédominante et, depuis lors, uni au Surnaturalisme mythologique, il a sans cesse essayé de faire échec à la science.

Disciple de Platon, dont pendant vingt ans il suivit l'enseignement, Aristote présente le curieux spectacle d'une intelligence supérieure qui, d'abord dévoyée dans la métaphysique, arrive dans la seconde partie de son existence à rejeter graduellement la presque totalité des conceptions qu'il devait à autrui. En effet Aristote, primitivement suggestionné par son maître, dut ensuite à l'étude de l'Histoire Naturelle d'arriver à penser par lui-même. En conséquence l'œuvre d'Aristote reflétant ces deux phases de son existence est pleine de contradictions.

Ainsi Aristote, disciple de Platon, métaphysicien longtemps avant d'être naturaliste, est célèbre par l'invention du premier moteur immobile. L'immobilité point de départ du mouvement est chose difficile à concevoir. Aristote métaphysicien admet les Causes finales, inventées, dit-on par Socrate, prônées par Platon; auxquelles Aristote-naturaliste devra substituer l'influence des Milieux; c'est-à-dire

que Aristote métaphysicien est logiquement fixiste, Aristote naturaliste deviendra forcément transformiste. Quelques citations empruntées à l'Histoire des Animaux d'Aristote vont mettre ce fait en évidence.

En Lybie « où il ne pleut point, dit Aristote, les animaux se rencontrent dans le petit nombre d'endroits où il y a de l'eau. Là les mâles s'accouplent avec les femelles d'espèces différentes et ces familles nouvelles font souche, si la taille des deux individus n'est pas trop différente et la durée de la gestation trop inégale entre les deux espèces. »

Que le fait soit vrai ou faux peu nous importe pour le moment; ce que nous devons constater c'est que, par ce passage, Aristote établit nettement qu'il ne considère pas les formes zoologiques comme fixes, comme absolument invariables, ainsi qu'elles devraient l'être si les Causes finales existaient.

Aristote naturaliste, observant les faits, est si peu partisan de la fixité des Êtres vivants, qu'il reconnaît que de petites modifications anatomiques suffisent pour entraîner des transformations importantes.

Ainsi, au sujet des animaux qui vivent dans l'eau et respirent à l'air libre et de ceux qui ont besoin d'eau pour respirer, mais qui vont à terre chercher leur nourriture, Aristote dit : « Dans les animaux des deux dernières catégories la nature semble contrariée si l'on veut parler ainsi. On voit aussi des mâles qui ont l'air féminin et des femelles qui ont l'air mâle. Une différence réelle dans de petites parties suffit pour faire paraître des différences aussi considérables dans l'ensemble du corps de l'animal. »

« L'effet de la castration en est une preuve. On ne retranche par cette opération qu'une petite partie du corps de l'animal; néanmoins ce retranchement change sa nature et fait qu'elle se rapproche de l'autre sexe. Ainsi il est évident qu'au moment de la formation première un rien dans une des parties qui constituent le principe des corps fera de l'animal un mâle où une femelle. — C'est donc de la disposition de petites parties que résulte la différence d'animal terrestre et d'animal aquatique, dans les deux sens que j'ai distingués. »

Ce passage est nettement démonstratif; Aristote, qui constate qu'un très léger changement, un rien suffit pour modifier profondément les formes vivantes, ne saurait être un adversaire du transformisme. Son intuition s'élève même beaucoup plus haut, car elle va, à un point de vue plus général, jusqu'à concevoir que les Êtres

animés doivent être une modification des corps bruts, qu'il désigne sous le nom d'Êtres inanimés.

« Dans la nature, dit-il, le passage des Êtres inanimés aux Animaux se fait peu à peu, et d'une façon tellement insensible qu'il est impossible de tracer une limite entre ces deux classes. »

« Après les Êtres inanimés, viennent les Plantes, qui diffèrent entre elles par l'inégalité et la quantité de vie qu'elles possèdent. Comparées aux Corps bruts, les plantes paraissent douées de vie, elles paraissent inanimées comparées aux Animaux. »

« Des Plantes aux Animaux, le passage n'est point subit et brusque; on trouve dans la mer des êtres dont on douterait si ce sont des Animaux ou des Plantes, ils sont adhérents aux autres corps et beaucoup ne peuvent être détachés sans périr des corps auxquels ils sont attachés. »

Cette conception du passage insensible de l'être inanimé à l'animal, n'est point d'un fixiste, mais d'un partisan convaincu, par l'évidence des faits, de la Mutabilité des Êtres vivants. Aristote, il est impossible de le nier, fut donc un véritable précurseur du transformisme, tel est le fait que, malgré tous leurs efforts, ne parviendront pas à falsifier les défenseurs de la métaphysique.

On peut même ajouter qu'il aurait parfaitement pu se faire que si Aristote, mort à soixante-deux ans, eût vécu plus longtemps, nous ne connaîtrions de lui que le naturaliste et pas du tout le métaphysicien; car de quelle façon expliquer autrement la défense expresse, qu'il fit en mourant, de rendre ses œuvres publiques, sinon par la supposition que, devenu plus instruit, éclairé par ses recherches en Histoire Naturelle, comprenant les contradictions du philosophisme socratique avec la science véritable, il ait eu l'idée de refaire ou de corriger complètement certains de ses écrits. Il n'en eut pas le temps. N'ayant pas été publiées, ses œuvres restèrent longtemps inconnues; aussi, après sa mort, Aristote n'eut aucune influence sur l'évolution de l'intelligence grecque. Il resta presque ignoré pendant plus de deux siècles et, c'est seulement au temps de Cicéron que ses ouvrages, apportés à Rome par Sylla après la prise d'Athènes, furent remis à Andronicus de Rhodes qui les fit connaître.

Avec Aristote se termine la série des documents relatifs aux primitives conceptions sur la Mutabilité des Êtres vivants.

Au XVIIIe siècle cette question trouvera un nouveau et génial défenseur : Buffon; mais le triomphe du transformisme n'aura lieu que dans la seconde moitié du XIXe siècle.

De cette sommaire étude, il résulte que la conception de la Mutabilité des Êtres vivants, pour avoir varié plus ou moins profondément durant les temps anciens, n'en est pas moins une idée naturelle qui semble avoir existé de tout temps dans le cerveau de l'homme, tandis que celle de la Fixité des espèces, appuyée sur les causes finales de Socrate et sur le créationisme biblique, est une explication aussi artificielle que récente, contre laquelle s'élèvent tous les faits constatés par l'observation et vérifiés par la méthode expérimentale.

Études de morphologie paléolithique[1]

III. — Les niveaux présolutréens du Trilobite

Par H. BREUIL

Professeur à l'Institut de Paléontologie humaine,
Correspondant de l'École d'anthropologie.

1. — Niveau inférieur aurignacien.

J'ai, voici onze ans, décrit la stratigraphie des assises paléolithiques de la grotte du Trilobite à Arcy-sur-Cure (Yonne), en déterminant comme appartenant à divers niveaux de l'Aurignacien les deux couches sous-jacentes au niveau protosolutréen de cette grotte, et en confirmant et précisant l'âge de ce dernier, que recouvrait le magdalénien. Le point de départ de ces observations était la publication de M. l'abbé A. Parat[2] et l'étude détaillée que je fis de ses récoltes exposées alors au petit séminaire de Joigny, grâce à son aimable autorisation. Je préparai alors les éléments d'une description que d'autres recherches et d'autres travaux ont ajournée jusqu'ici, et qui me semble digne d'être enfin publiée.

La couche par laquelle notre description débutera est superposée à une assise moustérienne; la faune comprend, d'après l'abbé Parat, *Ursus spelæus*, *Hyena spelæa*, *Canis lupus* et *lagopus*, *Elephas primigenius*, *Rhinoceros*, *Equus*, Bovidé de grande taille, *Capella rupicapra*, *Cervus elaphus* et *tarandus*, *Lepus cuniculus*, marmotte.

L'outillage en pierre caractéristique, outre les galets, lames, nucléus, percuteurs et éclats divers, qui ne sauraient servir à notre travail, comprend les types d'instruments en silex suivants (fig. 1 à 7) : — Éclat épais, à dos très retaillé et bout carré en tailloir, à retouche du taillant sur les deux faces (n° 1). — Éclats rares à retouche en arc de cercle analogues à des racloirs moustériens (nos 2 et 3). — Éclat rectangulaire

1. Voir nos études antérieures : *Études de morphologie paléolithique* : I. *La transition du Moustérien vers l'Aurignacien à l'Abri Audi (Dordogne) et au Moustier*. II, *L'industrie de la Grotte de Châtelperron (Allier) et d'autres gisements similaires*; *in Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, 1909, p. 320-340; 1911, 29-40 et 66-76.

2. Abbé A. Parat. La grotte du Trilobite,... etc. (*Bull. Soc. Sc. hist. et nat. de l'Yonne*, 2e sem. 1902. Auxerre, 1903).

court à retouche terminale concave, et angle latéral appointé (n° 4); — Éclat triangulaire retouché à la manière d'une pointe moustérienne (n° 5); — autre pointe sur lame courte et épaisse, à retouches presque verticales, se reliant aux grattoirs-museaux des gisements classiques de la Dordogne (n° 6); — autre pièce analogue, mais plus triangulaire et moins épaisse, à belle retouche lamellaire, extrémité formant un museau bien défini (n° 19). — Rares grattoirs à retouche lamellaire, se reliant aux



Fig. 1. — Silex du niveau aurignacien inférieur du Trilobite : Racloirs, pointes, etc. Échelle : 2/3.

formes les plus anciennes des vrais carénés du Périgord (n°s 7, 8, 9, 10); l'un présente deux coches symétriques déterminant un large museau (n° 9); un autre passe aux nucléiformes (n° 10). Ces types sont très peu nombreux; il en est de même des grattoirs circulaires ou ovales courts (n°s 11, 12, 13). — Les grattoirs sur bout de lame, plus ou moins retouchés latéralement, parfois avec burin sur angle à retouche oblique à l'autre extrémité, sont assez nombreux (n°s 14 à 18). Par des formes à terminaison elliptique (n° 25) ces grattoirs passent au grattoir en ogive (n° 23); la belle retouche aurignacienne de ces deux pièces est assez rare.

On passe insensiblement du grattoir en ogive avec bec médian, à des lames appointées simples ou doubles (n°s 24, 26, 27). Les vrais perçoirs sont tous incurvés vers la gauche, à bord gauche très concave formant coche et à bord droit convexe (n°s 20, 21, 22).

Les coches proprement dites sont peu nombreuses : celle, double (n° 48),

Fig. 2. — Grattoirs divers du niveau aurignacien inférieur du Trilobite. Échelle : 2/3.



Fig. 3. — Grattoirs à museau, à bec, perçoirs, etc., du niveau aurignacien inférieur du Trilobite. Échelle : 2/3.

bien que typique, et étranglant la lame en son milieu, a l'inconvénient

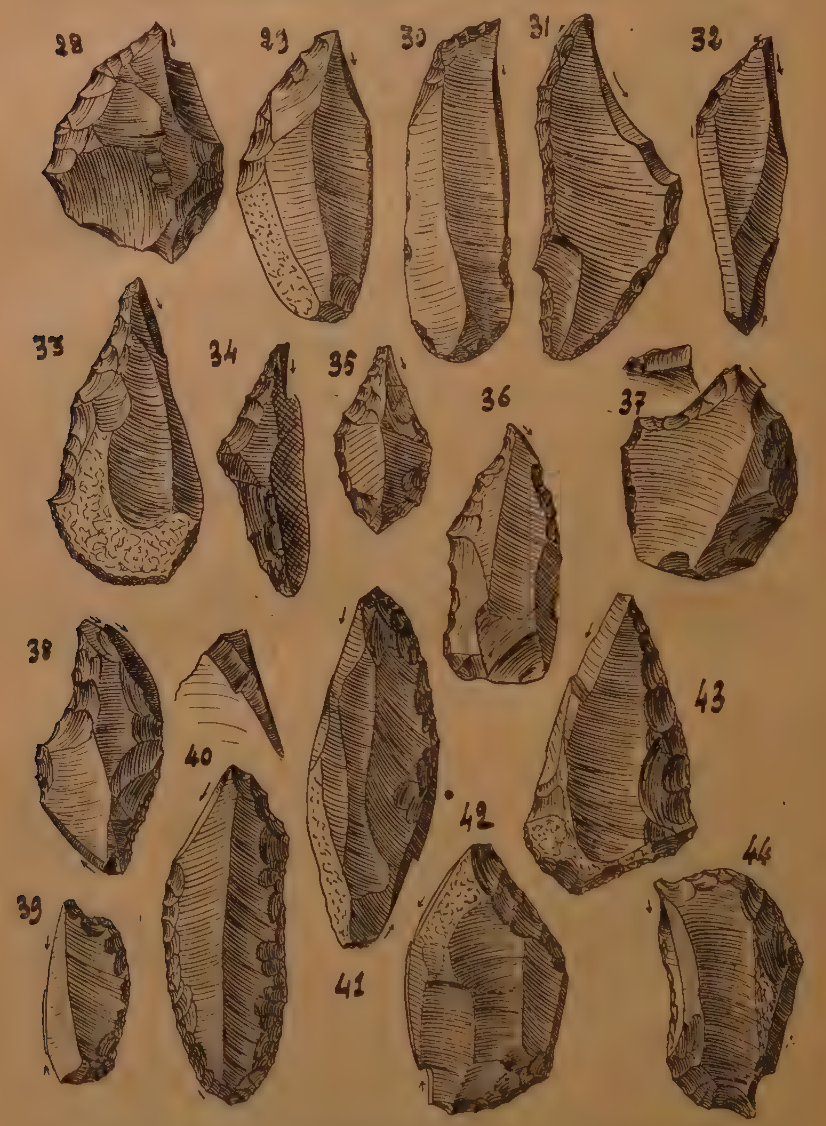


Fig. 4. — Burins du niveau aurignacien inférieur du Trilobite. Échelle: 2/3.

d'être unique, et peu accentuée. Les autres (n°s 52, 53, 54), faites sur des lames à aspect assez ancien, rappellent plutôt les coches d'usage de la Roche-au-Loup que les coches de l'aurignacien moyen. Nous avons dit

que la belle retouche aurignacienne est ici peu fréquente, malgré la belle



Fig. 5. — Lames retouchées du niveau aurignacien inférieur du Trilobite. Échelle : 2/3.

qualité du silex; les seuls exemples, en dehors des autres outils spéciaux, sont les nos 55, 46, 45 et 50.

Dans la pièce n° 50, la retouche, bien que faite par percussion, est très

longue et imite un peu le solutréen. L'analogie est plus grande dans la pièce n° 49, qui évoque la pensée des prototypes que nous trouverons



Fig. 6. — Lamelles de taille de burins et pointes genre Gravette, mêmes niveau et échelle.

dans la troisième couche paléolithique supérieure : aurait-elle changé de niveau par suite de quelque accident? En tout cas, l'ensemble des silex de ce niveau n'a pas une conservation homogène, et il pourrait comprendre



Fig. 7. — Burins à enlèvements bilatéraux, mêmes niveau et échelle.

des objets appartenant à plusieurs moments de l'aurignacien. Certains éléments évoquent nettement le niveau très ancien de Châtelperron, d'autres sont inséparables morphologiquement de l'aurignacien supérieur, très avancé, que l'on trouve superposé, et qui, peut-être, a plus ou moins pénétré dans le niveau sous-jacent dont aucune assise stérile ne le sépare.

Le type de la pointe de Châtelperron est représenté par un bel exem-

plaire (nº 51); une autre pièce à dos courbe, base équarrie et tranchant unilatéral (nº 47) est beaucoup moins typique.

Les types analogues à la pointe de la Gravette ne sont pas beaucoup plus nombreux : une seule typique (nº 61), une autre, qui est plutôt un perçoir sur petite lame (nº 60) et un fragment plus gros. Le dos rabattu de la pièce 61, assez épais, ne l'est que par des retouches de bas en haut, et à Châtelperron même, il existe de rares échantillons analogues. Il est étonnant, étant données la finesse du silex du Trilobite et la facilité avec laquelle on peut en tirer des lamelles, qu'on n'ait pas fabriqué spontanément de plus nombreux exemplaires de ces petits instruments.

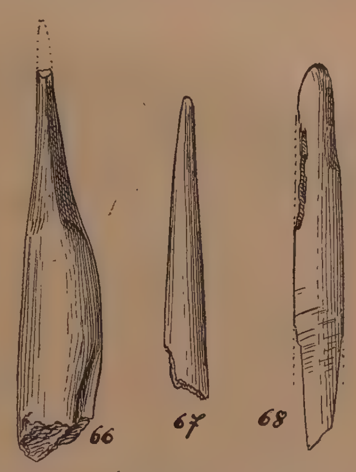


Fig. 8. — Poinçons d'ivoire et d'os; mêmes niveau et échelle.

Il ne faut pas les confondre avec les *esquilles de fabrication de burins* (nºs 56 à 59), dont l'origine a été établie par le regretté capitaine Bourlon et MM. les abbés Bouyssonie. Ces esquilles sont ici nombreuses, et en effet les burins sont vraiment abondants et de plusieurs types.

Le plus grand nombre d'entre eux se rapporte au type à coup de burin simple ou multiple, unilatéral, et autre côté retouché; le bord retouché présente une grande variété d'aspect, convexe (nºs 28 à 31), rectiligne oblique (nºs 32 à 35, 40 à 43), concave (nºs 36 à 39) ou sinueux (nº 44). Les instruments doubles ne sont pas exceptionnels (nºs 32, 38, 41, 42, 44).

Le burin ordinaire, à esquilles bilatérales, simples (nºs 65) ou multiples, existe en nombre réduit; il affecte plus souvent l'aspect polyédrique (nºs 62 à 64) si fréquent dans l'aurignacien moyen et supérieur du Périgord.

Les os travaillés sont peu nombreux et fort simples : la pointe d'une sagaie d'ivoire (nº 68), deux extrémités de poinçons en os (nº 67) et un gros poinçon de même matière (nº 66).

A noter encore une grande coquille, perforée au sommet, du *Pectunculus obovatus*, des sables d'Étampes, et une incisive d'Ours perforée. Les matières colorantes sont représentées par des débris d'hématite et de sanguine, avec un fragment de pilon rougi par ces matières.

2. — Niveau supérieur aurignacien.

La faune de cette couche comprenait :

Ursus spelæus, *Hyæna spelæa*, *Canis lupus* et *vulpes*, *Lepus cuniculus*, *Elephas primigenius*, *Equus* abondant, *Rhinoceros*, *Bison europæus* ou *Bos*

primigenius, *Cervus elaphus et tarandus*, celui-ci abondant, Bouquetin.
Les restes industriels de ce niveau, ainsi que les matières minérales

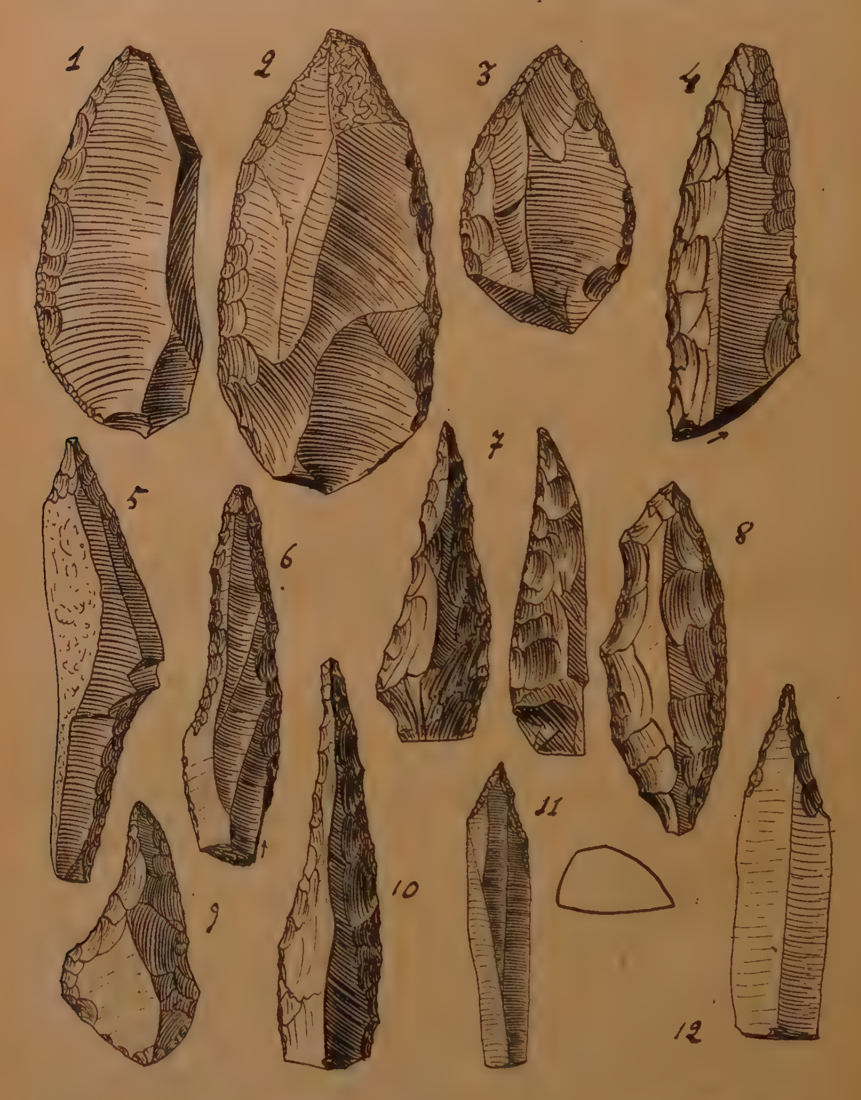


Fig. 9. — Éclats et lames retouchées en pointes et perçoirs; niveau aurignacien supérieur du Trilobite. Échelle : 2/3.

colorantes, jaune, rouge, noire, étaient abondants; parmi les galets de cette couche, il y en avait un, de schiste ardoisé, brisé, qui portait des

gravures très remarquables que j'ai découvertes et publiées[1], et où j'ai pu déchiffrer plusieurs figures de Rhinocéros et celle d'un Ruminant



Fig. 10. — Disque et grattoirs ; mêmes niveau et échelle.

cavicorne. Un polissoir en grès à rainures a été découvert, ainsi que divers broyeurs à couleurs, à ce niveau.

1. *Rhinocéros gravé sur schiste, grotte du Trilobite à Arcy-sur-Cure, in Revue de l'École d'anthropologie*, 1906, p. 242.

Les silex (fig. 9 à 14) étaient en immense quantité : 17 320 éclats,



Fig. 11. — Lames retouchées diverses; mêmes niveau et échelle.

dont seulement 1 160 pièces retouchées; la matière, excellente, était très favorable à un joli travail.

Les éclats retouchés en racloirs étaient assez nombreux (n° 14, fig. 10); les pointes à retouches unilatérales (n° 1, fig. 9), et bilatérales (n°s 2, 3) n'étaient pas rares. Mais le plus grand nombre des éclats ont été trans-

formés en grattoirs courts (nos 15 à 17); je dois aussi signaler un disque percuteur à facettes, très mâchonné sur les bords (no 13).

Les grattoirs sur éclats allongés en lames sont plus nombreux, parfois doubles, souvent combinés avec un burin à l'opposé; leur retouche est souvent fort belle. Le grattoir sur bout de lame à contour ogival (no 24) est assez exceptionnel. Les lames appointées épaisses (no 8) ou minces (no 5, 11, 12) ne sont pas rares; elles passent à des perçoirs allongés droits, souvent très épais (nos 6, 7, 9, 10). Quelques lames ont vers la pointe une retouche unilatérale oblique analogue à celle de beaucoup de burins (nos 26, 27); quant aux lames à coches, elles sont peu typiques : les nos 28 et 29 paraissent plutôt dues à l'usage. Quant au no 30, c'est un fragment qui peut aussi bien procéder d'une lame « étranglée » typique que d'un gros perçoir à long taraud.

Les pointes typiques de la « Gravette » ne sont, dans la collection Parat, qu'au nombre d'une dizaine; un seul fragment (no 4) appartenait à une pièce de grande taille. Une autre, très plate et assez large, avec coche d'emmanchure vers le premier tiers inférieur du dos rabattu, paraît avoir dû être utilisée comme couteau peu pointu (no 31). Parmi les autres, il en est trois qui ont, plus ou moins indiquée, une soie d'emmanchure évoquant le souvenir des pointes à cran atypiques de l'aurignacien supérieur de Grimaldi, etc. (nos 34 à 37). On retrouve un dispositif analogue sur la lame appointée (no 5).



Fig. 12. — Esquilles de fabrication de burins; mêmes niveau et échelle.

Tout le reste de l'outillage se rapporte au burin, avec une assez grande variété dans le travail. Il s'ensuit également que les esquilles ayant été enlevées des bords éclatés par le « coup du burin » destiné à produire les facettes qui le caractérisent, sont abondantes également (nos 38 et 42). Comme d'ordinaire, les unes procèdent de la première taille d'une lame transformée en burin, et dont on voit le bord retouché (nos 40 à 42), et les autres, dues à des avivages ultérieurs, présentent à leur base les facettes des burins rafraîchis (nos 38 et 39).

Les burins à facettes bilatérales, ordinaires (simples ou doubles) (no 70) ou polyédriques (nos 67 et 70 partie basse) sont peu nombreux. Au contraire, les burins à coup de burin unilatéral et autre côté retouché sont en nombre très considérable (nos 25 et 43 à 69). Un groupe assez nombreux a le bord retouché très concave, et le coup de burin donné le long du bord convexe. Quelques-uns ont ainsi un certain profil busqué (nos 25, 43, 67). D'autres, assez nombreux également, prolongent leur

rostre en fin perçoir, et le coup de burin terminal est extrêmement réduit (nos 44, 45, 52, 53). On a là un type nouveau qu'on pourrait appeler le *burin-perçoir*.

Il passe insensiblement au type unilatéral à retouche oblique concave,

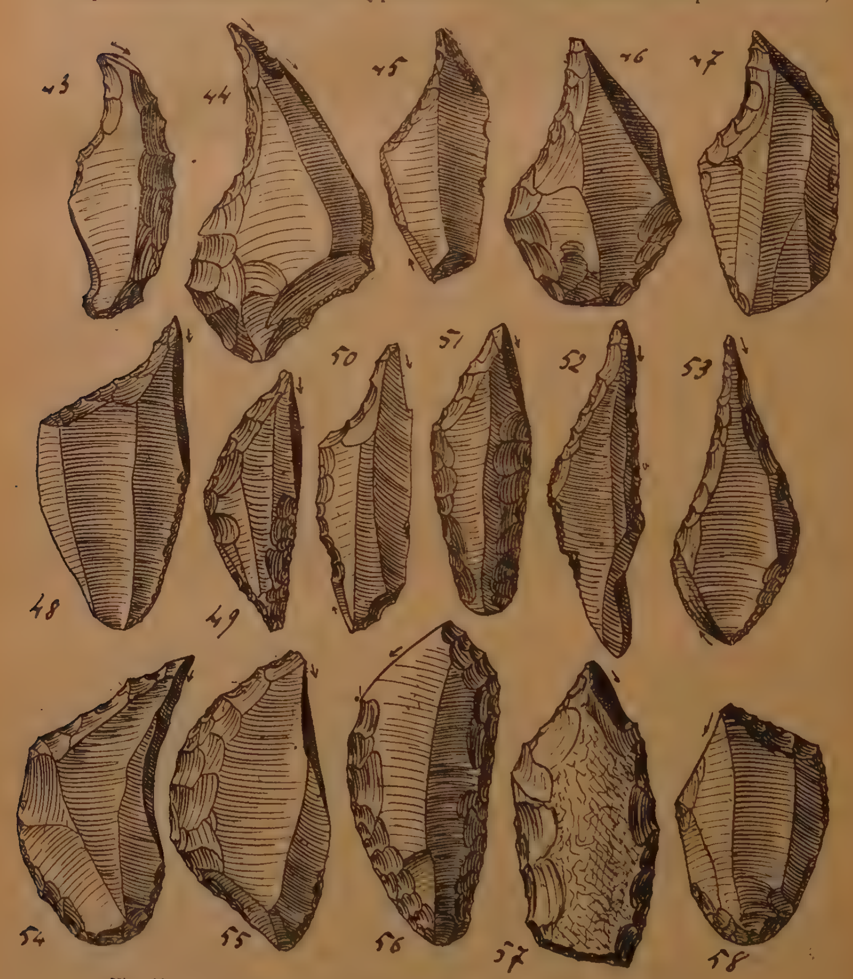


Fig. 13. — **Perçoirs-burins et burins latéraux; mêmes niveau et échelle.**

rectiligne et convexe, avec rostre toujours délié (nos 45 à 51 et 54). Les autres types sont plus banals et présentent les variantes accoutumées (nos 55 à 69). Il en existe sur des éclats trapus ou sur des lames assez fines, souvent très bien retouchées, fréquemment avec un grattoir terminal opposé. Selon la règle, et comme au niveau précédent, la retouche se trouve bien plus fréquemment à gauche qu'à droite.

Outillage en os. Si l'outillage en silex de cette couche aurignacienne supérieure du Trilobite est varié et intéressant, il en est de même de

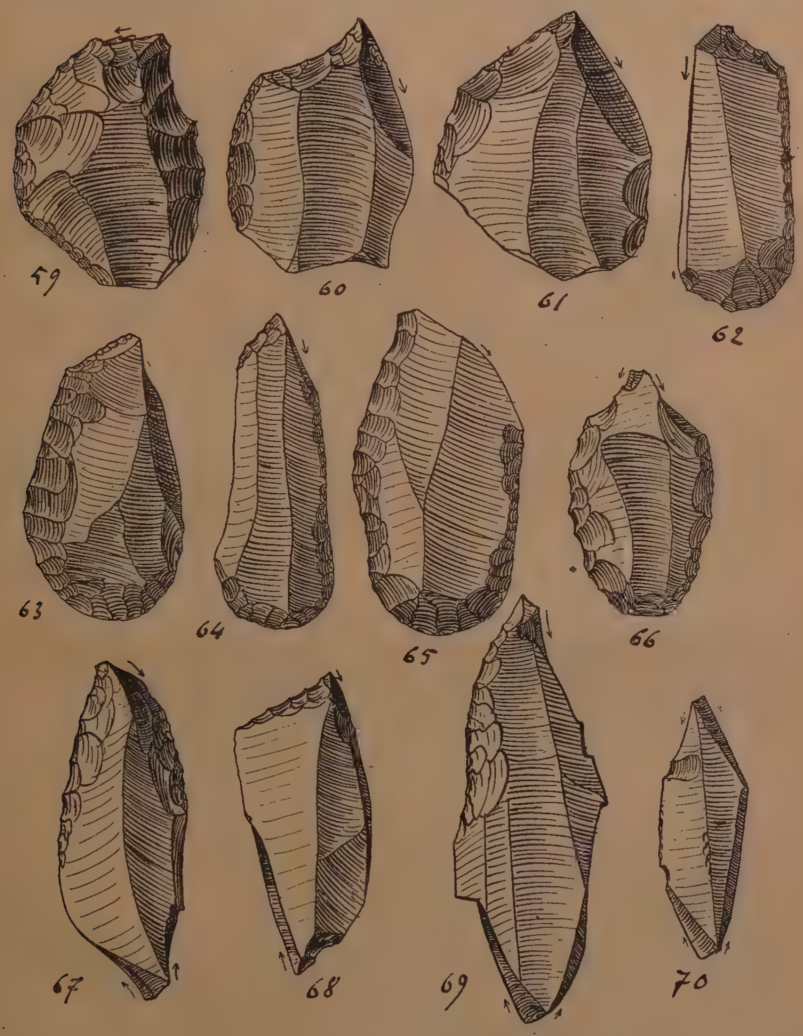


Fig. 14. — Burins divers, mêmes niveau et échelle.

celui en matière osseuse. Notons d'abord une incisive d'Ours perforée et ornée d'incisions (n° 78); une partie antérieure segmentée de mâchoire inférieure de cheval, portant, au voisinage du trou nourricier, des incisions d'apparence ornementale (n° 86); et une partie distale de tibia de Renne décoré de faisceaux régulièrement espacés de lignes décoratives (n° 80);

peut-être était-ce un tube à ocre analogue à ceux que j'ai signalés de la grotte des Cottés.

Les autres objets sont des instruments ou des armes d'ivoire, d'os ou de bois de cervidé.

Les objets d'ivoire, au nombre de 13 pièces, se rapportent tous à des

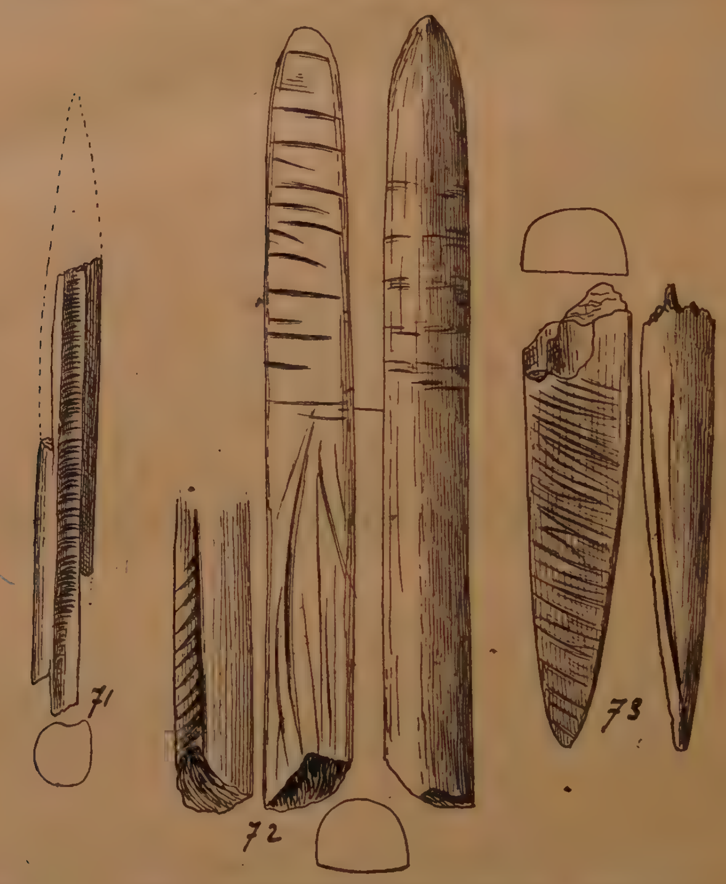


Fig. 15. — Fragments de sagaies d'ivoire, niveau aurignacien supérieur du Trilobite. Échelle : 2/3.

fragments de sagaies à section en D à côté convexe très renflé. Une base à biseau pointu et strié (n° 73) prélude aux formes du magdalénien le plus ancien; une rainure reborde la marge externe de cette insertion. Un fragment médian (n° 71) présente une cannelure longitudinale à fond strié transversalement.

La troisième pièce, plus considérable (n° 72), manque de sa base et a une pointe assez obtuse; des incisions fines et par petits faisceaux du

côté convexe, plus fortes et plus espacées du côté plat, entaillent toute la partie avoisinant l'extrémité : il est probable qu'elles ont une raison d'être pratique et non décorative. Sur un des côtés existe une forte

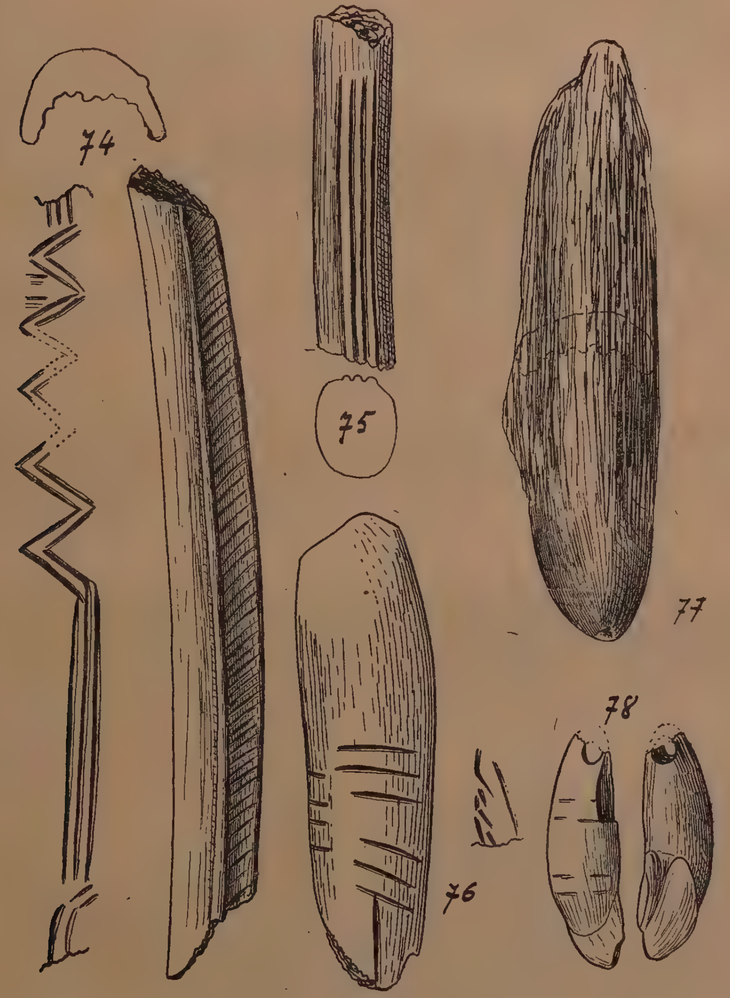


Fig. 16. — Bois de cervidés travaillés et dent d'ours perforée; mêmes niveau et échelle.

incision longitudinale continuant sur la partie manquante; il en part obliquement de nombreux petits traits unilatéraux.

Les instruments en os sont les plus nombreux. Il en est qui procèdent de la transformation de côtes, soit employées telles (nos 81, 83, 84, 85), soit seulement sur une demi-épaisseur (lissoir n° 79). Les incisions

situées vers la partie basilaire paraissent avoir eu pour raison de fixer solidement un lien. Ces objets sont identiques à ceux que livrent les

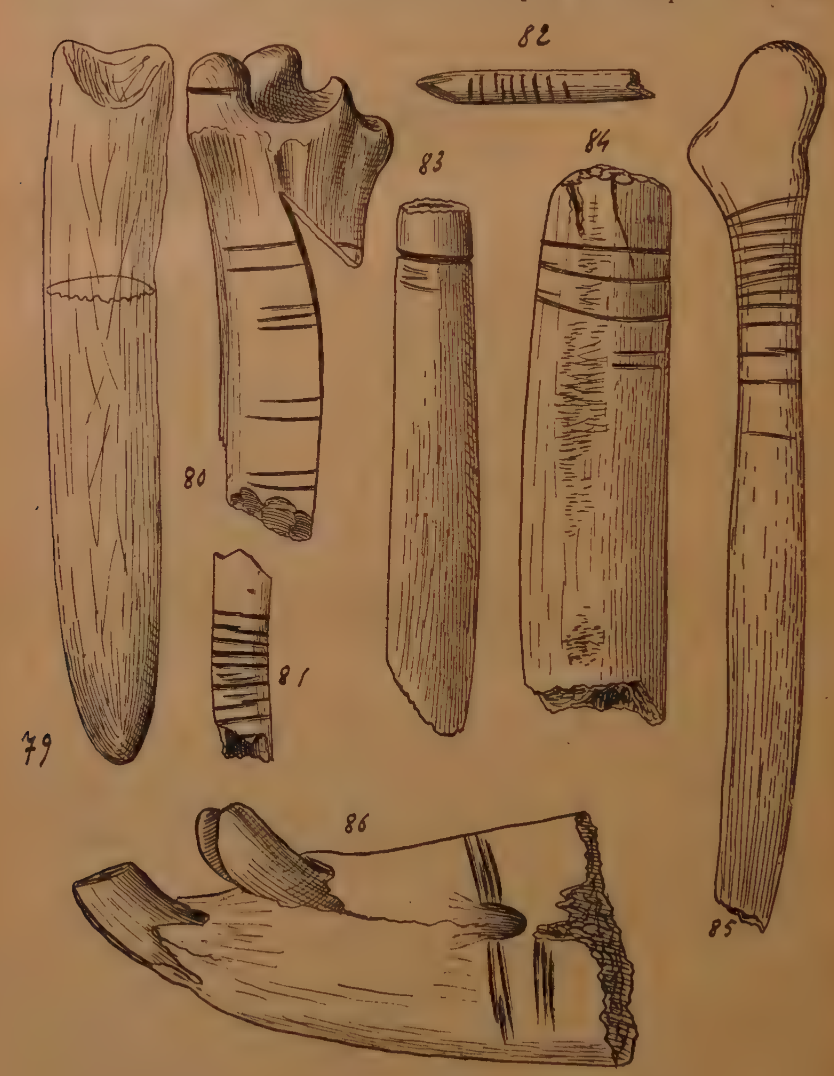


Fig. 17. — Os divers travaillés et décorés, mêmes niveau et échelle.

niveaux aurignaciens supérieurs du Périgord et des Pyrénées. Il en est (n° 93) qui se terminaient en pointe.

Quelques sagaies sont en tiges épaisses prélevées sur des os longs de grands animaux ; elles présentent toujours de nombreuses hachures du

côté assez plat qui adhérait à la hampe, et d'autres, sur la face opposée,



Fig. 18. — Sagaies et poinçons en os ; mêmes niveau et échelle.

mais vers la pointe (nos 88, 89). Leur base est laissée indéterminée. Cependant une autre base, beaucoup plus menue (n° 92), est à biseau simple et lisse. Une autre petite sagaie est à base pointue (n° 91) et section cylindrique.

La plus remarquable et la plus typique est une pointe plate triangulaire à base fendue, mais presque entièrement privée de ses deux lèvres (n° 90); c'est une vraie pointe du type d'Aurignac.

A côté de ces pointes en os existent d'autres outils, comme un joli ciseau poli (n° 87) et de nombreux poinçons (n°s 82, 93 à 101); plusieurs sont à tête simple ou décorée (n°s 94, 95, 97); dans d'autres, elle est formée par une articulation (stylet de cheval, n° 96; de renne, n° 99; tibia de petit animal, n° 100); exceptionnellement (n° 82) la base est pointue et la tige décorée d'incisions.

A côté des poinçons doivent se placer 5 fragments de très fines pointes en os à section circulaire rappelant des morceaux d'aiguilles magdaléniennes (n° 98). Nous figurons le plus typique; on peut remarquer qu'au contraire des aiguilles magdaléniennes, la tige en est mal calibrée et présente des renflements et des étranglements. Toutefois, grâce aux beaux travaux de M. Didon à Sergeac, nous savons que, dès l'Aurignacien moyen, certains petits poinçons fins ont la tête perforée d'un très petit trou.

Les bois de Renne travaillés sont rares : fragment de fût de petit bois à triple carène longitudinale (n° 75). — Autre base de bois tombé, fragmenté, orné de quelques incisions transversales et, sur un côté, un fragment de dessin gravé ressemblant vaguement à une tête de profil d'Équidé.

Sur un autre bois de Renne, divisé en deux en longueur, et creusé en auge du côté spongieux, l'un des bords, du côté cortical, présente une zone rayée obliquement, limitée par une carène parallèle au bord. La surface unie est ornée de dessins géométriques : zigzags et faisceau de trois lignes longitudinales alternant dans le sens de la longueur.

Le bois de Cerf n'a fourni la matière première que d'un seul instrument, simple éclat usé en lissoir à une extrémité (n° 77).

C'est de ce niveau que provient aussi le remarquable rameau gravé sur fragment d'os de Renne, publié par M. l'abbé Parat à diverses reprises.

3. — Niveau protosolutréen.

La faune de la couche protosolutréenne comprend quelques rares vestiges d'*Ours* des cavernes, d'Hyène, de Loup, de Renard, de Lapin, de Bœuf et de Mammouth : le Cheval et le Renne prédominent.

Le mobilier lithique, outre des galets diversement utilisés, et quelques fragments de matière colorante, comprenait environ 3 500 éclats, dont 110 retouchés (fig. 19 à 23).

Les plus caractéristiques sont les pointes. Certaines, passablement épaisses (n° 1) ou bien plus minces (n° 3) rappellent des pointes moustériennes soignées. D'autres, par la perfection des retouches et leur aspect lamellaire, dénotent l'apparition d'un processus nouveau de retouches s'acheminant à la belle technique solutréenne (n°s 2, 4, 6).

Dans la grande pointe n° 2, les retouches envahissent la base; dans la

pointe n° 6, un peu asymétrique et mousse, quelques retailles basilaires déterminent un rudiment de soie.

On retrouve la même préoccupation de façonnement de la base dans



Fig. 19. — Pointes du niveau protosolutréen du Trilobite. Échelle : 2/3.

les pointes sur lames nos 5 et 7. Dans cette dernière, les retouches s'y bornent à une simple coche à gauche, et à la transformation en pointe aiguë de l'extrémité opposée.

Dans le n° 5, les retouches, faites, sur un éclat mince, revêtent nettement le caractère solutréen, elles sont aussi limitées à la pointe et à la

base, mais elles s'étendent aux deux faces de cette dernière. La forme



Fig. 20. — Lames retouchées du protosolutréen du Trilobite. Échelle : 2/3.

feuille de laurier est réalisée par la belle pointe n° 8 (fig. 19), d'ailleurs un peu épaisse, et à retouches faites seulement sur la face supérieure.

Mais le plus grand nombre de ces pièces de transition sont des lames très allongées, à retouche s'étendant seulement à une grande partie des

bords, mais non pas à la totalité (nos 13, 14, 15, 17). Exceptionnellement, la retouche solutréenne est localisée aux deux bords, vers la pointe, et

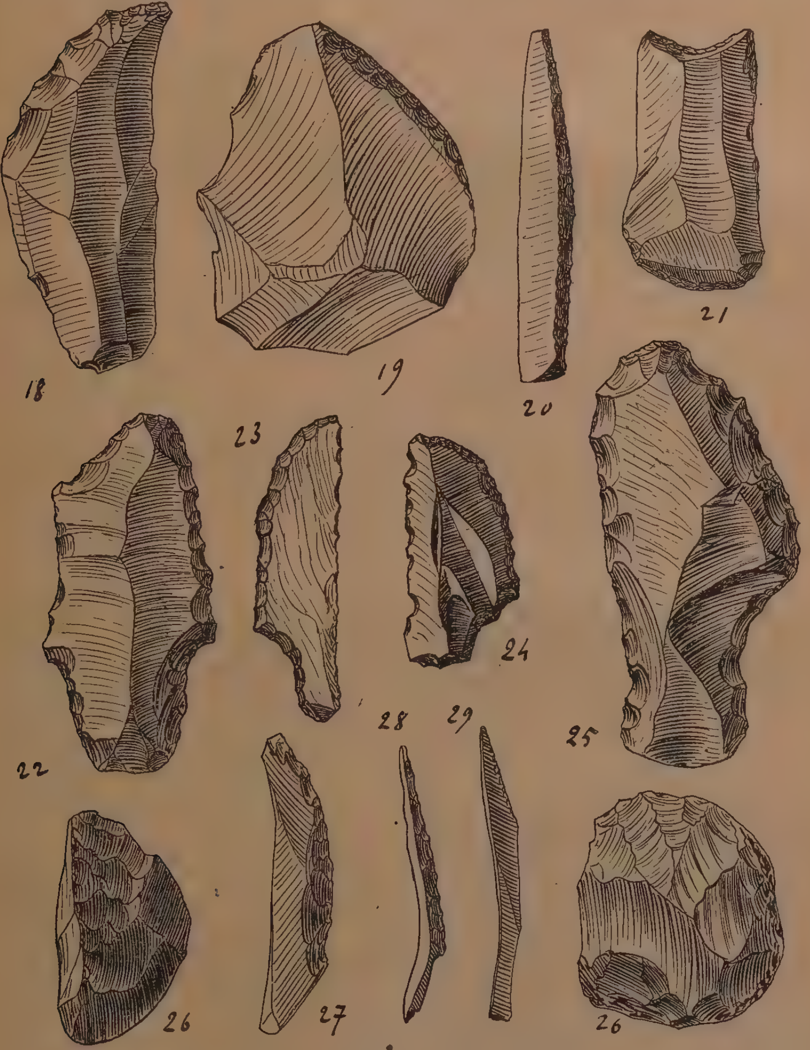


Fig. 21. — Outils divers du niveau protosolutréen du Trilobite, à l'exception de l'objet n° 23, qui provient de la grotte des Fées d'Arcy. Échelle : 2/3.

le long d'un seul bord, mais ici (n° 12) la retouche se raccourcit et prend l'aspect de la belle retouche aurignacienne. Plusieurs belles lames ont été entièrement retouchées sur tout le pourtour par ce dernier procédé (nos 10, 11). Quelques-unes de ces pointes se terminent

à un bout en burin unilatéral (nos 9, 14, 15, 16); les nos 9 et 16 sont assez épais.

Parmi les autres outils de silex, il existe une lame transformée en



Fig. 22. — Perçoirs, burins et grattoirs du niveau protosolutréen du Trilobite. Échelle : 2/3.

large couteau par rabattage du bord convexe (n° 18); un éclat large retouché en racloir convexe (n° 19); deux pointes de la Gravette (n° 20), une lame à terminaison carrée retouchée en grattoir concave (n° 21), plusieurs éclats retouchés en grattoirs irréguliers (nos 22 et 25 [1]) à base

1. En quartzite grise.

rétrécie pour l'emmanchure par des retouches bilatérales. Un autre, en forme de petit couteau à dos convexe rabattu placé à droite, présente



Fig. 23. — Burins divers du niveau protosolutréen du Trilobite. Échelle : 2/3.

une base à cran unilatérale (nº 24); malheureusement la soie est cassée. Une autre pièce, toute pareille, mais plus fine et intacte, provenant de la grotte des Fées (collection Parat) appartient au même type, mais le dos rabattu se trouve à gauche (nº 23, fig. 21). La répétition, dans deux grottes voisines, d'un objet, que l'on pourrait appeler *couteau à cran* ou

à soie, semble indiquer que c'est un véritable type industriel, plus ou moins analogue aux pointes à cran atypiques des niveaux aurignaciens supérieurs.

Les perçoirs sont assez abondants à ce niveau ; il en est d'à peine distincts d'une pointe-perçoir moustérienne (nos 30-31), d'autres plus déliés (no 32), plus courts (no 36), ou plus épais (no 37), ce dernier formant bec. Une lame épaisse (no 35) présente une terminaison analogue.



Fig. 24. — Os travaillés du niveau protosolutréen du Trilobite. Échelle : 2/3.

Notons cependant l'apparition de deux fins perçoirs (nos 33 et 34), d'aspect plutôt magdalénien.

Avant d'aborder les burins, disons un mot des grattoirs, en tout semblables à ceux du niveau précédent, et dont, pour ce motif, je ne reproduis qu'un grand échantillon sur bout de lame, à deux tranchants latéraux très fatigués par l'usage (no 41).

D'autres sont pareils aux grattoirs-burins (nos 38 à 40), c'est-à-dire, tantôt courts et trapus, tantôt allongés. Le disque (no 26), représenté sous deux aspects, paraît un grattoir circulaire arrivé au dernier stade de l'usure.

Les esquilles résultant de la fabrication des burins ne manquent pas plus que ceux-ci (nos 27 à 29) et n'appellent aucunes remarques particulières.

La transition des perçoirs courbes (no 42) aux burins-perçoirs (nos 43 à 45) n'est pas moins parfaite qu'au niveau précédent, mais les types sont moins finement fabriqués. On retrouve les burins d'angle à retouche latérale oblique convexe ou rectiligne, parfois concave (nos 46 à 50 et 54).

Enfin quelques échantillons sont-ordinaires (nos 40, 51, 53) parfois polyédriques (no 39) ou aberrant (nos 38 et 52).

L'outillage en matière osseuse est peu abondant : un poinçon à tête, court (no 57), une pointe d'Aurignac à base non fendue (no 56), une incisive de Cerf percée (no 58), et une lame d'os à multiples perforations d'utilisation problématique (no 55).

M. Parat rapporte à ce niveau deux autres pièces en bois de Renne (nos 59 et 60). Ce sont deux jolies pointes de sagaies; l'une est à biseau simple et double rainure; l'autre, courbe, à base pointe, et léger épaulement médian, présente de fines rayures longitudinales, et un dessin en forme de trait à barbelure unilatérale récurrente.



Fig. 25. — Sagaies d'aspect magdalénien ancien, attribuées par M. Parat au niveau protosolutréen du Trilobite. Échelle : 2/3.

Ces objets étant incontestablement typiques de niveaux assez anciens du magdalénien, je suis porté à croire qu'ils appartenaient au niveau recouvrant immédiatement l'assise protosolutréenne que nous venons de décrire ; des fouilles, mentionnées par M. Parat, l'avaient presque totalement fait disparaître, et avaient même commencé à bouleverser le niveau solutréen. Cette continuité des deux assises, et les bouleversements mentionnés par M. Parat autorisent et confirment mon impression que ces deux pièces n'appartiennent pas au niveau que nous venons de décrire.

Glandes à sécrétion interne et Morphologie

D'après l' « Endocrinologie » de Pende

Par Léopold LÉVI

Ancien Interne, lauréat des hôpitaux, lauréat de l'Académie de Médecine.

(*Suite*[1].)

IV. *États surrénaliens*[2]. — Au point de vue de la question des rapports de la morphologie et des glandes endocrines, nous avons à envisager surtout les cas d'excès de sécrétion surrénale[3]. On constate, en effet, la coïncidence de développement d'une hyperplasie ou d'une tumeur épithéliale de la corticale de la surrénale avec un syndrome que Gallais a dénommé le *syndrome génito-surrénal.*

Il consiste essentiellement en une stimulation intense du *développement des caractères sexuels secondaires masculins.* Presque dans tous les cas, il s'agit de femmes, chez qui domine le syndrome clinique du *virilisme*. Quand il apparaît chez les fœtus, il conduit au pseudhermaphroditisme féminin externe; quand il apparaît chez l'enfant et à l'âge prépubère, il conduit aux manifestations d'un développement pubéral précoce, avec l'évolution des caractères secondaires mâles, à côté de caractères femelles, peu prononcés en général. Quand il apparaît dans l'âge adulte, il conduit au développement des caractères de la virilité et à la régression des caractères féminins préexistants. Lorsque sont atteints, ce qui est exceptionnel, des sujets du sexe masculin, plus souvent des enfants, ils manifestent un développement précoce et exagéré des caractères de la virilité, mais jamais du féminisme.

Il s'agit donc, dans ces divers cas, d'une *virilation*, précoce ou non, de l'organisme avec ses principaux caractères (signes sexuels secondaires,

1. Voir *Revue* de septembre-octobre 1918.
2. P. 885.
3. Toutefois, dans la maladie d'Addison (par insuffisance surrénalienne) on note parfois la constitution hypoplasique de Bartels, avec gracilité du squelette surtout des os longs, insuffisance de développement de la cage thoracique, du bassin et aussi des caractères sexuels.

On admet encore l'origine hypo-surrénalienne de certaines formes d'*infantilisme* et de *nanisme*. Il s'agit de syndromes pluriglandulaires, sur lesquels je reviendrai plus loin.

développement du système pilifère, de la musculature, de la force musculaire, du caractère masculin) le tout en rapport avec des néoformations hyperplasiques ou néoplasiques des cellules de la corticale surrénale.

Les formes cliniques principales du syndrome génitosurrénal se réduisent à trois :

1. Pseudohermaphroditisme féminin externe surrénal.
2. Virilisme surrénal.
3. Macrogénitosomie précoce surrénale.

J'insiste peu sur les deux premiers types.

1. Chez les sujets du premier groupe, on note les caractères extérieurs masculins (y compris les organes génitaux externes) qui apparaissent à la fin de la première période de la vie extra-utérine et s'accentuent à la puberté. Les organes génitaux internes et les glandes sexuelles sont féminins; mais constamment, d'après Gallais, aussi bien l'appareil génital (utérus, trompe, vagin) que les ovaires, sont hyperplasiques et atrophiques.

Comme lésions surrénales, on note communément une hyperplasie parfois énorme des deux surrénales, rappelant par leur aspect, leurs dimensions, leurs caractères histologiques, les surrénales du fœtus.

Une seule capsule peut être restreinte, parfois une capsule accessoire ou aberrante.

2. Dans le virilisme surrénal, on assiste au développement progressif des poils sur tout le corps, à topographie masculine, au développement de la barbe et de la moustache, aux modifications de la voix. L'autopsie montre une atrophie constante de l'ovaire (absence des follicules de Graef typiques) et un adénome bénin ou malin à type cortical des deux capsules surrénales ou d'une seule, parfois d'une capsule aberrante.

3. La macrogénitosomie précoce surrénale se développe en général chez les petites filles de quatre à onze ans. Elle consiste en une macrosomie précoce, due surtout au développement abondant du tissu adipeux et de la musculature du squelette. Elle s'accompagne d'une croissance de la taille et d'un développement des caractères sexuels de la puberté. Ainsi des petites filles, de trois à quatre ans, peuvent acquérir en un à deux ans les proportions de femmes de quinze à vingt ans. Mais le fait le plus caractéristique, et en même temps le plus précoce de cette puberté pathologique prématurée, est l'*hyperthricose à type masculin*, l'*hirsutisme* qui, chez les filles, peut s'accompagner du développement exagéré du clitoris jusqu'au volume d'un petit pénis, ou du gland d'un adulte. Le squelette peut, dans ces cas, atteindre à trois, quatre ans, la taille du squelette d'un homme de vingt ans, mais elle n'est jamais une taille gigantesque, un vrai gigantisme, car il semble que la soudure des cartilages épiphysaires se produise d'une façon précoce, d'où résulte la brièveté relative des membres inférieurs de ces sujets, par rapport au tronc (Neurath). Le développement des dents est de même précoce.

Chez les garçons, ce qui prédomine, c'est le développement précoce et extraordinaire des muscles et de la force musculaire (enfants hercules ou athlètes précoces).

Il se produit souvent dans ces cas une tumeur abdominale, un hypernéphrome, parfois malin, d'une capsule surrénale principale ou accessoire.

Dans ces cas, d'autres glandes endocrines peuvent participer au processus. Linser[1], dans un cas de macrogénitosomie, a noté une hypophyse de 350 g. Mais les seules altérations constantes sont l'hyperplasie ou la néoplasie des cellules de la corticale surrénale et l'atrophie ovarienne.

Les cas portent exclusivement sur le sexe féminin.

Tout fait croire, dit Pende[2], que la première altération en cause est l'altération surrénale. C'est avec le développement de la tumeur de la surrénale que commence et se poursuit le syndrome, et dans deux cas (Bovin, Knowley Thanton), le syndrome a régressé, le patient a perdu les caractères virils et a repris les caractères de son sexe, après l'ablation chirurgicale de l'hypernéphrome. On peut, pour les mêmes raisons, exclure que le facteur principal soit une dysfonction ovarienne, capable de provoquer par réaction une hyperplasie simple ou néoplasique de la corticale surrénale.

On ne s'expliquerait pas, avec cette hypothèse, pourquoi fréquemment la lésion surrénale est limitée à une seule capsule, et même à un corpuscule cortical aberrant. D'autre part, les lésions constatées dans l'ovaire sont des lésions d'atrophie; et s'il est démontré qu'une hypofonction ovarienne primitive partielle soit capable de produire un syndrome de masculisme, il n'est pas démontré qu'elle puisse produire ni une macrogénitosomie précoce, ni l'hirsutisme au degré qu'on le constate dans ce syndrome d'origine surrénale.

D'ailleurs l'origine primitivement congénitale se révèle par les caractères de disproportion squelettique (macroskélie) qui manquent dans le syndrome génitosurrénal.

Mais par quel mécanisme l'hyperplasie (ou l'hypernéphrome corticosurrénale) détermine-t-elle les symptômes spéciaux de *virilisation précoce* prépubérale ou postpubérale, et pour quelle raison la maladie frappe-t-elle exclusivement les femmes?

Pende suppose que la corticale surrénale qui offre, au point de vue ontogénétique, des liens intimes avec les glandes sexuelles, possède, à la fin de la période embryonnaire, la propriété de stimuler le développement des tissus qui prennent part à la différenciation des sexes. Cette influence hormonique n'est pas spécifique, c'est-à-dire en rapport avec le développement du sexe de l'individu, mais indifférente, bisexuelle, toutefois à prédominance virilogène. Et par là, la corticale ne peut, chez le mâle, que favoriser l'action virilogène des hormones testiculaires, tandis que, chez la femme, elle tend à inhiber l'action féminilogène des hormones ovariennes.

1. Linser.
2. P. 914.

On peut supposer, en outre, que dans le développement ultérieur, tandis que, chez le mâle, persistent les hormones virilogènes corticales, chez la femme, au contraire, à mesure que s'accroît le développement de l'ovaire et l'action protectrice de cette glande sur les caractères correspondants du sexe féminin, on voit se réduire l'influence virilogène de la corticale surrénale et persister son influence féminilogène. Enfin, à la période de maturité ovarienne complète, les hormones virilogènes doivent être réduites à leur état potentiel, et complètement neutralisées par l'influence antagoniste des hormones ovariennes.

Il est donc à présumer [1] qu'un développement exagéré de la corticale surrénale, par rapport au degré de développement des ovaires, soit désavantageux pour les fonctions protectrices que cette dernière exerce sur les caractères féminins, et que, physiologiquement, la corticale surrénale doit subir une régression relative, surtout dans les périodes de développement dans lesquelles l'ovaire fait sentir son action stimulatrice sur les caractères du sexe correspondant.

Mais si, par une anomalie congénitale (persistance de développement et des caractères de la corticale surrénale du fœtus) ou par un processus pathologique hyperplasique ou néoplasique acquis, il se produit une exagération (dans la période infantile) ou un réveil des actions hormoniques fœtales, à prédominance virilogène, de la corticale surrénale — actions existant jusqu'alors à l'état potentiel, chez la femme, — les syndromes qui en résultent chez celle-ci, ne peuvent qu'être réalisés sous forme de pseudohermaphroditisme congénital féminin externe, ou de manifestations des caractères sexuels secondaires, avec prédominance des caractères virils, ou une virilation, avec régression des caractères féminins.

Cette hypothèse d'hypersurrénalisme cortical métaplasique, à type différent de l'état physiologique, explique pourquoi ces syndromes frappent presque exclusivement la femme, et pourquoi ils sont souvent le résultat de l'hyperplasie de corpuscules corticaux accessoires, car ceux-ci, plus que les capsules surrénales, conservent les propriétés biologiques du tissu cortical du fœtus.

V. *États génitaux* [2]. — On connaît les caractères du syndrome de castration artificielle, quand elle est pratiquée d'une façon plus ou moins précoce. Envisageons les castrats naturels qui, par maladie congénitale ou acquise des glandes sexuelles, présentent un syndrome plus ou moins complet d'agénitalisme.

A. *Agénitalisme ou eunuchisme.* — En ce qui concerne le squelette, la face a son développement diminué dans le sens de la largeur, et surtout en hauteur, surtout pour la *hauteur du corps du maxillaire inférieur*.

Les os ne sont pas anguleux et massifs, mais arrondis. Le nez manque

1. P. 917.
2. P. 920.

de développement en longueur, et est quelque peu abaissé à la racine. Il y a proéminence du rebord sourcilier, allongement des oreilles, arrêt de développement en hauteur et en largeur du front.

Le crâne est restreint dans tous ses diamètres, mais un peu plus dans les diamètres transverses et présente, d'après Gall, un aplatissement de la région occipitale.

La radiographie décèle un élargissement de la selle turcique.

La taille est supérieure à la moyenne (chez l'homme, comme chez la femme), de 25 à 30 cm., mais ne dépasse jamais 2 m. comme dans le gigantisme.

L'augmentation de la taille se produit seulement à l'époque de la puberté.

On note un retard de l'ossification des épiphyses des os longs, et aussi des sutures craniennes : il persiste même quelques épiphyses jusque dans la vieillesse.

Le signe caractéristique est la prédominance de la longueur des membres inférieurs, surtout des jambes, sur la longueur du tronc qui est court et étroit. Le bassin est intermédiaire entre le bassin infantile et féminin.

Les mains et les pieds sont de forme allongée, mais non acromégalique, les saillies osseuses d'insertion musculaire sont à peine développées. Souvent existe un genu valgum.

Les organes génitaux externes et internes sont hypoplasiques. Chez la femme, les mamelles ne se développent pas. Chez l'homme la gynécomastie vraie est niée chez les castrats artificiels (Tandler) tandis qu'elle est fréquente chez les castrats naturels et les eunuchoïdes.

L'expression de la face est infantile ou puérile, bien que se développent des rides, mais nullement comparables à celles que donnent la face de vieille femme de la gérodermie de Rummo.

B. *Hypogénitalisme.* — Les syndromes dus à une insuffisance génitale partielle, méritent le nom d'*eunuchoïdisme* que leur a donné Griffith et qui comportent comme variété la gérodermie *génitodystrophique* de Rummo et Ferranini.

Enuchoïdisme. — Le symptôme caractéristique de ce syndrome est la disproportion dans le développement du squelette des membres, surtout des membres inférieurs excessivement longs, par rapport au squelette du tronc et de la tête (diminué dans tous ses diamètres). La taille est le plus souvent, mais non nécessairement, supérieure à la moyenne.

Les cartilages épiphysaires restent longtemps visibles et peuvent ne s'ossifier que dans la vieillesse. Les os longs sont allongés et minces, et aussi les mains et les pieds. La dentition est souvent retardée, ce qui manque chez les eunuques.

La selle turcique, contrairement à ce qui se produit dans l'eunuchisme, est normale ou petite. Souvent se rencontre un genu valgum.

La mâchoire est peu développée et rentrante, contrairement à ce qui se produit dans la gérodermie où elle est proéminente.

Les cheveux bien développés blanchissent vite, phénomène qui n'est pas évident chez les eunuques. Souvent les cheveux sont longs, souples, à type féminin. De même, il existe un type féminin de distribution du tissu graisseux sous-cutané, qu'il soit ou non augmenté par rapport à la normale (accumulation au-dessus de la symphyse pubienne, au voisinage des fesses et des mamelles).

L'appareil génital externe et interne est plus ou moins gravement atrophié.

Chez les femmes eunuchoïdes (ce qui est très rare) la conformation du squelette est voisine de celle d'un adolescent mâle, outre la disproportion caractéristique entre les membres et le tronc : le bassin est peu élargi, les organes génitaux internes et externes sont hypoplasiques, de même que les mamelles; la graisse manque.

Tels sont les caractères généraux de l'eunuchoïdisme.

Une condition *sine qua non*, pour parler d'eunuchoïdisme, est que ce syndrome soit précoce, prépubéral; autrement manque justement ce qu'on peut considérer comme le signe le plus caractéristique de l'eunuchoïdisme, comme de l'eunuchisme, l'anomalie spéciale de développement du squelette.

L'eunuchoïdisme comporte trois groupes principaux.

a) Dans une première catégorie de cas, domine le cachet puéril et en même temps féminin de la face, qui est joufflue, ronde, non anguleuse; la distribution de la graisse, des poils du mont de Vénus, les dimensions du squelette sont à type féminin, les mains sont longues et effilées. C'est encore un féminilisme qui se trouve réalisé, différent du féminilisme d'origine primitivement hypophysaire, par la longueur excessive des membres inférieurs rapportés au tronc. Pende donne à ces cas le nom de *féminilisme eunuchoïde*.

b) Dans une deuxième catégorie de cas, on trouve le type de *gérodermie génitodystrophique* de Rummo et Ferranini, dans lequel domine le *sénilisme* de la face et de la peau, et des modifications squelettiques intéressantes à analyser. Les stigmates fondamentaux sont[1] :

I. Le *masque sénile*, *précoce*, *remontant à l'enfance*, le crâne insuffisamment développé par rapport à la face, avec occiput plutôt saillant, les temporaux un peu déprimés, le front bas et fuyant, les oreilles en anse, souvent avec un développement marqué du lobule de Darwin, les saillies osseuses de la face prononcées et massives, surtout celles des os malaires et des mâchoires, la lèvre inférieure fréquemment épaisse et saillante, les dents irrégulièrement implantées, la voûte palatine ogivale.

II. La cyphose cervico-dorsale, les membres supérieurs et inférieurs allongés d'une façon exagérée par rapport au tronc (attitude pithécoïde). Les mains et les pieds excessivement développés et massifs.

La selle turcique est agrandie. Souvent existe une ostéopsatyrosis et une raréfaction des extrémités épiphysaires des os longs.

1. P. 928.

Il n'y a pas persistance des cartilages épiphysaires. La taille (de 1 m. 63-1 m. 75) n'est pas supérieure à la normale, elle peut lui être inférieure.

En général, le développement exagéré des membres est très rapide, remonte à la première enfance, et s'arrête à dix-sept-vingt ans. C'est après qu'apparaît la cyphose cervico-dorsale.

Il est bon de noter que dans l'hypogénitalisme pur, le développement est, au contraire, normal presque jusqu'à la puberté, et seulement alors, par suite de la persistance prolongée des cartilages épiphysaires, on a le gigantisme des membres.

Il semble au contraire, dans la gérodermie, que les épiphyses se soudent à la puberté.

Le développement du pénis, des testicules, de la prostate, est très réduit, le larynx hypoplasique.

Le syndrome de Rummo et de Ferranini est toujours congénital, spontané, fréquemment héréditaire et familial, et intéresse presque toujours les mâles.

Il s'éloigne du syndrome de l'hypogénitalisme par des symptômes qui ne sont pas en rapport avec l'insuffisance génitale. On ne peut contester la grande analogie du squelette des gérodermiques avec celui du gigantisme acromégalique (par hyperpituitarisme).

Chez les gérodermiques, on trouve en effet, le développement prépondérant de la face, par rapport au crâne, l'apparence anguleuse de la face, le prognathisme, la saillie de l'occiput, la cyphose cervico-dorsale, caractères propres à l'hyperpituitarisme acromégalique et opposés à ceux que produit la castration. On trouve les pieds et les mains grands et massifs, la selle turcique agrandie, enfin le fait caractéristique du développement rapide et précoce en longueur des membres, avant la puberté, et l'arrêt de la croissance, à l'époque de la puberté (l'opposé de ce qui survient dans l'insuffisance génitale pure). On peut alors attribuer un groupe important des symptômes de la gérodermie, non pas à l'insuffisance testiculaire, mais à un hyperpituitarisme concomitant.

La longueur anormale des membres et la grande diminution des organes génitaux et des caractères sexuels secondaires confèrent toutefois à l'hypogénitalisme une place dominante dans le syndrome.

c) Une troisième catégorie d'eunuchoïdes, qui s'éloigne davantage de l'eunuchisme pur, est formée des eunuques tardifs, à infantilisme réversif de Gandy. Ici, il n'y a point d'exagération du squelette des membres, parce que l'affection apparaît après le développement de la puberté. Il se produit une régression plus ou moins complète de l'appareil génital et des caractères secondaires du sexe : chute des poils, accumulation de graisse, à type féminin ; régression qui imprime à ces malades un aspect extérieur assez analogue à celui des châtrés et surtout une ressemblance avec les gérodermiques, car chez eux domine l'apparence sénile de la face. On note en plus la chute précoce des dents, avec atrophie du rebord alvéolaire, l'arc sénile de la cornée.

En général ces cas, tout en comportant une prédominance d'hypogénitalisme, sont des syndromes pluri-glandulaires.

C. *Virilisme d'origine hypogénitale.* — L'insuffisance ovarienne peut conduire, chez la femme, au développement des signes sexuels mâles et à la régression des signes féminins. Ce virilisme, d'origine primitivement ovarienne, se place à côté du virilisme surrénal, hypophysaire, hyperthyroïdien.

Il s'agit de cas dans lesquels apparaissent des caractères masculins (développement de la barbe, de la moustache, du clitoris, des poils sur le tronc et sur les membres, grossissement de la voix) coïncidant avec un arrêt brusque des règles, et avec le développement rapide d'une tumeur ovarique.

Un virilisme atténué, d'origine ovarienne, est celui que beaucoup de femmes présentent à l'époque critique.

Certaines femmes indiennes (Roberts) chez qui, vers l'époque de la puberté, on extirpe, par un procédé spécial, les ovaires et l'utérus, présentent, outre l'atrophie complète de la vulve et des mamelles, un caractère eunuchoïde du squelette, ont un aspect masculin, surtout par la pauvreté de la graisse sous-cutanée, l'absence de rotondité des formes et le développement notable des muscles du squelette.

Comment s'explique le virilisme d'origine ovarienne? La castration totale ne produit pas, chez la femme, le virilisme. Nous supposons qu'un hypoovarisme partiel et précisément la suppression d'activité de quelques éléments ovariens (éléments folliculaires, chargés de maintenir et de protéger les caractères du sexe correspondant), réveille l'activité des éléments ovariens rudimentaires, qui sécrètent les hormones virilogènes. La suppression complète des ovaires ne peut, par conséquent, créer le virilisme.

D. *Hypergénitalisme.* — L'insuffisance sexuelle n'est pas seule à intervenir sur les caractères morphologiques du sujet. Le développement excessif et précoce des organes sexuels (*hypergénitalisme*) entraîne à son tour la *puberté précoce* et le *nanisme.*

Voici un cas de puberté précoce chez un garçon (Sacchi). Un enfant de cinq ans, jusqu'alors normal, commence à présenter un développement notable du squelette et des muscles, un développement des poils du pubis et du visage, une voix à timbre d'homme. En même temps, le testicule se met à grossir. A l'âge de neuf ans et demi, la taille est celle d'un garçon de quinze ans (143 cm. avec un poids de 44 kg.), mais les proportions squelettiques sont celles de la période prépubérale. Le thorax est large, la barbe noire et longue, les poils des membres et des organes génitaux bien développés. On extirpe le testicule gauche malade. Un mois après commence la chute des poils de la barbe et des membres, tandis que ceux du mont de Vénus persistent. L'examen histologique a reconnu un épithélioma alvéolaire. On peut supposer, avec Pende, que les éléments de ce néoplasme possédaient des propriétés endocrines semblables à celles des cellules interstitielles du testicule.

Dans un cas de Riedel, concernant une fillette, l'enfant, à l'âge de six ans, présentait des menstruations avec développement des mamelles et des poils, l'utérus a le volume d'un utérus d'une jeune fille de dix-sept ans. Il se développe, en même temps, un sarcome de l'ovaire. La tumeur enlevée, la menstruation disparaît. Il est probable d'ailleurs que, outre les néoplasies de l'ovaire, l'hyperplasie ovarienne constitutionnelle, et souvent héréditaire, peut donner le syndrome de puberté précoce. Il y aurait une anomalie congénitale de l'ovaire, rendant précoce sa maturation.

Dans les cas de puberté précoce, il y a soudure précoce des épiphyses, avec nanisme squelettique définitif. Contrairement à l'hypogénitalisme, il y a dans ces cas, diminution de longueur des membres, par rapport au tronc (caractères de l'enfance).

Nanisme hypergénital. — Dès les temps les plus reculés, on a distingué une variété de nains par le développement exagéré des organes génitaux externes et des caractères sexuels secondaires.

Un excès de sécrétion génitale interne, à l'époque de la puberté, peut inhiber l'activité ostéogénétique intense et rapide que les cartilages épiphysaires présentent à cette époque, et à qui est dû le rapide allongement du squelette de la puberté. Il peut aussi en résulter un nanisme, par hypergénitalisme de la puberté. Dans les proportions squelettiques on note le type *prépubéral* du squelette, c'est-à-dire qu'il n'y a pas excès de longueur des membres, par rapport au tronc. Mais ces nains ne présentent pas l'énorme brièveté des membres (micromélie) et l'ampleur exagérée de la voûte cranienne qu'on voit dans le nanisme achondroplasique ou achondrodystrophique. Chez les nains de cette catégorie, on a supposé comme facteur pathogénique de l'insuffisance du développement enchondral, un hypergénitalisme, mais si l'hypergénitalisme peut produire une ossification précoce des cartilages épiphysaires, il ne détermine pas leur aplasie ou leur hypoplasie C'est là un fait congénital, familial, souvent héréditaire, dépendant de causes encore obscures.

VI. *États pinéaliens*[1]. — Quelques observations de tumeurs de la glande pinéale permettent de penser que cette glande exerce une action sur le développement du corps et de l'appareil génital.

En effet, sans parler des symptômes à proprement parler encéphaliques, les tumeurs pinéales comportent une macrogénitosomie précoce (Pollizzi) : développement précoce, chez des sujets au-dessus de dix ans, des organes génitaux, des caractères sexuels secondaires et de tout le corps.

Ces syndromes de puberté s'observent presque toujours chez les garçons, contrairement aux cas de puberté précoce d'origine cortico-surrénale, qui ont une prédisposition pour les filles. La puberté précoce, d'origine pinéale, ne dépend donc pas d'une action de la corticale surrénale. D'ailleurs, dans la macrogénitosomie précoce d'origine surrénale, il y a un développement notable des muscles et de la force musculaire (Sézary).

1. P. 950.

Dans la puberté précoce pinéale, il y a plutôt adiposité, que Sarteschi a pu reproduire expérimentalement par l'extirpation de la pinéale.

VII. *États thymiques*[1]. — Chez l'enfant, l'état thymique ne manifeste pas un état de nutrition en apparence excessif. La graisse est abondante, mais molle (habitus pâteux). La coloration est pâle, chlorotique, et souvent même subcyanotique, à la face.

Chez les adolescents et les adultes, les os longs sont assez grêles, avec retard d'ossification des cartilages épiphysaires. Les mâles manifestent une certaine configuration féminine du squelette, une distribution à type féminin de la graisse sous-cutanée et des poils plutôt rares. La pomme d'Adam est peu prononcée, les organes génitaux externes peu développés, souvent existent de la cryptorchidie et de la gynécomastie.

Chez la femme, l'aspect est souvent chlorotique, le bassin est rétréci, il y a retard de la puberté, développement faible des mamelles et du mont de Vénus. Parfois (Pende) il se produit un développement exagéré, à type masculin, de la musculature des membres.

Tels sont, envisagés, glande par glande, les troubles morphologiques qui résultent d'un fonctionnement anormal de la thyroïde, des parathyroïdes, de l'hypophyse, de l'appareil génital, des surrénales, de la pinéale, du thymus.

*
* *

Syndromes pluriglandulaires et Morphologie[2]. — Nous n'avons considéré jusqu'à présent l'état morphologique que dans ses rapports avec les troubles d'*une seule* glande endocrine.

Mais, en pathologie endocrinienne, il est plus fréquent d'avoir affaire à des syndromes dans lesquels interviennent les troubles de glandes variées, diversement associés.

Ce sont les diverses variétés de syndromes *pluriglandulaires* :

1° C'est ainsi qu'à l'acromégalie, syndrome hypophysaire, peuvent s'associer des phénomènes d'hyperfonction de la corticale surrénale sous forme d'hirsutisme et de virilisme.

La gérodermie dystrophique comporte, à côté du symptôme hypogénital, des symptômes d'hyperpituitarisme. Dans l'infantilisme réversif de Gandy, à côté du syndrome génital coexistent des troubles hypophysaires, thyroïdiens ou surrénaliens[3].

Dans ces divers cas, il y a syndrome d'une glande au complet, avec symptômes d'importance accessoire, par troubles d'une autre glande.

2° On peut voir, d'autre part, associés deux ou plusieurs syndromes classiques complets : eunuchoïdisme et gigantisme hypophysaire par

1. P. 957.
2. P. 978.
3. P. 979.

exemple, chacun de ces syndromes a une importance nosologique à peu près égale.

3° Un troisième groupe nosographique (*syndromes pluriglandulaires à type clinique indéfini*) comporte le plus grand nombre de cas. Certains de leurs symptômes font partie de la séméiologie d'une glande endocrine, d'autres de la séméiologie d'autres glandes, sans que domine un syndrome clinique connu.

Dans ces syndromes, à type indéfinissable, interviennent aussi les anomalies du système nerveux végétatif, et parfois une altération primitivement combinée des systèmes endocrinien et sympathique.

On peut ranger dans cette catégorie le *nanisme sénile* de Variot et Pironneau, ou *progérie* de Hastings Gilford. Chez des enfants et des adolescents il se produit un arrêt de croissance en longueur du corps, et surtout de la masse du corps lui-même, avec cachexie extrême, atrophie génitale. La chute des cheveux et des sourcils, l'atrophie du squelette et des muscles reproduisent des symptômes d'un sénilisme précoce prononcé auquel correspond anatomiquement l'existence d'un athérome des artères et des valvules cardiaques. L'autopsie, dans un cas de Ransom, a montré une sclérose de presque toutes les glandes endocrines ou exocrines.

L'*infantilisme, type Lorain*, comporte de même la participation morbide de plusieurs glandes endocrines en même temps.

4° Enfin, il y a parfois participation de glandes exocrines à un syndrome endocrinien. Il en est ainsi dans le syndrome de Mikulicz (hypertrophie des glandes salivaires) associé, comme je l'ai noté moi-même, au myxœdème ou à l'infantitisme, l'hypothyroïdisme et l'hypogénitalisme.

* * *

États morphologiques et facteur endocrinien douteux ou accessoire[1]. — Reste à envisager des états morphologiques dans la production desquels entre un *facteur endocrinien*, mais à titre de facteur prédisposant en coefficient, mais non comme agent essentiel de la maladie.

Il ne convient pas d'admettre du fait que les hormones exercent une grande influence sur la croissance, une genèse endocrinienne à des anomalies d'évolution limitées. La *polydactylie* et la *macrodichylie* ne sont pas d'origine endocrinienne, parce qu'elles se rencontrent chez des sujets atteints de lésions d'une glande endocrine ou chez des descendants d'endocrinopathes. Même, chez un myxœdémateux, des *malformations dentaires* dépendent souvent plutôt, chez des nouveau-nés syphilitiques, d'une spirochétose syphilitique que du trouble thyroïdien qui, d'ailleurs, dépend lui-même de la syphilis.

L'*achondroplasie*, et l'hypochondroplasie, dont nous avons déjà parlé, n'ont pas une origine endocrinienne directe. Tout au plus, la grave dystrophie ou dysgénésie qui frappe, dans la vie fœtale, les cartilages

1. P. 983.

épiphysaires, trouve-t-elle une influence prédisposante dans les anomalies de certaines sécrétions internes, de la thyroïde, par exemple.

La question revêt toute son ampleur à propos de l'*hypoévolution* et de l'*hyperévolution générale*, de la *microsomie* et de la *mégalosomie*, du *nanisme* et du *gigantisme*.

L'hypoévolution générale peut intéresser seulement l'évolution de la masse globale du corps, qui se montre insuffisante, lorsqu'on la considère à une certaine époque de la croissance. N'empêche que l'évolution, la différenciation morphologique se produisent presque normalement, la puberté s'établit normalement, les caractères sexuels sont bien prononcés. Ces cas se voient fréquemment chez des descendants de syphilitiques, tuberculeux, diabétiques. Il s'agit d'une *hypoévolution globale*, de *microsomie légère*, d'*éclats hypoplasiques*.

Si la réduction du volume du corps est très marquée, il y a *nanisme*, mais nanisme proportionné, primordial, microsomie essentielle hérédo-familiale (E. Lévi).

Il est difficile, dans les cas de ce genre, d'affirmer ou de nier, l'intervention de quelque anomalie endocrinienne. Ce qui les différencie de l'infantilisme myxœdémateux, hypophysaire, c'est le développement de la puberté et la différenciation sexuelle.

Ces caractères manquent dans l'*infantilisme* vrai et chez les *nains infantiles*.

Toutefois, il n'est pas possible d'écarter toute possibilité de genèse endocrinienne, dans quelques-unes de ces hypoévolutions intéressant seulement la masse du corps, sans troubler la forme du corps. La pathologie expérimentale commence à démontrer, dit Pende, que l'insuffisance de quelques glandes endocrines : le *thymus*, les *parathyroïdes* par exemple, peuvent entraîner une insuffisance de l'évolution pondérale de l'organisme, une insuffisance de croissance du squelette sans inhibition du développement sexuel et de la puberté. Les faits de microsomie essentielle ne sont d'ailleurs qu'exceptionnellement (3 cas d'E. Lévi) tout à fait indemnes de quelque stigmate du vrai infantilisme. Toutefois, ces trois cas provenaient de la région où se rencontrent fréquemment le nanisme myxœdémateux et le crétinisme endémique.

Comme pour l'achondroplasie, on peut admettre une influence prédisposante ou adjuvante d'anomalies hormoniques (du thymus, des parathyroïdes) dans la genèse du *nanisme rachitique*, car le rachitisme attaque facilement les sujets adéno-dystrophiques.

La même valeur, en cause prédisposante, se retrouve, à propos du *nanisme mongoloïde*, dans les anomalies des hormones thyroïdiennes et génitales.

L'*infantilisme* vrai, entendu au sens clinique du syndrome, est caractérisé par le manque de signes de puberté, chez un individu qui a atteint ou dépassé l'âge de la puberté, en même temps que la taille et la forme du corps restent semblables à celles d'un enfant ou de petit enfant (dans ce cas, il vaut mieux parler de *puérilisme*).

Mais les signes de puberté ne consistent pas seulement dans le développement génital et l'apparition des caractères sexuels secondaires, mais dans un complexus de transformation (squelettique, musculaire, psychique) qui peut être d'ailleurs indépendant de la crise de développement sexuel.

Il ne suffit donc pas, pour entraîner le diagnostic d'infantilisme, de constater chez un sujet qui a atteint ou dépassé l'âge de la puberté, l'absence des signes du développement sexuel. Si ces signes manquent, mais si le squelette a les dimensions et les propositions de celui de l'adulte et si, en outre, le facies, le psychisme ont les caractères qu'on trouve chez l'adulte, il ne s'agit pas d'infantilisme, mais d'*hypoévolution sexuelle*.

C'est pourquoi Pende, à propos du gigantisme hypophysaire, avec absence de développement sexuel (gigantisme eunuchoïde) et à propos du syndrome de Rummo et Ferranini, n'a pas parlé d'infantilisme. Par contre, ce sont de vrais types d'infantilisme, ces sujets avec une insuffisance évidente de la thyroïde, de l'hypophyse ou des deux glandes à la fois, chez qui on constate un arrêt ou un grave développement squelettique, accompagné d'un retard ou d'un arrêt de développement psychique et de l'absence, à l'époque de la puberté, des phénomènes de développement sexuel : infantilisme thyroïdien, hypophysaire, thyro-hypophysaire.

L'hypogénitalisme primitif, au contraire, lorsqu'il n'est pas combiné à une insuffisance de la thyroïde et de l'hypophyse, ne donne pas le syndrome de l'infantilisme, mais celui de l'eunuchoïdisme.

De même pour Pende, un *hyposurrénalisme* pur et simple ne peut donner un vrai infantilisme, mais seulement un état hypoplasique, avec allongement quelque peu exagéré du squelette, finesse des os longs et légère diminution du développement sexuel, état qui se retrouve chez des sujets à état thymique et qui ressemble plus à l'eunuchoïdisme qu'à l'infantilisme vrai.

Pour en revenir aux faits d'infantilisme pur de Falta, sans signes endocriniens et sans altérations endocriniennes, Pende ne considère pas les trois cas de Falta comme démonstratifs. Il admet plutôt l'existence de cas rares d'infantilisme *cryptogénétique*, qu'éclairciront peut-être les progrès de la séméiologie clinique et l'histopathologie des glandes à sécrétion interne.

En ce qui concerne le *gigantisme*[1], on peut admettre l'origine endocrinienne de ce syndrome dans la majorité des cas, bien qu'il existe des cas rares de gigantisme eurythmique avec développement sexuel normal, et sans anomalies endocriniennes apparentes. Toutefois, dans certaines de ces observations au bout d'un temps plus ou moins prolongé, le géant a présenté des symptômes d'acromégalie, manifestant ainsi son origine primitivement hypophysaire.

Une question intéressante encore à discuter, car elle est d'ordre

1. P. 988.

général, concerne les rapports qui peuvent exister entre les anomalies des glandes endocrines et la genèse de la *sénilité* physiologique (avec tous les troubles morphologiques qu'elle comporte). Lorand estime que la sénilité physiologique est due à l'insuffisance des glandes endocrines et particulièrement de la thyroïde.

La réponse de Pende à ce sujet est importante, elle montre que, si la responsabilité des hormones dans nombre de troubles morphologiques n'est pas douteuse, il ne faudrait pas tout ramener à la notion hormonique.

Les hormones ne sont pas des facteurs de l'évolution du développement des tissus, mais des régulateurs de ces fonctions. La croissance est un phénomène autochtone des cellules, et semblablement l'involution sénile. Les altérations hormoniques peuvent hâter ou retarder la sénilité, mais ce ne sont pas elles qui créent cette phase physiologique de la vie de toutes les cellules. Dans cette phase, les glandes endocrines vieillissent comme tous les autres organes. Il n'en est d'ailleurs pas moins vraisemblable, et c'est une opinion que moi-même j'ai soutenue[1], que la sénilité précoce ou pathologique peut dépendre des altérations de quelques glandes, surtout des altérations combinées de la thyroïde et des glandes sexuelles. Inversement il existe un syndrome de *juvénilité persistante* que j'ai étudié dans cette *Revue* et à qui j'ai attribué une origine essentiellement thyroïdienne.

*
* *

États constitutionnels physiologiques, d'ordre endocrinien. — Nous nous rapprochons ainsi des états physiologiques, des *constitutions* plus ou moins normales, auxquelles prennent part le fonctionnement des glandes endocrines. Sans aller jusqu'aux troubles morbides, le fonctionnement prédominant et très marqué de telle ou telle glande endocrine[2] donne lieu à une apparence morphologique particulière et ainsi se trouvent constitués divers types intéressants.

Ainsi l'hyperpituitarisme constitutionnel, qui concerne des sujets macrosomiques, présentant une taille supérieure à la moyenne, un petit gigantisme, un développement exagéré des membres comme de la cavité du tronc, une saillie accentuée ou un aspect massif des mâchoires, des arcades sourcilières et zygomatiques. Les mains et les pieds sont grands, mais proportionnés au reste du corps.

1. Léopold Lévi et H. de Rothschild, *Corps thyroïde et sénilité. In. Nouvelles études sur la physiopathologie du corps thyroïde et des autres glandes endocrines* (2e série), Paris, O. Doin et fils, 1911, p. 515.

2. En ce qui concerne la glande thyroïde, j'ai montré que le syndrome maximum d'insuffisance thyroïdienne, le *myxœdème*, se rattache, par toute une série d'intermédiaires, au *tempérament hypothyroïdien*, et que le syndrome maximum d'hyperthyroïdie, la *maladie de Basedow*, se rattache par toute une série d'intermédiaires au *tempérament hyperthyroïdien.*

L'hyposurrénalisme constitutionnel[1], admis hypothétiquement par Pende, serait caractérisé par un habitus athlétique, un développement puissant de la musculature, et du système pilifère, et chez les femmes d'une hypertrichose légère à type masculin.

D'une façon générale on peut admettre [2] que le facteur déterminant, sinon unique, le plus important pour différencier les constitutions morphologiques individuelles, est la manière d'être et de fonctionner, par raisons héréditaires ou acquises, du système endocrine.

Si l'on considère à ce point de vue les deux types morphologiques, les plus éloignés du type normal, types bien caractérisés par l'école de Giovanni, le *type bréviligne* ou *mégalosplanchnique* ou *habitus apoplectique* et le *type longiligne* ou *microsplanchnique* ou *habitus phtisique*, on est frappé immédiatement des grandes analogies que ces types morphologiques antithétiques présentent avec l'habitus caractéristique de quelques endocrinopathes.

De fait, on retrouve, dans l'habitus de l'*hypothyroïdien constitutionnel*, les signes fondamentaux de type bréviligne ou mégalosplanchnique, et dans l'habitus des sujets à *hyperthyroïdisme constitutionnel*, les signes caractéristiques de l'*habitus phtisique* ou longiligne. Les types longilignes accentués sont purement les sujets entachés d'hyperpituitarisme ou d'hypogénitalisme prépubéral.

L'hyperthyroïdisme explique bien la croissance en longueur du squelette, qui est exagérée par rapport à la croissance en largeur, la prédominance de l'évolution et de la différenciation morphologiques sur l'évolution en masse du corps, le manque de développement du tissu adipeux et des muscles du squelette, la précocité et l'intensité des crises pubères, la juvénilité persistante des formes, etc. qu'on trouve dans l'habitus phtisique. — Quant à la constitution mégalosplanchnique, que caractérisent l'excès de développement du tronc sur le développement des membres, et la prédominance des processus assimilateurs sur les processus désassimilateurs, elle répond à un hypothyroïdisme constitutionnel, total ou partiel, combiné ou non avec une hypersécrétion constitutionnelle des hormones stimulatrices de la croissance du tronc et des viscères (hormones hypophysaires; thymiques?) et des hormones stimulatrices des processus anaboliques (corticale de la surrénale, pancréas, parathyroïdes, thymus).

Le *gigantisme viscéral*, qui se vérifie dans beaucoup de cas d'hyperpituitarisme pathologique, le développement exagéré des muscles du squelette et la robustesse des os qu'on rencontre chez les sujets entachés d'hyperfonction de la corticale surrénale ou du thymus semblent indiquer l'existence d'hormones, dont l'hypersécrétion constitutionnelle peut fournir la raison du développement exagéré du tronc et des viscères et des muscles des membres, chez certains individus.

En résumé, la suppression chirurgicale, expérimentale, pathologique,

1. P. 881.
2. P. 919.

complète ou incomplète des diverses glandes à sécrétion interne, entraîne l'apparition des troubles morphologiques portant sur le squelette, le tissu graisseux sous-cutané, l'appareil sexuel, les caractères sexuels secondaires, le système pileux, etc.

Ces divers troubles sont produits par un mécanisme hormonique, comme le démontrent l'influence des greffes (testiculaires, thyroïdiennes, etc.), et les traitements opothérapiques.

Chaque glande envisagée séparément provoque, par son insuffisance ou son hyperfonctionnement, des modifications dans les apparences du sujet. Plus fréquemment ces troubles morphologiques nécessitent la mise en jeu des troubles simultanés de plusieurs glandes (syndromes pluriglandulaires). Dans quelques états morphologiques, le facteur endocrinien n'intervient qu'à titre accessoire. Les constitutions normales dépendent, elles aussi, du fonctionnement d'une ou plusieurs glandes endocrines.

Choses du Japon[1]

UNE ÉTRANGE CÉRÉMONIE FUNÈBRE.

Il y a quelque temps, les journaux ont raconté en détail une curieuse cérémonie funèbre célébrée le 5 avril dernier dans un temple bouddhiste des environs de Kobé. Ce jour-là on fêtait le 5e centenaire de la mort du bonze fondateur du temple. Après avoir dûment fêté cet honorable anniversaire, on procéda à la célébration des funérailles du bonze Nantembo, chef actuel de ce même temple. Cette cérémonie n'a rien eu de triste puisque le héros est encore heureusement un vert vieillard de quatre-vingts ans. En attendant, donc, on l'enterra, par métaphore, de son vivant; on célébra un *sengeshiki*, ce qui veut dire, « cérémonie de la mort d'un bonze chargé de mérites », ou, pour parler le langage bouddhiste, passage d'un bodhisattva à un autre des dix mondes bouddhiques.

La cérémonie eut lieu dans la cour du temple. Trois mille personnes environ, bonzes, bonzesses et bonzillons appartenant à la secte Zen entouraient la place choisie, tandis que des centaines de fidèles étaient accourus pour assister au spectacle.

Au signal donné par le tambour du temple, le vieux Nantembo, revêtu d'un costume thé clair, couleur du Nirvana, s'avança tranquillement vers le lieu de la cérémonie. Il tenait à la main gauche le *hossu*, cet espèce de long plumeau en poils blancs, porté par les bonzes de haut rang, et s'appuyait de la droite sur un bâton de Nanten (*nandina domestica*). Dès que son suivant eût récité la formule d'adoration des reliques, le vieillard promena lentement son *hossu* sur le cercueil pour le purifier et récita les paroles suivantes : « En ce moment où les cerisiers sont en fleurs, moi, Nantembo, après une longue vie de quatre-vingts ans, je finis ma vie pleine de mérites et me retire dans la solitude. » Puis il brûla l'encens devant le cercueil.

A ce moment commença la cérémonie funèbre proprement dite. Le cercueil usité chez les bouddhistes consiste généralement en une grande jarre ronde en terre cuite où le cadavre est placé accroupi dans la posture de l'adoration du Bouddha. Cette jarre est placée dans une autre caisse carrée en bois. Pour la circonstance, la jarre était un don d'un riche bouddhiste et la caisse avait été fabriquée avec le bois d'un camphrier planté il y a cinq cents ans par le fondateur du temple. Le

1. Extraits de l'*Information d'Extrême-Orient*, 1918.

vieux Nantembo entra dans la jarre sur laquelle on abaissa lentement une espèce de dais. Alors les bonzes se mirent à réciter en chœur leurs incantations, et les assistants vinrent à tour de rôle adorer en offrant l'encens. Cela dura vingt-neuf minutes, pour se continuer par la cérémonie de la renaissance. On éleva majestueusement le dais qui recouvrait la jarre et le vieux bonze en sortit avec le visage de quelqu'un qui revient du « Paradis de la terre pure ». Il échangea son costume thé clair contre un autre, violet, en récitant la formule suivante : « Avec une petite bouteille, j'ai été acheter du saké dans le village : maintenant je prends mon habit de dessus et reviens prendre ma place à la cérémonie. » C'était fini.

Les reporters de journaux (cette race est sans pitié), ne voulurent pas se contenter d'avoir pris des clichés des divers phases de la cérémonie. Ils se précipitèrent vers le vieillard pour lui demander ses impressions, et voici comment ils le font parler :

« Je suis resté accroupi pendant vingt minutes dans cette grande jarre. Ce doit être qu'on a bien du mal à se défaire des sensations de ce monde impur, car je n'arrivais pas à me métamorphoser en Bouddha. Alors j'ai pris cette bouteille de 3 *go* de *masamune* (espèce de saké) que j'avais placée dans mes vêtements et l'ai dégustée à loisir. C'était bon, c'était tellement bon que le Bouddha qui siège en mon gosier s'en est éveillé. Cet élixir est ce qu'il y a de mieux dans la voie de la contemplation. »

Le vieux bonze va vivre maintenant dans la retraite les jours qui lui restent à passer sur cette terre de l'illusion.

Politesse.

La politesse japonaise n'est pas une imitation de la politesse européenne. Entre eux les Japonais ne s'embrassent ni se serrent la main. La politesse japonaise se manifeste d'abord par des salutations respectueuses et prolongées : debout on se courbe très bas en faisant entendre une sorte de sifflement de plaisir; assis ou agenouillé, on se jette à plat ventre, le visage contre la natte; et regardant du coin de l'œil l'hôte qu'on veut honorer, on a grand soin de ne pas se relever avant lui. On emploie mille formules étranges, amusantes et séduisantes : à l'auberge, pendant le déjeuner, vous dites, par exemple, à la servante qui vous sert agenouillée à côté de vous: « Condescendez (à me donner) de l'honorable thé, ou des honorables gâteaux ». La politesse égalitaire de cet Extrême-Orient hiérarchisé contraste de façon surprenante avec la rudesse autoritaire de nos sociétés démocratiques. Une tradition constamment suivie par tous introduit de la douceur, et même une sorte de cordialité, dans tous les détails de la vie quotidienne. Jamais de scènes de violence; presque jamais de disputes; les menaces mêmes s'expriment avec calme. La facilité avec laquelle les Européens se mettent en colère stupéfie les Japonais, leur paraît une marque d'instinctive grossièreté. Certaines

habitudes japonaises sont d'une charmante délicatesse. Par exemple, il y a, dans les rapports commerciaux de vente et d'achat, une sorte de brutalité choquante au tact des Japonais : alors de ce conflit d'intérêts, ils cherchent à faire l'occasion d'un échange d'amabilités. Pour un service rendu, pour l'achat d'un objet, nul ne se sent quitte avec l'argent qu'il donne : on doit y joindre un remerciement, un geste courtois, un sourire. Dans les hôtels japonais du type traditionnel, l'hôtelier établit la note au plus juste prix ; c'est au voyageur d'ajouter, selon son bon plaisir, un *présent de thé* plus ou moins considérable, une somme d'argent qui constitue le principal bénéfice de l'hôtelier : celui-ci, avec mille remerciements, répond au *présent de thé* par de petits cadeaux, un éventail, des gâteaux, une serviette à grands ramages. Au lieu d'être simplement un rapport brutal d'achat et de vente, le paiement d'une note prend ainsi l'allure joyeuse d'une rencontre entre deux amis.

Cette politesse traditionnelle, tous ou presque tous la pratiquent comme spontanément. Ce qu'elle ajoute de douceur à la vie, il est difficile de l'imaginer tant qu'on n'a pas soi-même joui du charme d'un tel milieu. Dans certains cas, la politesse japonaise confine à des formes très subtiles de la bonté. L'usage qui veut qu'on témoigne aux vieillards les plus grands égards, qu'on cède à tous leurs désirs, est infiniment touchant, et justifié par d'excellentes raisons : c'est la plus douloureuse des tristesses humaines que celle de se sentir vieillir, mourir peu à peu, approcher de la mort définitive ; il y a une exquise charité dans l'effort pour apaiser chez les autres cette tristesse-là, pour adoucir les derniers jours des vies qui vont finir bientôt.... La politesse japonaise touche encore à cette vertu très haute, la domination de soi. On se maîtrise pour ne pas attrister les autres en leur révélant ses souffrances. Il y a de la résignation, quelquefois de l'héroïsme sous certains sourires. Au Japon, la plus jolie des élégances, c'est de souffrir en souriant. Un Japonais peut sourire en annonçant la mort d'un être cher : c'est sa façon de reconnaître l'inévitabilité de son malheur, d'empêcher ses amis d'éprouver un trop vif chagrin ; ensuite il s'abandonnera à sa douleur, mais seulement dans la solitude, quand il sera bien sûr de ne pas attrister par ses larmes le spectacle de l'Univers, de ne pas diminuer la joie qu'ont les autres à vivre....

FÉLICIEN CHALLAYE.

AME FÉMININE.

... La psychologie de la femme japonaise est quelque chose d'infiniment complexe dont on est bien obligé de tenir compte. Psychologie faite d'une souveraine passivité d'âme, mais aussi d'un esprit de volonté inflexible, qui n'a pas d'ailleurs toujours pour mobile de grands sentiments. La rage rancunière anime facilement les femmes.

Le 11 août, une jeune femme de vingt ans se querelle avec sa sœur aînée; dans son accès de rage, elle sort de la maison et se jette à la mer, près de Kamakoura. Et voilà sa sœur bien punie!

Lorsqu'elles ne se vengent pas en se suicidant, elles s'ingénient à susciter de quelque autre manière le remords et la désolation dans la conscience de la personne qui ont blessé leur amour-propre.

Mais le suicide de cette jeune fille nommée Haroue, comme il est émouvant! C'était le 26 juillet; Kakouno, âgée de dix-huit ans, se dispute avec son amie Haroue. La première rentre chez elle et rapporte le fait à sa sœur aînée, celle-ci la réprimande vivement. Kakouno ne supporte pas ces reproches, elle va se noyer. A cette nouvelle, Haroue, se jugeant responsable du suicide de son amie, court chercher la mort dans le même cours d'eau, à l'endroit même où Kakouno a disparu.

Chez la femme japonaise, il y a une grandeur d'âme enseignée par la morale traditionnelle.

Le 3 juin, le commandant Eto, attaché à la flotte britannique, coulait sur un bâtiment de guerre anglais. On célébra en son honneur à Tokyô, le 25 juillet, d'imposantes funérailles. La jeune femme du commandant Eto y assista, les cheveux coupés ras, ce qui émotionna beaucoup les assistants. La morale des *Samourai* enseigne que la femme fidèle ne se marie jamais deux fois. Si le mari meurt, la veuve coupe sa longue chevelure, précieuse comme un trésor, comme pour affirmer qu'elle ne se remariera pas. Elle a le sentiment de mourir avec son mari. Cette pratique, maintenant affaiblie, existe encore dans les familles traditionalistes et surtout militaires. Mme Eto, sans montrer une larme aux assistants, leur dit un peu tristement : « Mon mari était depuis longtemps prêt et doit être satisfait ».

Dans ces mots est contenue toute la morale féminine de la féodalité. La femme affligée ne doit jamais montrer l'émoi de ses sentiments, la tristesse de son cœur. Dans le monde féminin d'aujourd'hui il y a toujours la même volonté de surmonter et de cacher ses souffrances. Ce monde cependant évolue lentement. La jeune fille actuelle manifeste une personnalité plus accusée, elle ose affirmer ses goûts.

Dans une école de jeunes filles de seize à dix-huit ans qui finissaient leurs études, le professeur leur demande quel est leur idéal de mariage. Il fut convenu que les réponses seraient anonymes. Il y en eut 72. Sur la question « fortune », cinquante. Deux demandèrent l'aisance; treize s'accommodèrent de la pauvreté à la condition que l'époux ait des talents; sept enfin se prononcèrent pour les grandes fortunes. Au point de vue de la personnalité du mari, trente-quatre demandèrent une « éducation convenable », vingt-cinq un « caractère viril », dix-neuf la sobriété, seize une bonne constitution, douze des maris ni buveurs ni fumeurs, neuf un « caractère doux », neuf des « hommes de goût », sept des hommes habiles dans leur profession, le même nombre du « sentiment et de la beauté ». Sur le chapitre des professions, vingt-trois demandèrent des hommes d'affaires, quinze des militaires, quatorze des

fonctionnaires. Quant à l'âge, quarante demandèrent des hommes de vingt-quatre à vingt-huit ans, trente allèrent jusqu'à trente ans. Enfin il n'y eut que cinq réponses pour des maris sans familles. Toutes les autres jeunes filles acceptaient les beaux parents, ce qui surprit agréablement les personnes qui se plaignent des tendances individualistes du moment.

Le harakiri au XXe siècle.

Deux petits faits se sont passés récemment qui méritent d'être connus. Ils témoignent de la survivance, au sein d'un Japon très moderne, d'idées morales qui appartiennent à l'ancienne civilisation japonaise. Ils sont intéressants aussi par les commentaires qu'ils ont soulevés....

Un jeune soldat envoyé en Sibérie laissait au Japon son père âgé et malade; ce vieillard vient de se donner la mort, en indiquant dans une lettre qu'il a seulement voulu épargner à son fils tout souci à son sujet, afin qu'il pût se dévouer tout entier et sans inquiétude à son devoir de soldat. Le ministre de la Guerre propose à l'admiration des Japonais ce trait d'abnégation patriotique; un citoyen enthousiaste a envoyé une somme d'argent destinée à l'achat d'encens qui sera offert aux mânes du défunt.

Dans la banlieue de Tokyo, sur une voie ferrée, la négligence de deux gardes-barrières, hommes de quarante-trois ans, fut la cause d'un accident mortel; pour expier leur faute par la mort volontaire, selon l'ancienne coutume, les deux hommes enlevèrent leurs vêtements qui appartenaient à l'administration... et se firent écraser par les roues du convoi suivant.

Les Japonais déclarent professer une admiration presque exclusive pour leur ancienne civilisation et pour les mœurs du vieux Japon; cependant ces exemples de harakiri n'ont pas reçu de l'opinion publique l'accueil que l'on pourrait croire. Les journaux regrettent la survivance de cet esprit d'inutile sacrifice qui, sans apporter aucun soulagement à la personne lésée, quand il y a eu faute, prive l'État de serviteurs utiles. Déjà, quand, il y a huit ans, le général Nogi accomplit, avec sa femme, le harakiri pour ne pas survivre à l'empereur qu'il avait servi toute sa vie, cet acte fut désavoué par certains. Les esprits ont changé....

TABLE DES MATIÈRES

LEÇONS ET ARTICLES DIVERS

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

NÉCROLOGIE

LIVRES ET REVUES

FIGURES

Le Directeur de la Revue.
G. Hervé

Le Gérant
Félix Alcan

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

La **Revue anthropologique**, organe de l'École d'Anthropologie de Paris, paraît une fois par mois. Chaque livraison contient :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'École, ou un article original;

2° Des *analyses* et *comptes rendus* d'ouvrages et de revues concernant l'anthropologie;

3° Sous le titre *Notes et Matériaux* sont publiés des documents, tant anciens qu'actuels, intéressant les sciences anthropologiques.

N. B. — *Tout ouvrage anthropologique ou traitant de questions connexes, envoyé en double exemplaire, sera annoncé; il en sera rendu compte s'il y a lieu.*

S'ADRESSER POUR LA RÉDACTION :

A M. **Georges Hervé**, directeur de la *Revue*, rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris, 6e.

POUR L'ADMINISTRATION :

A la Librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris, 6e.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 1er janvier) pour tous pays.................. 10 fr.

La livraison : 1 fr.

Table décennale, 1891-1900, 1 vol. in-8................ **2 fr.**
— — **1901-1910**, — — .... **2 fr.**

On s'abonne à la Librairie Félix Alcan, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Les années écoulées se vendent séparément............. 10 fr.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

Directeur : **M. Yves-Guyot**. — Sous-directeur : **Dr H. Weisgerber.**

Chaires et Professeurs :

MM. *Anthony*..... Anthropologie anatomique.
Capitan...... Anthropologie préhistorique.
Hervé........ Ethnologie.
Mahoudeau.. Anthropologie zoologique.
Manouvrier.. Anthropologie physiologique.
De Mortillet. Ethnographie comparée.
Papillault... Sociologie.
Schrader.... Géographie anthropologique.
Zaborowski.. Ethnographie.
Vinson...... Linguistique.